



Allemagne : folles enchères pour les licences de téléphone du futur

LES ENCHÈRES pour les licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) se sont achevées en Allemagne, jeudi 17 août, sur un montant record de 50,5 milliards d'euros (331 milliards de francs). Les six vainqueurs sont T-Mobile (filiale de Deutsche Telekom), Mannesmann (filiale du britannique Vodafone), E-Plus (contrôlé par le néerlandais KPN), Viag Interkom (détenu à 90 % par British Telecom), MobilCom (filiale de France Télécom) et 3G Group (composé de l'espagnol Telefonica et du finlandais Sonera. Berlin a décidé d'affecter la totalité des recettes à la réduction de la dette. Le gouvernement français maintient son intention de procéder, pour l'attribution des quatre licences UMTS, à une sélection par dossier avec un droit d'entrée de 4,95 milliards d'euros par candidat.

Lire pages 14 et 15

L'Amérique « plus juste » d'Al Gore

- Le discours d'investiture du candidat démocrate marque un infléchissement à gauche
- S'éloignant de l'autosatisfaction de Bill Clinton, il prône une « Amérique meilleure »
- Il se veut le défenseur des « travailleurs » face aux « puissants »
- Un procureur relance l'affaire Lewinsky

ALBERT GORE, le candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine du 7 novembre, a prononcé jeudi 17 août, devant la convention de sa formation, à Los Angeles, un discours qui se voulait à gauche. Ovationné par les délégués, il s'est aussi démarqué de Bill Clinton et, évoquant ouvertement son absence de charisme, il a pris le parti de se présenter comme un homme de valeurs et de principes.

« Je sais que parfois les gens me trouvent trop sérieux, disent que je parle trop de fond et de politique. (...) Mais la présidence est davantage qu'un concours de popularité : c'est une lutte quotidienne pour les gens », a-t-il déclaré. Toujours devancé dans les sondages par son rival républicain, George W. Bush, il a annoncé une série de réformes marquées à gauche. Le vice-président a promis un renforcement du système de santé, une protection de l'environnement, une meilleure éducation, une baisse ciblée des impôts et une réforme du financement des campagnes électorales. La croissance est



là : il s'agit désormais que toutes les Américains - et notamment les « travailleurs » - en profitent, a expliqué M. Gore, promettant une « Amérique meilleure, plus juste et plus prospère que nous pouvons bâtir ensemble ». « Il y a un choix dans cette élection », a martelé M. Gore : ils [les républicains] sont pour les puissants, nous [les démocrates] sommes pour le peuple. » Juste avant que le vice-président ne parle à la tribune de la convention, une dépêche d'Associated Press relatait que le procureur spécial Robert Ray, successeur de Kenneth Starr, avait relancé la procédure contre Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. Cette indiscretion a été immédiatement dénoncée par les démocrates comme un coup porté à un moment particulièrement choisi. « Ça pue ! », a déclaré Jack Quinn, ancien conseiller juridique du président et proche de M. Gore. L'entourage du candidat républicain George Bush s'est efforcé de s'en démarquer.

Lire pages 2 et 3



CATASTROPHE M. Poutine et le Koursk

Peu d'espoir pour l'équipage

Moscou est de plus en plus pessimiste sur le sort des 118 hommes à bord du sous-marin. Un « trou terrifiant » a été vu sur le côté droit du bâtiment. Mais la « catastrophe » devient aussi un scandale politique, mettant en cause le président Poutine. Le Monde a recueilli les témoignages de sous-mariniers français.

p. 4 et notre éditorial page 13

Une « nouvelle croissance » ?

LA « NOUVELLE économie » est-elle génératrice, pour la France, d'une « nouvelle croissance » durable ? La question n'est pas tranchée chez les prévisionnistes. L'Insee situe à 0,4 point la part des nouvelles technologies dans la croissance, évaluée à 3,5 % en 2000. Le Conseil d'analyse économique, placé auprès du premier ministre, a ouvert le débat, en juin, avec la participation de Dominique Strauss-Kahn, et doit le reprendre, en septembre, en présence de Lionel Jospin. Quoi qu'il en soit, les responsables politiques se placent dans une perspective de croissance longue. Cet optimisme ne modifie pas les grands « équilibres » de la politique économique, notamment la politique budgétaire, qui restent fidèles à la « rigueur ».

Lire page 6

La Belgique ne va plus traiter les morts du sida comme des pestiférés

BRUXELLES de notre bureau européen

Au royaume de Belgique, les personnes mortes du sida ou de l'hépatite virale subissent, depuis deux ans, le même traitement que les cadavres atteints de la peste ou de la rage : leurs dépouilles mortelles, considérées comme hautement contagieuses, doivent être mises en bière dès que le médecin a constaté le décès. Les amis du défunt désireux de lui rendre un dernier hommage trouvent donc un cercueil clos, ce qui n'est pas propre à faciliter leur travail de deuil.

Le ministre de l'Économie, Charles Picqué (PS), vient d'annoncer qu'il allait modifier cette disposition totalement anachronique, dénoncée par les associations de défense des malades du sida comme Act-Up Bruxelles et HIV-Vereniging Vlaanderen, et jugée absurde par nombre de médecins : la communauté scientifique sait en effet depuis 1986 que le sida ne se transmet que par voie sexuelle ou sanguine. « Le sida est une maladie transmissible, et non contagieuse », s'indigne Jean-Marie Piron, d'Act-Up Bruxelles.

M. Picqué lui-même a découvert avec éton-

nement que l'obligation incriminée résultait d'un arrêté royal publié le... 4 septembre 1999 au *Moniteur belge*. Entré en application plus d'un an avant sa propre parution, en raison d'une bourde administrative, ce texte réglementaire prévoit que les médecins qui constatent une mort due au sida, à une hépatite, à la peste ou à la rage doivent cocher une croix dans une case du bulletin de décès pour imposer la « mise immédiate en cercueil ». Ils disposent à cette fin de nouveaux formulaires depuis janvier 1998.

Tout en déplorant l'existence de cet arrêté, l'entourage de M. Picqué assure que le ministre qui l'a signé, Elio Di Rupo, socialiste lui aussi, et par ailleurs proche de la communauté homosexuelle, n'en est pas responsable : M. Di Rupo se serait contenté de rappeler, dans un texte à visée statistique, des prescriptions édictées par le ministère de la santé en 1985, et non modifiées, à tort, depuis. La ministre de la santé, Magda Aelvoet (écologiste flamande), est, elle, injoignable.

Quoi qu'il en soit, cet arrêté, publié au terme d'un long parcours administratif de sept années, a reçu, en 1992, un étonnant feu

vert du Conseil supérieur de l'hygiène, organisme dépendant du ministère de la santé. Composé d'universitaires ainsi que de membres du corps médical, ce conseil a jugé nécessaire que les médecins informent les employés des pompes funèbres du caractère contagieux de certains cadavres, sans pour autant trahir le secret professionnel. Il a proposé de mentionner sur le bulletin de décès les précautions à prendre avec certaines dépouilles mortelles. Sans tiquer, il validé le formulaire qui associe peste et sida, précisant par ailleurs que tout cadavre d'une personne décédée des suites d'une maladie transmissible doit être considéré comme « effectivement contaminé ».

Pour modifier cet arrêté, qui ne relève qu'en partie de sa compétence, M. Picqué a dû prendre un nouvel avis du Conseil supérieur de l'hygiène, auquel il a, officieusement, fortement suggéré de réviser son point de vue. Le nouvel arrêté sera bientôt publié et, promet le ministère, il ne faudra pas attendre encore sept ans pour disposer des nouveaux formulaires.

Rafaële Rivais



Les ailleurs de la mode

5. Serge Lutens, les parfums du Maroc

Considéré comme un des plus grands parfumeurs français, ce Lillois a été envoûté par les mille odeurs de Marrakech.

p. 12

Le peuple du rêve



BARBARA GLOWCZEWSKI

Premiers habitants de l'île-continent, les Aborigènes sont toujours les laissés-pour-compte de la société australienne. Ethnologue au CNRS, Barbara Glowczewski étudie depuis 1979 leur culture et leurs mythes. Elle témoigne de l'aggravation de leur situation sociale.

Lire page 21



La seule mousse à raser au Glycérum apaisant et hydratant.

NEUTRALIA : LA SANTÉ DE LA PEAU.

GARANT PAR LES LABORATOIRES GARNIER

POINT DE VUE

Liberté, Égalité, Fraternité, Télé

par Hervé Bourges

L'AVENIR de la télévision passe aujourd'hui par l'achèvement de la numérisation des réseaux de diffusion, et donc par l'installation de six multiplex de six chaînes dans toute la France ; les antennes râteaux, grâce auxquelles nous recevons aujourd'hui les sept chaînes hertziennes, permettront d'en recevoir trente-six en numérique. Les téléviseurs mis sur le marché dans les prochains mois recevront ces chaînes directement, sans décodeur supplémentaire.

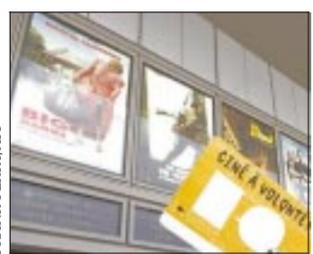
Le véritable enjeu de cette nouvelle démocratisation des images et des sons n'est pas industriel ou commercial : c'est un enjeu de citoyenneté. A travers le développement de la diffusion hertzienne numérique, avec pour objectif une meilleure prise en compte de la diversité sociale et de la proximité, l'audiovisuel de demain peut contribuer à refonder les trois valeurs républicaines qui définissent universellement notre pays.

Une vision classique, et simplifi-

catrice, de l'histoire des médias audiovisuels décrit leur développement comme un passage de la rareté à l'abondance, d'un état où une chaîne unique focalisait l'opinion, donnant un corps médiatique au lien social, à une situation où l'explosion des moyens de communication de masse entraîne une dilution de leur influence et la perte de leur fonction fédératrice. Cette vision n'est que partiellement juste. Une communication éclatée n'est pas pour autant dépourvue de contenus, qui participent à la formation d'une certaine vision du monde et de la société. Plus difficile à maîtriser ou à orienter, cet effet reste sensible.

Lire la suite page 13

Hervé Bourges est président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. « Liberté, égalité, fraternité » est le thème de l'Université de la communication de Hourtin, qui s'ouvre lundi 21 août.



La guerre des abonnements

Le succès des cartes d'abonnement bouleverse un marché cinématographique français déjà chamboulé par la prolifération des multiplexes et l'augmentation sans fin du nombre de films proposés au public. Face à la guerre que se livrent les grands circuits de distributions UGC, Pathé et Gaumont, les pouvoirs publics brandissent la menace de sanctions et les exploitants de salles indépendants craignent pour leur survie. D'après négociations devraient s'ouvrir à la rentrée.

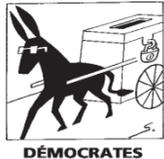
p. 23

International	2	Tableau de bord	16
France-Société	6	Aujourd'hui	19
Régions	10	Météorologie	22
Carnet	11	Jeux	22
Abonnements	11	Culture	23
Horizons	12	Guide culturel	24
Entreprises	14	Radio-Télévision	25



ÉTATS-UNIS Le vice-président Al Gore, intronisé candidat démocrate à l'élection présidentielle du 7 novembre, a plaidé, jeudi 17 août, pour « une Amérique meilleure, plus juste » devant la convention nationale

de son parti réunie à Los Angeles. ● DANS UN DISCOURS résolument orienté à gauche, M. Gore a proposé de relever le salaire minimum. Il a aussi promis que sa première réforme porterait sur le financement électo-



ral. ● L'AFFAIRE LEWINSKY a subitement rebondi. Juste avant le discours de M. Gore, on a appris que le procureur spécial avait convoqué depuis le 11 juillet un Grand Jury pour étudier si le président Clinton devra

être poursuivi lorsqu'il quittera ses fonctions en janvier 2001. ● L'ENTOURAGE du candidat républicain s'est efforcé de se démarquer de cette initiative, considérée par les démocrates comme un coup bas.

Al Gore met l'accent à gauche promettant « une Amérique plus juste »

Dans son discours d'investiture comme candidat du Parti démocrate, le vice-président a fait le pari du fond sur la forme. Il a reconnu être « trop sérieux » mais, pour lui, la présidence est « davantage qu'un concours de popularité »

LOS ANGELES

de notre envoyée spéciale

Rompant avec un président obsédé par son image, prenant le contre-pied d'un adversaire dont le meilleur argument de campagne est son charme, le vice-président Al Gore a fait, jeudi 17 août, un pari audacieux dans son discours d'investiture devant la convention démocrate, celui d'un électoralat prêt à privilégier le fond sur la forme, la substance sur le style et disposé à installer à la Maison Blanche un candidat sans fantaisie mais solide pour entamer « un nouveau voyage vers une Amérique plus juste ».

M. Gore, à qui l'on a tant reproché de ne pas avoir le charme de celui qu'il a fidèlement secondé pendant huit ans, a délibérément

pris le parti de faire de ce handicap un atout : « Je connais mes propres imperfections, a-t-il expliqué à la fin d'un discours de cinquante minutes. Je sais que parfois les gens me trouvent trop sérieux, disent que je parle trop de substance et de politique. Peut-être est-ce ce que j'ai fait ce soir. Mais la présidence est davantage qu'un concours de popularité : c'est une lutte quotidienne pour les gens. Parfois, il faut choisir de faire ce qui est difficile ou impopulaire. » Sous un tonnerre d'applaudissements, le vice-président a alors ajouté : « Nous avons de grands choix devant nous, c'est notre avenir qui est en jeu. Et j'ai de fortes convictions à ce sujet. Si vous me confiez la présidence, je sais que je ne serai pas toujours le politicien le plus amusant.

Mais je travaillerai pour vous chaque jour et je ne vous laisserai jamais tomber. »

Ce discours devait être, assurément les experts unanimes, « le discours de sa vie », l'épisode déterminant dans la carrière politique d'un homme de cinquante-deux ans qui vient d'occuper pendant huit ans le deuxième poste de l'Etat fédéral américain mais que, curieusement, les Américains connaissent mal tant l'écrasante personnalité de M. Clinton l'a maintenu dans l'ombre. Sur ce premier point, Al Gore a clairement affirmé son indépendance, à l'issue d'une convention dont le déroulement a été soigneusement calculé pour permettre au candidat à la Maison Blanche de couper le cord on ombilical avec l'occupant ac-

tuel des lieux. « Nous abordons une époque nouvelle, a déclaré Al Gore. Nous élisons un nouveau président. Et c'est ma propre personne que je présente à vous ici ce soir, et je voudrais que vous me connaissiez comme l'homme que je suis réellement. »

APPRONFONDIR LA PROSPERITÉ

Le vice-président a rendu un bref hommage à M. Clinton pour avoir mené le pays dans « la plus longue période de prospérité de l'histoire américaine », mais n'a pas cherché à enjoliver le bilan de son administration, loin de là : « Malgré cette période faste, je ne suis pas satisfait », a-t-il souligné. De fait, le catalogue de promesses très concrètes qu'a entrepris d'énumérer ensuite le can-

didat démocrate à la Maison Blanche pourra sans mal être exploité par son adversaire républicain comme autant de failles de huit ans d'administration Clinton-Gore.

Cela fait des semaines que les politologues, perplexes, se penchent sur « le paradoxe Gore », cette incapacité du vice-président de capitaliser électoralement sur le cycle de croissance économique auquel a pourtant présidé l'équipe Clinton-Gore. Refusant l'autosatisfaction, négligeant les slogans faciles, M. Gore semble avoir là fait un autre calcul, celui de ne pas revendiquer la paternité de cette ère de prospérité pour, en revanche, faire valoir aux Américains qu'il est le mieux qualifié pour approfondir cette prospérité et surtout l'étendre à l'ensemble de la population. Là où, lundi soir, Bill Clinton se félicitait d'avoir amélioré la vie de ses compatriotes par une expansion économique sans précédent, Al Gore, lui, précise : « Je ne vous demande pas de voter pour moi sur la base de l'économie que nous avons. Je demande votre soutien sur la base de l'Amérique meilleure, plus juste et plus prospère que nous pouvons bâtir ensemble ».

ONZE SEMAINES

Cette « Amérique plus juste », M. Gore en a donné une vision populiste, plus marquée à gauche que les propos qu'il tient habituellement en campagne – une stratégie qui devrait lui permettre de motiver et rallier la base de l'électorat démocrate, jusqu'ici peu mobilisé. Al Gore se présente comme le défenseur des classes moyennes et des petites gens, ces « working families » qui ne

doivent pas être les oubliées de la croissance : « Assurons-nous que notre prospérité n'enrichit pas seulement quelques-uns, mais toutes les familles laborieuses. »

Ces « familles laborieuses » seront donc l'équivalent démocrate des « enfants qui ne doivent pas être laissés sur le bord de la route » chers au républicain George W. Bush. Et c'est pour ces familles que M. Gore s'engage à lutter, pour leur garantir un enseignement public de meilleure qualité, un environnement sain, un système de santé libéré de la dictature des grandes compagnies d'assurance et des groupes pharmaceutiques, un système de retraites assaini, des crédits d'impôt pour les études supérieures, une réduction constante de la criminalité grâce à des renforts de policiers de quartiers ; aux minorités ethniques, Al Gore promet le maintien de l'affirmative action, aux femmes il jure de préserver le droit à l'avortement, aux syndicats il promet des termes du libre-échange qui protègent le droit du travail. Et aux républicains qui, lors de leur convention à Philadelphie, ont tenté de gommer les différences entre les deux partis, Al Gore riposte : « Elle est là, la différence dans cette élection : eux sont pour les puissants, nous sommes pour le peuple ».

Jeudi à Los Angeles, ferme et combatif, Al Gore s'est présenté comme un homme de valeurs, un homme de principes et un homme de gauche. Il a onze semaines pour convaincre l'Amérique que c'est cet homme-là qu'il faut à la Maison Blanche.

Sylvie Kauffmann

Un programme pour les « familles laborieuses »

VOICI les principaux extraits du discours prononcé par Al Gore à la convention du Parti démocrate, jeudi 17 août à Los Angeles.

● **Une Amérique plus juste** : « La présidence est la seule fonction prévue par la Constitution qui ait pour mission de lutter pour tout le monde. Pas pour la population d'un seul Etat ou d'un seul district ; pas seulement pour les riches et les puissants, mais pour tout le peuple. Et particulièrement pour les sans-voix (...). Je demande votre soutien sur la base de cette Amérique meilleure, plus juste, plus prospère que nous pouvons construire ensemble. »

● **Impôts** : « Il n'y a pas si longtemps, un budget équilibré semblait impossible. Maintenant que nous avons des excédents, nous pouvons baisser les impôts pour les familles laborieuses (...). Mais je vous le

dis clairement : je suis contre les réductions massives pour les riches aux dépens des autres et qui aboutiront à ruiner une saine économie (...). Au cours des quatre prochaines années, nous allons rembourser la dette publique accumulée pendant deux cents ans. »

● **Protection sociale** : « Pour moi, les valeurs familiales signifient honorer père et mère, bien enseigner à nos enfants, prendre soin des malades, nous respecter les uns les autres (...). Verrouiller le système des retraites et de protection de la santé des personnes âgées afin que les politiciens ne puissent pas y toucher (...). Rembourser les ordonnances de toutes les personnes âgées, c'est aussi une valeur familiale. »

● **Salaire minimum** : « Il y a un autre mot dont nous avons beaucoup entendu parler dans cette campagne, celui d'honneur. Pour moi, c'est plus qu'un mot, c'est une obligation et vous avez ma parole : nous honorerons le travail en augmentant le salaire minimum. »

● **Famille** : « Nous honorerons la famille en déve-

loppant la protection infantile et post-scolaire, les congés parentaux. »

● **Avortement** : « Je défendrai le droit de chaque femme à choisir. »

● **Politique étrangère** : « Le prix de la liberté est parfois élevé mais je n'ai jamais pensé que l'Amérique devait se replier sur elle-même (...). Je maintiendrai fortes les défenses de l'Amérique (...). Nous devons être pour un véritable libre échange. Mais celui-ci doit être juste et nous devons établir des règles pour mettre fin au travail des enfants, prévenir l'exploitation des travailleurs et l'empoisonnement de l'environnement. »

● **Financement électoral** : « Je remettrais notre démocratie dans vos mains. Je retirerai l'argent des groupes d'intérêt – tout cet argent – de notre démocratie (...). Je promets que la réforme du système de financement électoral sera le premier projet de loi que Joe Lieberman et moi soumettrons au Congrès. »



VERBATIM

Le vice-président Al Gore a fait le pari du fond sur la forme. Il a reconnu être « trop sérieux » mais, pour lui, la présidence est « davantage qu'un concours de popularité »

Il a aussi promis que sa première réforme porterait sur le financement électoral.

Un contributeur à l'essor d'Internet, pas son créateur

« LORSQUE je siégeais au Congrès, j'ai pris l'initiative de créer Internet. » Cette déclaration à CNN, le 9 mars 1999, Al Gore la regrettera sans doute longtemps. Après avoir passé des années à forger son image de technophile averti, il voyait ses efforts presque anéantis par cette grossière captation d'héritage : l'ancêtre d'Internet, Arpanet, fut lancé par la défense américaine en 1969, alors que le candidat démocrate n'avait que vingt et un ans. La paternité d'Internet est certes multiple, partagée entre autres par les Américains Vinton Cerf et Bob Kahn, coauteurs dans les années 70 du protocole TCP/IP, le langage utilisé par le réseau des ordinateurs. Elle est aussi attribuée à l'Anglais Tim Berners-Lee qui a inventé, au CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) de Genève, au début des années 90, les outils qui ont rendu plus accessibles les fonctions d'Internet. Mais elle ne revient en aucun cas à Al Gore.

Moqueurs, les républicains claquent, à leur tour, avoir inventé qui le trombone, qui le système autoroutier fédéral, référence perdue aux autoroutes de l'information chères au cœur du vice-président. Le terme même d'« information superhighway » ne serait pas de son cru, et aurait été employé par Newsweek dès 1983. En réponse, Al Gore n'avait d'autre issue que de mettre les rieurs de son côté et d'attribuer sa bourde à une grosse fatigue consécutive à une soirée « passée à inventer la caméra vidéo ».

Nonobstant, le candidat démocrate reste persuadé d'avoir joué un rôle majeur dans l'avènement de la société de l'information. Son site de campagne (algore.com) déclina ses multiples contributions à l'épanouissement d'Internet. Vint Cerf, sans rancune, estime qu'« Internet ne serait pas ce qu'il est aux Etats-Unis sans le fort soutien que lui a apporté le vice-président dans ses fonctions actuelles et lorsqu'il était sénateur ». Il se souvient, tout comme Bob Kahn, avoir pris part à plusieurs auditions, organisées par le sénateur

Gore, au milieu des années 80, au cours desquelles celui-ci avait soulevé la question des liaisons des supercalculateurs par fibres optiques.

LE WEB À L'ÉCOLE

Dès 1986, rappelle l'équipe de campagne, le futur candidat soutenait le Supercomputer Network Act, avant d'appuyer une série de textes législatifs qui ont permis d'étouffer les réseaux, jusqu'au lancement en 1998 d'Abilene, prémière d'Internet 2 et bénéficiant d'un débit mille fois plus élevé que le système actuel. Mais Al Gore a aussi imposé Internet à l'école (95 % d'entre elles sont connectées), et voulu protéger les enfants des contenus dégradants véhiculés par Internet. Il a lutté contre le piratage informatique, a soutenu le commerce électronique, a mis l'administration à l'heure d'Internet. Et il promet d'aller plus loin encore dans cette voie s'il est réélu.

En France, les industriels ont bien souvent regretté l'absence d'un interlocuteur de l'envergure d'Al Gore, qui s'invite fréquemment dans la Silicon Valley et les centres de recherche pour discuter des enjeux des nouvelles technologies. Mais, aux Etats-Unis, les spécialistes débattent pour savoir si

son entregent compense des qualités de visionnaire parfois floues.

Reste la question, sensible dans l'électorat démocrate, des droits civiques. Le vice-président a apporté son soutien à la puce « moucharde » Clipper Chip, proposée en 1994 par le FBI pour combattre la criminalité sur le réseau – mais refusée par le Congrès pour incompatibilité avec le premier amendement sur la liberté d'expression. De même, l'administration Clinton-Gore a attendu l'automne 1999 pour assouplir l'exportation des logiciels américains de cryptologie, non par souci de protection des citoyens vis-à-vis des « grandes oreilles », mais pour ne pas priver plus longtemps l'industrie américaine de marchés prometteurs. Al Gore est resté très discret sur le réseau d'espionnage mondial Echelon, d'initiative américaine, ainsi que sur le système d'écoute du FBI, baptisé Carnivore. La présence sur le « ticket » démocrate de Joseph Lieberman, qui a proposé à plusieurs reprises des textes élargissant les possibilités d'écoutes judiciaires sur Internet, n'est sans doute pas pour rassurer les promoteurs des libertés civiles.

Hervé Morin

L'affaire Lewinsky rebondit juste avant le discours d'investiture

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

En marge de la convention démocrate, on a appris, jeudi 17 août, que le procureur spécial Robert Ray avait relancé l'enquête sur l'affaire Lewinsky. Le successeur de Kenneth Starr – qui avait mené l'accusation contre Bill Clinton – a convoqué depuis le 11 juillet un Grand Jury réuni dans le secret pour étudier si le président doit être poursuivi pour parjure et outrage à la justice à l'issue de son mandat, en janvier 2001. Les sources anonymes citées par l'agence Associated Press sont issues de milieux juridiques mais n'émaneraient pas du bureau de M. Ray. Ce dernier a dé-

menti toute implication dans ces indiscretions, qui ont fait l'effet d'une bombe à Los Angeles à quelques heures du discours d'Al Gore.

Selon les experts, la relance d'une enquête qui n'a jamais été close, comme l'avait rappelé M. Ray – en dépit de l'acquiescement de M. Clinton par le Sénat en février 1999 – ne devrait pas nécessairement aboutir à une inculpation. Elle ne serait pas non plus motivée par la découverte de nouveaux éléments. Mais elle indique que le procureur et ancien collaborateur de Kenneth Starr n'a pas baissé les bras. Il avait pourtant été choisi pour clore l'enquête, le poste de procureur indépendant ayant cessé d'exister depuis un an.

L'écologie : l'un des atouts maîtres du vice-président

QUOI QU'ON PENSE d'Al Gore, une chose est certaine : il est sans doute, parmi les responsables politiques du même niveau de par le monde, celui qui a la plus forte culture écologiste. Cela lui est venu tout petit, a-t-il plusieurs fois raconté, quand, à quatorze ans, sa mère lui a donné le livre de Rachel Carson, *Le Printemps silencieux*, un ouvrage qui a, en 1964, éveillé l'opinion occidentale à l'écologie en démontant les dommages causés par les pesticides. A la fin des années 60, il suivra les cours d'un océanographe réputé, Roger Revelle, qui l'a initié aux enjeux écologiques planétaires et à la problématique de l'effet de serre. Le jeune représentant au Congrès s'est plus tard fait les dents sur les déchets toxiques en organisant, en 1978, les premières auditions à ce sujet. Et, en 1992, il publiait *Earth in the Balance*, un livre étonnant par son écologisme militant, fondé par ailleurs sur une connaissance solide des dossiers environnementaux.

Les mouvements écologistes américains ne s'y sont pas trompés, dont plusieurs lui ont accordé leur bienvenue face à George Bush Jr : le Sierra Club, une des plus anciennes associations de protection de la nature, et qui compte six cent mille membres, a pris fermement position en sa faveur, de même que la Ligue des élec-

teurs pour la conservation (de l'environnement). Selon le président de celle-ci, Deb Callahan, « il serait le président le plus environnementaliste que ce pays ait jamais connu ». Sur ce plan, le programme d'Albert Gore se démarque, en effet, nettement de celui de son rival : il s'est engagé à ne pas permettre d'exploration pétrolière dans les zones protégées de l'Alaska ou l'exploitation des forêts anciennes de l'ouest des Etats-Unis, à promouvoir les technologies économes en énergie et les énergies renouvelables, à encourager les transports publics, à ratifier le protocole de Kyoto sur le changement climatique.

LE CONTRE-EXEMPLE DU TEXAS

L'environnement est clairement un des meilleurs atouts de M. Gore par rapport à M. Bush, qui n'a cité l'environnement que deux fois dans son discours à la convention républicaine, et dont le bilan en tant que gouverneur du Texas est peu reluisant. Houston a enlevé à Los Angeles le titre peu envié de grande ville la plus polluée des Etats-Unis, le Texas est de tous les Etats-Unis celui qui injecte le plus de déchets toxiques dans les nappes phréatiques et l'un de ceux qui dépensent le moins dans les politiques d'environnement. M. Bush n'est pas opposé à l'explo-

ration pétrolière en Alaska, tandis que son candidat vice-président, M. Cheney, est un des rares sénateurs à avoir voté contre le projet de loi sur l'eau (Clean Water Act). Quant au programme républicain, il prend position contre le protocole de Kyoto, présenté comme « ce qui forcerait les Américains à marcher pour aller au travail ».

Politiquement, l'environnement n'est cependant pas tout à fait du pain béni pour M. Gore : il est l'enjeu d'un vrai débat, et l'aile gauche du Parti démocrate pèse pour radicaliser ses options, notamment par rapport à la mondialisation. Franck Barney, élu au Congrès au Massachusetts, lui reproche ainsi d'avoir soutenu le traité de l'Aléna – marché commun avec le Canada et le Mexique considéré comme un préliminaire majeur à la globalisation version OMC (Organisation mondiale du commerce). De même, Jesse Jackson Jr. a critiqué l'influence grandissante des grandes entreprises sur le Parti démocrate. A l'extérieur de la convention, des manifestations ont eu lieu, mardi 15 août, protestant contre la possession par M. Gore d'actions (héritées de son père) de la compagnie Occidental Petroleum : celle-ci entend exploiter une exploitation pétrolière très contestée dans le territoire d'une tribu indienne en Colombie. A l'extérieur du parti, Albert Gore est menacé par la candidature « verte » de Ralph Nader.

Il est vrai que les espoirs écologiques que portait la présidence Clinton en 1992 ont vite perdu de leurs couleurs : le projet de taxe sur l'énergie, proposé notamment par Al Gore, s'est brisé en rase campagne sur les résistances du Congrès et de l'opinion, les émissions de gaz carbonique des Etats-Unis ont progressé à un rythme soutenu, l'urbanisation sauvage n'a pas faibli, et les organismes génétiquement modifiés restent officiellement soutenus par les Etats-Unis. Mais, après tout, M. Gore n'est pas responsable directement de ces résultats : et c'est de manière assez crédible qu'il a promis de faire des dix prochaines années la « décennie de l'environnement ».

P. de B.

Hervé Kempf



Un politicien programmé pour la Maison Blanche

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Rarement un politicien américain aura été programmé pour la Maison Blanche depuis la naissance comme Al Gore. Dans un pays qui s'est longtemps voulu

PORTRAIT

Un organisateur passionné de politique étrangère, mais qui manque de charisme

donner ses chances à tous, les générations d'hommes politiques sont rares, même si deux fils de famille s'opposent cette année (Al Gore est fils de sénateur et George W. Bush, fils de président) qui ne seraient sans doute pas là où ils sont si papa n'avait déjà été dans la place. Mais George W. Bush est une vocation tardive qui a bien tourné alors que, dans le cas du vice-président, son père avait mis tous ses espoirs en lui avant même sa naissance. D'où l'insistance d'Albert Gore Sr, représentant et futur sénateur, pour que le journal de son Etat, le *Tennessean*, annonce l'arrivée du petit Al avec ce titre de « une » : « Eh bien, M. Gore, le voilà ! » C'était le 31 mars 1948 à Washington.

Le voilà face à l'ultime obstacle qui le sépare de son rêve : après les flonflons de la convention démocrate, il va entrer dans la dernière ligne droite menant à la présidentielle du 7 novembre, dynamisé par l'enthousiasme télévisé des militants. La lutte sera serrée et féroce ; il en a l'habitude. Mais ce maniaque de l'organisation, qui s'efforce de compenser son manque de charisme par sa connaissance des dossiers, fait face à un adversaire inusité et qui l'agace, un jovial dilettante qui compense ses lacunes par un charme clintonien et l'appui d'une équipe expérimentée. Al Gore a le plus grand mal à secouer cette image d'un homme guindé et droit dans ses bottes. Au point qu'il rappelle le personnage de Pinocchio :

raide comme un bout de bois, Al Gore est également connu pour son penchant à embellir la réalité : n'a-t-il pas prétendu avoir servi de modèle au héros de *Love Story* alors qu'Erich Segal a seulement emprunté quelques-uns de ses traits dans son best-seller ?

Etudiant moyen, il a toujours été conduit par le sens du devoir familial – reprenant le flambeau de son père, battu en 1970 pour s'être opposé à la guerre du Vietnam – et par sa propre ambition. Albert Sr et surtout Pauline LaFon, sa mère – « d'origine alsacienne française », nous a-t-il confié un jour – ont mené son éducation ; son père, en le frottant au petit monde washingtonien et en le faisant trimer l'été dans sa ferme de Carthage (Tennessee), sa mère par la persuasion et l'exemple. Une seule fois il aura bravé leurs souhaits en leur imposant Tipper, la femme de sa vie, rencontrée au lycée et épousée à sa sortie de Harvard ; ils ont trois filles, dont l'aînée, Karenna, travaille à ses côtés, et un fils, Albert III.

UN « MODÉRÉ DÉCHAÎNÉ »

« Little Al » était devenu son propre maître. Mais, pour aider son père, soumis à une difficile réélection en 1970, il fit ce que peu à l'époque auraient fait : échaudé par l'extrémisme de la nouvelle gauche, ce « modéré déchaîné », comme il s'est défini, s'engagea quand ses camarades se défilèrent pour ne pas aller au « Nam » (Vietnam) comme Bill Clinton ou George W. Bush, mais aussi Dick Cheney et Joe Lieberman. Cela aurait signifié envoyer à sa place dans la jungle un jeune de Carthage et déconsidéré son père. Cela lui permettait, il est vrai, de choisir une affectation moins risquée : il passa ainsi quelques mois au Vietnam comme journaliste. Al Senior n'en mordit pas moins la poussière.

Al n'oubliera jamais cette leçon. Un temps écœuré par la politique, il devint reporter au *Tennessean*, où il contribua à révéler une affaire de pot de vin, avant d'être

saisi par le virus familial et élu en 1976 à l'ancien siège de son père. Ayant analysé les faiblesses de celui-ci, raconte Bill Turque dans sa biographie *Inventing Al Gore*, il se gardera de prendre des positions électoralement risquées et – expérience oblige – il soignera son image médiatique. Ce jeune représentant du Sud profond sut modérer ses positions sur la réglementation des armes à feu, devenir plus tolérant sur l'avortement, rompre avec le lobby du tabac et rejoindre le camp des nouveaux démocrates. Il se fit connaître sur des dossiers comme l'environnement et le contrôle des armements.

Six ans plus tard, il entra au Sénat. « C'est le commencement », déclara-t-il à son mentor de Harvard, Martin Peretz. En effet, dès 1987, il se lançait dans la course à l'investiture démocrate à la présidentielle. Un fiasco qui éclaira à la fois sur la personnalité, les ambitions et les méthodes de celui que le *New Republic* qualifie de « rasoir comme un renard ». Rusé il sait l'être, et brutal aussi. Le chef de la majorité démocrate à la Chambre Dick Gephardt, alors son rival, Ross Perot en 1993, Jack Kemp (candidat républicain à la vice-présidence) en 1996 ou Bill Bradley, son adversaire pendant les primaires, en ont fait l'expérience. Mais il est toujours aussi distant, assommant d'ennui son auditoire... à la surprise de ceux qui l'ont approché de près : même sur ses gardes, il sait être charmant, décontracté.

Mais combien d'Américains ont vu cet Al Gore ? Combien l'associent à la prospérité des années Clinton, lui qui a été sans doute le vice-président américain qui aura été le plus étroitement impliqué à la politique de la Maison Blanche ? Ils connaissent le redoutable débattre à la télévision que George W. Bush devra affronter, ou celui qui s'empêtre dans les détails. Ils apprécient son sens de la famille – qui tranche avec le comportement de Bill Clinton – et de la religion, tout comme les idées qu'il

défend : plus de protection sociale pour les enfants, les malades et les vieux, un meilleur contrôle des armes à feu... Il n'en demeure pas moins que ce programme démocrate reste bien plus populaire que sa personne.

Pendant la présidence de George Bush (1989-1993), il se dissocia de la majorité de son parti en votant pour la guerre du Golfe. Car ce passionné de politique étrangère est le contraire d'un isolationniste. C'est vers lui que se tourna Bill Clinton pour compléter son « ticket » en 1992. Tous deux étaient sudistes, baptistes. L'atelage marchera si bien qu'Al Gore devint le vice-président le plus actif de l'histoire. Il fut chargé des relations avec Moscou, de « réinventer le gouvernement » (dégraissage de l'administration) et de l'environnement, lui qui avait écrit un best-seller sur le sujet (*lire page 2*). Les deux hommes furent réélus sans problème en 1996. Al devenait l'héritier présomptif.

DÉCEPTION

Cette élection n'en finit pourtant pas de le poursuivre. Il devint un « solliciteur en chef », agressif pour quémander des fonds : petits déjeuners à la Maison Blanche pour d'éventuels donateurs, coups de fils – interdits – de son bureau et surtout présence à un *fund raising* dans un monastère bouddhiste de Californie. A ceux qui l'accusaient d'indélicatesse, il eut cette réponse à la Clinton : « Il n'existe pas d'autorité légale de contrôle. »

Choqué, blessé par Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky, il ne cacha pas sa déception, même s'il soutint jusqu'au bout « l'un de nos plus grands présidents ». Il faut dire que chacun a besoin de l'autre. Bill compte sur Al pour asseoir son héritage et éviter un retour des républicains. Al se drape dans le triomphe économique de la présidence Clinton pour promettre aux électeurs que le miracle américain va se poursuivre avec lui.

Patrice de Beer

Trois duels télévisés attendus

Dans son duel avec le candidat républicain George W. Bush, Al Gore compte sur ses talents de débattre. Il ne cache pas qu'il attend avec impatience de pouvoir affronter son rival devant les caméras de télévision et accuse George W. Bush de chercher à esquiver l'épreuve. L'entourage du gouverneur du Texas a annoncé, jeudi, que trois débats de campagne auraient bien lieu, mais sans confirmer que ces derniers seraient les face-à-face qui ont été proposés par la commission sur les débats présidentiels, – le groupe bi-partisan qui réunit des proches des deux partis et organise ce type de débats depuis 1988. Pour cette élection, la commission a exclu tout candidat tiers, ce qui a provoqué une plainte de Ralph Nader, le candidat des Verts. Sous réserve que M. Bush donne un accord final aux modalités techniques du débat, la prochaine étape de la campagne aura lieu le 3 octobre à Boston. Les deux autres dates proposées par la commission sont le 11 octobre à Winston-Salem (Caroline du nord) et le 17 octobre à Saint-Louis (Missouri). L'élection du président, d'une partie du Congrès et de milliers de responsables locaux, est prévue le 7 novembre.

Les cinq femmes du candidat

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Quand on parle de Bill Clinton et des femmes, il souffle toujours un vent de scandale : derrière Hillary, il y a eu Monica, Paula, Jennifer et les autres. Quand on parle des femmes de la famille Bush, on pense plutôt de bonnes épouses et bonnes mères de mâles blancs saisis par le virus, bien masculin, de la politique. Ironisant sur Al Gore, à qui il arrive de passer la nuit chez un enseignant avant de visiter son école, Laura Bush déclarait à *Philadelphie* : « Mon mari, lui, dort tous les soirs avec une institutrice ! » Il ne viendrait jamais l'idée aux femmes de la famille Gore de donner d'elles-mêmes une image fleurant bon l'ère pré-féministe !

Car les femmes jouent un grand rôle dans la vie d'Al Gore. A commencer par sa mère Pauline, née LaFon, qui abandonna une carrière d'avocate – rare chez une femme à l'époque – pour gérer en « partenaire » la carrière d'Albert Sr, sénateur du Tennessee. C'est elle « le meilleur politicien de la famille » selon un ami, qui éduqua son fils en politique et, après la défaite de son époux, remplaça sur lui tous ses espoirs, lui apprenant que le principal objectif était de gagner : « Je les ai formés tous les deux, mais j'ai mieux réussi avec mon fils ! », a-t-elle dit un jour. C'est encore elle qu'Al consulte régulièrement, et c'est vers elle que son épouse de trente ans Tipper – née Mary Elizabeth Aitcheson – se retourne parfois pour demander conseil.

Si Pauline a été serveuse pour payer ses études, Tipper vient d'une famille aisée. Elle a rencontré Al peu avant l'université, ils ne se sont jamais quittés et elle ne cache pas l'amour qu'elle continue de lui porter. Photographe, diplômée de psychologie, blonde comme ses trois filles Karenna (27 ans), Kristin (23) et Sarah (21), primesautière et directe, toujours souriante, elle a accompagné la carrière de son mari, non comme la compagne ancillaire d'un politi-

rien traditionnel, ni comme une associée aux dents longues version Hillary, mais comme collaboratrice, éminence blonde (ou grise), lui donnant derrière la scène des leçons de réalisme. Un temps réticente aux ambitions de son mari qui contrecarraient sa propre carrière, elle est devenue un de ses plus proches conseillers.

LE FLAIR D'UNE PRO

Elle n'a jamais abandonné ses activités propres, prenant même des coups pour avoir dénoncé bien avant Joe Lieberman la violence et la vulgarité du showbiz, mais surtout se consacrant aux handicapés mentaux, croisant en minibus dans les rues glauques de Washington pour aider les laissés-pour-compte qu'elle invite parfois chez elle. Tipper a présenté son mari à la convention jeudi, présentée elle-même par Kristin, auteur de télévision chez Fox. Mercredi, Karenna avait annoncé la nomination de son père. Car la fille aînée d'Al Gore est devenue sa conseillère la plus écoutée et, qui sait, son héritière.

Animal politique – ce que n'a jamais été sa mère –, Karenna suit son père depuis sa campagne ratée pour la présidence en 1988. Elle a le flair d'une pro bien qu'elle se défende de toute ambition politique, surveille le programme, relit les discours, a toujours son mot à dire ; elle connaît la presse et a fait un stage à *El País*, à Madrid. Elle branche papa sur la jeunesse, dirige son site Internet, *gorenet.com*. Elle était, mardi, avec Kristin au World of Blues, sur Sunset Boulevard, pour motiver les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. Un peu de musique, quelques minutes de politique cool, le message est passé, papa en a bien besoin. Pour le moment, la petite dernière, étudiante à Harvard comme ses sœurs, n'est pas encore entrée dans l'arène...

P. de B.

Poursuite des affrontements en Tchétchénie

MOSCOU. Vingt-deux militaires russes ont été tués et 79 autres blessés en une semaine en Tchétchénie, a reconnu le service de presse du ministère russe de la défense, cité, jeudi 17 août, par l'agence Interfax. Au total, ils sont 2 310 à avoir trouvé la mort depuis le début de l'intervention russe en Tchétchénie, le 1^{er} octobre 1999, selon le chiffre officiel donné par Moscou. Par ailleurs, les indépendantistes tchétchènes ont de leur côté affirmé avoir tué « des dizaines » de soldats russes lors d'une attaque menée contre un bâtiment de l'administration militaire, dans la nuit de mercredi à jeudi 17 août, à Ichkhoï-lour, dans l'est de la Tchétchénie.

Deux Tchétchènes ont en outre été tués et quatre policiers russes blessés dans l'explosion d'une voiture piégée à Grozny, la capitale tchétchène, a rapporté l'agence Interfax. La bombe a explosé mercredi près d'un bureau de vote mis en place pour les élections, prévues dimanche 20 août, par les autorités russes afin d'élire un représentant de la Tchétchénie à la Douma, la Chambre basse du Parlement russe. – (AFP, Reuters.)

En Chine, 50 000 conversions au catholicisme chaque année

PEKIN. Plus de 50 000 Chinois se convertissent chaque année au catholicisme, a indiqué, jeudi 17 août, M^{re} Fu Tieshan, évêque de Pékin, le plus haut responsable de l'Eglise patriotique chinoise – non reconnue par le Vatican –, dans un entretien publié par l'agence Chine nouvelle. Il a affirmé que la Chine comptait 5 millions de catholiques et 5 000 églises qui « prient pour le même pape ». Mais M^{re} Fu a aussi reconnu, pour la première fois publiquement, l'existence d'une « Eglise du silence », constituée d'« une poignée de croyants catholiques qui ont des vues différentes de la majorité des catholiques chinois » et bénéficient du « soutien de groupes ou d'individus à l'étranger ». La question de l'« Eglise du silence », restée fidèle au Vatican et qui compterait 10 millions de membres, est l'un des deux obstacles à une normalisation des relations entre Pékin et le Saint-Siège. Le second est la reconnaissance de Taïwan par le Vatican. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **LETTONIE** : deux explosions ont fait dix-neuf blessés, dont trois graves, jeudi 17 août, dans un centre commercial de Riga. Les explosions se sont produites à une heure d'affluence, dans le centre historique de la capitale de cette république balte, indépendante depuis 1991. La police a ouvert une enquête pour présomption d'attentats terroristes, a annoncé le chef de la police, Juris Reksna. Il a toutefois refusé de confirmer que les deux explosions avaient été provoquées par des bombes. L'hypothèse d'un racket est également retenue. – (AFP)

■ **KIRGHIZSTAN** : de nouveaux affrontements entre rebelles islamistes et troupes kirghizes ont éclaté jeudi 17 août. Le conseil de sécurité de cet Etat d'Asie centrale a annoncé la mort de 7 soldats gouvernementaux mercredi. Après une semaine de combats à la frontière entre le Kirghizstan et le Tadjikistan, les derniers bilans font désormais état de 25 morts côté gouvernemental. Les rebelles appartiendraient au Mouvement islamique d'Ouzbékistan, basé au Tadjikistan. Cette organisation est en lutte contre le régime du président ouzbek, Islam Karimov, qui a lancé une répression contre ce qu'il considère comme une menace islamiste visant son pays. – (Reuters.)

■ **SUÈDE** : le gouvernement social-démocrate a décidé, jeudi 17 août, de repousser la fermeture du second réacteur de la centrale nucléaire de Barsebäck (Sud), dont le démantèlement était prévu avant juillet 2001. Le ministre de l'industrie, Björn Rosengren, a indiqué que la perte en énergie induite par une telle fermeture ne pourrait pas être compensée par d'autres sources dans les délais. Aucune nouvelle date n'a été communiquée. Le premier réacteur de Barsebäck a été fermé en novembre 1999. En Suède, 45 % de l'électricité provient du nucléaire. – (AP)

■ **NATIONS UNIES** : le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale a recommandé, jeudi 17 août, aux Etats d'adapter leur législation afin d'empêcher à tous niveaux la discrimination et le racisme contre les Roms. « Des éléments de loi sont, de fait, discriminatoires notamment en matière de naturalisation et de citoyenneté », a estimé un expert du comité, Ion Diaconu. « L'éducation est le facteur le plus important » pour améliorer le sort des quelque huit à dix millions de Tsiganes répartis en Europe, a-t-il ajouté. – (AFP)

■ **CUBA** : une des principales figures de la dissidence cubaine, Oswaldo Paya, a demandé, jeudi 17 août, que la population soit consultée par référendum sur son avenir, « afin que personne ne parle en son nom » et pour « désaméricaniser » et « dé-fidéliser » le problème cubain. M. Paya est président du Mouvement chrétien de libération, une organisation déclarée illégale mais tolérée par le régime. Le mois dernier, il avait rencontré, en compagnie d'un groupe de dissidents, trois membres du Sénat des Etats-Unis au domicile du diplomate représentant les intérêts américains à Cuba. – (AFP)

■ **IRAK** : trente-huit civils ont été tués mercredi dans un raid aérien mené par l'aviation turque dans le nord de l'Irak, a annoncé, jeudi 17 août, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), qui contrôle en partie la région. « Un camp estival abritant des bergers et leurs familles dans le Kurdistan irakien a été visé par un raid de l'aviation turque, qui attaqua des cibles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le triangle frontalier entre l'Irak, l'Iran et la Turquie », a affirmé le PDK. Cette région du nord de l'Irak échappe au contrôle de Bagdad depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991. – (AFP)

Information importante Avis de rappel de pneumatiques

Dans le but de maintenir la confiance de ses clients européens, FIRESTONE annonce le rappel volontaire des produits suivants, tous de fabrication Nord-Américaine :

FIRESTONE P 235/75 R15 S ATX
FIRESTONE P 235/75 R15 S ATXII
FIRESTONE P 235/75 R15 WILDERNESS AT
(Seulement avec numéro de série «DOT» commençant par «VDHL»)

Aucun autre produit Firestone ne sera concerné par cette mesure

FIRESTONE remplacera ces produits par de nouveaux pneumatiques gratuitement.

Les automobilistes qui pensent avoir ces pneumatiques sur leur véhicule ou qui sont concernés par cet avis sont invités, dans un premier temps, à téléphoner au numéro suivant : 0800/399.299 (numéro vert).

Ces lignes sont ouvertes chaque jour ouvrable de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures.

Le naufrage du « Kourk » entache l'image du président Vladimir Poutine

Les secours norvégiens et britanniques n'arriveront pas sur place avant samedi. Les médias et une partie de l'opinion russes critiquent l'inaction du chef de l'Etat durant la crise et s'étonnent que Moscou n'ait pas demandé plus tôt une assistance technique occidentale

Les causes de l'accident du *Kourk*, le sous-marin russe nucléaire en perdition depuis près d'une semaine en mer de Barents, demeuraient confuses, vendredi 18 août, en dépit de la thèse de la colli-

sion, à nouveau avancée par Moscou. La Grande-Bretagne a de son côté privilégié la thèse de l'explosion à bord, tout comme les services de renseignement américain et norvégien. Selon le vice-pre-

mier ministre russe, Iliia Klebanov, et responsable des opérations de sauvetage, la majorité des 118 hommes d'équipage se trouvait dans les parties les plus endommagées du *Kourk* au moment de l'accident. Il n'a pas voulu exclure qu'il y ait

des survivants, malgré l'absence de signes de vie provenant de l'intérieur. Des images du submersible montrent un « trou terrifiant » sur son flanc droit. Les

équipes de secours venues de Grande-Bretagne et de Norvège n'arriveront pas dans la zone avant la nuit de samedi à dimanche, indique-t-on à Oslo. (*lire aussi notre éditorial page 13.*)

MOURMANSK

de notre envoyé spécial

L'état-major de la flotte du Nord expliquait vendredi matin 18 août avoir engagé durant la nuit précédente de nouvelles opérations de sauvetage de l'équipage du sous-marin nucléaire *Kourk*, bloqué depuis le 12 août par plus de cent mètres de fond en mer de Barents. Les mauvaises conditions météorologiques mises en avant, ces derniers jours, pour justifier les échecs des tentatives précédentes, se sont nettement améliorées et les marins russes présents sur la zone s'efforçaient de faire descendre, puis d'arrimer au sous-marin sinistré, des capsules de secours.

Six jours après l'accident du *Kourk*, que l'état-major de la flotte du Nord qualifie d'une formule elliptique — « un incident non standard » —, l'affaire prend des allures de scandale mettant en cause l'armée et la marine et menaçant le président, Vladimir Poutine, et son gouvernement. Jeudi, le gouverneur de la région de Mourmansk, Iouri Evdokimov, haussait le ton : « Nous devons garder espoir, disait-il, mais il faut constater que nous n'avons

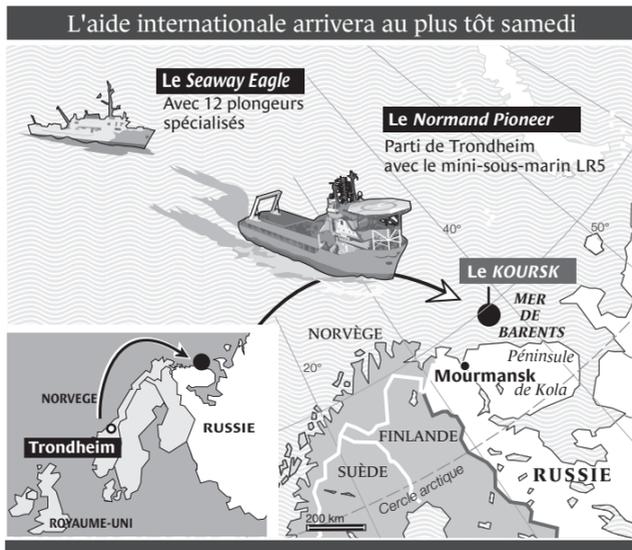
que des questions sans réponses. »

Port civil et ville de 450 000 habitants, Mourmansk entretient des relations difficiles avec la puissante flotte du Nord, « cet élément fondamental des forces stratégiques nucléaires russes », selon le ministre de la défense, Igor Sergueiev.

« VILLES FERMÉES »

A ces bases navales, à ces installations terrestres et aux décharges nucléaires s'ajoutent des « villes fermées », la principale étant Severomorsk, à dix kilomètres de Mourmansk. « La mairie et la région débloquent régulièrement des crédits pour venir en aide aux villes fermées, fournissent de la nourriture, du chauffage... », dit-on à l'administration du gouverneur. « En retour, la flotte du Nord devrait comprendre que plus d'un million d'habitants vivent sur la péninsule de Kola et que ces gens se soucient » du sort des marins bloqués.

Les informations laconiques et souvent contradictoires données par l'état-major, l'impossibilité faite aux journalistes de travailler renforcent l'exaspération et les inquiétudes de la ville. Jeudi, le vice-pre-



mier ministre Iliia Klebanov, en charge du complexe militaro-industriel, et l'amiral commandant de la marine russe, Vladimir Kouroïedov, se sont rendus à Severomorsk pour des réunions à huis clos, sans ren-

contrer les autorités municipales ou régionales. M. Klebanov a seulement reconnu que la situation du *Kourk* est « très critique ».

A Moscou, jeudi matin, le premier ministre Mikhaïl Kassiianov,

jusqu'alors silencieux, semblait préparer l'opinion à un drame qui paraît inéluctable. « Nous sommes proches de la catastrophe », disait-il, tandis que l'état-major confirmait qu'aucun signal n'avait été émis par le sous-marin depuis mardi.

A la gare de Mourmansk, des ministres de l'armée attendent les familles des marins pour les conduire immédiatement dans les villes fermées de Severomorsk et de Vidiaev. Vidiaev (15 000 habitants) ne figure pas sur les cartes. La route qui y mène bute sur un poste militaire. Une femme, épouse d'un officier du *Kourk*, est filmée par une équipe de la télévision locale : « Nous espérons que tout l'équipage est vivant. On nous dit qu'ils ont de l'oxygène, de la nourriture, des vêtements chauds, alors nous attendons », dit-elle.

Le secret entretenu par la flotte du Nord, son incapacité à porter secours à l'équipage depuis presque une semaine sont en train de prendre les dimensions d'une affaire d'Etat. A Mourmansk, des quotidiens locaux comme *Poliarnaïa Pravda* publient en une des « Questions sans réponses », dont

celles-ci : « Pourquoi la liste de l'équipage n'est-elle toujours pas publique ? Pourquoi l'aide étrangère proposée n'a-t-elle pas été examinée dès les premiers jours ? »

« TEMPS PERDU »

Chacun à Mourmansk se souvient de la visite faite par Vladimir Poutine le 5 avril à Severomorsk. Le président avait passé une nuit en plongée dans le sous-marin nucléaire stratégique *Karelie*. « On a pu croire que nous n'avions pas besoin de la marine et notre armée a été négligée. Maintenant nous savons que c'est une erreur, la situation va changer dans un futur proche », déclarait-il après avoir assisté à un tir de missiles balistiques. M. Poutine, en vacances depuis une semaine, n'a fait qu'une brève déclaration, alors que sa popularité est menacée. Selon un sondage réalisé jeudi dans la région de Saint-Petersbourg, 63 % des Russes estiment que l'armée « cache les vraies raisons de la tragédie », et 90 % critiquent le temps perdu « à accepter une aide occidentale ».

François Bonnet

« Un trou terrifiant » sur le flanc droit du navire

« LA CATASTROPHE a eu lieu à une vitesse éclair. » C'est désormais la conviction du responsable des opérations de sauvetage de l'équipage du *Kourk*, le sous-marin russe en perdition en mer de Barents, après avoir visionné, jeudi 17 août, des images du submersible. Selon ce responsable, le vice-premier ministre Iliia Klebanov, la plus grande partie de l'équipage devait se trouver dans la partie du bâtiment touchée dans l'accident, samedi 12 août. Les images en question montrent les graves dégâts occasionnés au submersible depuis l'avant jusqu'à la tour (ou château). M. Klebanov a évoqué la présence d'« un trou terrifiant » sur le flanc droit du *Kourk*. Ces dégâts apparaissent bien plus considérables que ce qui avait été imaginé jusqu'à jeudi, posant avec encore plus d'acuité la question de l'origine de l'accident.

Les Russes privilégiaient à nouveau, depuis jeudi, la thèse d'une collision. Selon le vice-premier ministre, les informations qu'il a désormais en sa possession tendent à démontrer que le sous-marin, qui effectuait alors des manœuvres à quelque 160 km au nord du littoral russe, a heurté « un énorme et lourd objet » d'une nature non-spécifiée.

Ce choc aurait eu lieu à vingt mètres au-dessous du niveau de la mer. Le *Kourk* aurait ensuite plongé brutalement et subi un deuxième choc très violent en touchant le fond (à 108 mètres).

Les Russes n'ont toutefois pas réussi à expliquer comment un tel sous-marin, moderne, en service depuis 1995 et équipé de radars perfectionnés, aurait pu ainsi entrer en collision. D'autre part, aucune avarie n'a été enregistrée par d'autres navires dans cette zone, selon les informations disponibles. La marine américaine a affirmé que ses bateaux, croisant non loin de là, n'avaient pas été impliqués.

LE MYSTÈRE RESTE ENTIER

Le mystère demeure donc entier, vendredi matin. Les Russes avaient auparavant penché en faveur de la thèse d'une explosion à bord. Le ministre britannique de la défense a abondé, jeudi, dans ce sens : « Nous pouvons dire qu'il y a eu une explosion de forte puissance car les sous-marins russes sont très solidement construits. » Les services de renseignements américains et norvégiens ont indiqué avoir détecté deux explosions rapprochées samedi sur l'emplacement de l'accident.

A Moscou, M. Klebanov s'est voulu un peu rassurant en précisant que, « selon les constructeurs du sous-marin », en service depuis 1995, les membres d'équipage « ont dû avoir assez de temps pour évacuer vers des compartiments sûrs », laissant entendre qu'il pourrait y avoir des survivants à bord. Vendredi, toutefois, des responsables de la marine russe ont indiqué qu'il n'y avait toujours pas de signe de vie à bord, comme c'est le cas depuis mercredi. Selon Paul Beaver, un expert britannique de la revue spécialisée *Jane's*, qui a visionné les vidéos russes, « il est possible que 30 % à 40 % des membres d'équipage aient survécu » à l'accident.

A la requête de la Russie, deux navires occidentaux faisaient route vers les lieux du drame, où ils devaient arriver samedi au plus tôt. L'un d'eux transporte un sous-marin de poche britannique, le LR5, dont la mission sera de s'arrimer au *Kourk* pour tenter d'évacuer d'éventuels survivants. Selon Londres, Moscou a donné son assurance que le LR5 est compatible avec le sas du sous-marin russe. L'autre navire transporte une douzaine de plongeurs norvégiens et britanniques, qui assisteront le LR5. — (AFP, AP, Reuters.)

Le danger radioactif est faible pour plusieurs années

L'ÉPAVE du sous-marin nucléaire constitue-t-elle un danger radioactif ? Selon la marine russe, le submersible n'emportait pas, pour cette mission, de missiles nucléaires. Le risque radiologique est donc concentré dans les deux réacteurs nucléaires, produisant l'énergie nécessaire à la propulsion et au fonctionnement du bâtiment. Chaque réacteur possède une puissance thermique de 190 MW : l'ensemble de la chaudière représente donc une puissance équivalente à celle du dixième d'un réacteur nucléaire français de production d'électricité.

Apparemment, le compartiment des réacteurs n'est pas endommagé, et les réacteurs ont conservé leur intégrité. Selon les responsables russes, ils ont été stoppés avant l'accident et il ne s'y produit pas de réaction de fission nucléaire. Si le combustible vierge est peu radioactif, les produits de fission (qui résultent des réactions de fission du combustible lorsque les réacteurs fonctionnaient) sont en revanche extrêmement radioactifs. Leur fuite dans l'environnement serait dommageable. De surcroît, ils dégagent une puissance rési-

due, qui est importante après l'arrêt du réacteur mais décroît rapidement. Si cette chaleur n'avait pas été évacuée par les circuits d'eau qui traversent les réacteurs, la température au sein de ceux-ci aurait peut-être risqué d'entraîner la fusion du cœur, provoquant la rupture des barrières de confinement et la fuite des produits de fission.

PEU DE PRODUITS DE FISSION

Or le *Kourk* est un bâtiment moderne et a bénéficié d'un design des réacteurs qui permet leur refroidissement passif, c'est-à-dire sans apport d'énergie extérieure. Un volume d'eau froide est placé au-dessus du cœur. Par convection naturelle, l'eau chauffée par les produits de fission monte vers ce volume d'eau froide, à qui elle cède sa chaleur, avant de revenir dans le cœur. Ce dispositif a évité l'échauffement du cœur après l'arrêt des réacteurs.

Un autre élément rassurant est que la quantité de produits de fission est sans doute modeste : selon des indications fournies à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, en France, par son correspondant à Moscou, l'Ibrae (Ins-

titut de sûreté nucléaire, dépendant de l'Académie des sciences), le *Kourk* avait un combustible encore relativement jeune, qui n'avait assuré la mission du submersible qu'entre juin et décembre 1999, lorsqu'il était venu longer les côtes européennes (*Le Monde* du 17 août 2000).

Il ne semble donc pas que les matériaux radioactifs s'échappent avant plusieurs années. Et comme le sous-marin est en eau peu profonde, il devrait être possible de le renflouer. Cependant, la vigilance reste de mise. La mer de Barents est une des zones les plus poissonneuses du monde, et selon Thomas Nilsen, de la Fondation Bellona, en Norvège, « la radioactivité entrerait facilement dans la chaîne alimentaire car il existe une flore biologique à cette profondeur. De petites fuites radioactives, si elles se produisaient, ne provoqueraient pas une dégradation importante de l'environnement dans la mer de Barents. Cela n'en serait pas moins un coup dur pour cette mer, qui est l'une des mers polluées du monde en termes de radioactivité. »

Antoine Jacob et Hervé Kempf

Les équipages français vivent la tragédie de leurs « camarades » russes

« NOS CAMARADES », dit avec émotion le capitaine de vaisseau Jean Tandonnet, qui a commandé deux sous-marins nucléaires français, quand il évoque les membres

TÉMOIGNAGE

Promiscuité et solidarité, le lot quotidien des sous-marinières

de l'équipage du *Kourk*. Camarades, pour bien montrer la fraternité qui lie les sous-marinières, ces héros de l'obscurité, qu'il ne faut pas confondre avec les autres marins, les « surfacières ». « Je souhaite à tout le monde de vivre cette expérience », affirme Serge, un Toulonnais qui a passé sept ans à bord d'un sous-marin atomique. « On est seul et on est beaucoup », dit-il, cherchant ses mots pour expliquer ce sentiment paradoxal de « toute grande solitude » et de « totale promiscuité » qui envahit ces hommes qui partent pour des missions pouvant atteindre trois mois.

En rien il ne veut gommer les difficultés. Comme les habits qui commencent à pourrir, compte tenu de la condensation de l'air, les quarts par des températures pouvant atteindre cinquante degrés dans certaines mers chaudes, la nourriture lyophilisée car, pour des raisons de sécurité et d'hygiène,

toute friture est interdite, au même titre que la cigarette. Et puis, encore, les coups de cafard et, toujours présente, l'angoisse, la peur de l'accident. « Cette peur, il vaut mieux qu'elle soit là, car elle nous oblige à tout faire, à être toujours vigilant pour que, justement, l'accident ne se produise pas. Il y a très souvent des alertes, imprévisibles, pour maintenir l'attention, cela nous donne la pêche », raconte Serge. Pour le capitaine de vaisseau Yves Boissin, commandant de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) à Toulon et sous-marinière depuis vingt-cinq ans, « la peur est un mot excessif. Il faut être raisonnablement inquiet. Il n'existe pas de peur au quotidien. En situation d'accident, c'est tout l'entraînement effectué qui permet de se focaliser sur des réactions immédiates. Ça ne laisse aucune place à la panique. » « Il n'est pas souhaitable que l'équipage ne soit pas stressé, que la vigilance se relâche ; il faut toujours que les hommes aient conscience qu'ils sont sur un sous-marin », explique Jean Tandonnet.

MILIEU TOUJOURS HUMIDE

Avec le feu, le pacha a une autre hantise : les crises d'appendicite. Que se passe-t-il en cas de graves accidents de santé ? Sans trop vouloir donner de détails, il laisse entendre qu'« en temps de paix » toutes les dispositions seront prises pour évacuer le malade. Si un mé-

decin est affecté sur les lanceurs, les chasseurs ont seulement un infirmier à bord. Les pathologies les plus répandues, des angines aux champignons sur les pieds, sont la conséquence du milieu ambiant, toujours humide.

L'ancien pacha parle aussi beaucoup de solitude. Ici plus qu'ailleurs, on est « seul maître à bord ». « Nous sommes seuls à décider où nous allons, dit-il, avant d'ajouter : et la mer est grande ! »

Aussi grande que le sous-marin est petit. « L'espace est cher », dit l'officier. Soixante personnes vivent sur les sous-marins d'attaque (SNA), les chasseurs, qui « vont au contact », se montrent, font escale. L'équipage des lanceurs, qui ne remontent jamais à la surface, se compose de 111 hommes. Rien à voir avec les véritables villes flottantes que sont les porte-avions, avec salles de cinéma, lieux de culte, clubs de sport. Les loisirs, sur les sous-marins, sont bien réduits. Lecture, vidéo, parties de cartes. On regarde aussi les poissons de l'aquarium. Ce n'est pas une légende : il y en a souvent dans les sous-marins, « ça délasse ». « Sur les petits lanceurs, nous ne pouvons même pas organiser des clubs de maquettes ! dit Serge en riant, mais ce n'est pas vraiment un problème tant nous sommes occupés. » « Durant les missions, chacun est concentré sur sa tâche, du commandant au mécanicien, chacun dépend de l'autre. C'est

cette solidarité qui fait le quotidien des sous-marinières », ajoute Yves Boissin. Tout est mis en œuvre pour ignorer les fuseaux horaires et la nuit perpétuelle. « Si nous partons de Brest, nous gardons l'heure de Brest pendant trois mois, explique le capitaine de vaisseau, il faut que les hommes gardent le rythme, qu'ils dorment le mieux possible. » « En

tionnent bien pour vivre cette vie. Cela vaut aussi pour les hommes qui ne sont pas mariés. Difficile d'emmenner un marin enfant unique dont les parents sont malades. »

Après une formation spéciale, les sous-marinières, tous volontaires, continuent à se former tout au long de leur carrière. Tous sont au moins au niveau bac +2, et les officiers

certaines disent tout simplement qu'elles n'aiment pas cette vie et retournent chez les surfacières. »

Cette vie, Serge, lui, l'a aimée. « Je ne connaîtrai jamais plus une telle solidarité. » Yves Boissin évoque cette « notion d'équipage portée à son paroxysme, cette solidarité qui lie les gens autour d'un métier dangereux ».

COMMUNAUTÉ MASCULINE

En dépit de la promiscuité, les disputes sont rares, même si « la tension monte toujours imperceptiblement et atteint son maximum au milieu de la mission ». Chargé de régenter la vie entre les hommes, le « patron de pont », un sous-officier, préfère la conciliation à la sanction. « Et puis pourquoi se disputer pousse, de toute manière, nous savons que nous devons vivre ensemble pendant plusieurs semaines ? » On cherche aussi à redonner du sens au rythme des jours. Un meilleur repas le dimanche ou la célébration d'un anniversaire...

La communauté sous-marinière reste une des dernières à être encore entièrement masculine. « Il n'y a pas d'a priori », explique le capitaine de vaisseau Tandonnet, mais la mixité ne serait pas facile à organiser compte tenu de la promiscuité. » Serge est aussi dubitatif. « Il vaut mieux pas. Après quelques semaines, la libido, ça travaille quand même ! »

José-Alain Fralon

« 20 mots maximum par semaine »

Si les équipages des sous-marins nucléaires français actuellement en mer n'ont pas été informés de l'accident du *Concorde*, ils suivent régulièrement la tragédie du *Kourk*. « Si je permets de diffuser la nouvelle sur le *Concorde*, je vais peut-être faireangoisser des hommes qui savent qu'un membre de leur famille a l'habitude de prendre cet avion. Même chose pour les accidents de voiture », explique le capitaine de vaisseau Tanconnet. Les familles peuvent envoyer des nouvelles chaque semaine, mais pas plus de 20 mots, qui sont filtrés. En cas de décès dans une famille, seul le « pacha » du sous-marin en est informé et décide quand et comment il le dira à l'homme concerné. « On ne peut pas lui dire tout de suite, ce serait trop dur, compte tenu du fait que la mission doit de toute manière aller à son terme. On ne peut pas non plus le prévenir au tout dernier moment. Il faut qu'il puisse commencer son deuil quelques jours avant le débarquement. » En revanche, les bonnes nouvelles, une naissance par exemple, seront tout de suite annoncées et l'équipage, alors, fêtera l'événement.

fait, je suis très vite décalé, rectifie Serge, et je vis des journées de douze heures, rythmées par les quarts : je travaille, je dors, je travaille, je dors. » En tout état de cause, il faut des nerfs solides. « L'équilibre familial est très important, il faut des couples qui fon-

peuvent être considérés comme des ingénieurs. » Il faut aussi avoir la vocation, dit Serge. Il n'a pas souvenir, le capitaine de vaisseau non plus, de camarades qui craquent brutalement et jurent de ne plus revenir. « C'est plus simple que cela : au retour de leurs premières missions,

D'après l'ONU, M. Kabila refuse le déploiement d'une force de casques bleus

Les Nations unies vont revoir leur politique à l'égard du Congo-Kinshasa

Le chef des opérations de maintien de la paix à l'ONU, Bernard Miyet, a déclaré au *Monde* que le déploiement d'une force des Nations unies en République démocratique

du Congo n'est « plus à l'ordre du jour ». Les diplomates onusiens désignent Laurent-Désiré Kabila comme étant le principal responsable de l'échec des négociations.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La perspective que l'ONU déploie ses forces en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), où la guerre dure depuis deux ans et implique cinq pays de la région, s'éloigne. Si, dans sa lettre au Conseil de sécurité, publiée le 16 août, le secrétaire général, Kofi Annan, reste prudent en affirmant que les Nations unies doivent « repenser » leur rôle dans le conflit, son adjoint chargé des opérations de maintien de la paix est nettement plus catégorique. Pour Bernard Miyet, interrogé par *Le Monde* jeudi 17 août, « le déploiement des forces de l'ONU en République démocratique du Congo n'est plus à l'ordre du jour ».

Déjà très incertain, le déploiement de cinq mille casques bleus en RDC, décidé le 24 février par le Conseil de sécurité, est d'autant plus improbable après l'échec, le 15 août, du sommet de Lusaka réunissant les chefs d'Etat africains impliqués dans ce conflit. Un échec prévisible et qui n'étonne personne au siège des Nations unies.

Paradoxalement, cet insuccès met l'ONU dans une position plus confortable, car, depuis plusieurs mois, les pays africains n'ont cessé de faire pression pour qu'elle déploie ses casques bleus. Désormais, « les masques sont tombés, dit-on à l'ONU avec un brin de satisfaction, car chacun sait que le président Kabila ne souhaite pas que la Monuc [la mission des Nations unies au Congo] soit déployée ».

« Il est intéressant, note une source diplomatique, que les Africains eux-mêmes envisagent d'imposer des sanctions contre Kabila pour son refus d'accepter la coopération

avec l'ONU. » A la suite du sommet de Lusaka, organisé pour sauver l'accord de paix signé en juillet 1999, les dirigeants de la Saded (communauté de développement des pays d'Afrique australe) ont en effet menacé la RDC de sanctions.

« Le rôle que la Monuc peut jouer dans les circonstances actuelles n'est pas clair »
Kofi Annan

Cependant, si le président congolais est pour l'heure la cible des critiques, d'autres pays impliqués dans cette guerre – Zimbabwe, Angola et Namibie du côté gouvernemental, Ouganda et Rwanda du côté de la rébellion – ne se pressent pas pour trouver une solution. « Au bout de deux ans de guerre, ces cinq pays ont réussi à couper, de facto, la RDC en deux, explique un diplomate occidental, et ils sont en train de piller tranquillement ses richesses sans subir de pertes militaires importantes. » « Alors pourquoi mettre fin au conflit ? », s'interroge-t-il.

Le secrétaire général des Nations unies est bien conscient du problème. Dans sa lettre, rédigée avant même l'échec du sommet de Lusaka, M. Annan met en doute l'utilité de l'implication militaire de l'ONU en RDC : « Le rôle que la Monuc peut jouer dans les circonstances actuelles n'est pas clair », écrit-il, recommandant par ailleurs la prolongation du mandat de la

Monuc pour un mois, et non pour six mois comme c'est la coutume, le temps pour lui « d'évaluer la situation ». Le rapport de M. Annan sur le Congo-Kinshasa, prévu pour le 24 août, sera aussi reporté jusqu'à mi-octobre.

L'échec du sommet de Lusaka n'est que le dernier épisode dans des relations extrêmement difficiles entre la Monuc et Kinshasa. Un responsable militaire de l'ONU, en poste dans la région, explique que, depuis le début de l'opération, en février, le gouvernement congolais « a tout fait pour nous empêcher de travailler ». A New York aussi, on admet volontiers que la « campagne délibérée » lancée par Kinshasa contre la Monuc est devenue « intolérable ».

Soucieux cependant de ne pas se trouver dans la position habituelle de bouc émissaire, le secrétaire général entend dépêcher, dès la semaine prochaine, un envoyé spécial à Kinshasa afin de « persuader » le président Laurent-Désiré Kabila d'accepter le déploiement des casques bleus et de mettre ainsi fin à son isolement. Cette mission sera confiée à l'ancien président nigérian, Abdul Salam Abubakar. « Je ne vois vraiment pas à quoi cela peut servir, se plaint un diplomate onusien. Même si Kabila lui promet de coopérer avec l'ONU, il n'a plus de crédibilité. » Toutefois, expliquent des conseillers de Kofi Annan, « le rôle de l'ONU est de persister ».

Parallèlement à ces négociations, un groupe d'experts a été chargé d'étudier la question de l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC.

Afsané Bassir Pour

Canicule et ferveur à Rome avant les célébrations de clôture des JMJ

Les 312 confessionnaires, mis en place au Circo Massimo pour accueillir les jeunes pèlerins accomplissant le parcours du Jubilé, ne désespèrent pas

ROME

de notre envoyé spéciale

La place Saint-Pierre prend des allures de Versailles au moment des grandes eaux : un jet s'élève dans le

REPORTAGE

Le maire, Francesco Rutelli : « Le plus grand rassemblement que la ville ait jamais connu »

ciel et retombe en rosée. Sauf qu'il ne s'agit pas d'une fontaine, mais d'une lance à incendie qui arrose en permanence la foule. Il fait 39 degrés à l'ombre. Bravant la canicule, un ruban ininterrompu de jeunes monte à l'assaut de la basilique, bannières en tête. Les pèlerins des JMJ accomplissent les rites du Jubilé.

Les organisateurs avaient calculé qu'en trois jours, du mercredi 16 au vendredi 18 août, tous les participants pourraient suivre le parcours imposé au pénitent. A savoir franchir la Porte sainte de la basilique Saint-Pierre – qui ne s'ouvre que tous les vingt-cinq ans pour l'Année sainte –, puis se rendre au Circo Massimo afin de se confesser. Mais, le nombre de jeunes augmentant de jour en jour (on en était vendredi à huit cent mille), on a décidé d'ouvrir une « Porte sainte-bis ». Les pèlerins peuvent donc également entrer par un second portail situé à droite.

Ils se préparent par petits groupes, en lisant le livret du pèlerin qui leur a été remis au début des JMJ. Le thème choisi est celui des Béatitudes, tirées du sermon de Jésus sur la montagne selon l'Evangile de Matthieu : « Heureux les pauvres de cœur. » Ils entonnent des cantiques, avant de se joindre au flot

des pèlerins. Exceptionnellement, les cerbères qui gardent l'entrée de la basilique ne sont pas trop exigeants sur la tenue. Ils ferment les yeux sur les shorts et les petits hauts à bretelles qui, d'ordinaire, sont rigoureusement bannis. « Nous ne sommes pas des gendarmes », lâche laconiquement l'un d'eux.

La basilique appartient aux jeunes. Ils touchent le marbre du montant de la porte, avant de s'avancer dans la nef immense, un peu hébétés par la solennité des lieux. Une sono diffuse des prières et des chants religieux en continu. Le calme est impressionnant. Trois rayons de lumière tombent de la coupole dessinée par Michel-Ange. Les pèlerins font le tour de l'autel de marbre qui surplombe le lieu où l'apôtre Pierre a été enterré après son martyre. Certains s'agenouillent. « Please, go quickly », répète un volontaire qui canalise le flot. Un couple s'embrasse tendrement dans un coin : « Nous nous marions dans quinze jours. »

DEBOUT OU ASSIS DANS L'HERBE

Dehors, sur la grande place, un protestant d'Aix-en-Provence distribue des Evangiles en français, en italien et en anglais. Il appartient aux Eglises évangéliques libres. « Moi, la Porte sainte, ce n'est pas mon truc. C'est la foi qui sauve, pas les œuvres », professe-t-il en bonne théologie protestante. Un groupe de Nouvelle-Calédonie se fait prendre en photo devant la basilique avec un drapeau canaque. Des jeunes d'Ile-de-France reprennent souffle : « Nous avons mis deux heures pour aller du Circo Massimo à Saint-Pierre. » Ils ont suivi le parcours du Jubilé à l'envers.

Au Circo Massimo, qui voyait

passer dans l'Antiquité les courses de chars, les confessionnaires ne désespèrent pas. Il y en a trois cent douze. Des constructions astucieuses qui permettent au pénitent de s'agenouiller ou de s'asseoir, au choix. Les prêtres qui n'ont pas trouvé de place confessent debout ou assis dans l'herbe. Un prêtre polyglotte a placé auprès de lui un petit panneau : « English, italiano, français, espanol, deutsch. » Les jeunes qui attendent se réfugient sous les arbres, pour se mettre à l'ombre. Les volontaires chargés de l'accueil font leurs statistiques : « A raison de mille quatre cents prêtres présents au cours de la journée, et compte tenu de la durée moyenne d'une confession, au moins vingt-cinq mille pénitents ont reçu le sacrement de la réconciliation. » Chaque jeune doit ensuite brûler quelques grains d'encens sur une vasque, près de la croix de bois, symbole des JMJ. A la tombée de la nuit, la vasque fume encore.

Il est 20 heures et les églises de Rome font portes ouvertes. Sœur Emmanuelle parle à La Maddalena, la communauté de l'Emmanuel est sur la piazza Navone, les Foyers de charité dansent devant l'église Saint-Louis-des-Français. Sur le Capitole, Taizé a pris possession de l'église de l'Ara Caeli. Un jeune Asiatique écoute les chants, allongé sur le pavement, fixant le plafond à caissons dorés. « C'est le plus grand rassemblement qui se soit jamais produit à Rome », a annoncé le maire, Francesco Rutelli. Ajoutant : « Les jeunes ont pris possession de la ville, mais d'une façon joyeuse et sereine. » Pour preuve : « Pas une fleur n'a été arrachée sur les parterres de la place de Venise. »

Xavier Ternisien



Automobiles CITROËN: RCS Nanterre B 612 050 199

ENBY

SCHER LAFARGE

www.citroen.fr

3615 CITROËN (1,29 F/mn)

CITROËN préfère TOTAL

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. * Saxo Bic 1.1i 3 portes neuve, tarif Saxo Bic conseillé du 1/08/2000. ** Xantia Pack 1.8i 16v Berline, Berlingo Pack 1.4i. Tarif Séries Pack conseillé du 2/06/2000. Offres du réseau Citroën participant, non cumulables, réservées aux particuliers.

CROISSANCE Les responsables politiques commencent à croire, eux aussi, à la « nouvelle économie » et à la part qu'elle pourrait prendre dans l'installation durable d'une « nouvelle croissance ». Les

prévisionnistes sont toutefois prudents à ce sujet. Prévoyant un taux de croissance de 3,5 % en 2000, l'Insee n'attribue aux nouvelles technologies que 0,4 point de PIB. Le débat sur cette question, au sein du



SORTIE DE CRISE

Conseil d'analyse économique, doit reprendre en septembre, en présence de Lionel Jospin. ● LES POLITIQUES PUBLIQUES restent marquées par les années 80 et 90 et fidèles à la rigueur, qu'il s'agisse de

la dépense en général ou, plus particulièrement, des salaires. ● LA PRESSE anglaise et américaine, économique ou généraliste, porte un jugement étonné et positif sur les performances de l'économie française.

Les politiques se prennent à croire à la « nouvelle économie »

Prudemment, avec circonspection, les responsables gouvernementaux, le président de la République et les dirigeants de l'opposition se convertissent aux nouvelles technologies et à leur potentiel de croissance. Celui-ci est pourtant discuté parmi les économistes

VIVE la « nouvelle économie » !... De quelque côté de l'échiquier politique que l'on se tourne, le cri du cœur est désormais partout le même. A gauche comme à droite, à quelques variantes près, les discours publics se sont mis au diapason de l'air du temps et laissent espérer une ère nouvelle, grâce à la montée en puissance des nouvelles technologies de la communication et du multimédia.

Certes, ce basculement n'a pas été rapide, ni facile. Echaudé par les longues années de crise et de « rigueur », consécutives au premier choc pétrolier de 1973, nul n'a voulu s'aventurer trop tôt à pronostiquer, sinon le retour des « trente glorieuses », du moins une nouvelle ère, moins morose. Jacques Chirac s'y est bien risqué, dès le 22 janvier 1996, en annonçant, dans un entretien sur TF1, une croissance qui sera « durable, en tous les cas pour un cycle de vingt ou trente ans ».

Cependant, le président de la République avait fait rapidement volte-face. Un an plus tard, ne devinant pas que la reprise économique était, en réalité, déjà enclenchée et pensant qu'une

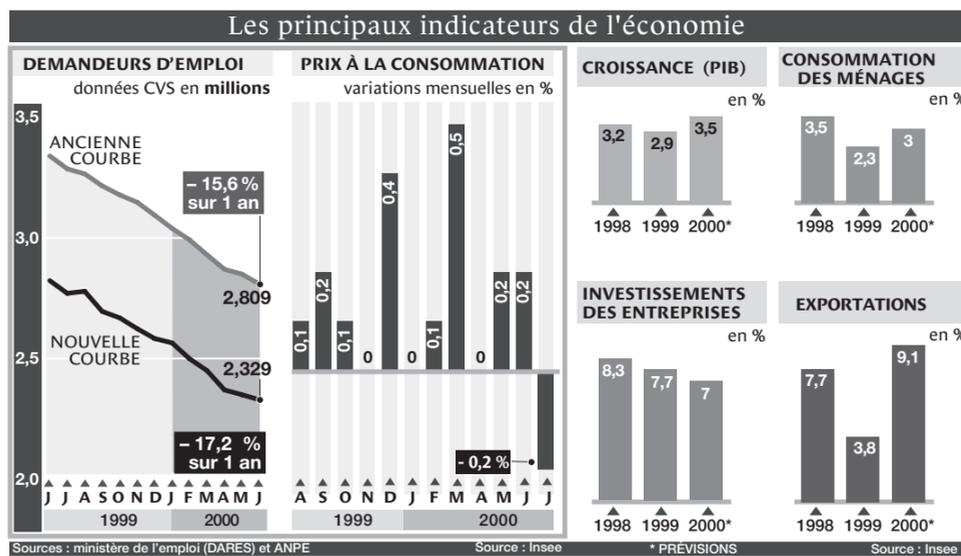
thérapie de choc était nécessaire pour sortir le pays de l'ornière, l'Elysée avait déjà oublié la prophétie et, faisant des pronostics beaucoup plus sombres, se lançait dans l'aventure de la dissolution.

Lionel Jospin, lui-même, a mis du temps à évoluer. S'il répète maintenant, à l'envi, que le retour au plein emploi est à portée de main « pour la décennie à venir », il ne s'est converti à cette idée que depuis peu de temps, à l'été 1999 (Le Monde du 5 août).

UN SON DIFFÉRENT

Mais enfin !... Après beaucoup d'hésitations, et même si c'est encore avec énormément de prudence, les discours officiels, à gauche comme à droite, rendent indéniablement un son différent de celui d'il y a un ou deux ans. Comme s'ils faisaient écho à l'état d'esprit des ménages, dont le moral est au plus haut et qui consomment sans compter, ou à celui des industriels, qui ne broient plus du noir et qui ont recommencé à fortement investir, les propos publics ont à leur tour cédé à l'optimisme ambiant.

Cet optimisme est mesuré, tout de même. Tout le monde voudrait



L'économie française crée des emplois, dans un contexte d'inflation quasi nulle : tel est le constat sur lequel repose l'optimisme auquel se sont convertis les responsables politiques. Les prévisions pour 2000 sont également encourageantes.

croire que la reprise actuelle sera durable et pas seulement passagère, comme à la fin des années 80, mais comment en être certain ? De fait, beaucoup de facteurs peuvent donner à penser qu'il ne s'agit pas de d'une courte embellie. Alors que, durant les années Rocard, l'économie française avait surtout profité d'une bouffée d'oxygène exceptionnelle, mais extérieure, car consécutive au contre-choc pétrolier, les circonstances présentes sont autrement plus favorables : grâce à l'euro, l'environnement monétaire est stable ; les taux d'intérêt sont bas, même s'ils ont remonté depuis novembre 1999 ; grâce aux dividendes fiscaux de l'activité, la contrainte budgétaire s'est assouplie et autorise des baisses d'impôt ; l'inflation est à un niveau toujours remarquablement bas ; et

puis, surtout, il y a précisément les avancées de la « Net-économie » qui font espérer de formidables gains de productivité. D'où l'espoir qui est de plus en plus souvent exprimé : à la « nouvelle économie » ne va-t-il pas correspondre « une nouvelle croissance » ?

L'INSEE TRÈS PRUDENT

Il faut pourtant observer que si la question est dans tous les esprits, les réponses, de part et d'autre, sont encore circonspectes. Et pour cause : sans même évoquer les risques qui pèsent sur l'économie mondiale et, par ricochet, sur l'économie française – les risques liés à un krach boursier à Wall Street, toujours possible, ou encore ceux liés à la dérégulation, qui accentuent les effets de cycle –, l'onde de choc de la nou-

velle économie sur l'ancienne est encore bien difficile à mesurer. Et les experts du gouvernement sont les premiers à se montrer circonspects.

Dans une étude récente (*L'Économie française*, édition 2000-2001, Le Livre de poche), l'Insee se montre ainsi très prudent dans son évaluation de l'impact de la production des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la croissance française. Il estime ainsi que la valeur ajoutée liée à ces productions serait comprise entre 4,4 % et 4,8 % de la richesse nationale. Leur effet sur la croissance de l'économie française approcherait donc à peine 0,4 point de PIB.

Cet impact ne va-t-il pas toutefois, progressivement, se renforcer ? C'est évidemment la question centrale sur laquelle travaillent de

nombreux experts et à laquelle essaie de réfléchir le gouvernement. La dernière réunion du Conseil d'analyse économique (CAE), rattaché à Matignon, a ainsi été, en juin, tout entière consacrée à cette interrogation. Introduite par un exposé de l'économiste Daniel Cohen – et alimentée par une intervention d'un invité inhabituel, Dominique Strauss-Kahn –, la confrontation doit se prolonger en septembre, en présence de Lionel Jospin.

C'est que le débat n'est pas simple. Une étude récente de deux économistes de la Réserve fédérale américaine, Stephen Oliner et Daniel Sichel (que l'on peut consulter sur le site de la Banque centrale : www.bog.frb.fed.us), a en effet fortement impressionné de nombreux membres du CAE, car elle suggère que les nouvelles technologies de l'information ont contribué à hauteur de deux tiers aux gains de productivité réalisés aux Etats-Unis dans la seconde moitié des années 90. Les deux économistes prennent soin de préciser que l'impact est sans doute sensiblement différent selon que le pays concerné est « producteur » ou seulement « importateur », ce qui est largement le cas de la France, de ces nouvelles technologies.

Et c'est cette réserve, notamment, qui explique l'optimisme prudent que manifestent encore beaucoup d'hommes politiques français. Car, aux Etats-Unis, de nombreux experts sont maintenant enclins à penser que le fameux paradoxe du Prix Nobel d'économie Robert Solow (« *Les ordinateurs, on les voit partout, mais pas dans les statistiques* ») est en passe d'être dépassé. Dans le cas de la France, peut-on réellement penser que c'est aussi le cas ?

Laurent Mauduit

ZOOM

LE SPECTRE DE L'INFLATION

Symbole des années de crise, la peur de l'inflation est restée profondément ancrée dans les mentalités, alors que celle-ci n'a cessé de décroître depuis quinze ans. Selon le dernier indice publié par l'Insee (Le Monde du 12 août), les prix ont baissé de 0,2 % en juillet, soit une augmentation de 1,7 % au cours des douze derniers mois. L'inflation « sous-jacente » (hors produits à

prix dits volatils) est de 1,2 % pour la même période.

L'efficacité de la lutte contre la hausse des prix figure pourtant toujours parmi les questions posées par la Sofres, dans son « baromètre » mensuel pour *Le Figaro Magazine*. Dans sa dernière enquête (Le Monde daté 6-7 août), 65 % de personnes interrogées, contre 29 %, estiment que l'action du gouvernement pour la lutte contre la hausse des prix n'est « pas très efficace » ou « pas efficace du tout ». Il est vrai que, le mois précédent, ces chiffres étaient, respectivement, de 70 % et 24 %...

Les choix du gouvernement restent marqués par la « rigueur »

C'EST donc la nouvelle équation magique qui fait rêver tous les experts : à nouvelle économie, nouvelle croissance. Mais peut-on poursuivre la logique du raisonnement en posant un autre postulat : à nouvelle croissance, nouvelle politique économique ?

Pour l'heure, il est impossible de l'affirmer car, indéniablement, les grandes priorités de l'action gouvernementale sont encore très fortement marquées par le passé. Comme si, selon une formule qu'affectionnent les économistes, cette politique était frappée par un effet d'« hystérésis », mot par lequel les physiciens désignent un retard dans la réaction d'un phénomène à un autre.

Les grands « équilibres » de la politique économique française n'ont été, dans l'immédiat, que très peu modifiés par rapport à ce qu'ils ont toujours été, sous la gauche comme sous la droite, depuis le tournant de la « rigueur » des années 1982-1983. Et si de petites inflexions sont tout même intervenues, elles donnent à penser que pour les responsables des politiques publiques, la France aborde une période d'aisance passagère, comme en 1988-1989, autorisant quelques accommodements, plus qu'une ère véritablement nouvelle, permettant des réformes beaucoup plus ambitieuses.

En voici quelques illustrations sur plusieurs volets décisifs de la politique économique du gouvernement :

● **La politique budgétaire.** Ce premier volet est aussi l'illustration la plus flagrante de la continuité dans laquelle s'inscrit l'action du gouvernement. Si les dividendes de la reprise font entrer à flot des recettes fiscales imprévues dans les caisses de l'Etat, lui permettant d'accélérer les baisses d'impôt (80 milliards de francs en 2000 au lieu des 40 milliards initialement prévus) et la réduction du déficit, le gouvernement n'a nullement relâché son effort pour contenir les dépenses. A la nouvelle aisance ne correspond pas une nouvelle politique budgétaire. Tout juste est-elle un peu plus accommodante.

A preuve, les crédits ne progresseront, en 2001, que de 0,3 % en volume, soit une norme qui est même autrement plus draconienne que celle en vigueur à l'époque de Michel Rocard – légèrement en dessous du PIB en valeur –, qui avait fait grand bruit, en son temps, lorsqu'il prônait « une réhabilitation » de la dépense publique.

En clair, si les finances publiques

retrouvent un peu plus de souplesse et autorisent des baisses d'impôts, la France est encore loin d'avoir renoué avec l'équilibre. Elle traîne toujours le boulet d'une dette qui devrait encore être égale à 59 % de la richesse nationale produite en 2000.

● **La politique salariale.** Là encore, les éléments de continuité l'emportent. Même si la puissance publique ne dispose plus guère d'instruments pour peser sur cette variable, les signes qu'elle envoie s'inscrivent dans le prolongement du passé, c'est-à-dire qu'ils restent fidèles au principe de la désindexation des salaires par rapport aux prix.

La décision du gouvernement de ne pas donner de « coup de pouce » au SMIC le 1^{er} juillet, justifiée, selon lui, par le passage aux 35 heures, en est l'illustration la plus récente ; mais il y en a d'autres, sans doute encore plus éloquentes : selon les dernières indications fournies par les comptes nationaux de l'Insee, le partage de la valeur ajoutée ? c'est-à-dire des richesses créées, qui s'était déformé de près de 10 points, au cours des années 80, à l'avantage des profits et au détriment des salaires, est, depuis, resté presque inchangé. La part des salaires représentait ainsi 57 % de la valeur ajoutée, en 1999, contre 56,6 % en 1993.

Depuis novembre 1999, la Banque centrale européenne, qui a sensiblement durci sa politique monétaire, ne cesse d'ailleurs de lancer, de son côté, des appels à la modération salariale, craignant que le renchérissement des prix de l'énergie n'enclenche une spirale inflationniste.

● **Le dossier des retraites.** Comme le gouvernement n'a pas encore clairement fait savoir les solutions qu'il pourrait retenir et s'est borné, dans l'immédiat, à lan-

cer un nouveau « round » de concertation décentralisée, il est encore difficile de savoir si, sur ce volet-là aussi, la continuité sera la note dominante.

Dans un premier temps, Lionel Jospin l'a suggéré, puisqu'il a invité, le 21 mars, les syndicats de fonctionnaires à réfléchir à une sorte de *deal* consistant à échanger l'augmentation de la durée de cotisation à quarante ans pour les fonctionnaires contre l'intégration de leurs primes dans le calcul des pensions.

Le sous-entendu est transparent : même si la reprise se révèle effectivement durable, elle sera, de toute façon, insuffisante pour amortir le choc démographique qui risque de déséquilibrer le système français des retraites à l'horizon de 2005. Ce qui est un langage assez proche de celui qu'a tenu Edouard Balladur pour justifier le relèvement de la durée de cotisations dans le secteur privé, en 1993, c'est-à-dire au plus fort de la récession, quand les finances publiques prenaient eau de toutes parts.

Reste, malgré tout, que le gouvernement a aussi décidé d'innover en constituant le fonds de réserve des retraites, qui pourrait bénéficier d'apports exceptionnels. Laurent Fabius a en effet annoncé que l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) rapportera à l'Etat 130 milliards de francs et que la majeure partie de cette « cagnotte » sera affectée à ce fonds, à la différence de ce qui se fera en Allemagne (*lire page 15*).

Si le projet se confirme, ce serait le premier véritable impact de la « nouvelle économie » sur une politique économique qui reste – mis à part, sans doute, les 35 heures – d'une parfaite orthodoxie.

La presse anglo-saxonne rend hommage à la « renaissance » française

POUR requinquer un ministre de gauche attaqué sur sa droite, rien de tel qu'un bon *satisficit* de la presse anglo-saxonne ! Il faut avoir vu Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, brandir un exemplaire de *The Economist* vantant les atouts de la France pour les investisseurs étrangers ou un numéro du *Wall Street Journal* attribuant quelques mérites aux 35 heures pour comprendre que ces socialistes-là ne refusent pas toujours les éloges du « diable » libéral.

C'est le *New York Times* qui, en août 1999, a ouvert la course aux éloges. « *Assurément, au cours des deux dernières années, le monde des entreprises françaises s'est secoué, s'est musclé, plus en profondeur et plus rapidement que beaucoup ne l'auraient cru possible* », écrivait le quotidien. Les restructurations dans la banque, le pétrole, la chimie ou les services ont fait de la France « une des destinations préférées des investisseurs étrangers ». Le quotidien va jusqu'à rendre hommage à M. Jospin, qui, « en dépit de son héritage socialiste », a vendu pour 30 milliards de dollars (environ 180 milliards de francs) d'actions françaises aux investisseurs privés.

MODÈLES GAULOIS ET GERMAIN

Bien sûr, le mot « socialisme » reste une sorte de « mantra » de Lionel Jospin, nuance *The Economist* (15-21 janvier 2000), qui ne voit pas en lui l'homme le plus à même de moderniser la gauche française ; mais l'hebdomadaire souligne aussi son pragmatisme et le créde d'une habileté politique qui le pousse inexorablement sur le chemin de l'Elysée. Et voilà qu'un mois plus tard, le non moins libéral *Financial Times* s'interroge sur les avantages comparatifs des modèles gaulois et germanique. « *Est-ce que la France,*

longtemps associée dans les esprits à l'intervention de l'Etat et à une forte inflation, est en train de remplacer l'Allemagne en tant que champion d'une monnaie forte et moteur de l'expansion économique ? », écrit le quotidien de la City.

Son éditorialiste souligne que « *M. Jospin a un don pour parler comme un homme de gauche lorsque cela est nécessaire pour des raisons politiques, tout en agissant tranquillement en faveur des intérêts des milieux d'affaires* ». Et les 35 heures ont au moins ces deux vertus, selon lui, de geler les salaires et d'accroître la flexibilité du travail. Suivent, à trois mois d'intervalle, deux salves d'éloges des deux grands *news magazines* américains. *Newsweek* fait sa couverture, le 13 mars, sur la « *révolution française* » des nouvelles technologies et de l'enrichissement, qui « entraînent l'économie de tête de l'Europe ». Mieux, argent et travail seraient devenus « *une bonne chose* ». De là à croire, comme l'hebdomadaire, que les créateurs de « jeunes pousses » (start-up) en quête de capitaux ont remplacé les étudiants faméliques dans les chambres de bonne...

Le terme de « révolution » étant pris, *Time* parle de « renaissance » dans son édition de la première semaine de juin, où l'hebdomadaire libéral consacre pas moins de cinquante pages à l'Hexagone. « *Une nouvelle France prend corps* » et ses organes moteurs se nomment désormais privatisations, décentralisation, esprit d'entreprise, multiculturalisme. Etat amaigri, baisse des impôts. Même si, pour l'hebdomadaire, emplois-jeunes et 35 heures restent des péchés contre l'esprit libéral.

Jean-Michel Bezat

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvioler - Coulon - Sufran etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Trois personnes placées en garde à vue après l'attentat au lance-roquette à Sartène

Elles sont présentées comme proches des milieux nationalistes

Trois personnes ont été placées en garde à vue, jeudi 17 août, après l'attentat au lance-roquette contre la résidence du sous-préfet de Sartène

(Corse-du-Sud). Parmi eux, figure le gérant d'une station-service de Sartène, présenté comme un nationaliste. Sa compagne, qui a égale-

ment été placée en garde à vue, a livré des indications contredisant l'emploi du temps qu'il avait donné pour la nuit de l'attentat.

TROIS PERSONNES appartenant à la mouvance nationaliste ont été placées en garde à vue, jeudi 17 août, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat au lance-roquette perpétré, dans la nuit du 16 au 17 août, peu après une heure du matin, contre la résidence privée du sous-préfet de Sartène (Corse-du-Sud). Les gendarmes de la brigade de Sartène, cosais de cette enquête avec les policiers de la Division nationale antiterroriste (DNAT), ont reçu un renseignement anonyme désignant le gérant d'une station-service de Sartène comme le possible auteur de cette action. Également placée en garde à vue, sa compagne aurait confirmé son rôle dans cet attentat. Elle aurait ainsi livré, sur procès-verbal, des indications contredisant les éléments donnés par son compagnon à propos de son emploi du temps la nuit de l'attentat. De plus, grâce à ses déclarations, les policiers disposeraient d'éléments précis mettant en lumière le mode opératoire de cet attentat. Confronté aux accusations portées contre lui, l'intéressé a démenti toute participation à cette opération. Un jeune de vingt ans, nationaliste, présenté comme étant un proche du gérant de la station-service, est également interrogé dans le cadre de cette affaire.

DÉTONATEURS ET FAUX BILLETS

Lors des perquisitions menées, notamment dans le garage du principal suspect et aux domiciles des personnes interrogées, les enquêteurs ont découvert des détonateurs et des faux billets. Rien n'indiquait cependant que ces éléments aient un lien direct avec l'attentat au lance-roquette. Les policiers devraient mettre à profit les quatre jours de garde à vue, délai légal en matière de terrorisme, pour tenter de déterminer leur origine.

Les premières hypothèses avancées par les autorités judiciaires indiqueraient que le garagiste placé en garde à vue serait proche du mouvement clandestin Armata Corsa, affirmation qu'il s'est refusé à confirmer. Ce groupe armé, dont la naissance avait été annoncée, le 25 juin 1999, lors d'une conférence de presse tenue dans l'extrême sud de l'île, avait d'emblée rejeté le recours à la violence armée en proclamant : « *Ceux qui entretiennent à coup de déclarations insensées l'espoir d'une indépendance par la voie des armes sont des marchands d'illusions.* »

Une arme régulièrement utilisée

Des engins lance-roquette de type RPG7 semblables à ceux qui ont été utilisés lors de l'attentat contre la résidence du sous-préfet à Sartène ont déjà été utilisés à plusieurs reprises au cours de ces dernières années. Plusieurs lots de cette arme, généralement utilisée dans le cadre de conflits internationaux comme la guerre Iran-Irak ou en Afghanistan, sont actuellement détenus par certains groupes sur l'île. Ces armes à coup unique, faciles à manier, servent d'habitude à la lutte anti-chars. En Corse, les charges sont en partie désactivées de sorte que les dégâts sont moins importants que lors d'une utilisation normale.

Une roquette identique avait été tirée, vendredi 27 décembre 1997, contre le palais de justice de Bastia (Haute-Corse), provoquant de légers dégâts. D'autres bâtiments publics, notamment la caserne des CRS de la base d'Aspretto, à Ajaccio (Corse-du-Sud), avaient également vu leur façade atteinte par des roquettes. Les policiers n'ont, jusqu'à présent, jamais mis au jour les filières d'approvisionnement.

Deux mois plus tard, le 20 août, Armata Corsa avait revendiqué dans un communiqué adressé à la rédaction niçoise du quotidien *Corse Matin*, l'assassinat, le 21 juillet, de Dominique Savelli, un commis boucher de vingt-huit ans, connu des services de police pour des affaires de droit commun. La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie, jeudi 17 août, du dossier de cet attentat au lance-roquette, qui n'avait toujours pas été revendiqué vendredi, en fin de matinée.

La déflagration a endommagé partiellement le balcon des appartements du fonctionnaire. L'effet de souffle a brisé plusieurs vitres du logement sans faire de blessés. Les personnes présentes dans le bâtiment ont entendu le bruit de l'impact sans pour autant, en pleine nuit, parvenir à identifier les dégâts. Les premiers éléments de l'enquête permettent d'ores et déjà d'affirmer que le tir au lance-roquette a été effectué à une centaine de mètres en contre-bas de l'édifice. Le tube lanceur, à coup unique, a été retrouvé sur place par les policiers.

LE CLIMAT S'ALOURDIT
Après l'attentat à la voiture piégée commis le 13 août contre l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) et l'assassinat, le 7 août, du nationaliste Jean-Michel Rossi, cette nouvelle opération violente alourdit le climat entre les élus corses et le gouvernement. Elle intervient au lendemain de la publication d'une tribune du premier ministre, dans *Le Nouvel Observateur*, dans laquelle le chef du gouvernement fait de la « *disparition de la violence politique* » une condition nécessaire à la mise en place d'un nouveau statut pour la Corse. Jean-Guy Talamoni, porte-parole nationaliste, a condamné l'attentat (*lire ci-dessous*). Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, a également dénoncé cette attaque, la cinquième commise en quelques années contre ce bâtiment public. « *Aujourd'hui, a-t-il affirmé, l'heure est au dialogue, à la paix, à l'isolement de la minorité terroriste. Il est temps que l'ensemble des responsables politiques disent clairement qu'il faut rendre les armes à la République.* »

Jacques Follorou

Jean-Guy Talamoni : le processus est « irréversible »

APRÈS l'attentat au lance-roquette qui a endommagé, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 août, la sous-préfecture de Sartène, le chef de file de la coalition nationaliste Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, a affirmé, sur France-Inter, « à l'intention de tous ceux qui auraient pour idée de perturber » le processus engagé en Corse, que celui-ci est « irréversible ». Le négociateur du compromis de Matignon a souligné, après ce troisième acte de violence non revendiqué en dix jours, « *qu'il n'y a pas de solution de remplacement, pas de plan B et qu'on continuera les uns et les autres à tirer dans ce sens.* » Il a fait valoir « *l'engagement massif des nationalistes* » dans cette démarche, « *avec l'intention d'aller jusqu'au bout.* »

Invité à commenter la tribune de Lionel Jospin dans *Le Nouvel Observateur* (daté 17-23 août), où le premier ministre répète qu'il n'y aura « *jamais* » d'amnistie pour les assassins

du préfet Claude Erignac et que cette question, en général, n'est « *pas à l'ordre du jour* », M. Talamoni a, une nouvelle fois, affirmé qu'elle devra « *venir en son temps.* » Le porte-parole de Corsica Nazione a déclaré : « *Nous avons toujours affirmé notre solidarité patriotique à l'égard de ceux qui sont à la fois en prison et recherchés.* » Puis il a précisé : « *Dans tous les processus de paix du monde, la question de l'amnistie est abordée à un moment où le processus est consolidé. C'est un principe universel.* »

« LA PAROLE AU PEUPLE »

De son côté, Roland Francisci, député (RPR) de Corse-du-Sud, a écrit, le 12 août, une lettre au premier ministre, rendue publique jeudi, où il réclame la dissolution de l'Assemblée de Corse, qui n'est « *plus représentative.* » « *La parole doit être rendue au peuple parce qu'à l'occasion des dernières élections territoriales, une*

partie des électrices et des électeurs a été trompée », écrit-il. Les représentants des listes républicaines « *s'étaient engagés dans leur profession de foi à combattre l'indépendantisme* », rappelle le maire de Ciannace. « *La Corse française et républicaine, à laquelle sont majoritairement attachés ses habitants, a été abusée* » par le vote de l'Assemblée de Corse du 28 juillet, s'indigne M. Francisci.

Dans *Le Figaro* du 18 août, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'inquiète, pour sa part, que « *le débat régional s'ouvre en France à partir de la situation corse.* » Soulignant qu'il « *appartient à la famille politique la plus attachée à la décentralisation* », le député UDF affirme que « *ce n'est pas par des dispositions dérogoires et des droits particuliers [que l'on] corrigera les erreurs de l'histoire et les injustices de la géographie.* »

tion chargé du dossier a transmis, il y a plusieurs mois, des éléments recueillis au cours de son enquête à l'administration fiscale. Il a en outre informé le parquet de la Réunion des résultats de ses recherches. Les investigations conduites dans le cadre de ce dossier ont fait naître le soupçon d'un enrichissement personnel inexplicable.

PÈRE ET FILS DE DÉPUTÉ

En avril 1996, M. Vergès a été élu sénateur – enlevant un siège à la droite – à la faveur d'une élection partielle rendue nécessaire par la destitution d'Eric Boyer (divers droite) à la suite d'une condamnation dans une affaire de corruption.

Fils de député, père de député et lui-même député, avant d'être élu sénateur, Paul Vergès est au cœur de la vie politique de l'île depuis quarante-cinq ans. Il a succédé à son père Raymond Vergès, décédé en 1957, qui fut agronome, ingénieur, médecin, journaliste et député. Raymond Vergès a présidé, en novembre 1947, la première

Le port de Calais renforce ses contrôles contre les filières clandestines

Une sonde détecte une présence dans les camions

DANS la nuit du 16 au 17 août, quatre nouveaux passeurs ont été arrêtés à Calais par la police aux frontières (PAF). Malgré le drame de Douvres où cinquante-huit clandestins chinois avaient péri asphyxiés dans un camion le 19 juin, c'est le signe que les immigrés clandestins continuent d'affluer dans le port de Pas-de-Calais pour tenter d'atteindre l'Angleterre. Devant cette augmentation des candidats à l'eldorado britannique, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Calais, concessionnaire du port, a décidé de renforcer les contrôles et de lutter contre la « *porosité du port.* » Depuis le 1^{er} juillet, elle a créé un service sûreté, prévention, sécurité, qui devrait bientôt regrouper quarante personnes, et elle a mis en place un dispositif de détection de gaz carbonique dans les camions.

Grâce à une sonde introduite dans l'espace confiné du véhicule, l'appareil électronique, également utilisé pour établir des taux de pollution, indique le taux de CO₂, mesuré dans le camion. Au-delà d'un certain seuil, une alarme sonore retentit. Le camion est alors ouvert et fouillé. Si des passagers clandestins sont découverts, la PAF intervient immédiatement pour les arrêter.

PROUVER SA BONNE FOI

Ce passage à l'un des deux postes de contrôle de la CCI n'est pas obligatoire, mais il permet aux chauffeurs de s'assurer que des immigrés clandestins ne sont pas montés à bord à leur insu. Quand le véhicule s'avère effectivement vide, la CCI délivre un certificat au chauffeur. Ce contrôle n'est toutefois pas encore reconnu par les autorités britanniques. « *Nous rencontrons chaque semaine des responsables de l'Immigration Service pour discuter de notre dispositif* », indique Yves Moyno, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Calais.

Aujourd'hui, près de 40 % des chauffeurs de camion acceptent d'être contrôlés, en grande majorité des Français, fortement incités par les associations de transporteurs. « *C'est un des seuls moyens pour prouver la bonne foi des chauffeurs quand ils se font prendre avec des clandestins à Douvres* », explique Alexis Bordet, délégué général en charge des actions routières de l'Association française des transports routiers internationaux (Afrti). Ce nouveau dispositif les intéresse d'autant plus que, depuis le mois d'avril, la Grande-Bretagne a augmenté les amendes en cas de transport de clandestins. Les chauffeurs et les transporteurs sont considérés responsables par la législation anglaise des passagers découverts dans leur camion et doivent payer une amende de 2 000 livres (22 000 francs) par clandestin. « *Ça ne représente pas grand-chose pour les grands groupes de transport, mais ça peut vraiment mettre en difficulté les PME* », explique Chantal Lezineau, de l'Afrti.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi britannique, quarante-trois transporteurs français ont été condamnés à payer un total de 362 000 livres, soit presque 4 millions de francs. Ce qui pose un problème de recrutement. Selon les associations de transport, « *il est aujourd'hui de plus en plus dur de trouver des chauffeurs pour le trafic transManche. Ils redoutent*

des amendes et des arrestations. »

Plébiscité par les transporteurs, ce dispositif satisfait également la police aux frontières, où l'on considère qu'il « *facilite le travail des fonctionnaires.* » « *La collaboration fonctionne très bien avec les services de police* », ajoute Hervé Couret, responsable du service sûreté, prévention, sécurité de la CCI. Depuis le 1^{er} juillet, 2 450 « non-accédants » au port, autrement dit des immigrés clandestins, ont été remis à la police par les agents de la CCI. En juin, quand la surveillance du port était encore confiée à une entreprise en

Des interpellations plus nombreuses

Selon le ministère de l'intérieur, « *la pression migratoire augmente à Calais.* L'évolution du nombre d'interpellations est un des seuls moyens de mesurer cette recrudescence. En 1999, la police aux frontières (PAF) a procédé à l'interpellation de 8 531 clandestins. Depuis janvier, elle en a déjà arrêté près de 10 500, dont la majorité arrivent du Moyen-Orient (Iran, Irak), de l'ex-Yougoslavie et du Sri-Lanka. En hausse également, le nombre d'interpellations de passeurs à Calais. Depuis le début de l'année, la PAF en a interpellé 230 contre 321 pour l'année 1999. Sur ces 230 passeurs arrêtés, 132 ont été condamnés à des peines allant de deux à dix-huit mois de prison.

Ainsi, depuis août 1999, 15 000 personnes en situation irrégulière ont été interpellées et plus de 400 passeurs arrêtés, dont plus de la moitié étaient des transporteurs routiers. A Calais, ce sont plus de 3,3 millions de poids-lourds qui ont transité, soit par le tunnel, soit par les ferrys, en 1999.

sous-traitance, 500 clandestins avaient été découverts. Le détecteur de CO₂ est loin de constituer le seul obstacle à l'entrée d'immigrants clandestins sur le port de Calais. « *Sur les 2 450 cas, 20 % l'ont été par le contrôle de dioxyde de carbone* », précise M. Moyno. Les caméras de surveillance, un contrôle accru sur portes d'accès au port et une augmentation du nombre d'agents ont fait le reste.

DES EFFECTIFS ACCRUS

Dans la même logique, la police aux frontières a renforcé ses effectifs à Calais dès septembre 1999, notamment ses brigades mobiles de recherche, chargées de neutraliser les passeurs et leurs filières. En un an, le nombre de fonctionnaires de police présents sur le port et à l'entrée du tunnel est passé de 250 à 320. Les nombreuses interpellations d'immigrés clandestins à Calais, si elles rassurent certains transporteurs, ne règlent toutefois pas le sort des candidats à l'asile politique en Angleterre. En effet, la majorité, en raison de leur nationalité, ne sont pas reconductibles. Remis en liberté, ils s'entassent au centre d'accueil de la Croix-Rouge de Sangatte, à 8 kilomètres de Calais. En attendant de tenter encore une fois leur chance vers l'Angleterre.

Stéphanie Pichon

Paul Vergès (PCR) est soupçonné d'enrichissement sans cause

LE RENVOI en correctionnelle de Paul Vergès, sénateur et président du conseil régional de la Réunion, pourrait tourner une page historique de sa vie politique. Soupçonné d'avoir minoré la valeur de son patrimoine (*Le Monde* du 18 août), M. Vergès, âgé de soixante-quinze ans, mis en examen pour « *faux et usage de faux* » en juillet 1999, a été renvoyé début août devant le tribunal correctionnel de Paris. S'il était condamné à ce titre – c'est la première fois qu'un parlementaire va être jugé pour fausse déclaration de patrimoine –, il perdrait ses différents mandats. Jeudi 17 août, le Parti communiste réunionnais (PCR), fondé en 1959 par M. Vergès, a indiqué dans un communiqué que le sénateur avait déposé « *un recours devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.* »

Entendu à plusieurs reprises depuis 1999 au pôle financier du palais de justice de Paris, par le juge d'instruction Philippe Courroye, M. Vergès n'a pas été en mesure d'expliquer des « *omissions* » constatées dans la déclaration de

patrimoine qu'il a rédigée lors de son élection au Sénat, en avril 1996. Ces omissions concernent notamment des avoirs déposés sur différents comptes bancaires, soit plusieurs millions de francs, ainsi que des biens immobiliers.

Une information judiciaire avait été ouverte par le parquet de Paris à la suite d'une plainte déposée par la Commission pour la transparence financière de la vie politique. Cette commission, instituée par les lois de 1988 sur le financement de la vie politique, chargée de contrôler le patrimoine des parlementaires en début et fin de mandat, avait constaté des différences entre les déclarations de patrimoine rédigées par M. Vergès lors de son élection à l'Assemblée nationale, en 1993, puis au Sénat, en 1996. Ayant vainement essayé d'obtenir des éléments d'explication auprès du sénateur, la commission a fini par saisir la justice.

Saisi uniquement des faits concernant le chef de « *faux et usage de faux* », le juge d'instruc-

conférence fédérale du Parti communiste français à la Réunion. Son fils Paul a fondé en 1959 le PC réunionnais, autonome, dont il a été le secrétaire général jusqu'en 1993. Frère jumeau de Jacques Vergès, l'avocat de Klaus Barbie, Paul Vergès a occupé successivement tous les mandats politiques sur l'île : maire du Port, conseiller général, conseiller régional, député, député européen et sénateur.

A la fin des années 80, M. Vergès a lancé en politique ses deux fils. Laurent, l'aîné, mort accidentellement en 1988, a d'abord été journaliste à *Témoignages*, le quotidien du PCR, avant d'être élu député de la Réunion. Pierre, le cadet, a dirigé le syndicat regroupant six sept municipalités communistes de l'île. Ancien maire du Port et conseiller général, poursuivi dans une affaire de falsification de marchés publics, Pierre Vergès a « *pris le maquis* » en avril 1993. En décembre 1996, après trois années de clandestinité, il s'est rendu à la justice.

Alain Beau-Méry

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Malgré les protestations de maires de la région, les caravanes de Tsiganes convergent vers Chambley

Le rassemblement évangélique devrait réunir 40 000 gens du voyage sur la base aérienne

Les maires de la région de Chambley (Meurthe-et-Moselle) ont confirmé leur intention de ne pas organiser le référendum sur le quinquen-

nat, en septembre, en signe de protestation contre le rassemblement évangélique de gens du voyage, qui doit avoir lieu du 24 au 27 août.

Les maires reprochent aux pouvoirs publics de ne pas les avoir tenus informés de l'organisation de cette manifestation.

ÉPINAL

de notre correspondante

Parce qu'ils estiment avoir été mis au pied du mur par les pouvoirs publics, une quarantaine de maires de Meurthe-et-Moselle, de Meuse, de Moselle et des Vosges menacent de mener une grève administrative. Ils ont l'intention de ne pas organiser le référendum sur le quinquennat, qui doit avoir lieu le 24 septembre (*Le Monde* du 24 juillet).

Objet de leur courroux : le rassemblement évangélique de l'association baptiste Vie et lumière, qui, pour la cinquième fois, se déroulera du 24 au 27 août sur la base aérienne de Chambley (Meurthe-et-Moselle), et devrait réunir près de quarante mille gens du voyage.

BOYCOTT

« Le 10 juillet dernier, on a appris par la rumeur que le rassemblement aurait à nouveau lieu à Chambley. Le 18 juillet, la nouvelle nous a été annoncée en préfecture, s'insurge

Marysel Marion, conseiller général et maire de Waville, qui a pris la tête de la coordination. *On nous a tout simplement pris pour des cons !* Les élus du secteur ont boycotté la réunion préparatoire organisée par le préfet de Meurthe-et-Moselle, jeudi 17 août au matin. Après la tenue du rassemblement dans la commune en 1987, 1992, 1995, 1999, « on ne veut pas supporter cela une cinquième fois. Le ministère de l'intérieur ne nous demande pas notre avis et contredit l'ensemble des dispositions applicables pour organiser une manifestation de ce genre », ajoute Jean Libotte, maire de Chambley, qui affirme n'avoir toujours pas été remboursé des dommages subis par la commune en 1999.

Le premier magistrat égrène la liste des dommages subis : « Vingt-neuf voitures volées, vingt voitures brûlées, une borne à incendie détruite, un but de football... » Avant de s'insurger : « On nous conteste presque le droit de demander une indemnité ! »

Les maires du collectif, qui se défendent de tout rejet vis-à-vis des gens du voyage, réclament que d'autres bases aériennes de l'OTAN soient utilisées. Dans les Vosges, où font halte de nombreuses caravanes de gens du voyage sur leur chemin vers Chambley, Jean Pizzato, le maire de Saint-Amé (2 043 habitants), se dit solidaire des élus de Chambley : depuis lundi, une centaine de caravanes ont investi son village, augmentant ainsi de 25 % la population.

« On nous demande d'être tolérants, mais quand il s'agit de parler dédommagement c'est autre chose », explique M. Pizzato. « Ce sont quatre cents personnes qui tirent de l'eau pendant une semaine, des ordures ménagères, de l'électricité... », énumère l'élu, qui a l'intention de s'adresser à la préfecture des Vosges pour réclamer réparation.

« DÉCISION INOPORTUNE »

Quelque 400 caravanes étaient déjà installées, jeudi 17 août, à Chambley tandis que le préfet de Meurthe-et-Moselle, Jean-François Denis, inspectait une dernière fois le site, que sillonneront bientôt 400 gendarmes mobiles. « Le climat qui entoure la réunion de Chambley est exceptionnel et pas représentatif de la qualité d'accueil des Lorrains », a déclaré à l'AFP le préfet, pour qui « ce rassemblement ne présente aucun risque ».

Revenant sur le boycott du référendum, il a expliqué qu'il allait tenter « de persuader les maires que cette décision est inopportune ». D'autant que, selon lui, « Chambley vit incontestablement son dernier rassemblement ».

Pour le pasteur Joseph Charpen-

tier, organisateur du rassemblement, « c'est la communauté des gens du voyage qu'on rejette, et non le rassemblement ». Et ce rejet n'a pour lui rien d'exceptionnel : il est « vécu au quotidien ». Interrogé sur la possibilité d'organiser cette

Une attitude

« irresponsable »

aux yeux du MRAP

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a qualifié, jeudi 17 août, d'« irresponsable et dangereuse » la menace des maires lorrains de ne pas organiser le référendum du 24 septembre sur le quinquennat pour protester contre la tenue du rassemblement évangélique de Chambley.

Le MRAP estime, dans un communiqué, que l'« opposition [des maires] s'appuie sur l'insécurité qui serait drainée par de tels rassemblements » et souligne que cette position est « dangereuse » car, « par de tels amalgames entre présence de gens du voyage et insécurité réelle ou supposée des populations locales, [les maires] stigmatisent une fois de plus toute une population, sans distinction ».

réunion évangélique dans une autre région, le pasteur Charpentier ne s'y est pas montré opposé. Mieux vaut « plusieurs sites dans plusieurs départements plutôt que de rester toujours au même endroit ».

Katrin Tluczykont

Plus de 70 000 fidèles protestants en France

La Mission évangélique tzigane n'est en rien une secte incontrôlée. Présidée par Jimmy Meyer, elle est depuis 1975 membre de la Fédération protestante de France, au même titre que l'Eglise réformée (ERF) ou l'Eglise luthérienne d'Alsace et de Lorraine (Ecaal). Son siège y est occupé par Christian Dhont, l'un des principaux porte-parole de la population tzigane en France auprès des pouvoirs publics.

Si les Tsiganes sont majoritairement catholiques (leur pèlerinage est celui des Saintes-Maries-de-la-Mer), les protestants se sont regroupés dans les années 50 à l'initiative d'un pasteur des Assemblées de Dieu, Clément Le Cossec. Ils sont plus de 70 000 dans l'Hexagone et 300 000 dans le monde. Leurs lieux de culte sont au nombre de 120 et leurs prédicateurs, sédentaires ou itinérants, au nombre de 1 000. Ils s'interdisent de fumer et de boire. Leurs responsables attribuent à des individus étrangers à leur Eglise les larcins ou déprédations qui leur sont imputés.

Près de Lyon, une famille gitane menacée d'expulsion du terrain qui lui appartient

LYON

de notre correspondante

La parcelle n'est pas grande, 820 mètres carrés. Son confort est rudimentaire avec pour tout sanitaire un robinet d'eau et des toilettes provisoires. Mais pour les Hospice, une famille syntyie (Gitans d'origine piémontaise), ce lopin situé entre vigne et bois, à Marennes, à une quinzaine de kilomètres au sud de Lyon, représente la terre promise. La famille s'y est installée, avec ses six caravanes, depuis mars, après des années de route, ponctuées par d'incessantes expulsions, puis une expérience malheureuse de sédentarisation sur le terrain municipal de la Glunière à Vénissieux (Rhône). Le problème : leur propriété est classée en zone inconstructible par le plan d'occupation des sols (POS) et le maire du village leur demande de partir en les menaçant de leur couper l'électricité.

Le propriétaire, Charly, ne veut pas s'y résoudre. En 1991, il a ac-

quis cette parcelle à un autre Gitan, en échange d'un véhicule. Pendant près de dix ans, il a regardé son terrain sans pouvoir s'y installer, attendant vainement qu'EDF accepte de le raccorder à son réseau électrique. Puis, en janvier 2000, alors qu'il n'y croyait plus, il a reçu enfin une réponse favorable pour un abonnement de six mois. Il a quitté immédiatement Vénissieux. Ses frères Pablo et Tony le suivent. En tout, ils sont quatorze à s'installer sur le terrain de Charly, sept adultes et autant d'enfants.

« LE RÈVE »

Située à flanc de colline, à proximité d'une belle maison bourgeoise, la parcelle n'est desservie que par un chemin pentu et terreux. Charly Hospice, à son arrivée, procède à quelques aménagements. Sans autorisation, il pose des plaques métalliques pour faciliter le passage des voitures, fait creuser une fosse septique et ins-

talle une cabine de WC. C'est « le rêve ». « Au début, je n'arrivais pas à dormir. Trop de calme, d'un coup », raconte-t-il. Les enfants sont immédiatement scolarisés, les trois hommes en passe de trouver un emploi durable. L'espoir renaît.

Mais, début juillet, le maire, Geneviève Ferreol, par ailleurs propriétaire du bois qui jouxte leur terrain, leur adresse un procès-verbal pour violation du code de l'urbanisme qui interdit le stationnement des caravanes dans les bois, forêts et parcs classés par un POS et subordonne tout stationnement d'une caravane pendant plus de trois mois par an à l'obtention par le propriétaire du terrain d'une autorisation. Le 10 juillet, elle demande à EDF de couper l'électricité. Les Hospice manifestent devant la mairie. Artag, association rhodanienne de Tsiganes et d'amis « gadjé », et la préfecture du Rhône tentent une médiation et obtiennent un sursis d'un mois. Mais aucune solution n'est trou-

vée. La mairie refuse toute alternative : échange de terrain, mise aux normes de salubrité du terrain, modification du POS, etc. Le maire donne, à nouveau, l'ordre à EDF de couper l'électricité à partir du 11 août. Soutenue par une partie de la population, notamment des parents d'élèves, les Hospice empêchent les agents de pénétrer dans leur propriété. Depuis, c'est le statu quo. Légalemment, Marennes, commune de 1 500 habitants, n'est pas tenue d'offrir un terrain pour les gens du voyage, les dispositions de la loi Besson s'appliquant aux villes de plus de 5 000 habitants. Au-delà de l'aspect juridique demeure un problème humain : il est peu probable qu'une commune avoisinante s'offre comme terre d'accueil. Dans le Rhône où l'on recense près de 5 000 gens du voyage, il manque, officiellement, 350 emplacements adaptés.

Sophie Landrin

Leçon de golf dans les cités : « C'est trop mortel comme elle vole, la balle ! »

L'ÉTÉ VENU, le golf s'encanaïlle au pied des barres HLM. A l'initiative de l'Association pour le golf éducatif (AGE), plusieurs miniparcours ont été aménagés au cœur des banlieues parisiennes pour permettre aux cités de découvrir un loisir réputé élitiste. Entre Saint-Denis et La Courneuve (Seine-Saint-Denis), le parcours du « Marville golf club » zigzague entre les terrains de football défrêchis du parc des sports. Coincés entre les lignes de touche et les cages des buts désertés pour cause d'intersaison, les six trous accueillent, chaque jour, une centaine de jeunes des cités environnantes. Brahim Bouattane, lui, a été initié, il y a un an, lors d'une démonstration aux Bosquets, à Montfermeil. Depuis, il prend à cœur son rôle de moniteur, pantalon à pinces, chaussures blanches immaculées et polo sombre de rigueur.

« Le bout en plastique, là, c'est un tee. Et on met la balle dessus », explique patiemment le jeune homme à une dizaine de mouflets d'un centre aéré. Un peu désorienté au début, le groupe est conquis dès le premier swing. « Ouah ! C'est trop mortel comme elle vole, la balle. » Un peu plus loin, un autre groupe écoute les consignes de sécurité. « On doit pas envoyer la balle dans la tête d'un autre », résume un blondinet au club trop grand pour lui. « Ce qu'il faut, c'est bien regarder la balle », ex-

plique Mamadou, venu d'un foyer de Montfermeil. Occupé à travailler son put sur le green du trou n° 6, l'adolescent avoue être devenu « accro » et il vient en effet jouer trois fois par semaine.

« UN SPORT DE VIEUX ET DE SNOBS »

Ouvert du mardi au vendredi, le golf du Parc des sports de Marville accueille quelque cinq cents enfants par semaine. L'été dernier, il est arrivé en tête des activités sportives proposées, devant le football et le basket. Les deux autres parcours, celui de Bondy et celui des Mureaux, enregistrent une fréquentation similaire. Malgré le choc des cultures entre le monde de la banlieue et celui du golf, le succès ne se dément pas. « Les quinze-seize ans ont souvent un peu honte de dire à leurs copains qu'ils jouent au golf. Pour eux, c'est un sport de vieux et de snobs », explique Eric Fournier, golfeur professionnel et animateur à l'AGE. « Les plus petits se laissent prendre très vite. Si un groupe vient avec un ballon de foot et va jouer dans son coin, il revient au bout de cinq minutes sur le practice parce qu'il voit les autres s'éclater. »

Malgré tout, les préjugés sont tenaces. Brahim en sait quelque chose. « Encore maintenant, quand je retrouve mes amis de la cité, ils

me charrient en disant : "Tiens, voilà notre golfeur. Qu'est-ce que tu fais là ? T'es plus de notre monde, toi !" », explique le jeune homme. A vingt-cinq ans, ce nouveau converti des greens occupe un poste d'éducateur de golf dans un collège de Montreuil et espère, à terme, passer professionnel. Pour lui, le golf recèle des vertus pédagogiques insoupçonnées. « Depuis que certains jeunes s'y sont mis, je ne les reconnais plus. C'étaient des durs qui étaient dans toutes les bagarres. Le golf leur a vraiment fait du bien, ils sont plus calmes, plus polis », assure le moniteur. « Le golf vous oblige à faire des efforts sur vous-même et la violence vous met en situation d'échec. »

Stéphane Bachoz, le président de l'AGE, se dit, lui, convaincu du rôle socio-éducatif que peut jouer le golf en banlieue. « Le golf enseigne le respect de soi et de la nature, l'étiquette et l'humilité », souligne-t-il. Après presque dix ans d'efforts de persuasion, l'idée commence à faire son chemin auprès des institutions sportives et des municipalités. Si la pérennité du golf de Marville est menacée, les deux autres parcours de la région parisienne devraient continuer à fonctionner à la rentrée, et une dizaine d'autres projets sont à l'étude.

Frédéric Chambon

Route : 116 tués et 2004 blessés lors du week-end du 15 août

116 PERSONNES ont été tuées et 2 004 ont été blessées dans des accidents de la route sur le réseau routier français, lors du week-end du 15 août, selon la Sécurité routière. Du vendredi 11 au mardi 15, 1 393 accidents corporels ont été recensés. Le mois de juillet 2000 avait été légèrement moins meurtrier qu'en 1999 sur les routes de France, avec 7,5 % de tués en moins par rapport à la même période l'an dernier, mais de récents accidents ont montré la fragilité de ces résultats. 669 personnes, soit plus de 20 par jour, sont mortes en juillet dans plus de 10 000 accidents corporels, selon le ministère des transports.

Rida Daalouche, acquitté en 1999, ne sera pas indemnisé

LA COMMISSION nationale d'indemnisation de la détention provisoire a rejeté, jeudi 17 août, la demande d'indemnisation de Rida Daalouche, acquitté par la cour d'assises de l'Hérault le 8 mai 1999 à l'issue d'une procédure de révision après avoir passé plus de cinq ans en détention. Ce Tunisien de trente-six ans avait été condamné en 1994 à quatorze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour le meurtre, en mai 1991 à Marseille, d'un ouvrier de vingt-six ans avec lequel il aurait eu un différend financier lié à la drogue. Après cette condamnation, la famille de Rida Daalouche avait fait état de la découverte d'un certificat médical attestant de sa présence à l'hôpital au moment du meurtre, ce dont l'intéressé n'avait pas fait mention au juge d'instruction. La chambre criminelle de la Cour de cassation avait annulé la condamnation le 14 octobre 1998, après l'avoir suspendue en février 1997, en raison du « doute » sur la culpabilité.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE : une épidémie de varicelle** a frappé plus de 130 000 personnes au cours des huit dernières semaines en France métropolitaine, selon une estimation du réseau de surveillance Sentinelles-Inserm. Le nombre de nouveaux cas par semaine a dépassé le seuil épidémique pour la huitième semaine consécutive, avec 37 cas pour 100 000 habitants. Durant la semaine du 7 au 13 août, le seuil épidémique national, fixé à 22 cas pour 100 000 habitants, a ainsi été dépassé dans le Nord-Pas-de-Calais (171), la Bretagne (43), le Midi-Pyrénées (30) et la Picardie (24). 60 % des patients avaient moins de 5 ans, 33 % entre 5 et 14 ans, et 7 % 15 ans et plus. « Cette épidémie, saisonnière, est légèrement plus prolongée que lors des années précédentes », commente le docteur Laurent Letrilliart du réseau Sentinelles-Inserm.

■ **JUSTICE : le conseil des prud'hommes de Soissons, a condamné la fédération de l'Aisne du Parti Communiste (PCF)** pour avoir licencié une militante qu'elle avait employé « au noir » pendant deux ans et demi. Celle-ci recevra 48 600 francs de dommages-intérêts et environ 33 000 francs d'indemnités compensatrices diverses. La militante s'était pourvue devant les prud'hommes après son licenciement par la fédération. Ce licenciement avait suivi ses demandes répétées d'être déclarée, auxquelles on lui avait uniquement répondu par une offre de contrat temporaire de six mois. Les prud'hommes ont estimé que cette dernière offre constituait une « pression morale » et que son licenciement était « sans cause réelle et sérieuse ».

■ **IMMIGRATION : le tribunal administratif de Versailles a annulé, jeudi 17 août, l'arrêté de reconduite à la frontière** pris le 8 août par le préfet du Val-d'Oise à l'encontre de Djamel G., un Algérien de vingt-sept ans. Ce jeune Kabyle avait déposé en 1999 une demande d'asile territorial, rejetée depuis par les autorités françaises, après avoir été victime en 1995 d'une tentative d'assassinat à Tizi-Ouzou (Algérie) par des terroristes islamistes.

■ **LOGEMENT : quatre des dix-sept familles qui campent depuis un mois devant l'immeuble du 48, rue du Faubourg-Poissonnière à Paris** devraient être relogées prochainement, ont annoncé la Ville de Paris et la préfecture lors d'une rencontre, mercredi 16 août, avec des représentants des familles et de Droit au logement. Sur les quatre relogements envisagés, seulement deux, situés dans le 19^e arrondissement, constituent une offre ferme. Les deux autres seront annoncés d'ici la fin du mois d'août.

■ **GLYCOL : l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des risques (INRS) a affirmé, jeudi 17 août, avoir « pleinement exercé sa fonction de centre scientifique »** et « mené le programme sur les éthers de glycol jusqu'au bout, c'est-à-dire début 1999 ». Dans un rapport publié en mai 1999, l'Inspection générale des affaires sociales lui reprochait d'avoir arrêté ses recherches sur ces substances en 1994 et « relativisé les effets toxiques de certains éthers sur la reproduction humaine » (*Le Monde* du 11 août).

■ **CHÔMAGE : l'Unedic pourrait afficher un excédent de 10 milliards de francs pour l'année 2000**, en raison du rythme élevé d'augmentation de la masse salariale constaté au premier semestre dans les entreprises relevant de l'assurance-chômage, a estimé, jeudi 17 août, *Liaisons Sociales*. Selon le quotidien, les résultats recueillis par l'Unedic au premier semestre font apparaître « le gonflement rapide des recettes provenant des cotisations des entreprises et des salariés, assises sur les salaires », au point que le précédent record de hausse datant de la fin des années 80 « pourrait être sinon battu, du moins atteint ».

■ **EMPLOI : l'emploi salarié dans les secteurs privé et semi-public a augmenté de 0,7 % (+ 95 200 postes) au 2 S, e trimestre 2000**, par rapport au trimestre précédent, et de 3,3 % (+ 463 800) sur un an. IL s'agit d'un nouveau record de progression annuelle depuis trente ans, selon des résultats provisoires, publiés le 18 août par le ministère de l'emploi.

■ **MUNICIPALES : Edouard Balladur « aidera de [son] mieux Philippe Séguin » dans sa campagne pour les municipales à Paris**. C'est ce qu'affirme l'ancien premier ministre, lui-même un temps lancé dans la course à l'investiture RPR pour les élections de mars 2001, dans un entretien publié dans *Paris-Match* du 24 août. M. Balladur souhaite, par ailleurs, que le candidat officiel du RPR à la mairie de Paris, M. Séguin, et l'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, « parviennent rapidement à un accord ».

Des adolescents de Seine-Saint-Denis accueillis à l'Assemblée nationale

DANS LE CADRE d'un « rallye de la citoyenneté », quatre-vingts jeunes ont rencontré, jeudi 17 août, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. Durant un mois, ces adolescents, âgés de 14 à 18 ans, venus de huit villes de la Seine-Saint-Denis, découvrent de manière ludique les institutions de la République. Organisée depuis cinq ans par l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes (APCEJ), fondée par le président du tribunal pour enfants de Bobigny (Seine-Saint-Denis), Jean-Pierre Rosenczweig, cette manifestation les conduit de la Cour de cassation au Sénat en passant par le Palais-Bourbon et les journaux *Libération* et *Le Parisien*. Un temps fort de ce 5^e rallye sera la rencontre, jeudi 25 août, au Sénat, avec le « parrain » de cette édition, l'ancien garde des Sceaux, Robert Badinter.

Les caps Blanc-Nez et Gris-Nez, la beauté préservée

Entre Boulogne et Calais, un paysage envoûtant, classé depuis 1987, a miraculeusement échappé à l'urbanisation du littoral. Mais le lieu a une telle présence qu'on y trouve du monde chaque jour de l'année. Au total, 800 000 visiteurs bien difficiles à canaliser

ESCALLES (Pas-de-Calais)
de notre correspondant régional
Cela se voit comme le nez au milieu de la figure : chacun porte bien son nom, le Blanc comme le Gris. Il faut aller de l'un à l'autre, de cap en cap, pour le vérifier. Mais le trajet est surtout l'occasion de traverser un paysage envoûtant.

Difficile de dire pourquoi ce site, entre Boulogne et Calais, a été tellement préservé. Comme si les hommes avaient été pris d'un respect qui ne leur est guère habituel, sur le littoral, pour un lieu de rencontre et de passage à haute valeur ajoutée touristique et commerciale, entre des villes industrielles qui ne demandaient qu'à s'étendre. César, Henry VIII, François I^{er} et Napoléon sont passés par là. Sans rien bousculer. Même les riches bourgeois de l'agglomération lilloise ou du bassin minier, à la grande époque industrielle, ont respecté ce morceau de littoral. Ils n'ont pas réussi à y aligner des villas comme celles qu'ils ont semées de Berck à Malo-les-Bains, au nord de Dunkerque.

PARENTHÈSE MAGIQUE

Le site des caps, entre Boulogne et Calais, aurait forcément été urbanisé depuis longtemps s'il n'avait imposé le respect. Les géologues vous diront qu'il s'est passé quelque chose en cet endroit, il y a quelque 178 millions d'années pour le cap Gris-Nez. Il a donc moins bonne mine que son jeune voisin qui ne se serait constitué, en tant qu'appendice, que 88 millions d'années plus tard. Le monde est fait de ces chambardements et les hommes y sont généralement insensibles. Là, si !

Cette parenthèse entre les deux ports du Nord est magique. Les collines du Boulonnais ressemblent aux magnifiques chevaux qu'elles ont nourris. Elles dévalent en cavalcade douce et puissante vers la mer. Mais ce n'est pas un lieu d'affrontement. Les courants marins glissent en général vers le nord, comme une caresse. Il n'y a que le vent qui décoiffe, le soleil et les saisons pour jouer avec ces collines qui semblent déterminées, pour l'éternité, à rejoindre les falaises d'en face, à Douvres. Il y a quelque chose d'amoureux et d'ordonné dans ce rendez-vous. Une présence agricole très forte, jusqu'au bord des falaises, ajoute beaucoup à cette harmonie. Les colzas au printemps, les moissons l'été, les labours, vous pouvez venir n'importe quand, les champs sont magnifiques, ondule au bord d'une mer qui voit passer les plus beaux bateaux du monde à la queue leu leu.

Le lieu a une telle présence qu'on y trouve du monde chaque jour de

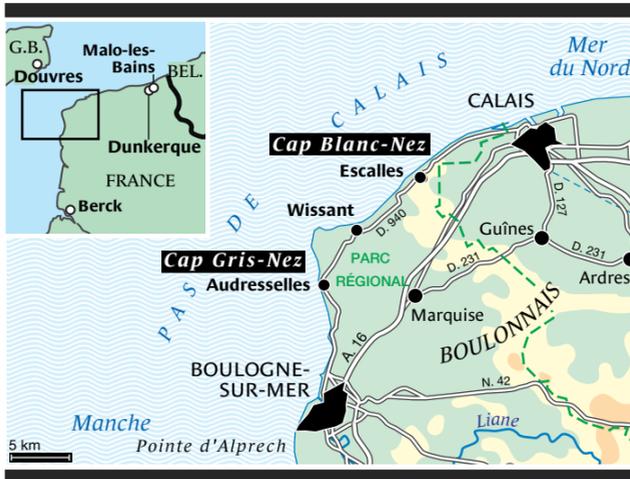
l'année. Randonneurs expérimentés, avec bottes et imperméables les mauvais jours ; ils s'ajoutent aux cohortes familiales du week-end et de la belle saison. Quelque 800 000 visiteurs par an passent par le site. La moitié d'entre eux sont des Belges, puis des Néerlandais, tous heureux de retrouver la seule portion de littoral, depuis... le Danemark, qui soit restée vierge ou à peu près, si l'on excepte quelques cicatrices laissées par les guerres. Agriculteurs et pêcheurs, souvent les deux à la fois, ont été les premiers occupants du lieu et le sont restés. Ils n'étaient peut-être pas de grands navigateurs, mais ils savaient, avec leurs flobarts - de lourds bateaux à fond plat -, faire quelques milles pour aller relever leurs casiers, leurs filets, leur travail ou leur arbalète. Les chevaux les attendaient sur la plage pour échouer les lourds bateaux de bois. Le plastique et les tracteurs ont pris la relève. Mais vous trouverez toujours, à Audresselles ou à Wissant, des crabes ou des bars de bonne compagnie.

La mise en place de protection du site ne s'est faite que tardivement, par le classement de la pointe nord du cap Gris-Nez en 1963. Il fallait bien commencer par le plus ancien... Puis vint, en 1970, « l'inscription » des deux caps ; et trois ans plus tard, le classement des marais et des dunes qui les bordent au sud. Le Conservatoire du littoral intervint, en 1977, pour acheter près de 200 hectares. L'année suivante, l'association pour l'Espace naturel régional, émanation du conseil régional et des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, adhéra à l'opération des grands sites nationaux.

L'affaire n'était pas si simple. Il fallait négocier avec des communes réticentes, qui avaient des projets d'urbanisme, de camping ou d'habitat léger. Elles n'étaient guère riches et pouvaient céder à beaucoup de tentations. L'esprit du lieu a pourtant été maintenu. L'ensemble du site des caps a été classé par décret en 1987, quand il suffisait de très peu de choses pour tout casser. Marc Boutroy (divers), maire d'Escalles, où se trouve le cap Blanc-Nez, le site le plus visité, aurait pu, par exemple, multiplier campings et baraques à frites. « *Le choix était difficile, reconnaît-il aujourd'hui, pour une commune de 330 habitants avec un budget d'1 million de francs. Une richesse difficile à gérer. Nous aurions pu avoir ce qui se passe à La Panne, en Belgique. Nous avons su l'éviter. Aujourd'hui, ce sont eux, les Belges, qui viennent chez nous. On n'a pas trouvé la poule aux œufs d'or, mais*



JEAN-PIERRE FAVEREAU POUR « LE MONDE »



au moins on ne l'a pas tuée.»

Quatre restaurants, une quarantaine de chambres d'hôtel, une vingtaine de chambres d'hôtes, Escalles affiche toujours complet. Tout juste un petit creux en janvier. Il n'empêche : Marc Boutroy a un

peu paniqué quand des fissures sont apparues en 1998 sur la falaise du cap Blanc-Nez. Qu'elles soient de grès ou de craie, les falaises sont déstabilisées par l'eau de pluie qui s'infiltré dans les roches. Des pans entiers s'écroulent régulièrement.

La houle fait le ménage. Mais il peut y avoir des accidents, comme il s'en produit en montagne. Le risque d'accident n'est pas mince, compte tenu de la fréquentation du lieu. Escalles n'avait pas les moyens de gérer tout cela. L'Etat et les collectivités locales ont suivi.

TROIS KILOMÈTRES DE BOUCHON

Mais d'autres modifications du paysage sont intervenues : un tunnel sous la Manche et une autoroute, l'A16, qui met à moins de deux heures de Paris, Lille ou Bruxelles un site déjà saturé. « *Nous sommes encore incapables de faire des évaluations, mais la fréquentation ne peut que s'amplifier en quantitatif mais aussi en temporel* », reconnaît Olivier Provin, responsable du littoral pour le parc naturel régional des caps et marais d'Opale. « *Nous avons essayé de réaménager les aires d'accueil, d'intégrer les notions de découverte et de compréhension, détaille-t-il. Nous avons réaménagé les descentes à la mer pour que le public n'abîme ni les dunes ni la falaise. Notre objectif n'est pas de*

Une grande diversité géologique

● **Y ALLER.** En voiture, par l'A16 : depuis le nord, commencer par le cap Blanc-Nez ; depuis le sud, par le Gris-Nez.
● **DÉCOUVRIR.** Les principaux sites sont, dans l'ordre de départ de Boulogne, Wimereux et ses charmantes villas début de siècle, la baie d'Ambleteuse et son fort de poche, le village d'Audresselles avec les lourds flobarts, bateaux que les pêcheurs échouent sur la plage, et le site des caps proprement dit. Il est prudent de prévoir plusieurs jours pour visiter Boulogne-sur-Mer, le centre océanographique Nausicaa et la vieille ville, ou les nombreux musées militaires qui jalonnent le site. De magnifiques randonnées pédestres, équestres ou en VTT sont organisées alentour. Il y a quelques règles de prudence strictes à respecter en bordure des falaises, en raison du danger, et pour la protection des accès aux dunes et aux plages. La flore est riche sur ces lieux d'une grande diversité géologique, liés à l'eau douce ou à l'eau de mer.
● **APPRENDRE.** Manoir du Huisbois, Le Wast (03-21-83-38-79) ; syndicat d'initiative d'Ambleteuse (03-21-83-50-05) ; office du tourisme de Wissant (03-21-82-48-00).

faire les plus grands parkings, mais de recevoir le mieux possible.»

Autre conviction : les analyses de 1990 ne sont plus valables. L'expérience du réseau des gestionnaires de grands sites permet aujourd'hui d'échanger des informations et des recettes. Par exemple, pour reconstituer et protéger des lieux piétinés par des centaines de milliers de pas, préserver un chemin ou inciter gentiment les gens à ne pas se balader n'importe où. Et ici, l'on sait que la magie du lieu disparaît s'il y a en permanence trois kilomètres de bouchon...

Car il y a tellement de choses à voir sur le site des caps. Des bateaux toute la journée. C'est aussi l'endroit du monde où l'on peut constater la plus forte concentration d'ornithologues. Ils n'ont pas trouvé de meilleur endroit pour s'observer. On ne sait pas qui observe qui, mais c'est beau.

Pierre Cherruau

FIN

En Alsace, une histoire d'eau fragilise une communauté de communes

STRASBOURG

de notre correspondant

Un récent arrêt de la cour d'appel de Colmar provoque le trouble dans la petite commune de Reichsfeld (295 habitants), dans le Bas-Rhin. Les juges ont confirmé un précédent jugement du tribunal d'instance de Sélestat, en donnant raison à un hôtelier-restauteur du village qui contestait, sur sa facture d'eau, la présence d'une « redevance d'assainissement ». En effet, Reichsfeld, pour la période contestée, de 1993 à 1997, n'avait pas de réseau d'assainissement. Laurent Blesz réclamait donc à la communauté de communes du Berstein et de l'Ungersberg, à laquelle appartient Reichsfeld, le remboursement de plus de 23 000 francs. La cour a rappelé qu'à la différence d'un impôt « une redevance s'analyse en une contrepartie de services rendus, due par les usagers effectifs ». Or « il n'existait [en 1993] aucun système de collecte et

d'assainissement des eaux usées, mais seulement un réseau d'eaux pluviales ».

« *Le droit a été rappelé, il sera appliqué* », ont reconnu, début août, le président de la communauté de communes, Robert Keller, maire d'Itterswiller, et ses trois vice-présidents. Mais ils s'inquiètent des conséquences d'un tel arrêt. D'autres habitants de Reichsfeld pourraient exiger le remboursement de leur redevance. Surtout, les élus craignent qu'une telle jurisprudence ne fragilise l'édifice intercommunal. Reichsfeld, en effet, n'avait pas de réseau d'assainissement en 1994, quand s'est constituée la communauté de communes. La municipalité avait reculé devant la dépense : 6,5 millions de francs, dont presque 5 millions à la charge de la collectivité seule. D'autres communes, en revanche, s'y étaient engagées. « *Pour harmoniser des situations très différentes entre les communes équipées de longue date et celles qui ne l'étaient*

que peu ou pas du tout, note Robert Keller, il était indispensable d'engager une phase de transition. » D'où l'idée, « de bon sens », juge-t-il, de collecter la redevance sur tous les contribuables, même à Reichsfeld, puisqu'une partie de cette cagnotte allait, de toute façon, financer le futur réseau du village.

Puisqu'il est désormais avéré que le droit ne permet pas ce « préfinancement », n'y a-t-il pas un risque de voir les communes équipées se désintéresser de leur voisine sans réseau ? « *Des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour exclure Reichsfeld de la solidarité intercommunale* », notent les élus. Et ils calculent que, si Reichsfeld devait faire face seule à la construction de son réseau, la redevance d'assainissement atteindrait dans le village près de 30 francs par mètre cube d'eau.

Jacques Fortier

DÉPÊCHES

■ **ERIKA** : TotalFinaElf a affirmé, jeudi 17 août, que l'analyse de la cargaison de l'Erika, menée par son laboratoire et par celui de l'Institut français du pétrole, confirmait l'absence d'additif chloré. Le collectif citoyen anti-marées noires de Saint-Nazaire et du littoral avait accusé, le 9 août, la compagnie pétrolière de dissimuler l'ajout d'un additif chloré (du chlorure de benzalkonium) dans la cargaison de l'Erika, qui ne serait donc plus du fioul lourd mais un « *déchet industriel spécial* ». Depuis le naufrage du pétrolier maltais en 1999, de multiples polémiques se sont succédées sur la nature exacte de sa cargaison.

■ **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR** : les négociations entre la direction et les personnels du train des Pignes, en grève depuis mardi 15 août à propos de l'application des 35 heures, ont été « *gelées* », mercredi 16 août, à la suite d'un incident entre grévistes et direction, au siège à Nice. Les grévistes ont reconduit leur mouvement jeudi. Le train des Pignes assure quatre allers-retours quotidiens entre Nice et Digne et une vingtaine de navettes dans la plaine du Var, entre Nice, Plan-du-Var et Colmars. Un service de substitution par autobus a été mis en place par l'exploitant du train des Pignes, les Chemins de fer et transports automobiles (CFTA), filiale du groupe Vivendi pour les transports.

L'effet Corse Un tour des régions

Bretagne, Alsace, Pays basque, départements et territoires d'outre-mer, une série en cinq épisodes pour aller à la rencontre d'une République qui se conjugue au pluriel

Du lundi 21 août au vendredi 25 août

Le Monde
à partir du
daté 22

DISPARITION

■ **ANDRÉ DEMICHEL**, professeur agrégé de droit public, est mort le 8 août à San Nicolao (Haute-Corse) des suites d'une longue maladie. Né le 18 mars 1935 à Li-bourne (Gironde), successivement professeur aux universités d'Alger, Lyon-II et Paris-VIII, à Saint-Denis, André Demichel était un spécialiste reconnu du droit médical : il dirigeait, depuis 1991 à Saint-Denis, un DEA pluridisciplinaire sur le droit et les problèmes de santé et il avait publié de nombreux ouvrages et articles sur ce thème, notamment : *Le Droit médical* (Berger-Levrault, 1983), *Le Droit pharmaceutique* (Ed. du Papyrus, 1986), *La Responsabilité médicale* (L'Hermès, 1997), *Le Droit de la santé* (Etudes hospitalières, 1998). André Demichel était aussi l'auteur, en collaboration avec Pierre Lalumière, d'un « Que sais-je ? » sur *Le Droit public* (PUF, 1992) et d'un « Thémis » sur *Les Régimes parlementaires européens* (PUF, 1978).

NOMINATION

PREMIER MINISTRE
Jean-François Mary, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé président de la commission administrative chargée notamment de donner son avis sur les mesures d'interdiction prévues par la loi du 17 juin 1998, relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs.

[Né le 20 juillet 1952, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de lettres, Jean-François Mary a été notamment membre des cabinets ministériels de Jean Le Garrec (1981-1985), chargé de mission à la présidence de la République (1988-1991), chef du service d'information et de diffusion (1991-1993), chef du service de presse à l'Elysée (1993-1995), avant d'être nommé au Conseil d'Etat au tour extérieur, en février 1995. Jean-François Mary est actuellement conseiller juridique au service juridique et technique de l'information auprès du premier ministre.]

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages
 Michèle GIRARD,
 entourée des familles Fraioli, Girard et Conseiller,
 a l'immense joie de faire part du mariage de sa fille
 Sandrine GIRARD
 avec
 Stanislas CONSEILLER.

La cérémonie aura lieu le 19 août 2000, à la mairie du 20^e arrondissement de Paris.

Catherine LEDUC
 et
 Frédéric AUMASSON

font part de leur mariage, à Gien, le 19 août 2000.

90, rue Clemenceau,
 45500 Gien.
 33, rue Beau-Pré,
 36000 Châteauroux.

Buaphan SAENSIRI
 et
 François PARIS

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 19 août 2000, à la mairie du 15^e arrondissement de Paris.

10, rue Ernest-Renan,
 75015 Paris.

- Ce 19 août 2000,

Thérèse
 et
 Pierre

sont heureux d'annoncer au monde qu'ils se marient.

Décès

- Emile Azoulay,
 président pour l'Europe,
 Gérard Aoudai,
 président d'honneur pour l'Europe,
 Zwi Benshalom,
 directeur pour l'Europe,
 Et le comité directeur des State of Israël Bonds,

Edmond Levy,
 président pour la France,
 Et le comité directeur de l'Association de coopération économique France-Israël,
 ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

Son Excellence M. l'Ambassadeur Eliahou BEN ELISSAR,

le samedi 12 août 2000.

M. Eliahou Ben Elissar

a servi toute sa vie l'Etat d'Israël et l'a représenté dignement.

Ils présentent à son épouse, Nitza, leurs condoléances émues.

(Le Monde du 15 août.)

- Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).

M^{me} Chantal Cavalade, née Portet,
 son épouse,
 MM. Bernard, Jean et Pierre Cavalade,
 leurs épouses,
 enfants et petits-enfants,
 M^{me} Claudette Cavalade,
 née Charpentier,
 leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
 Les familles parentes et amies,
 ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy CAVALADE,
 chevalier de la Légion d'honneur,
 officier de l'ordre national du Mérite,
 chevalier des Palmes académiques,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses auront lieu samedi 19 août 2000, à 11 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles, à Port-Vendres.

Réunion et remerciements sur le parvis, suivis de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, mardi, à 14 heures (entrée côté avenue du Père-Lachaise).

- Les doctorants et docteurs du DEA de droit médical de l'université Paris-VIII ont la douleur de faire part de la disparition brutale de leur cher et regretté professeur.

M. André DEMICHEL,

qui nous a quittés le 8 août 2000,

et saluent sa mémoire avec émotion et gratitude.

- Les associations et syndicats de l'université Paris-VIII, UGET, UNEF-ID, UNEF, Oxygène,
 Le collectif Tous Ensemble,
 Et SOS-Racisme,
 rendent hommage à la mémoire de leur professeur et ami,

M. André DEMICHEL,

et n'oublieront jamais sa disponibilité, son écoute et sa solidarité actives apportées à leurs actions.

(Lire ci-contre.)

Marie-Antoinette GHERAB,
 née MALFILÂTRE,

nous a quittés le 12 août 2000.

Sa famille est dans la peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Philippe Graff, née Violette Allier, sa femme,
 Catherine et Pierre Vignal,
 Jacques Graff,
 Bertrand Graff,
 Elizabeth et Mamerto Carrasco,
 ses enfants,

Anne et Hélène, Alexis, Gaël et Lou,
 Nathalie, Juliette et Florence,
 ses petits-enfants,
 Les familles Graff, Robequain, Allier et Schlumberger,
 Ses proches, ses amis,
 Les responsables de l'Eglise réformée de France,
 Et tous ceux qui l'ont accompagné,
 ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe GRAFF,
 X 37,
 ancien ingénieur de l'artillerie navale,
 ingénieur général de la SNCF,
 ancien membre de Résistance Fer,
 chevalier de la Légion d'honneur,

qui s'est éteint le 2 août 2000, à Louveciennes, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le service religieux, présidé par le pasteur Laurent Gagnebin, a été célébré dans l'intimité familiale en la chapelle de la Communauté protestante des Diaconesses, à Versailles.

« Reste avec nous
 car le jour décline. »
 Luc XXIV, 29.

25, boulevard Arago,
 75013 Paris.

- Le président,
 Et les membres du Comité de la Société de l'histoire du protestantisme français,
 ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Philippe GRAFF.

- La cérémonie d'adieu du

docteur Jocelin LEROUX,
 médecin pneumologue,
 médecin anesthésiste-réanimateur,

a eu lieu au funéraire de Bourges, le 14 août 2000.

M^{me} Chantal Leroux,
 61, route de Tours,
 18100 Vierzon.

**Vous pouvez
 nous transmettre
 vos annonces la veille
 pour le lendemain
 jusqu'à 17 heures
 Permanence le samedi
 jusqu'à 16 heures**

- Anne-Marie Nier,
 ses enfants et petits-enfants,
 Chantal Pageault,
 Michel et Françoise Pageault
 et leurs enfants,
 Françoise et Bertrand de Brie
 et leurs enfants,
 Marie-Odile et Laurent Dechezleprêtre
 et leurs enfants,
 Hélène Hubert
 et sa famille,
 Paul Pageault
 et sa famille,
 font part du retour à Dieu, dans sa quatre-vingt-sixième année, le 15 août 2000, de leur père, frère et parent,

Félix PAGEAULT,
 ancien élève de l'Ecole des Chartes,
 chevalier de l'ordre national du Mérite.

Il a rejoint dans la paix son épouse,

Hélène,

et leur fille,

Nicole.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 août, à 15 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Terres, Paris-17^e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

1, rue Gervex,
 75017 Paris.

« Sois fidèle jusqu'à la mort
 et je te donnerai la couronne de vie ».
 Apocalypse, chapitre 2, verset 10.

Nous avons l'infinie tristesse d'annoncer que

Annie PAQUET,
 professeur au lycée Jules-Ferry, à Paris,
 chevalier dans l'ordre
 des Palmes académiques,

notre bien-aimée fille et sœur,
 notre très chère belle-sœur, nièce, tante,
 grand-tante, cousine, marraine, collègue
 et amie,
 a été enlevée à notre très grande affection
 le 15 août 2000, au terme d'une maladie
 aussi foudroyante qu'irréversible.

Ilse Schmidt-Paquet,
 sa mère,
 Hélène Paquet,
 sa sœur,
 Ute Paquet,
 sa belle-sœur,
 Anne-Caroline et Ricardo Moncada,
 David, Ivan et Victor,
 Jean-Eric et Catherine Paquet,
 Théo et Zacharie,
 Patrick et Daphné Paquet,
 ses nièces, neveux et petits-neveux,
 Muriel Denêfle,
 sa filleule.

Le culte d'adieu aura lieu à Strasbourg, à la grande chapelle du cimetière Nord de la Robertsau, le lundi 21 août, à 15 heures.
 L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

H. Paquet,
 5, rue de Londres,
 67000 Strasbourg.

Anniversaires de décès

- Le 19 août dernier s'en allait

Mauricette CAMPANA-CICCOLI.

Continuons tous à suivre la voie qu'elle nous indiquait.

« Allons de l'avant avec confiance
 vers la beauté, la paix, l'amour. » (M7).

- Je salue avec gratitude la mémoire de mon père,

Paul LÉVY-ROOS,
 4 février 1898 - 19 août 1962,

de ma tante,

Yvonne GUTMANN,
 17 mars 1899 - 23 août 1994,

de notre ami,

François LACHENAL,
 31 mai 1918 - 22 août 1998.

Lise Dunoyer.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

LE MONDE diplomatique

AOÛT 2000

SOUS-COMMANDANT MARCOS

Nouvelle droite et fascisme libéral

NOAM CHOMSKY

L'Amérique, « Etat voyou »

GABRIEL GARCÍA MÁRQUEZ

L'énigme des deux Chávez

EDUARDO GALEANO

Docteur, je ne peux pas dormir !

PAUL VIRILIO

La Procédure silence

IMMANUEL WALLERSTEIN

« C'était quoi, le tiers-monde ? »

N. BANCEL, P. BLANCHARD et S. LEMAIRE

Ces zoos humains de la République coloniale

DENIS DUCLOS

De la manipulation mentale à la secte globale ?

BERNARD CASSEN

Passagers, si vous saviez...

CÉDRIC GOUVERNEUR

Sanglante dérive des extrémistes basques

DAVID HIRST

Al-Jazira, la télévision arabe qui dérange

DOMINIQUE VIDAL

Regain d'idéal au kibboutz Gan Shmuel

SYLVIE BRUNEL

Famine manipulée en Ogaden

FRANCK MICHEL

Tourisme moderne entre misère et business

ARMAND MATTELART

Comment est né le mythe d'Internet

SERGE HALIMI

Ces « cyber-résistants » trop euphoriques

BERNARD STIEGLER

« Rapido », l'assommoir contemporain

VALERIO EVANGELISTI

La science-fiction, miroir du monde actuel

IGNACIO RAMONET

Pokémon

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81€

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
 Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) :

Prénom : Nom :

Commune de résidence habituelle (impératif) :

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
 du : au :

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
 du : au :

Votre adresse de vacances :
 Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MQVAC

Votre adresse de vacances :
 du : au :
 Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint
 Carte bancaire n° :

En France métropolitaine uniquement.
 Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96/14,64€
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139/21,19€
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173/26,37€
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378/57,63€
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562/85,68€
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €

TARIF ABONNÉS
120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 €

FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

VERS la fin des années 70, Marrakech était une manière de cour des miracles, où les mendiants ingrats, les faux guides, les pick-pockets et les pourvoyeurs de rêves illicites se visaient aux basques des touristes sous l'œil amusé de la maréchassée locale. Hassan II ayant calmé ces diabolotins, la plus dépayssante des cités voisines de la France est devenue la villégiature exotique des nantis du Vieux Monde, sous un soleil de huit mois par an. L'éclairage et la voirie ayant « civilisé » les venelles de la médina, les Français, suivis par les Britanniques et les Italiens, ne se sont pas privés d'en acquérir les plus belles maisons, improprement appelées *riad* (palais), qu'ils restaurent dans le goût tutti frutti fin de siècle, encadrant d'estampes japonaises une cheminée maure en cuivre. Si quelque deux cent cinquante « palais » cherchent toujours acquéreur, d'autres voient une noria de maçons chambouler ces patios où le temps, autrefois, paressait en babouches.

Insoupçonnables depuis les ruelles, ces châteaux forts à terrasses emmurent désormais Bernard-Henri Lévy, la chanteuse Sapho, l'acteur Pascal Grégory, le staff du *Vogue Italie* et autres fans du luxe accessible. Entre le Café de France et la Mamounia, admirable palace 1925 restauré dans un luxe flamboyant, prospère ainsi toute une vie mondaine importée de Paris : entre la tomate mozzarella et le tajine au pigeon, les commérages fleurissent sous les orangers des patios à fontaine, où se prélassent les tortues capturées dans l'oued Draa.

Si le nom de Serge Lutens revient souvent dans ces conversations, c'est peut-être parce qu'il se montre peu. L'homme n'est guère croisé que chez les officiels et, ce qui stupéfie ces esthètes en mal de reconnaissance, il ne fait jamais visiter sa maison. On raconte qu'un de ses amis, s'étant déguisé en employé des eaux pour percer le mystère, fut démasqué et expulsé manu militari. Dans sa patrie même, celui en qui beaucoup voient le plus grand parfumeur français, revendiqué bien malgré lui par les « nez » les plus créatifs, est longtemps resté une énigme. Autant par timidité que pour ne pas dévoyer un univers intérieur assez luxuriant pour se laisser exprimer de multiples manières. Renouant avec le dilettantisme noble des maîtres de la Renaissance, Serge Lutens se trouve être à la fois fin causeur, auteur baroque, maquilleur, décorateur, dessinateur à ses heures et aujourd'hui grand maître des effluves.

Dans les années 60, ce Lillois d'origine modeste, conquiert *Vogue* et *Harper's Bazaar* avec des photographies de femmes proclamant une esthétique inconnue, où le terrifiant se marie au suave sous le signe de l'étrange. Inspirées par Modigliani, le nô et mille autres choses, ces créatures spectrales aux ongles carnassiers et aux regards de saintes trôneront bientôt, encadrées, dans les livings des femmes à la mode. En attendant, elles font les beaux jours des publicités Christian Dior, où leur auteur est officiellement nommé, en 1968, responsable des maquillages et de l'image beauté. Serge Lutens restera fidèle à ce poste durant près de dix ans.

Mais, au même moment, une autre histoire s'amorce. Quelque temps après la signature de ce contrat mirifique, il se trouve à Marseille et embarque à bord du *Massilia*, direction plein sud. Son arrivée à Casablanca, grand port moderne balayé par les vents atlantiques, le glace. « *J'ai pris la route, raconte-t-il, et je suis arrivé à Marrakech. Pour la première fois, j'ai vu le ciel marocain bleu.* » La Mamounia était alors un vieil hôtel, pas aussi chic qu'aujourd'hui, mais doué d'un charme incroyable : le jardin était en friche et le personnel servait en veste élimée dans un restaurant très sombre. « *Je voulais y rester huit jours, je suis resté trois mois. D'emblée, j'ai su que j'y vivrais. Il y régnait une électricité effrayante, presque sorcière.* » A l'époque, Marrakech était encore une ville mystérieuse, aussi sonore et tendue que la peau d'un tambour et douée d'une incroyable force d'attraction. « *J'y aimais ce qui déplaisait aux autres : les jardins Majorelle presque*



Serge Lutens, parfums de vieux Maroc

Considéré comme un des plus grands parfumeurs français, ce Lillois a trouvé à Marrakech autant d'odeurs complexes capables d'être dissociées, recombinaées, recréées. Il révolutionne un univers corseté par le marketing



abandonnés, la poussière, les murailles effritées, toutes ces visions à la Francis Bacon... Ici, on lévite ou on sombre. » A deux pas de cette fin du monde, en effet, la luxueuse Mamounia était le fief d'une clientèle hors d'âge qui pratiquait les anciens codes, comme de dîner en smoking et en robe du soir.

ENTRE l'élégance des divas de l'avenue Montaigne et celle, moins étudiée, des Marrakchis ordinaires, Serge Lutens installe le peu à peu sa double vie. Mais le royaume chérifien ne relâche pas son magnétisme. Conquérant jamais conquis, riche d'innombrables tribus, le Maroc a généré des traditions richissimes. « *Elles s'évanouiront sans doute, mais renaîtront sous une autre forme* », philosophe Serge Lutens. « *En cinquante ans, tant de choses ont déjà disparu !* » Pour l'heure, le maquilleur de Dior fréquente Boule de Breteuil, la grande dame des expatriés. Elle lui raconte comment l'Agha Khan venait chez elle avec Rita Hayworth pour chasser le lion sans crinière de l'Atlas. « *C'était l'Afrique !* » A Marra-

kech même, des visions terrifiantes l'assaillent, explosions de brutalité dictées par la misère... D'autres, infiniment plus nombreuses, l'envoûtent. Car la ville l'appivoise, dénoue ses voiles. Les effluves « infects » du souk des tanneurs l'éduquent aux mille odeurs qui colorent ici le quotidien : les mauvaises, et celles qui les masquent. L'eau de rose dont on humecte les mains de l'hôte, l'eau de fleur d'orange adoptée par les hommes, l'ambre des lourds bijoux, et les mille encens mis à fumer sur le charbon ardent. Serge Lutens est prêt pour embrasser l'Attarin, la voie des parfums dans la tradition arabe.

Cette nouvelle vocation se précise à Paris, où le groupe japonais Shiseido lui confie, en 1980, l'image de ses parfums et de ses lignes beauté. Serge Lutens crée un premier « jus » - Nombre noir - et de nouveaux maquillages. Quelques années plus tard, Marrakech l'aide à construire un autre parfum, un grand parfum qui fera date. « *Je recherchais une odeur précise de cèdre, croisée dans les menuiseries de la médina. Elle n'avait rien de*

viril ou de dur. C'était au contraire une odeur laiteuse, huilée, délicate, animale... Aucun capteur n'aurait pu l'isoler : c'était un sentiment plus qu'un morceau de bois. » Parfum d'auteur, Féminité du bois révolutionne un univers corseté par le marketing et les tests consommateurs. Relayé par un pullulement d'émules, il suscitera pour vingt ans l'omniprésence du cèdre en parfumerie. C'est alors que Serge Lutens crée, pour Shiseido, un temple du parfum aux allures de chapelle ardente. Sous les arcades de la rue de Valois, les salons du Palais-Royal déploient un trompe-l'œil violet de lambris Directoire, illustrant le goût du mystère et la ferveur chers au maître, qui formeront l'écrin de parfums nouveaux et dont l'opulence contraste avec le façonnage simplissime.

Muscs Koulaï Khân, Rahât Loukoum, Fleur d'orange, Myrrhe, Bois oriental... En ces années 90 où la parfumerie, contaminée par le



Echoppe dans le souk de Marrakech. Dessin de Serge Lutens.

minimalisme, ne jure que par la légèreté et la discrétion des « eaux fraîches », les effluves rayonnants de Serge Lutens ressemblent à des crinolines drapées dans des châles précieusement... S'ils renouent avec la parfumerie d'avant-guerre, c'est en étant de « vrais » parfums, parures olfactives et presque palpantes, dotées d'un luxueux sillage. S'ils préfigurent l'actuel retour des « orientaux », c'est que Marrakech a ordinairement provoqué leur germination, à défaut d'avoir guidé leur architecture « *je prends, j'enlève, je mets en place chaque moment du parfum* ». Best-seller de la gamme, Ambre Sultan est né d'un bout d'am-

bre glané, en 1978, dans les souks, et conservé des années durant. Cuir mauresque est l'avatar somptueux d'une trouvaille faite à Marrakech, un pot d'une huile noirâtre dégageant une odeur rébarbative mais qui, quelques heures après qu'on s'en est oint, se change en senteur exquise. L'extrait de cuir n'existant pas, Serge Lutens lui a donné corps en associant civette, encens fumés, tabac... et fleurs.

Quant aux philtres que Serge Lutens a lancés cette année sous sa propre marque à son nom, leurs intitulés (Arabie...) autant que leurs thé-

Relayé par un pullulement d'émules, Féminité du bois suscitera pour vingt ans l'omniprésence du cèdre en parfumerie

mes (A la nuit est une ode au jasmín) disent assez ce qui nourrit l'émotion du parfumeur. Il n'est pas jusqu'à Tubéreuse criminelle, sortie récemment, qui n'en réfère à ce jardin de la palmeraie de Marrakech, où Serge Lutens habite chaque nuit une simple cabane.

PLUTÔT qu'un jardin, il s'agit d'un brouillon de jardin », recitifie le parfumeur, qui ne cesse de planter et replanter, non sans les arroser à grands frais, ces quatre hectares d'oliviers et de palmiers pour y susciter un jardin d'agrément et d'odeurs. A l'heure où le soleil couchant libère les parfums, Serge Lutens ôte son chapeau de paille, glisse un foulard noir dans sa chemise noire et, s'immergeant dans les bougainvillées, rend visite aux fleurs de laurier-rose, aux plants de datura - « *L'odeur est somptueuse et douce, j'ai envie d'en faire quelque chose... mais surtout pas avec de la datura !* » -, aux fleurs de cactus cachées dans l'ombre des palmiers. Autant d'odeurs complexes susceptibles d'être dissociées, recombinaées, recréées de toutes pièces.

Dans la maisonnette où Serge Lutens dort huit mois par an, un lit, une douche et c'est tout. Seule décoration de cette cellule d'ascète, quelques livres et des « gestations de parfums », décoctions ou soupes odorantes, sinon toujours exquises, mitonnées dans les casseroles champtres de l'alchimiste avec des éléments - bois, cires, mélanges spéciaux... - apportés par ses rabatteurs du souk.

Pourquoi dormir dans un cabanon de campagne lorsqu'on possède en ville une vaste maison, pour ne pas dire un palais ? « *Parce que ce lieu-là n'est pas fait pour y vivre, explique Serge Lutens. Tout au plus pour y prendre le thé.* » Il n'en y passe pas moins ses journées, surveillant les travaux et recevant les artisans. Avec le perfectionnisme pointilleux qui le caractérise, Serge Lutens s'est mis en tête de recréer la demeure d'un bourgeois marrakchi du Moyen Age, atelant les « mains » les plus expertes à des chefs-d'œuvre extraits de livres anciens : meubles incrustés d'ivoire et de corne, calligraphies couffiques... Plus marocain que les Marocains eux-mêmes, Serge Lutens n'a rien toléré qui n'exprime la quintessence cultivée de l'art local.

Aujourd'hui, la maison est un vaste chantier où d'extraordinaires mosaïques se blottissent sous des bâches. Cette métamorphose, il est vrai, n'est pas la première. « *Pendant des années, j'ai choisi de m'y faire gâter en entretenant un service abondant. Puis je l'ai remembrée en achetant les maisons autour. Cette fois, j'ai voulu un absolu de reconstitution. Quel en sera le résultat ? Je l'ignore. Un conservatoire peut-être. Bien que cette maison m'ait coûté des fortunes de temps et d'argent, je n'ai en rien l'intention d'y vivre. C'est une construction mentale. Une œuvre.* »

Jacques Brunel
Photo : Gérard Rondeau

PROCHAIN ARTICLE :
Christian Louboutin
aux pieds du Nil

Changer les Verts pour changer la société

par Francine Bavay, Guy Hascoët et Noël Mamère

A la veille d'échéances importantes, après trois ans de participation à la majorité plurielle, il est temps pour les Verts de faire un bilan d'étape. En faisant le juste choix stratégique de s'inscrire dans la dynamique de la majorité plurielle, qui a permis le gouvernement Jospin, les Verts ont connu un développement accéléré en même temps que l'épreuve de responsabilités auxquelles ils n'étaient pas assez préparés. Cette nouvelle donne les a obligés à prendre en compte en réel ce qu'il savaient en théorie : les politiques publiques ne se transforment pas en un jour.

A l'heure des bilans, la lucidité est donc de mise. Si les Verts sont en train de s'imposer comme la deuxième force politique de la gauche française, ils ne parviennent toujours pas à peser sensiblement sur les politiques publiques. Ainsi, leurs choix stratégiques pour ces deux prochaines années devront-ils tenir compte de cette réalité. Les électeurs ne les soutiendront que s'ils les jugent politiquement utiles et constatent des traductions concrètes dans leur vie quotidienne. Le raisonnement de 1997, consistant à entrer au Parlement et à accepter des postes ministériels pour affirmer les Verts dans une majorité stable, ne peut servir de base à un nouvel accord avec le Parti socialiste en 2001. Quelle politique, quels objectifs, quel calendrier, quels moyens, sont autant de questions qui devront recevoir des réponses précises avant la signature de tout nouveau contrat de législature.

Les Verts doivent tirer le bilan de cette longue marche dans les institutions en pointant sans complaisance les insuffisances et les avancées, les abandons et les victoires, les reculs et les succès, les compromis qu'ils ont dû faire depuis 1997. Pour ne pas tomber dans le piège d'une satellisation autour de la planète PS, dans laquelle ils deviendraient de simples supplétifs, ils doivent exercer ce droit d'inven-

taire sans sous-entendus et sans esprit de chapelle, sans autosatisfaction béate et sans autoflagellation. Les hésitations constatées à l'occasion de l'autorisation des OGM, de l'Erika, de la chasse, ne sont pas dues seulement à des erreurs de communication d'un ministre mais à des failles que nous partageons tous et qui se nomment confusion des responsabilités, manque de coordination entre les centres de décision, logiques claudiques, insuffisances d'analyses et d'expertises.

Le bilan de la politique gouvernementale, dans un esprit de critique motivée, est également indispensable pour faire des propositions quant à l'avenir de la majorité plurielle. Sur les questions du développement durable, sur la répartition des fruits de la croissance, l'évolution des services publics, sur une fiscalité plus juste et plus écologique, sur les réformes institutionnelles, la proportionnelle, sur la construction européenne et la régionalisation, sur des réformes de société de bon sens et fortement symboliques, comme la régularisation des sans-papiers, le vote des immigrés ou la politique autoroutière... Le compte n'y est pas. La politique dite « d'équilibre » s'est souvent traduite par une gestion éclairée du social-libéralisme.

C'est donc dans un autre état d'esprit que les Verts doivent aborder ce nouveau contrat de législature. Il faut le négocier de manière publique et transparente, en tenant compte de l'accord Vert-PS signé en 1997 et de tout ce qui n'en a pas été respecté. Ce contrat de législature devra être commun à l'ensemble de la majorité plurielle. Les accords à géométrie variable passés en 1997 par le PS lui ont permis de jouer sur les contradictions de ses partenaires : entre le PC et les Verts sur les transports, le logement ou le nucléaire, entre les Verts et le MDC sur l'immigration... En s'appuyant sur ces contradictions, le PS a réussi à s'instituer comme le centre du dispositif ; il a

pu, en permanence, décider pratiquement seul. Il ne peut donc y avoir de nouvel accord avec le PS sans qu'un certain nombre de conditions soient remplies :

- identifier les étapes d'une sortie progressive, mais réelle, du nucléaire. De ce point de vue, l'expérience de nos camarades allemands devrait nous inspirer ;
- démontrer l'efficacité, la viabilité et l'intérêt public de nos propositions. Elles doivent donc être chiffrées et donner lieu à un calendrier précis d'engagements ;
- dessiner les contours d'un mode de développement en rupture avec le productivisme, en précisant à la fois les points de compro-

Nous sommes les représentants d'un électorat exigeant qui veut savoir où nous allons et pourquoi

mis de toute la majorité et les points sur lesquels nous n'acceptons pas de transiger.

Nous sommes les représentants d'un électorat exigeant qui veut savoir où nous allons et pourquoi. Il ne se satisfera plus de réponses en forme de grand écart permanent entre des déclarations radicales du week-end, destinées aux militants Verts, et des discours léniants du lundi, visant à rassurer le premier ministre et nos partenaires de la gauche plurielle. Mais les Verts ne peuvent prétendre au rééquilibrage à gauche sans refondation de leur pratique politique ; leur démarche, le « réformisme radical », est fondée sur l'autonomie contractuelle. Les Verts ne seront respectés de leurs partenaires que s'ils préservent leur identité et leur singularité.

Cette logique suppose un parti qui s'assume comme tel dans la plénitude de ses fonctions : capacité d'analyse et d'expertise, formation de ses militants, légitimité dans les milieux associatifs, syndicaux et intellectuels, forte qualité du débat interne, conquête de positions électorales durables, ancrage dans des secteurs populaires significatifs, implantation d'un réel mouvement de jeunesse, seuil minimum d'adhésions... Ces conditions ne sont pas encore réalisées.

Pour changer la société, il faut que les Verts changent et trouvent ensemble les moyens de combler le décalage entre leur réalité et les attentes de leurs électeurs et sympathisants. Le mouvement doit retrouver son autonomie d'expression et d'initiative, et être en mesure d'accueillir tous les déçus de la vieille gauche, quelle que soit sa numérotation. Mais il doit surtout devenir le creuset politique des nouvelles générations qui, de Seattle à Millau, sont en recherche d'une perspective. Après l'échec du communisme et la gestion du libéralisme par les socialistes, l'écologie politique est la seule à pouvoir l'offrir. C'est donc le logiciel même de la gauche qu'il faut changer.

Si les Verts veulent apparaître comme une alternative au sein de la gauche plurielle, ils doivent impérativement engager le dialogue avec la société tout entière et ouvrir un large débat autour de leur projet. Si les politiques publiques ne se transforment pas en un jour, elles ont vocation à la transformation. Aux Verts, tous ensemble, de le prouver maintenant.

Francine Bavay est secrétaire nationale adjointe des Verts, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France.

Guy Hascoët est secrétaire d'Etat à l'économie solidaire.

Noël Mamère est député Vert de la Gironde, maire de Bègles.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

D'un naufrage à l'autre

L'ACCIDENT du *Koursk*, ce sous-marin nucléaire russe échoué depuis plus de six jours en mer de Barents, est d'abord un drame humain. Depuis quarante-huit heures, l'équipage est silencieux : vendredi 18 août, aucun son n'émanait plus du bâtiment, qui git par plus de 100 mètres de fond, couché sur le flanc dans les eaux lugubres de l'Arctique. La proue de ce monstre de 140 mètres de long, fleuron de la marine de guerre russe, est gravement endommagée : c'est là, sans doute, que se trouvait l'essentiel des 118 hommes à bord lors de l'accident. Chaque jour, chaque heure qui passe diminue les chances de pouvoir secourir l'équipage du sous-marin. Mais la tragédie du *Koursk* va bien au-delà du drame humain.

Elle présente un risque écologique dans une mer sensible et extrêmement poissonneuse. Le navire, de la série K-141, est équipé de deux réacteurs nucléaires, qui semblent être à l'arrêt. Les Russes sont peu crédibles lorsqu'ils assurent qu'ils ne posent pas de problème de radioactivité. Le passé le plus récent démontre le contraire : la région de Mourmansk, qui abrite la flotte du Nord, est un gigantesque dépôt de carcasses de bâtiments nucléaires abandonnés au fil des ans dans la plus totale irresponsabilité.

Mais le drame du *Koursk* est plus que cela. Il est lourd d'enseignements politiques. Depuis le début, il révèle chez les dirigeants russes, civils et militaires, et d'abord chez Vladimir Poutine, une mentalité toujours profondément ancrée dans les tares d'un soviétisme de plomb. Comme si la

leçon de Tchernobyl n'avait servi à rien. La manie du secret, d'abord. Le premier réflexe des chefs de la marine est de cacher, de nier, de parler d'une panne. Et de ne l'évoquer que parce qu'on ne peut pas faire autrement : les services d'écoutes des Occidentaux ont entendu deux explosions et vont en faire part... Puis, comme aux plus beaux temps de l'URSS, c'est le mensonge, réflexe automatique : pour manipuler, on raconte que l'accident a eu lieu le dimanche, alors qu'il s'est produit le samedi ; on assure qu'il est dû à une collision, alors que les experts penchent pour une explosion dans le compartiment des torpilles.

Vient ensuite, tristement typique de l'ère soviétique, le mépris de la vie humaine : par orgueil, par pathologie patriotarde, par nationalisme d'un autre âge, on se refuse, dans un premier temps, au moment précis où chaque minute compte, à faire appel à l'aide étrangère. La vie des hommes du *Koursk* n'est pas la priorité. Comme en Tchétchénie, guerre qui fut le tremplin politique du président et qu'il poursuit en dépit de pertes immenses chez les civils tchétchènes, et non négligeables parmi les Russes.

Mépris encore dans le silence de Vladimir Poutine, qui, en vacances au bord de la mer Noire, n'a pas encore eu un mot pour le drame de celle de Barents. Mais, comme l'écrit le quotidien *Izvestia*, le naufrage du sous-marin pourrait déboucher sur celui de M. Poutine. Au plus haut dans les sondages avant le drame, celui-ci, au dire de toute la presse russe, pourrait bien voir sa crédibilité sombrer dans le sillage du *Koursk*.

Liberté, Egalité, Fraternité, Télé

Suite de la première page

L'audiovisuel et son organisation demeurent donc une question politique, dont les premiers enjeux sont sociaux et culturels. Et l'avenir de l'audiovisuel doit être préparé en fonction de la société que nous souhaitons construire. Ira-t-on vers une société divisée, partagée par l'exclusion, l'intolérance et les inégalités ? Voulons-nous, au contraire, une société forte, solidaire, ouverte, capable de féconder son dynamisme unitaire dans l'apport de toutes ses composantes ? Au moment de partager la ressource de diffusion disponible en numérique hertzien, c'est l'alternative qui s'offre devant nous.

Jusqu'ici, la multiplication du nombre de services audiovisuels passait par un financement par abonnements et une logique de segmentation thématique du public par communautés d'intérêt. Cette logique trouve ses limites, y compris économiques, dans cette double réduction du public potentiel de chaque service. Seules ont véritablement prospéré les chaînes qui sont parvenues à drainer une audience généraliste sur des programmes d'intérêt collectif, information, sport, divertissement, culture au sens large... Mais ces chaînes trouveraient aujourd'hui un financement encore meilleur par la publicité que par l'abonnement, dès lors qu'elles seraient diffusées gratuitement. Elles auraient aussi plus de moyens pour investir, dans un contexte de renchérissement des droits sur les marchés internationaux.

L'un des premiers enjeux du passage au numérique hertzien est d'accomplir cette mutation qui verra la plupart des chaînes thématiques à vocation généraliste passer d'une économie de l'abonné à une économie de la gratuité, tout en augmentant leurs ressources. Pour le téléspectateur, cette évolution sera positive puisqu'il y retrouvera sa liberté de choix et l'égalité dans l'accès à l'audiovisuel liée à la diffusion hertzienne de terre, non cryptée. Il est heureux que nous ayons les moyens de considérer à nouveau que la libre disposition de l'ensemble des servi-

ces à vocation généraliste va de soi, au sein d'une société dont ils contribuent à construire et à redéfinir quotidiennement les valeurs. Mais il faut aller plus loin encore pour que, au-delà de la liberté et de l'égalité restaurées, l'audiovisuel français donne également l'exemple de la fraternité.

L'horizon du prochain siècle, à l'échelle de la planète, accélération des communications matérielles et immatérielles aidant, est celui de l'uniformisation ou au contraire du métissage. De la manière dont nos sociétés accompliront le choix du métissage dépendra leur organisation sociale, politique et culturelle. Le problème se pose au sein de chaque société qui doit préserver son

du numérique hertzien est celui de la proximité. En démultipliant le nombre de chaînes accessibles à tous, ce nouveau mode de diffusion doit nous permettre de faire enfin vivre un audiovisuel de proximité qui renforcera le lien social par la reconnaissance des identités urbaines ou régionales, contribuant à revitaliser la démocratie locale.

Faut-il s'en étonner ? C'est dans le domaine de la communication de proximité que notre pays, souvent centralisateur, a jusque-là échoué. Très logiquement, le législateur a placé le développement des médias audiovisuels locaux au cœur des missions du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui est parvenu, pour ce qui concerne la radio, à aména-

tué sous forme d'un holding cohérent, capable de mettre en œuvre son déploiement progressif dans l'espace nouveau que lui offre le numérique hertzien.

C'est parce que la richesse, la nouveauté et la qualité des programmes qu'il proposera emporteront la conviction des téléspectateurs que les opérateurs privés seront entraînés dans une démarche de démocratisation des chaînes thématiques tournées vers le grand public. C'est parce que le service public, sur toutes ses antennes, donnera l'exemple de la diversité, de l'accueil et de la tolérance que l'ensemble des chaînes privées adopteront la démarche intégrative qui doit être celle de tous les médias de masse.

Les propositions absurdes et nocives de suppression de la redevance n'auront plus de raison d'être dès lors que France Télévision sera le moteur de l'adaptation et de la démocratisation de l'audiovisuel français, que ce groupe a désormais les moyens de redevenir. Tant il est vrai que le service de l'intérêt général et des valeurs qui le traduisent impose un service public fort, offensif, mieux financé qu'aujourd'hui, corollaire d'une plus grande exigence culturelle.

L'audiovisuel au service de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ? L'utopie est sur le point de retrouver tout son sens, à la faveur des derniers développements technologiques. A la volonté politique et au savoir-faire professionnel de transformer l'utopie d'aujourd'hui en réalité de demain.

Hervé Bourges

AU COURRIER DU « MONDE »

SURBOOKING

Une fois de plus cette idée américaine de « surbooking » est un désastre pour les usagers. Et que dire de cette scandaleuse habitude de faire de la rentabilité au mépris du service minimum qui est de transporter ses clients en temps et en heure ?

La seule solution raisonnable est de pratiquer la même politique que pour les trains, et notamment les TGV : une réservation payante que l'on perd si l'on ne se présente pas à l'embarquement. Quant à la pratique – que j'ignorais – qui consiste à réserver trois vols différents selon

ses commodités de dernière minute, il doit être possible d'y remédier par des logiciels d'informatique et d'interdire cette pratique ? En effet, le paiement de la réservation ne suffit pas à dissuader certains clients sans gêne de continuer à bloquer plusieurs places (...)

Doit-on, comme certains passagers n'hésitent pas à le faire, insulte le personnel au sol d'Air France afin qu'il prenne conscience un peu plus vite de la stupidité d'une telle politique ? Ni paquets ni délinqants, nous souhaitons seulement être traités comme des clients.

Alix Barbet
L'Haÿ-les-Roses
(Val-de-Marne)

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Des reproches injustes

DANS la déclaration que le général de Gaulle vient de faire tenir à la presse, la politique est traitée de haut. Et nul ne saurait certes rester indifférent à ces larges et vastes perspectives une fois de plus ouvertes et offertes au pays. Mais si l'exposé est toujours aussi brillant, les attaques et les arguments aussi catégoriques et le souci du bien public aussi certain, la critique systématique n'a pas changé, et le reproche reste souvent injuste.

Une fois de plus la première place est revendiquée pour la France. Dans cette organisation de la défense nationale et continentale, la France est invitée à donner l'exemple, à jouer « son rôle », à prendre « le commandement suprême ». Il est bien vrai que « dans l'état actuel des choses », si nous étions attaqués, nous n'opposerions à l'agression qu'une « défense dérisoire ». Mais pourquoi sans transition ajouter :

« Combien pourraient être lourdes les responsabilités du régime que nous subissons ? »

Car il est vrai aussi que les représentants de la France ne cessent de se battre justement dans les conférences avec nos « alliés d'outre-mer » pour obtenir la participation de tous et un appui total à la défense commune. Le mémorandum français ne déclare-t-il pas que des « forces terrestres et aériennes suffisantes » doivent être stationnées « pour le maintien de la paix dès maintenant en Europe occidentale » ? Quant à « se battre à fond quand même nous serions seuls », il ne semble pas, pour ce qui est du moins de l'actuel président du conseil – l'un des premiers compagnons du 18 juin – qu'on puisse douter de sa résolution sur ce point.

René Puissesseau
(19 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TÉLÉCOMMUNICATIONS Les enchères pour les licences de téléphonie mobile de troisième génération se sont achevées en Allemagne, jeudi 17 août, sur un montant record de

50,5 milliards d'euros. ● **LES SIX CANDIDATS** ayant remporté une licence sont : T-Mobile (Deutsche Telekom), Mannesmann Mobilfunk (Vodafone), E-Plus (KPN), Viag Interkom (BT), Mo-

bilCom (France Télécom) et 3G (consortium Telefonica et Sonera). ● **FRANCE TÉLÉCOM** renforce ainsi sa présence en Europe et estime que les services UMTS devraient être rentables dès

2005. ● **LE GOUVERNEMENT ALLEMAND** a décidé d'affecter la totalité de la recette à la réduction de la dette publique. ● **LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS** a rendu publiques, vendre-

di 18 août, les conditions d'attribution des licences UMTS : il maintient son intention de procéder à une sélection par dossier avec un droit d'entrée de 4,95 milliards d'euros par candidat.

Berlin vend ses licences de téléphone du futur pour 50,5 milliards d'euros

Six opérateurs de télécommunications se partageront les fréquences disponibles. Ils envisagent de commercialiser dès 2002 leurs services pour le mobile de troisième génération (UMTS). Ils espèrent tous une rentabilité rapide, ce dont le marché doute, en raison du prix très élevé des enchères

« **LE SEUIL** de douleur a été atteint », avait déclaré Klaus-Dieter Scheurle, le président de l'Autorité de régulation des télécommunications allemande, la REGTP, mardi 15 août : le montant des enchères pour l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) en Allemagne atteignait alors 39,66 milliards d'euros. Jeudi 17 août, effrayé par l'inflation des offres, la REGTP avait ramené de 5 % à 2 % la surenchère minimale. Surprise : le même jour, les deux poids lourds allemands, T-Mobile (filiale de Deutsche Telekom) et Mannesmann Mobilfunk (filiale de Vodafone), qui enchérissaient chacun pour trois blocs de fréquence, ont baissé les bras et se sont contentés de deux blocs. Comme ils ne pouvaient pas revenir sur cette décision, les enchères ont pris fin. Au terme de 14 jours et de 173 rounds, les six concurrents encore en lice se sont donc répartis équitablement les douze blocs de fréquence de deux fois 5 mégahertz chacun pour un montant total record de 50,5 milliards d'euros (331 milliards de francs). Une somme qu'il faudra payer dans les dix jours.

Il n'y a pas de réel vainqueur : chacun repart avec deux blocs de fréquences, payés entre 8,36 milliards d'euros – pour le plus chanceux, MobilCom – et 8,47 milliards – pour le plus malchanceux, T-Mobile. Le fait marquant est que T-Mobile et Mannesmann, qui disposent chacun de plus de 11 millions d'abonnés mobiles en Allemagne,

n'ont pas réussi à imposer leur puissance pour obtenir une licence large composée de trois blocs de fréquences. Ils sont logés à la même enseigne que le consortium 3G, composé de l'espagnol Telefonica et du finlandais Sonera, nouvel entrant sur le marché allemand qui ne dispose encore d'aucun abonné.

SENTIMENT DE VERTIGE

Toutefois, un deuxième tour d'enchères mettant en jeu cinq blocs de fréquences « asymétriques » a débuté vendredi 18 août. Mais ces nouvelles fréquences sont destinées à couvrir quelques zones de très forte densité et ne seront pas opérationnelles avant 2003-2004, faute d'équipements et de terminaux adéquats.

Pour Isabelle Chapis, analyste télécommunications au cabinet Arcome, une première conclusion

s'impose : « Avec deux blocs de fréquences, T-Mobile et Mannesmann Mobilfunk auront du mal à faire migrer toute leur base abonnés sur l'UMTS. Cela pourrait signifier que les opérateurs vont cibler leurs efforts commerciaux vers les entreprises et les clients haut de gamme. Pour les autres, les opérateurs devraient déployer des réseaux GPRS permettant de véhiculer des données Internet à une vitesse inférieure. »

Un sentiment de vertige a saisi tous les observateurs. Non seulement le prix final des licences dépasse tout entendement mais, en plus, il y aura six concurrents sur un même marché, dont le succès et la rentabilité sont encore sujet à caution. « Le comble, fait remarquer un analyste, c'est que les candidats auraient pu arrêter les enchères après l'abandon de Debitel, le vendredi 11 août. Cela aurait permis d'écono-

miser 18,3 milliards d'euros pour le même résultat. »

Pis, au lieu de six concurrents, il pourrait y en avoir sept. Debitel pourrait très bien revenir dans la course en signant, comme cela a été évoqué au début des enchères, un accord pour utiliser le réseau de MobilCom ou d'un autre titulaire de licence. Cela risque d'exacerber la concurrence et de réduire la rentabilité. En Grande-Bretagne, cinq candidats ont mis 38,7 milliards d'euros sur la table pour obtenir des licences UMTS. Le marché britannique compte 59,5 millions d'habitants dont 60 % sont concentrés dans un rayon de 100 kilomètres autour de Londres. En Allemagne, six ou sept opérateurs se disputeront les faveurs de 82 millions d'habitants très largement répartis sur un territoire de 357 000 kilomètres carrés, 1,5 fois

plus grand que le Royaume-Uni.

Le prix élevé des licences pose la question de la rentabilité des services UMTS. Un analyste estime qu'il faudra entre huit et dix années de revenus par client pour rentabiliser l'affaire. Le problème est que les services ne seront pas commercialisés à grande échelle avant 2002. Les années 2000, 2001 et 2002 vont donc être extrêmement difficiles à passer. Les opérateurs de téléphonie mobile devront faire face à des besoins de financement très importants : paiement des licences UMTS dans un, deux ou trois pays européens, déploiement des réseaux UMTS, continuation des investissements dans les réseaux existants de GSM. En face, il n'y aura pas beaucoup de revenus supplémentaires.

INTÉRESSÉS PAR SONERA

Cette perspective va-t-elle arrêter ou encourager le mouvement de fusions-acquisitions dans le secteur ? Comme après les enchères en Grande-Bretagne, les analystes s'attendent à un « deuxième tour » financier. Jeudi 17 août, BT (ex-British Telecom) a dû accepter de payer 7,3 milliards d'euros (prix révisé à la hausse après l'obtention d'une licence UMTS allemande par Viag Interkom) pour acquérir 45 % du capital de Viag Interkom et devenir ainsi son actionnaire à hauteur de 90 %.

Parmi les titulaires d'une licence UMTS en Allemagne, figure également l'opérateur finlandais Sonera. Or ce dernier, et son actionnaire

principal, l'Etat finlandais, sont à la recherche d'un partenaire. Sonera est l'opérateur le plus en pointe sur l'Internet mobile. Il dispose d'une licence en Finlande depuis mi-1999 et a déjà pu expérimenter quelques services innovants. Mais son marché intérieur est très petit : il ne dispose que de 2 millions d'abonnés au téléphone mobile en Finlande. Il n'a pas la taille critique pour rivaliser avec ses concurrents, Vodafone, France Télécom, Deutsche Telekom, BT ou KPN, qui disposent tous de 10 à 20 millions d'abonnés à travers l'Europe.

Telefonica, le partenaire de Sonera en Allemagne, a chargé la banque d'affaires Salomon Smith Barney d'étudier la possibilité d'un rachat de cette société qui vaut 32 milliards d'euros en Bourse. Telefonica dispose d'un avantage, ses moyens financiers, car il n'a pas payé très cher sa licence UMTS en Espagne et n'a pas obtenu de licence en Grande-Bretagne.

France Télécom ou Deutsche Telekom, qui ont en revanche dépensé beaucoup d'argent pour obtenir des licences UMTS en Grande-Bretagne et en Allemagne, seraient aussi intéressés par Sonera. Mais ils lorgent davantage sur la participation de 37 % que détient le finlandais dans Turkcell. Avec 6,2 millions d'abonnés au téléphone mobile (soit trois fois plus que son actionnaire), Turkcell contrôle les deux tiers du marché turc, qui est extrêmement dynamique.

E. Re.

Les vainqueurs

Au terme de 173 tours d'enchères, six candidats se sont vu attribuer des licences UMTS en Allemagne pour un montant total de 50,5 milliards d'euros

(331,26 milliards de francs). Ils se sont répartis à égalité douze blocs de fréquence.

● **T-Mobile** : filiale de téléphonie mobile de Deutsche Telekom, qui compte près de 20 millions d'abonnés. Il obtient une licence pour 8,478 milliards d'euros, ce qui représente l'addition la plus élevée.

● **Viag Interkom** : détenu à 90 % par le britannique BT, depuis jeudi 17 août, et à 10 % par le norvégien Telenor. Il devra payer sa licence 8,445 milliards d'euros. BT contrôle près de 10 millions d'abonnés au mobile.

● **Mannesmann Mobilfunk** : filiale de téléphonie mobile du britannique Vodafone, qui compte près de 40 millions d'abonnés. Il paiera 8,423 milliards d'euros.

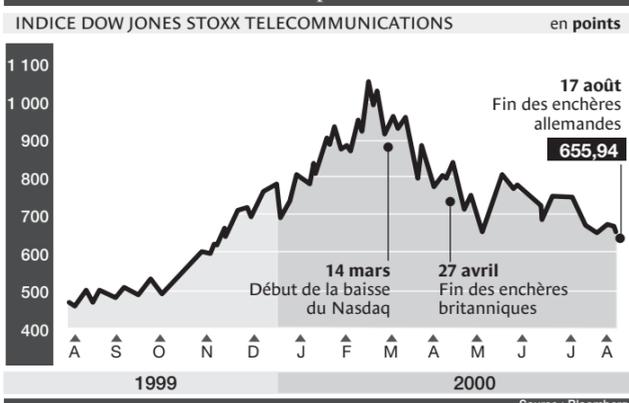
● **3G** : consortium entre l'opérateur espagnol Telefonica et le finlandais Sonera. Il s'est engagé à payer sa licence

8,408 milliards d'euros. Telefonica contrôle 10 millions d'abonnés et Sonera plus de 2 millions.

● **E-Plus-Hutchinson** : consortium qui regroupe le néerlandais KPN (qui contrôle E-Plus) et le japonais NTT DoCoMo. Il devra payer 8,394 milliards d'euros. KPN possède 8 millions d'abonnés.

● **MobilCom** : société allemande de téléphonie fixe et mobile dont France Télécom détient 28,5 %. Elle a porté les enchères à 8,369 milliards d'euros. France Télécom a 21 millions d'abonnés au mobile.

La Bourse n'est pas enthousiaste



TROIS QUESTIONS À...

JEAN-LOUIS
VINCIGUERRA

1 En tant que directeur financier de France Télécom, n'estimez-vous pas trop élevé le prix payé pour une licence UMTS en Allemagne ? En combien de temps rentabiliserez-vous cet investissement ?

Les 8,36 milliards d'euros que le consortium MobilCom-France Télécom devra payer se situe dans la fourchette envisagée dans notre *business plan*. France Télécom a fait d'une pierre deux coups : il a pris 28,5 % du capital de MobilCom et obtenu une licence. Pour cela, il a souscrit à une augmentation de capital de 3,7 milliards d'euros qui servira à payer la moitié de la licence. Le solde sera payé par MobilCom grâce à un emprunt. Nous estimons que la licence UMTS en Allemagne, en comptant le coût du réseau de 4 à 5 milliards d'euros, commencera à être rentable à partir de 2005, soit trois ans après la mise en service du réseau. L'expérience montre que nous sous-estimons toujours les nouveaux usages possibles, donc les sources de revenus.

2 Comment s'inscrit cette licence dans la stratégie pan-européenne de France Télécom ?

Avec cette licence UMTS, France Télécom devient désormais un acteur important en Allemagne. Dans ce pays, grâce à notre partici-

pation dans MobilCom nous partons avec une base de 2,3 millions d'abonnés au téléphone mobile, 300 agences commerciales et un management de qualité. Cette implantation en Allemagne renforce la position de France Télécom via sa filiale mobile Orange comme numéro deux européen du secteur. Orange, qui rassemble les activités mobiles dans 16 pays européens, dont France Télécom Mobile en France, Orange en Grande-Bretagne et MobilCom en Allemagne, devrait être coté en Bourse d'ici à la fin de l'année ou au début 2001.

3 Quelles sont les prochaines étapes de l'expansion ?

Il reste des trous à combler dans notre implantation européenne. Par exemple, nous sommes absents du marché mobile en Espagne et en Scandinavie. Nous allons donc regarder toutes les possibilités d'implantation dans ces zones. Nous espérons nous y implanter, soit par acquisition, soit par l'obtention de licences UMTS comme en Suède et en Norvège. Parmi les occasions de croissance externe, nous pourrions regarder l'opérateur finlandais Sonera qui dispose d'une forte position dans la téléphonie mobile en Scandinavie et en Turquie. Mais tout dépendra des conditions et du prix. De toute façon, nos éventuelles acquisitions se feront pas échange de titres Orange.

*Propos recueillis par
Enguérand Renault*

Un encombrant cadeau de 100 milliards de marks

Malgré leur montant élevé, Berlin veut affecter les recettes au remboursement de la dette

BERLIN

de notre correspondant

Le ministre des finances, Hans Eichel, n'avait pas compté sur une telle manne. Près de 100 milliards de marks (50,5 milliards d'euros), issus des enchères UMTS, iront dans les caisses de l'Etat dans les dix jours : ils correspondent à plus de cinq fois le montant prudemment inscrit au projet de budget 2001. Le ministre peut se frotter les mains... et se préparer à une rentrée parlementaire difficile.

A mesure que montaient les sommes promises par les opérateurs de télécoms grimpaient aussi les convoitises. Chacun y est allé de sa suggestion sur la meilleure façon d'utiliser ces milliards inespérés. Les Verts, partenaires de coalition des sociaux-démocrates du chancelier Gerhard Schröder, prônaient des investissements massifs dans les chemins de fer. Les chrétiens-démocrates (opposition), voulaient

davantage d'allègements fiscaux pour la classe moyenne. La Fédération du commerce de gros et à l'exportation (BGA) proposait une baisse des impôts sur les bénéfices des entreprises. Pour le grand argentier, il n'y a pas matière à débat. « *L'ensemble de la recette sera consacré comme prévu à réduire la dette de l'Etat fédéral, en dépit du montant élevé* », a-t-il réaffirmé sitôt les enchères closes. Le gouvernement Schröder s'est engagé en 1999 sur la voie de l'assainissement budgétaire. Il est hors de question, avaient prévenu MM. Schröder et Eichel des mois à l'avance, de s'écarter de ce chemin.

Pourquoi le produit de la vente des licences UMTS irait-il au seul Etat fédéral, demandent certains Länder, se réclamant de la même logique de rigueur pour préconiser d'en injecter une partie dans le remboursement de leur propre dette. La lutte promet

d'être serrée, jusque dans la répartition de l'argent économisé sur les intérêts de la dette, que les experts évaluent à quelque cinq milliards de marks.

INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

Le chancelier et son ministre s'étaient mis d'accord dans les grandes lignes : ces quelques milliards-là seraient reversés dans l'éducation, la recherche et les infrastructures de transport. Mais les critiques, déjà, ont la part belle. Si ces investissements sont prioritaires, pourquoi M. Eichel ne les a-t-il pas dégagés sur un budget de 480 milliards de marks ? Alors que l'Allemagne s'interroge sur les façons de lutter contre l'extrême droite, d'aucuns suggèrent d'y consacrer une fraction de ces économies. Le parti communiste rénové (PDS) y voit quant à lui une bonne façon de combler le déficit de l'exposition universelle de Ha-

novre, que la désaffection des visiteurs fait plonger au-delà du milliard de marks.

Si M. Eichel cédaux pressions, le danger serait de créer des besoins de financements, lorsque ralentiront la croissance et les rentrées fiscales. S'il se tient au remboursement d'arriérés, cela ne changera pas grand-chose, du point de vue strictement mathématique, compte tenu de la montagne de dette accumulée : 1 550 milliards de marks, soit plus de 60 % du produit intérieur brut. Pendant un an, la dette fédérale repasserait en dessous du seuil psychologique des 1 500 milliards. Pour repartir de plus belle tant que le budget continuera d'être en déficit : Berlin prévoit d'emprunter 50 milliards de marks supplémentaires en 2001 et autant en 2002. Un remboursement anticipé devrait avoir au moins un effet positif sur les taux d'intérêt. — (Intérim)

En Europe, les modes d'attribution diffèrent selon les pays

CERTAINS PAYS choisissent de sélectionner les candidats sur dossier, d'autres préfèrent les enchères, ou une formule mixte combinant les deux méthodes.

Les licences à attribuer :

● **France** : le gouvernement a attendu la fin des enchères allemandes pour dévoiler les modalités de l'attribution des licences UMTS. Un arrêté a été publié au *Journal officiel* vendredi 18 août. Un cahier des charges élaboré par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) définit les critères d'attribution. La France, qui avait annoncé son choix le 6 juin, a opté pour un système de sélection sur dossier, ou « *concours de beauté* », mais avec un « *ticket d'entrée* » fixé à 4,95 milliards d'euros. « *Les candidats auront jusqu'au 31 janvier pour déposer leur dossier* », a indiqué Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, dans un entretien au

quotidien *Les Echos*. Les licences seront attribuées en juin 2001. Les quatre opérateurs choisis pourront ouvrir leurs services au 1^{er} janvier 2002. Le gouvernement français devrait empocher 19,8 milliards d'euros pour les quatre licences. Répondant aux critiques de certains qui affirment que les jeux sont déjà faits, M. Pierret rappelle dans *Les Echos* que « *l'appel à candidature est totalement ouvert et transparent* ». Il dit ne pas être « *inquiété* » de la contestation menée par Bouygues à Bruxelles sur les modalités retenues par la France, qui avait été tentée un temps par les enchères.

● **Italie** : le gouvernement a choisi une procédure mixte, entre le « *concours de beauté* » et les enchères, avec une première sélection, technique, sur dossier puis une adjudication encadrée, avec possibilité de surenchères, pour l'attribution des cinq licences. La procédure doit

se dérouler à l'automne. Le gouvernement transalpin espère obtenir au moins 12,91 milliards d'euros, soit 2,58 milliards par licence. Sept groupes sont pour l'heure en lice.

● **Belgique, Autriche et Suisse** organiseront leurs enchères à la fin de l'année. Le gouvernement helvétique mise sur 3,8 à 6,4 milliards d'euros, la Belgique table sur 1 à 1,5 milliard. Le Danemark n'a pas encore officiellement fixé de date pour ses enchères. Le Portugal, l'Irlande, la Suède, le Luxembourg et la Norvège choisiront sur dossier.

Les licences accordées :

● **Grande-Bretagne** : cinq licences ont été attribuées le 27 avril, au 150^e round d'enchères, à Vodafone, BT, One 2 One (Deutsche Telekom), Orange et TIW, pour treize candidats au départ. Les gagnants ont payé 38,5 milliards d'euros. Cette somme représentait environ dix fois ce qui était

attendu au départ.

● **Pays-Bas** : les enchères ont pris fin précipitamment le 24 juillet, faute de compétiteurs. Le retrait du petit opérateur néerlandais Versatel n'a laissé que cinq candidats en lice, qui ont versé 2,68 milliards d'euros au gouvernement, alors que l'objectif initial représentait trois fois cette somme. Les vainqueurs sont KPN Mobile, Libertel, Dutchtone, 3G Blue/Ben (Belgacom, TeleDanmark, Deutsche Telekom) et Telfort.

● **Espagne** : quatre licences ont été attribuées en mars, après un « *concours de beauté* », pour 12 milliards d'euros, à Telefonica moviles, Amena, Airtel et le consortium Sonera-Videndi-Orange. La procédure avait alors été très controversée.

● **Finlande** : elle avait été le premier pays au monde à attribuer, sur dossier, quatre licences UMTS en 1999.

Pascal Santi

Carlo De Benedetti s'installe dans la nouvelle économie italienne

L'industriel italien, notamment par l'intermédiaire de la holding familiale CIR et de son groupe de presse L'Espresso, a pris pied sur le marché de l'Internet. Ses secteurs traditionnels, assainis, représentent encore l'essentiel de son activité

Quatre ans après son éviction de la direction d'Olivetti, Carlo De Benedetti revient en assainissant les activités traditionnelles de son groupe et en s'imposant sur le marché de l'Internet. La holding familiale CIR,

contrôlée par l'Ingegner, âgé de soixante-cinq ans, a créé le premier « incubateur » italien pour start up, baptisé Cirlab. L'Espresso, le groupe de presse de l'industriel, séduit les investisseurs, notamment grâce

à sa stratégie de développement sur Internet. En plus des journaux en ligne, la filiale Internet de L'Espresso, Kataweb, propose des services et des solutions pour le Web, CIR la famille De Benedetti, ne délaisse pas

pour autant les activités traditionnelles. La société mûrit ainsi son retour dans les télécommunications. La holding fait partie du consortium Andala, qui doit se porter candidat à l'obtention d'une licence de télé-

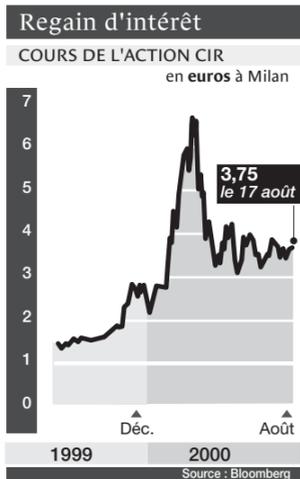
phonie mobile de troisième génération (UMTS). La communauté financière considère cette stratégie avec bienveillance : le titre CIR a gagné près de 50 % depuis le début de l'année.

MILAN

correspondance

Oubliée, l'époque où les investisseurs institutionnels d'Olivetti contraignaient Carlo De Benedetti à se retirer. Quatre ans après, la plus cuisante de ses défaites, l'Ingegner, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, a su revenir en mariant les secteurs traditionnels et la nouvelle économie, qu'il définit comme « la plus grande révolution de l'ère moderne ». « Elle abolit les frontières, permet pratiquement à l'homme d'annuler les barrières de l'espace et du temps, traverse tous les secteurs de l'économie et touche aussi notre vie quotidienne. Si l'on a la chance de vivre au moment historique où l'on peut monter dans ce train, ce serait une folie de ne pas le faire », déclare-t-il au Monde. Le groupe De Benedetti, notamment par l'intermédiaire de la holding familiale CIR, a pris pied sur le marché d'Internet, sans oublier d'assainir ses activités traditionnelles, qui représentent encore l'essentiel de son chiffre d'affaires.

Sous l'impulsion de son administrateur délégué, Rodolfo De Benedetti, trente-neuf ans, fils aîné de l'Ingegner, CIR - 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 68 millions d'euros de bénéfices, onze mille salariés - a été complètement transformée. Après avoir liquidé la participation dans Olivetti et cédé le français Valeo, CIR a remis sur pied les sociétés industrielles qu'elle contrôle encore, notamment l'équipementier automobile Sogefi et les machines pour l'industrie alimentaire Sasib. Elle a surtout fait porter ses efforts sur son groupe de presse, L'Espresso, qui contrôle La Repubblica,



deuxième quotidien national, l'hebdomadaire L'Espresso, seize quotidiens locaux et trois radios musicales.

Dès avril 1996, La Repubblica a lancé son site Internet. Mais la filiale Internet de L'Espresso, Kataweb, ne se contente pas de réaliser les sites des publications du groupe. « Kataweb comprend aujourd'hui deux branches : un portail qui a totalisé, en juin, 135 millions de pages vues, et des infrastructures, avec plusieurs sociétés de solutions et de services pour Internet. En deux ans, nos effectifs sont passés de vingt personnes à cinquante personnes », explique Paolo Dal Pino, conseiller délégué de Kataweb. Fourniture d'accès gratuit à Internet, lancement de portails spécialisés (finance, sport...), commerce électronique, partenariat avec la

chaîne de télévision américaines CNN pour créer le site cnnitalia.it : Kataweb s'est imposé comme l'un des principaux portails italiens.

La filiale, dans laquelle le groupe bancaire Unicredit a pris 5 % et qui devrait réaliser cette année un chiffre d'affaires de 41 millions d'euros, selon les estimations du courtier Euromobiliare, prépare pour septembre son lancement en Espagne, en partenariat avec e-media, filiale du groupe Prensa española, éditeur du quotidien ABC. La cotation de Kataweb, prévue à l'origine pour ce printemps, a été reportée en raison de la récente froideur du marché. Mais l'action L'Espresso est la coqueluche des investisseurs : le groupe se situe en tête du classement du Financial Times qui évalue le rendement des sociétés européennes, avec une hausse de 6 255 % en cinq ans, dont 607 % en 1999. « Kataweb est très en avance par rapport à ses concurrents sur les contenus et sur certaines technologies, comme la radio ou la vidéo sur Internet », estime Maurizio Colombo, analyste du courtier Eptasim.

UN « INCUBATEUR »

La holding CIR, elle, a créé voilà quelques mois le premier incubateur pour start up de la nouvelle économie réalisée en Italie. Rodolfo De Benedetti a suivi personnellement le projet : « Il est très difficile en Italie de créer une société : délais, barrières administratives... Sans compter que l'Italie est en retard dans les nouvelles technologies. C'est justement pour cela que des structures comme Cirlab sont utiles. Nous offrons une assistance complète : technologie, finance, marketing, ad-

ministration, sélection du personnel. Nous permettons à ceux qui viennent nous proposer une idée de monter leur site Internet, leur équipe, leur plan stratégique, puis nous les aidons à entrer sur le marché des investisseurs en capital-risque. »

Les bureaux de Cirlab, en rez-de-jardin dans la très branchée via Brera, abritent déjà une trentaine de jeunes à l'allure décontractée. A l'étage supérieur, les équipes de trois sociétés « incubées » mûrissent leurs projets. Loïn de céder à l'euphorie Internet, les dirigeants de Cirlab se veulent très sélectifs : ils reçoivent une cinquantaine de dossiers par semaine, mais ne comptent pas investir dans plus d'une douzaine par an. A titre personnel également, Carlo De Bene-

detti a investi dans la nouvelle économie : il a misé 200 millions de dollars pour créer la société d'investissement CDB Web Tech. Celle-ci détient des participations dans une trentaine de fonds d'investissement spécialisés - essentiellement aux Etats-Unis et en Israël - et des participations directes dans quelques sociétés. Introduit sur le Nouveau Marché italien en mars, CDB Web Tech a cependant subi de plein fouet la débâcle des titres de la nouvelle économie : son cours se situait le 17 août à 12,21 euros, bien au-dessus des 3,8 euros de son introduction. Mais Carlo De Benedetti reste confiant : « Même si les trois quarts des sociétés dans lesquelles CDB Web Tech a investi directement ou indirectement ne marchaient pas, le succès des

autres assurerait le retour sur investissement. Nous avons investi voilà trois mois 2,5 millions de dollars dans un fonds israélien, qui, en raison d'un seul investissement porteur, nous a déjà restitué un dividende de 2,9 millions de dollars. » Le groupe De Benedetti ne néglige pas pour autant d'autres secteurs porteurs. CIR a passé une alliance avec l'Autrichien Verbund pour la création de la société Energia, destinée à profiter de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz. « Pour le moment, nous importons de l'électricité et nous la revendons. Mais nous comptons construire nos propres centrales et nous porter candidat pour celles que l'ENEL, l'EDF italienne, devra céder », explique Rodolfo De Benedetti.

L'ex-numéro deux d'Olivetti s'illustre dans le capital-risque

L'ancien bras droit de Carlo De Benedetti à Olivetti, Elserino Pio, soixante-huit ans, est devenu l'un des personnages-clés de la nouvelle économie en Italie. Celui qui fut l'artisan de la reconversion d'Olivetti de l'informatique vers les télécommunications est aujourd'hui le premier investisseur italien en capital-risque spécialisé dans les sociétés technologiques et multimédias.

Associé à Oliver Novick, un ancien de la Fininvest et d'Olivetti, il a créé Pino Venture, dont le bras armé, les sociétés d'investissement Kiwi, détiennent aujourd'hui des participations dans une cinquantaine de sociétés, notamment de télécommunications comme Blixer, des opérateurs régionaux (Lombardiacom ou adria.com), des sociétés de commerce électronique comme Direct.it. Elserino Pio peut se vanter d'avoir eu du flair : il a investi dès novembre 1998 dans Tiscali, alors petit opérateur téléphonique, devenu depuis la vedette du Nouveau Marché italien. Il en détient encore 6,4 % du capital. Mais M. Pio n'a pas rompu tous les liens avec son ancien patron. Les holdings CIR et Cofide du groupe De Benedetti participent à plusieurs sociétés parrainées par Kiwi, notamment Blixer.

BON ÉQUILIBRE

Surtout, CIR mûrit son retour dans les télécommunications : la holding fait partie du consortium Andala, qui doit se porter candidat à l'obtention d'une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), et a investi dans plusieurs petites sociétés italiennes du secteur. Une stratégie que la communauté financière considère avec bienveillance - le titre CIR a du reste gagné près de 50 % depuis le début de l'année. « CIR bénéficie d'un bon équilibre entre les secteurs traditionnels et la nouvelle économie. De Benedetti a démontré à la fois son sens de la stratégie et son habileté financière, et il est en train de reconquérir les marchés », estime Patrizio Pazzaglia, responsable de la gestion de patrimoines auprès du courtier Nusa Sim.

Marie-Noëlle Terrisse

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **FRANCE : la part des actions françaises cotées** détenue par les non-résidents clients des dépositaires français a progressé de 13,4 points entre décembre 1993 et décembre 1999 pour atteindre 36,9 % de la capitalisation boursière, a révélé jeudi 17 août une étude de la Banque de France. Les non-résidents ont réalisé en 1998 et 1999 les quatre cinquièmes des transactions, souligne également l'enquête.

■ **Le marché de l'immobilier ancien en France** commence à être pénalisé par les hésitations des acheteurs et leur prudence face à la remontée des taux d'intérêt et des prix (+10,8 % sur le dernier semestre), souligne la dernière étude conjoncturelle de la FNAIM.

■ **La Banque de France** a lancé, jeudi, un appel pressant aux banques et entreprises françaises afin qu'elles accélèrent leurs préparatifs de passage à l'euro, faute de quoi les conséquences pourraient être graves pour l'économie. L'institut d'émission craint que nombre d'entreprises n'attendent le 31 décembre 2001 pour basculer leurs opérations en euros.

■ **L'indice du salaire horaire de base des ouvriers** a augmenté de 0,8 % au deuxième trimestre 2000, soit une hausse de 5,5 % sur un an, selon les résultats provisoires du ministère de l'emploi publiés vendredi.

■ **EURO : le ministre allemand des finances, Hans Eichel**, a prédit jeudi une meilleure cotation de l'euro face au dollar « à l'avenir ». La cotation actuelle, « relativement basse », est due à « la croissance économique très intense » aux Etats-Unis, a expliqué M. Eichel.

■ **PÉTROLE : les cours se sont rapprochés à nouveau des 32 dollars** jeudi, alors que les opérateurs attendent un signe de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole signalant une augmentation de l'offre. Jeudi, le quotidien saoudien Al-Riyad a affirmé que l'organisation ne prendra aucune décision avant sa prochaine réunion ministérielle, prévue le 10 septembre.

AFFAIRES

● **AT&T/BRITISH TELECOMMUNICATIONS : les dirigeants des deux groupes** ont discuté le mois dernier d'un éventuel rapprochement, rapporte vendredi le Wall Street Journal. Aucun accord n'est imminent, précise néanmoins le quotidien financier américain.

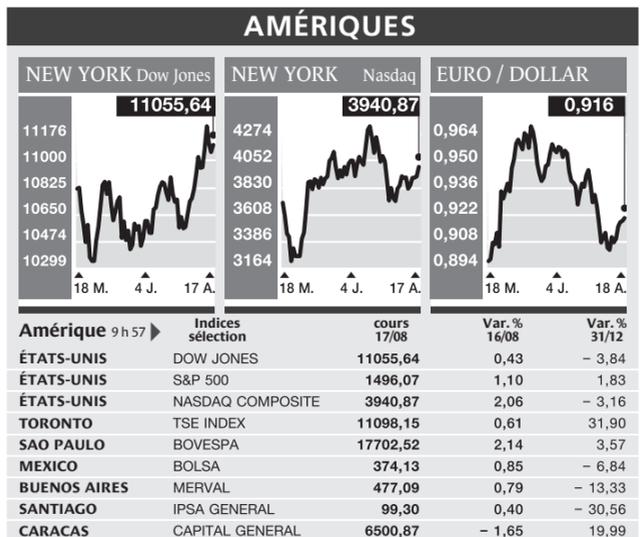
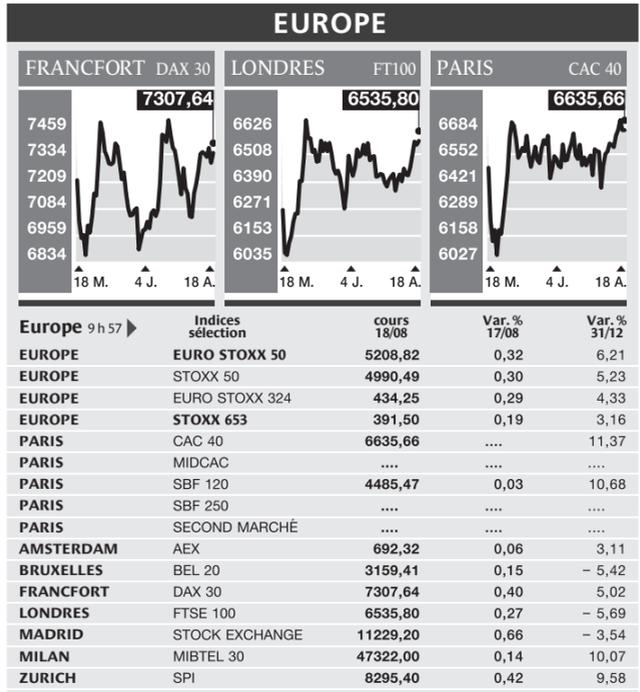
● **VIVENDI/SEAGRAM : les autorités américaines de la concurrence n'ont pas mis d'obstacle à la fusion** des groupes français Vivendi et Canal+ avec le canadien Seagram. Elles n'ont demandé aucune information complémentaire, contrairement à la Commission européenne, dont la position est attendue pour fin septembre.

● **UNITED AIRLINES : la compagnie aérienne américaine a annoncé, jeudi, avoir confirmé** la commande passée en 1998 de six Airbus A 319 et six Airbus A 320.

● **ROYAL DUTCH/SHELL : le géant pétrolier anglo-néerlandais a annoncé, jeudi, avoir signé un accord** avec Maersk Oilie og Gas, filiale du groupe maritime et pétrolier danois A. P. Moeller, pour lui céder sa part de 60 % dans le consortium de Temir au Kazakhstan.

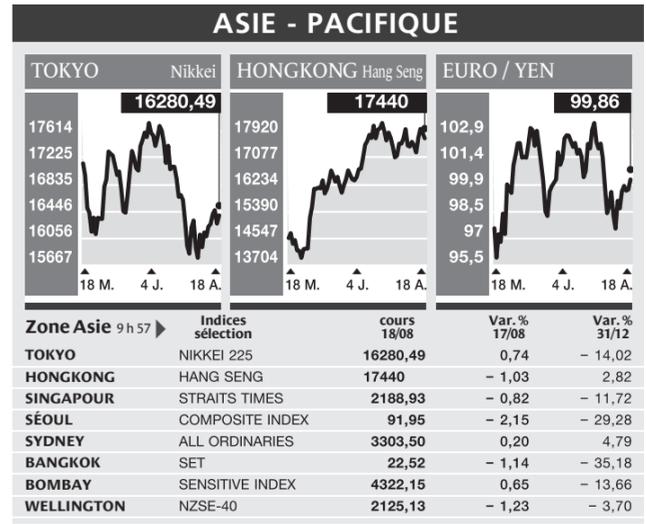
● **VIVENDI ENVIRONNEMENT : la compagnie ferroviaire britannique Connex, filiale de la branche transport du groupe français, a été exclue** des négociations finales pour la franchise des liaisons entre Londres et le sud-ouest de l'Angleterre, a annoncé jeudi l'Autorité du rail britannique.

● **ERGO : l'assureur allemand, filiale du réassureur Munich Ré, a annoncé jeudi** son intention d'acquiescer son homologue italien Bayerische Vita pour un montant de 861 millions d'euros.



Cours de change croisés

18/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S
DOLLAR	0,91798	0,91690	0,13978	1,49765	0,58649
YEN	108,93500	99,86000	15,22500	162,99000	63,85500
EURO	1,09063	1,00140	0,15245	1,63280	0,63950
FRANC	7,15410	6,56935	6,55957	10,71105	4,19430
LIVRE	0,66771	0,61350	0,61245	0,09340	0,39160
FRANC SUISSE	1,70505	1,56555	1,56385	0,23835	2,55330



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	
ALLEMAGNE.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	
GDE-BRETAG.....	5,63	LIRE ITAL (1000).....	3,38774	
ITALIE.....	4,33	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	
JAPON.....	0,35	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	
ÉTATS-UNIS.....	6,47	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	
SUISSE.....	2,75	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	
PAYS-BAS.....	4,30	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	FRANC BELGE (10).....	1,62607
		MARKKA FINLAND.....	5,94573	
			1,10324	

Taux d'intérêt (%)

FRANCE 17/08	Taux J.-J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,38	4,54	5,37	5,49
ALLEMAGNE.....	4,33	4,82	5,21	5,34
GDE-BRETAG.....	5,63	6,04	5,30	4,80
ITALIE.....	4,33	4,80	5,58	5,80
JAPON.....	0,35	0,33	1,76	2,38
ÉTATS-UNIS.....	6,47	6,26	5,83	5,72
SUISSE.....	2,75	3,33	3,94	4,24
PAYS-BAS.....	4,30	4,80	5,38	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 18/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
SEPTEMBRE 2000	9979	87,04	86,95
Euribor 3 mois
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSE

L'INDICE CAC 40 était quasi stable, à 6 640,46 points, lors de l'ouverture de la séance du vendredi 18 août. L'indice DAX des valeurs vedettes allemandes a débuté en hausse de 0,11 %, à 2 786,32 points, et l'indice Footsie de la Bourse de Londres progressait de 0,10 %, à 6 524,9 points. Vendredi, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a gagné 0,74 %, à 16 280,49 points. L'indice Dow Jones s'est apprécié jeudi de 0,43 %, à 11 055,64 points, et l'indice Nasdaq a progressé de 2,06 %, à 3 940,87 points. Les dernières statistiques américaines sur le chômage font croire aux investisseurs que la perspective d'un relèvement des taux s'éloigne.

CHANGES-TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,37 % vendredi 18 août, lors des premiers échanges, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,20 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans avait reculé à 5,80 %, contre 5,81 % mercredi soir. Les prix des obligations évoluent en sens inverse de leur rendement. Vendredi matin, l'euro était en légère baisse face au dollar et le yen cédait du terrain face au billet vert. La devise européenne cotait 0,9145 dollar, tandis que la monnaie américaine s'échangeait à 108,85 yens.

VALEURS EUROPÉENNES

● La plupart des valeurs des télécommunications ont terminé en baisse jeudi 17 août. Les investisseurs ont mal réagi au prix de 50,5 milliards d'euros payé pour les licences de téléphonie UMTS en Allemagne (lire aussi pages 14 et 15). Parmi les participants aux enchères, **Vodafone** a abandonné 4,09 %, à 270 pence, **Telefonica** 5,31 %, à 23,9 euros, **KPN** 0,80 %, à 36 euros et **British Telecom** a perdu 1,34 %, à 812 pence. Seule l'action **Deutsche Telekom** a fait cavalier seul, et a gagné 0,85 %, à 47,35 euros.

● Les actions des compagnies pétrolières ont continué jeudi à profiter du fait que les cours du brut restent au-delà de 30 dollars le baril, leur meilleur niveau depuis dix ans. **BP Amoco** a avancé de 1,54 %, à 624,5 pence, **Royal Dutch** de 2,33 %, à 68,10 euros et **Repsol** de 1,48 %, à 21,99 euros.

● L'entreprise allemande de services aux collectivités **E.ON** a cédé jeudi 2,88 %, à 57,25 euros après la publication d'un bénéfice semestriel inférieur aux prévisions des analystes. Le titre n'a pas profité de l'intention de British Telecom (BT) de prendre le contrôle de leur coentreprise, Viag Interkom. BT propose de racheter la part de 45 % d'E.ON pour 6,65 milliards d'euros. Selon E.ON, du fait de la clôture des enchères, sa participation serait maintenant plutôt évaluée à quelque 7,3 milliards d'euros.

18/08 10h17

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	26,93
BASE AG	BE*	41,65	+0,85
BMW	DE*	37,45	+1,22
CONTINENTAL AG	DE*	19,80	+0,25
DAIMLERCHRYSLER	DE*	60,60	-0,66
FIAT	IT*	27,69	+0,69
FIAT PRIV.	IT*	16,97	+0,24
MICHELIN/RM	FR*	34,09	+0,86
PEUGEOT	FR*	216	-0,64
PIRELLI	IT*	2,86
DR ING PORSCHE	DE*	3700	+2,21
RENAULT	FR*	48,88	-0,65
VALEO/RM	FR*	58,60	+1,91
VOLKSWAGEN	DE*	48,20	-1,83
DJ E STOXX AUTO P		237,14	+0,23

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,24	-0,74
ABN AMRO HOLDIN	NL*	27,38	-0,62
ALL & LEICS	GB	9,09	+0,73
ALLIED IRISH BA	GB	15,86	+0,42
ALPHA BANK	GR	36,54	-0,96
B PINTO MAYOR R	PT*	24,50
BANK AUSTRIA AG	AT*	63,30
BANK OF IRELAND	GB	11,07	-0,44
BANK OF PIRAEUS	GR	18,13	+0,25
BK OF SCOTLAND	GB	9,15	+1,09
BANKINTER R	ES*	48,20	+0,94
BARCLAYS PLC	GB	28,22	-0,58
BAYR.HYPO-UVVER	DE*	68,45	+0,22
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,17	-0,11
BCA FIDEURAM	IT*	16,59	+0,48
BCA INTESA	IT*	5,08	-0,59
BCA LOMBARDIA	IT*	10,19	+0,89
MONTE PASCHI SI	IT*	4,57	-0,65
BCA P.BERG-CV	IT*	20,02	-0,25
BCA P.MILANO	IT*	7,90
B.P.VERONA E S.	IT*	12,82	-0,62
BCA ROMA	IT*	1,35	+0,75
BBVA R	ES*	17,08	+1,24
ESPIRITO SANTO	PT*	18,57
BCO POPULAR ESP	ES*	34,11	+0,77
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BCP R	PT*	5,81
BIPOOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	4,18	+0,48
BNP PARIBAS/RM	FR*	107,90	-0,37
BSCH R	ES*	12,48	+1,55
CHRISTIANA BK	NO	5,95
COMIT	IT*	5,76	+0,52
COMM.BANK OF GR	GR	47,15	-0,16
COMMERZBANK	DE*	37,90	-0,66
CREDIT LYONNAIS	FR*	47,24	-0,23
DEN DANSKE BK	DK	138,75
DNB HOLDING-A	NO	5,07
DEUTSCHE BANK N	DE*	99,75	+0,10
DEXIA	BE*	161,30	+0,12
DRESDNER BANK N	DE*	54,60	+1,77
EGF EUROBANK	GR	25,93	-0,06
ERGO BANK	GR	18,82	+0,55
ERSTE BANK	AT*	49,50
FOERENINGSSB A	SE	17,03	+0,35
HALIFAX GROUP	GB	9,02	-1,79
HSBC HLDG	GB	15,34	-0,32
IKB	DE*	16,65
KBC BANCASSURAN	BE*	51,55	+0,59
LYONN. TSB	FR*	9,91	+0,33
NAT BANK GREECE	GR	39,71	-1,90
NATEXIS BQ POP.	FR*	84,50	-0,53
NORDIC BALTIC H	SE	8,01	-0,74
ROLO BANCA 1473	IT*	20	+0,35
ROYAL BK SCOTL	GB	21,87	-1,62
SAN PAOLO IMI	IT*	19,25	+0,16
S-E-BANKEN-A	SE	13,17	-0,45
STANDARD CHARTE	GB	16,44	-0,50
STE GENERAL-A/	FR*	66	-0,53
SV HANDBK -A-	SE	16,85	+0,71
SWEDISH MATCH	SE	3,45	-0,34
UBS N	CH	167,64	+0,19
UNICREDITO ITAL	IT*	5,57	-0,71
UNIDANMARK -A-	DK	85,80
XIOSBANK	GR	20,17
DJ E STOXX BANK P		359,49	+0,23

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES*	9,65
ACERINOX R	ES*	34,15	+0,59
ALUMINIUM GREEK	GR	41,96	-0,98
ANGLO AMERICAN	GB	61,11	+1,22
ASSIDOMEN AB	SE	16,61	-1,41
BEKAERT	BE*	52,70	+0,29
BILLITON	GB	4,56	+1,46
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,90	+0,52
BUNZL PLC	GB	6,04
CORUS GROUP	GB	1,21	-1,86
ELVAL	GR	3,91	+1,17
ISPAT INTERNATI	NL*	7,20
JOHNSON MATTHEY	GB	16,57
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49,70	+0,81
METSAE-SERLA -B	FI*	8,50
HOLMEN -B-	SE	25,51	+0,47
OUTOKUMPU	FI*	11	+1,85
PECHINEY-A-	FR*	49,40	-2,18
RAUTARUUKKI K	FI*	4,68	+0,65
RIO TINTO	GB	18,83	-0,61
SIDENOR	GR	4,74
SILVER & BARYTE	GR	30,25
SMURFIT JEFFERS	GB	2,12
STORA ENSO -A-	FI*	9,70
STORA ENSO -R	FI*	10	+0,70
SVENSKA CELLULO	SE	23,85
THYSSENKRUPP	DE*	17,15	-0,58
UNION MINIERE	BE*	40,40	-0,25
UPM-KYMMENE COR	FI*	29,60	+0,17
USINOR	FR*	12,30	+0,49
VIOHALCO	GR	9,74	-0,30
VOEST-ALPINE ST	AT*	30,77	-0,42
DJ E STOXX BASI P		165,97	-0,25

CHIMIE

AIR LIQUIDE/RM	FR*	145,80	-0,41
AKZO NOBEL NV	NL*	47,48	+0,55
BASF AG	DE*	41,65	+0,85

CONGLOMÉRATS

BAYER AG	DE*	46,30	+0,65
BOC GROUP PLC	GB	16,04	+0,31
CELANESE N	DE*	18,60	+0,49
CIBA SPEC CHEM	CH	68,14
CLARIANT N	CH	387,10	+0,17
DEGUSA-HUELS	DE*	31,50	+0,32
DSM NV	NL*	34,85	-0,37
EMC-CHEM HOLD A	CH	4869,95	-0,20
ICI	GB	7,76	+1,50
KEMIRA	FI*	5,50	+1,85
LAPORTE	GB	7,78	-3,27
LONZA GRP N	CH	538,10	+0,12
RHODIA	FR*	16,50
SOLVAY	BE*	73,45	+0,34
TESSENDERLO CHE	BE*	41,30	+0,73
DJ E STOXX CHEM P		361,69	+0,30

CONGLOMÉRATS

CGIP/RM	FR*	47,30	-0,02
CHRISTIAN DIOR	FR*	67,50	+0,75
D'IETERN SA	BE*	276,60	+2,07
AZEO	FR*	67,10	-1,03
GBL	BE*	296,10	+0,10
GEVAERT	BE*	47,50
HAGEMEYER NV	NL*	32,51	-0,31
INCHCAPE	GB	4,81
INVESTOR -A-	SE	15,19	-0,78
INVESTOR -B-	SE	15,60
MYTILINEOS	GR	8,39
NORSK HYDRO	NO	45,30
UNAXIS HLDG N	CH	280,57	+3,18
ORKIA	NO	20,15
SONAE SGPS	PT*	1,67
TOMKINS	GB	3,59	+0,46
E.ON AG	DE*	57,10	-0,26
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

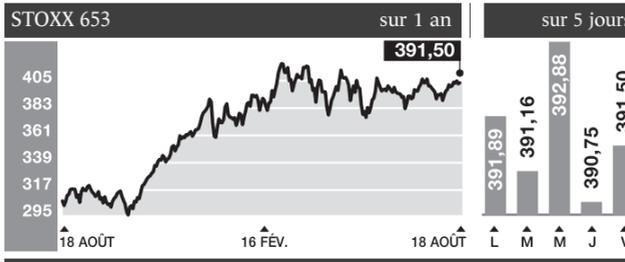
EIRCOM	IR*	2,57
BRITISH TELECOM	GB	13,78	+3,45
CABLE & WIRELES	GB	18,57
DEUTSCHE TELEKO	DE*	47,50	+0,25
E.BISCOM	IT*	166,40	+0,85
ENERGIS	GB	45,11
EQUANT NV	DE*	45
EUROPOLITAN HLD	SE	11,03	+2,20
FRANCE TELECOM	FR*	134,70	-0,96
HELLENIC TELEF	GR	23,19	-1,01
HEL.TELEPH E	FI*	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	16,15
MANNESMANN N	DE*	247	-0,20
MOBILCOM	DE*	114,90	-3,36
PANAFON HELLENI	GR	11,85	-0,13
PORTUGAL TELECO	PT*	11,35
SONERA	FI*	39,90	-5,11
SWISSCOM N	CH	351,27	+1,10
TELE DANMARK -B	DK	68,23	+4,52
TELECEL	PT*	15,80
TELECOM ITALIA	IT*	13,78	-0,29
TELECOM ITALIA	IT*	6,75	-0,74
TELEFONICA	ES*	23,57	-1,38
T.I.M.	IT*	9,99	+0,40
TISCALI	IT*	46,80
VERSATEL TELECO	NL*	32,10	-0,93
VODAFONE GROUP	GB	44,45	+0,37
DJ E STOXX TCOM P		966,03	-0,93

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	39,65	+1,28
AKTOR SA	GR	6,35	+0,71
UPONOR -A-	FI*	20,50
AUMAR R	ES*	16,20	+0,56
ACESA R	ES*	8,88	+0,79
BLUE CIRCLE IND	GB	6,81	-0,72
BOUYGUES/RM	FR*	67,05	-0,07
BPP	GB	5,04
BUZZI UNICEM	IT*	9,69
CRH PLC	GB	30,15	+0,71
CIMPOR R	PT*	24,25
COLAS/RM	FR*	71,80	-0,14
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,71	+2,59
FCC	ES*	19,42	-0,92
GROUPE GTM	FR*	117,50	+0,43
GRUPO FERROVIAL	ES*	14,16	+1,29
HANSON PLC	GB	6,61	+0,25
HEIDELBERG ZE	DE*	63,25	-0,39
HELL.TECHNODOR	GR	20,21	-5,15
HERACLEES GENL R	GR	20,83	-3,64
HOCHTIEF ESSEN	DE*	29,50	-1,67
HOLDERBANK FINA	CH	1337,90	-0,10
IMERYS/RM	FR*	132,10	+1,62
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE/RM	FR*	86,65	+0,17
MICHANIKI REG.	GR	6,46	+5,31
PILKINGTON PLC	GB	1,62	-1,98
RMC GROUP PLC	GB	11,84	-0,41
SAINT COBAIN/R	FR*	163	-0,43
SKANSKA -B-	SE	39,39	+1,07
TAYLOR WOODROW	GB	2,53
TECHNIP/RM	FR*	143
TITAN CEMENT RE	GR	39,29	+0,04
WIENERB BAUSTOF	AT*	24	-0,83
WILLIAMS	GB	6,25	-0,78
DJ E STOXX CNST P		232,11	+0,23

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR/RM	FR*	48,70	-0,06
ADIDAS-SALOMON	DE*	54,90	-0,18
AGFA-GEVAERT	BE*	27,86	-1,49
AIR FCE	FR*	20,61	-0,96
AIRTOURS PLC	GB	4,86	-1
ALITALIA	IT*	2,11	+0,96
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,90	+0,78
AUTOGIRILL	IT*	13,85	+1,11
BANG & OLUFSEN	DK	42,23	+1,61
BENETTON GROUP	IT*	2,16	+0,93
BRITISH AIRWAYS	GB	5,91	-1,10
BULGAR	IT*	12,60	+0,80
CLUB MED/RM	FR*	139,70	+0,50
DT.LUFTHANSA N	DE*	25,50
ELECTROLUX -B-	SE	15,07
EM.TV & MERCHAN	DE*	64	-0,16
EMI GROUP	GB	10,40
EUMELO ENTER	NL*	138
ENRO DISNEY/RM	FR*	0,62	-1,59
GRANADA GROUP	GB	9,92



HERMES INTL	FR*	145,40	-0,41
HPI	IT*	1,54	-1,28
KLM	NL*	30,55	-0,65
HILTON GROUP	GB	4,10	+3,31
LMVM/RM	FR*	93,80	-0,74
MEDION	DE*	113	+3,86
MOULINEX/RM	FR*	4,82	-0,21
PERSIMMON PLC	GB	3,44	+0,96
PREUSSAG AG	DE*	37,75	+1,21
RANK GROUP	GB	2,95
RYANAIR HLDGS	IE	8,85
SAS GROUP N	CH	184,91
SIS DANMARK AVS	DK	9,92	+1,37
SEB/RM	FR*	57,65	+2,04
SODEXHO ALLIANC	FR*	180	-0,55
TELE PIZZA	ES*	6,26	+0,97
THE SWATCH GRP	CH	1628,38	+1,92
THE SWATCH GRP	CH	1628,38	+1,92
VOLVO -A-	SE	18,87
VOLVO -B-	SE	19,58	-0,30
WVWV UK UNITS	IR*	1,18
CLARIANT N	GB	10,27
WM-DATA -B-	SE	5,64	+1,06
WLFORD AG	AT*	29,50	+0,84
DJ E STOXX CYC GO P		200,92	+0,05

PHARMACIE

ALTANA AG	DE*	109,55	+0,50
ASTRAZENECA	GB	50,05	-0,10
AVENTIS/RM	FR*	84,70	-0,53
BB BIOTECH	CH	1138,91	+0,96
GLAXO WELLCOME	GB	32,51	+0,30
NOVARTIS N	CH	1684,69	-0,23
NOVO NORDISK B	DK	235,94	-0,28
ORION B	FI*	21,30	+1,43
QIAGEN NV	NL*	56,52	+1,04
ROCHE HOLDING	CH	11510,65	+0,07
ROCHE HOLDING G	CH	10198,99	+1,53
SANOFI SYNTHELA	FR*	54,70	+0,27
SCHERING AG	DE*	65,50	-0,76
SMITHKLINE BEEC	GB	14,67	+1,11

VALEURS FRANÇAISES

L'action Atos bondissait de 2,73 %, à 113 euros, vendredi 18 août, lors des premiers échanges. La société a publié un chiffre d'affaires au troisième trimestre en hausse de 18,3 %, à 303,3 millions d'euros.

Le titre Alcatel s'appréciait de 1,15 %, à 83,6 euros, vendredi, quelques minutes après l'ouverture de la séance. Le groupe a annoncé la conclusion d'un accord en vue de l'acquisition de la division marine de Tele Danmark pour environ 121 millions d'euros. Il a expliqué que cette opération renforcera ses capacités d'installation et de maintenance des réseaux de télécommunications sous-marins.

L'action France Télécom accusait un recul de 2,13 %, à 133,1 euros, vendredi matin après la fin des enchères pour les licences UMTS en Allemagne (lire aussi pages 14 et 15).

Le titre Vivendi s'effritait de 0,12 %, à 83,9 euros vendredi, lors des premières cotations. Seagram a déclaré jeudi que le processus d'autorisation de sa fusion avec Vivendi par les instances antitrust aux Etats-Unis était achevé et qu'il espérait finaliser l'opération en novembre. L'accord entre Seagram et Vivendi requiert aussi l'aval de la Commission européenne et des autorités antitrust canadiennes. Seagram a par ailleurs annoncé une perte moins forte que prévu au quatrième trimestre de son exercice.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, CR LYONNAIS, etc.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, etc.

Table titled 'International' showing market data for various international companies and indices, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 17 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, etc.

Table of new market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Table of new market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like OLITEC, OPTIMA DIREC, etc.

Table of new market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like GENEVALE LOC, GEODIS, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 août

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours de clôture'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP PARIBAS, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR. OBLIG, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like EPARCIC, EUROIC LEADERS, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like SÉLECT DÉFENSIF, SÉLECT DYNAMIQUE, etc.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/9/99.

SPORTS Depuis le départ à Arsenal du jeune Jérémie Aliadière, en janvier 1999, une vingtaine de footballeurs encore en formation dans des clubs français ont été recrutés

par des équipes étrangères. L'un des derniers cas concerne un attaquant de dix-sept ans, Vincent Péricard, parti cet été de Saint-Etienne à la Juventus Turin. ● PRIS ENTRE des

intérêts contradictoires, le jeune joueur a signé deux documents : un contrat de travail avec la Juventus et une « convention sous seing privé » avec l'AS Saint-Etienne stipu-

lant qu'il s'engage à rester dans le Forez. ● LES AUTORITÉS politiques et sportives ont décidé de réagir en profitant de la présidence française de l'Union européenne. ● PLUS

JEUNE joueur de D1, Philippe Mexès a décidé, lui, de rester à Auxerre afin de poursuivre son apprentissage alors qu'il est convoité par les plus grands clubs européens.

L'affaire Péricard illustre le mal de la formation à la française

Depuis un an et demi, une vingtaine de footballeurs en formation ont quitté la France pour des clubs étrangers. Le cas de Vincent Péricard, dix-sept ans, parti cet été à la Juventus Turin, est symbolique des difficultés rencontrées par les clubs français face à la concurrence européenne

NICOLAS ANELKA fut le premier à ouvrir la voie. C'était au début de l'année 1997. Le joueur, qui n'avait alors que dix-sept ans, avait claqué la porte du Paris-SG pour signer un contrat professionnel avec le club londonien d'Arsenal. Le suivant, deux ans plus tard, fut Jérémie Aliadière. Agé de quinze ans, cet élève du centre de préformation de Clairefontaine (Yvelines) était à son tour recruté par Arsenal. La France des champions du monde s'était alors émue ; des mesures avaient été promises, au plus haut niveau, pour remédier à ce nouveau fléau, la fuite vers l'étranger des jeunes prodiges du ballon rond. Dix-huit mois ont passé. Rien n'a changé. Environ une vingtaine de footballeurs non professionnels, mineurs pour la plupart, ont, depuis, suivi le même chemin. L'une des affaires les plus récentes concerne un attaquant de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) de dix-sept ans, Vincent Péricard. Parti cet été à la Juventus Turin à la suite d'un feuilleton à rebondissements, son cas illustre les

difficultés qu'ont les clubs français à conserver leurs meilleurs jeunes.

Né le 3 octobre 1982 à Efok (Cameroun) d'un père français et d'une mère camerounaise, Vincent Péricard a grandi à Villars (Loire), une ville de la banlieue de Saint-Etienne. Licencié depuis son plus jeune âge à l'ASSE, il se destine logiquement à une carrière professionnelle sous le célèbre maillot vert. L'adolescent est doué, mais sa montée en puissance est relativement tardive. International dans l'équipe de France des moins de 17 ans, il est aligné pour la première fois en première division, contre Strasbourg, lors de l'avant-dernière journée de la saison 1999-2000. Son contrat « aspirant », qui lui permet de toucher 2 400 francs brut par mois, expire au 30 avril et doit être en principe transformé en un contrat « espoir », passeport obligé vers le professionnalisme.

Mais les affaires traînent en longueur. L'ASSE, qui ne peut, réglementairement, conclure que douze contrats espoirs et stagiaires par an, a

pratiquement atteint son quota. Fin mai, le joueur n'a encore rien signé. C'est à ce moment-là que la Juventus Turin, qui suit le jeune homme depuis plusieurs mois, envoie son agent personnel, Oscar Damiani, rencontrer Vincent Péricard et ses parents. Informé, Saint-Etienne reprend alors l'initiative. Un contrat espoir est proposé au joueur. « De 5 000 francs brut par mois, c'est-à-dire le minimum prévu par la charte du football professionnel », affirme Christophe Mongai, l'agent personnel du joueur. « Faux. Nous lui avons proposé 15 000 francs brut, comme à tous les espoirs de Saint-Etienne », rétorque Didier Lacombe, le directeur administratif du club du Forez.

VRAI-FAUX TRANSFERT

L'apprenti footballeur refuse toute offre. Quelques jours plus tard, il signe un contrat professionnel de cinq ans avec la Juventus Turin pour un salaire mensuel de 30 000 francs net d'impôt. Alors que l'information n'a pas encore été communiquée of-

ficiellement, l'ASSE poursuit sa démarche. Une semaine plus tard, l'enfant et sa mère, qui cachent tout au club, sont convoqués au stade Geoffroy-Guichard. Le père, Jacky Péricard, suspecté de soutenir l'option d'un départ du joueur vers l'étranger, est tenu à l'écart.

Les dirigeants stéphanois instruisent alors M^{me} Péricard et son fils des « réalités » du football professionnel en Italie. Ils leur disent qu'en cas d'échec sportif le jeune homme aura du mal à poursuivre sa carrière. Un document leur est mis devant les yeux. Il s'agit d'une « convention sous seing privé » qui invite Vincent Péricard à « s'engager » pour la suite logique de sa carrière sous le maillot stéphanois. Les modalités de son contrat espoir y figurent très clairement : 25 000 francs net par mois, un contrat individuel de 300 000 francs avec l'équipementier du club (Umbro), des leçons de conduite, une voiture et un appartement d'un loyer de 3 000 francs. La mère et son fils signent le document.

Un mois passe, et les dirigeants stéphanois sont reçus à Turin par l'ensemble du staff de la Juventus. La réunion dure quatre heures. L'ASSE répète que le joueur lui « appartient ». La Juve prétend le contraire. Comme aucune transaction n'a eu lieu pour ce vrai-faux transfert, Luciano Moggi, le directeur général de la Juventus, fait alors une proposition orale à Saint-Etienne : l'organisation d'un match amical contre les Verts au stade Geoffroy-Guichard dont l'intégralité des recettes ira au club français, soit quelques millions de francs. Les dirigeants stéphanois refusent et rentrent chez eux, furieux.

Le président du club, Alain Bompard, qui vient d'être désigné « M. formation » au sein de la nouvelle équipe ayant pris le pouvoir à la Ligue nationale de football (LNF), décide d'alerter les médias et annonce qu'il portera plainte prochainement devant un tribunal civil. Avant d'intenter toute action, l'ASSE attend toutefois d'être convoqué par la Fédération internationale de football (FIFA), qui a reçu, de sa part, un épais dossier relatant l'affaire. Si la commission « statut du joueur » de la FIFA lui donne raison, alors le club stéphanois réclamera au minimum 35 millions de francs aux parents de Vincent Péricard.

Pendant ce temps, le joueur ne semble pas avoir été perturbé par les nombreux rebondissements de cette affaire. Arrivé en Italie il y a un mois, il s'est installé à l'hôtel Méridien de Turin dans l'attente de se trouver un appartement. Profitant de l'absence des stars de la Juventus, il a marqué deux buts en match amical sous ses nouvelles couleurs, à la grande joie de ses parents, ainsi que de son agent, Christophe Mongai. « Mon objectif, explique ce dernier, n'a jamais été de le faire partir à l'étranger coûte que coûte. La Juventus est venue à lui et lui a proposé de meilleures conditions. Ce n'est pas moi qui suis allé solliciter le club italien. » Avant de s'occuper de Vincent Péricard, Christophe Mongai avait fait signer deux autres jeunes joueurs à l'Inter Milan, le Sochalien Anthar Yahia, dix-sept ans, et le Montpelliérain Julien Brellier, dix-huit ans.

F. P.

Frédéric Potet

L'Union européenne tente de réguler les transferts de jeunes

C'EST un thème rassembleur. Le départ vers l'étranger d'un nombre grandissant de jeunes footballeurs français n'en finit pas de susciter colère et indignation. De la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, à la commissaire européenne ayant la responsabilité du sport, Viviane Reding, de Michel Platini au nouveau président de la Ligue nationale de football (LNF), Gérard Bourgoïn, les voix n'ont pas manqué, ces derniers mois, pour dénoncer cet exode né dans la foulée de l'arrêt Bosman. Lennart Johansson et Sepp Blatter, respectivement présidents de l'Union européenne de football (UEFA) et de la Fédération internationale (FIFA), ont également apporté leur voix au chapitre, mais sans mettre l'accent sur le cas français. Car si l'Hexagone n'est pas la seule nation à subir le phénomène, les clubs de D1 et de D2 ont, eux aussi, toujours recruté des mineurs étrangers, principalement originaires du continent africain.

Ce bel unanimité suffira-t-il pour trouver rapidement une solution ? La présidence française de l'Union européenne est présentée comme une opportunité. Marie-George Buffet a en effet la ferme intention de s'atteler au dossier dès la rentrée afin d'étendre aux Quinze des mesures semblables à celles figurant dans

sa loi de décembre 1999. La juridiction Buffet interdit notamment toute transaction économique sur un sportif âgé de moins de dix-huit ans. Cette disposition, toutefois, ne semble pas encore avoir pénétré les mœurs du football français. De nombreux clubs continuent ainsi de procéder comme « avant » en proposant à des joueurs mineurs des primes à la signature, alors que des agents continuent de prélever des pourcentages sur des contrats espoir comme si de rien n'était.

AJUSTEMENTS TECHNIQUES

En septembre, M^{me} Buffet devrait recevoir une délégation représentant les différentes ligues professionnelles européennes. Ces dernières se sont réunies en juillet en Finlande et ont adopté une déclaration visant à lutter contre les transferts de joueurs encore en formation. Reste que parvenir à une plate-forme commune ne sera pas aisé. Montré en exemple, le modèle français empêche, certes, les clubs de D1 de se « ravir » les footballeurs en herbe ; il n'en demeure pas moins extrêmement complexe. Quatre contrats différents existent pour les non-professionnels (apprenti, aspirant, stagiaire, espoir) alors que dans plusieurs pays européens, comme l'Italie ou l'Angleterre,

un joueur peut passer directement des rangs amateur au statut professionnel, et sans forcément avoir dix-huit ans.

En préambule à ces ajustements techniques, M^{me} Buffet devra également s'assurer du soutien de l'ensemble de ses homologues européens sur le sujet. La Grande-Bretagne et certains pays scandinaves ont déjà refusé d'adhérer au projet de réintroduction de quotas de nationalité destinés à combattre les effets de l'arrêt Bosman (*Le Monde* du 17 mars). Il faudra, en outre, attendre de connaître la position de la Commission européenne sur la question, plus générale, des transferts dans le football professionnel.

Il y a quelques jours, les instances européennes ont fait savoir à la FIFA leur intention de supprimer le système actuel, non en conformité avec les règles de la concurrence du traité de Rome. La disparition des indemnités de transfert offrirait alors aux joueurs toute liberté de changer de club à leur guise. Selon de nombreux observateurs, le marché n'en deviendrait que plus « sauvage » encore. Pour le coup, des clauses spécifiques pour les footballeurs mineurs s'imposeraient davantage.

F. P.

Frédéric Potet

Sollicité de toutes parts, Philippe Mexès préfère encore patienter à l'AJ auxerroise

AUXERRE

de notre envoyé spécial

A dix-huit ans et cinq mois, Philippe Mexès est le plus jeune footballeur de première division. Là n'est pas sa seule caractéristique : ce titulaire d'un contrat « espoir » à l'AJ auxerroise est aussi l'un des joueurs les plus courtisés de France. De Manchester United à l'AS Roma, de Chelsea à l'Inter Milan, de Parme au Milan AC, on ne compte plus les clubs prestigieux ayant jeté leur dévolu sur lui. S'il avait voulu, Philippe Mexès aurait, depuis longtemps, pris le wagon de l'étranger dans lequel sont déjà montés, de Nicolas Anelka voilà trois ans à Vincent Péricard aujourd'hui, nombre de footballeurs n'ayant pas fini leur formation.

Mais Philippe Mexès n'a pas voulu partir. Pas tout de suite. « J'ai la conviction qu'il vaut mieux que je reste encore un peu en France, afin de progresser au contact de la D1. Je vis actuellement pleinement mon rêve, qui est de participer à un championnat professionnel, et je joue même des matches européens via la Coupe Intertoto. Franchement, je ne suis pas à plaindre. L'étranger, on verra plus tard. Quant à l'argent, cela viendra quand il le faudra », confie ce solide défenseur central de 1,86 m et 84 kg reconnaissable à sa chevelure teinte en blond.

Il y a un an, Philippe Mexès était pourtant à deux doigts de faire ses valises et provoquer un bel émoi au pays des champions du monde. Déçu de ne pas être

utilisé à sa juste valeur par Auxerre, le jeune homme s'en était allé visiter le centre d'entraînement de Manchester United à l'invitation d'Alex Ferguson, et à l'insu de Guy Roux. Plusieurs fois, le club du nord de l'Angleterre est revenu à la charge, proposant 30 millions de francs pour le recruter dès cette saison.

« C'EST CHOQUANT »

L'AS Roma est allée plus loin (55 millions de francs), mais s'est heurtée à son tour à une fin de non-recevoir de la part de l'AJ auxerroise et du joueur. « Tout ces chiffres me passent un peu par-dessus la tête. Quand on pense que Laurent Blanc a été transféré de Marseille à l'Inter Milan pour 18 millions de francs. Proposer plus du double pour un joueur de dix-huit ans qui n'a que quelques matches en D1, c'est choquant », estime l'international juniors, récemment sacré champion d'Europe dans sa catégorie d'âge.

La fidélité de Philippe Mexès à l'AJ auxerroise s'explique de plusieurs façons. Guy Roux a beau lui rappeler régulièrement qu'il doit encore faire ses preuves comme l'ont fait avant lui sur les bords de l'Yonne des joueurs comme Basile Boli, William Prunier ou Eric Cantona, l'attachement du gourou bourguignon pour le jeune prodige tient de l'exception. En 1997, Guy Roux, président du syndicat des entraîneurs français, n'avait pas hésité à se faire quelques inimitiés dans la profession en « arrachant » le jeune Mexès, alors âgé de quinze



Philippe Mexès est le plus jeune footballeur de première division.

ans, au Toulouse FC, où il poursuivait ses classes.

Depuis, le tuteur couve son protégé. Il a fait venir ses parents à Auxerre dans un pavillon loué aux frais du club. Il a trouvé, au

père du joueur, un emploi de gardien de camping, juste en face du stade de l'Abbé-Deschamps. Quant aux émoluments du footballeur, ils sont passés de 3 600 francs net par mois (mini-

mum syndical prévu par la charte du footballeur pour un contrat espoir) à 10 000 francs. Un salaire qu'il devrait multiplier par huit dès la signature, imminente, de son premier contrat professionnel.

Philippe Mexès, en outre, n'a jamais été encouragé à l'exode par des sirènes venues de l'extérieur. Son agent, Olivier Jouanneau, a toujours prôné le maintien au pays : « Philippe est à sa place à Auxerre. Il ne sera en mesure de partir que lorsqu'il aura affronté les meilleurs attaquants de D1, comme Sonny Anderson ou Marco Simone, et qu'il se sera montré supérieur à eux. » Philippe Mexès sait néanmoins que son temps est désormais compté dans le championnat de France. D'avoir vu des garçons de son âge partir à l'étranger dans des clubs de renom ne l'a ni choqué ni surpris. « Je me mets à leur place : à cet âge-là, on n'a encore rien gagné ; on n'a donc rien à perdre à tenter l'aventure en dehors de France. En cas d'échec, on pourra toujours trouver un club au pays. Mais je comprends aussi que cela puisse être décevant pour les clubs qui se lancent dans la formation. Peut-être que ces clubs, à l'avenir, prendront plus en considération les jeunes footballeurs et qu'ils leur offriront de meilleures conditions salariales », conclut celui qui, inimmuablement, portera le maillot d'une grande équipe anglaise ou italienne d'ici une ou deux saisons.

F. P.

Des petits Français très convoités

● **1997.** Nicolas Anelka, dix-sept ans, quitte le Paris-SG pour Arsenal. Le club français parviendra à récupérer une indemnité de transfert de 7,5 millions de francs.

● **1998.** Les Rennais Ousmane Dabo et Mickaël Silvestre, tous deux âgés de vingt et un ans, sont recrutés par l'Inter Milan à la fin de leur cursus de formation. Le club breton réclamera 60 millions de francs d'indemnité via la Fédération internationale (FIFA), mais n'obtiendra rien. Samir Beloufa, dix-sept ans, quitte l'AS Cannes à l'insu des dirigeants du club azurien. Il rejoint Naples, puis revient en France quatre mois plus tard avant d'être transféré officiellement au Milan AC contre 1,5 million de francs. En proie à des difficultés économiques, Cannes laisse partir plusieurs autres de ses meilleurs jeunes : Sébastien Frey, dix-huit ans, à l'Inter Milan, et Jonathan Zebina, vingt ans, à Cagliari.

● **1999.** Jérémie Aliadière, quinze ans, quitte le centre de préformation de l'Institut national du football (INF) de Clairefontaine (Yvelines) pour Arsenal. Il signe un contrat de six ans qui lui promet 13 millions de francs.

● **2000.** Mickaël Fabre, seize ans, du FC Nantes, et Mourad Meghni, dix-sept ans, de l'INF Clairefontaine, sont enrôlés par Bologne. Anthar Yahia, dix-sept ans, du FC Sochaux, et Julien Brellier, dix-huit ans, de Montpellier, signent des contrats professionnels avec l'Inter Milan. Stéphane Coque, dix-sept ans, de Lille, s'engage avec le club italien de Lecce. Vincent Péricard, dix-sept ans, de l'AS Saint-Etienne, signe un contrat de cinq ans avec la Juventus Turin en échange de 30 000 francs net d'impôt par mois. Guy Demel, dix-neuf ans, qui possède un contrat espoir avec Nîmes Olympique, rejoint Arsenal.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME :** Olivier Panis, pilote-essayeur au sein de l'écurie McLaren-Mercedes, sera le deuxième pilote de la formation British American Racing (BAR) dès la saison 2001, aux côtés du Canadien Jacques Villeneuve. Le Grenoblois remplacera le Brésilien Ricardo Zonta.

■ **ATHLÉTISME :** Driss Maazouzi, champion et détenteur du record de France du 1 500 m, pourrait finalement participer aux Jeux olympiques. L'athlète d'origine marocaine a été informé que la fédération marocaine était prête à donner son autorisation pour qu'il puisse représenter la France à Sydney. Une réponse définitive devait intervenir au plus tard samedi 19 août.

■ **DOPAGE :** le cycliste français Emmanuel Magnien, soupçonné de dopage, souhaite participer aux Jeux olympiques de Sydney, pour lesquels il avait été sélectionné avant l'annonce de son contrôle. Le salarié de la Française des jeux fait partie des deux coureurs ayant subi un test positif aux corticoïdes lors du dernier Tour de France, mais n'ayant pas fourni de prescription médicale aux organisateurs de l'épreuve, ainsi que l'avait révélé le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (*Le Monde* du 10 août). Emmanuel Magnien, qui reconnaît avoir subi une injection de Kénacort 80 et de cortisone, affirme être « médicalement suivi pour une allergie sévère et récidivante (au pollen), rebelle aux thérapeutiques classiques ».

TOUS LES SENS. 4

Le récepteur du langage, de la musique et de la culture

Résultat de centaines de millions d'années d'évolution, l'oreille est un organe extrêmement sophistiqué. Mais elle vieillit mal. L'ouïe demeure l'un de nos sens les plus fragiles et son importance culturelle est à l'origine de mythes étonnants

NOS ANCÊTRES respiraient par les oreilles ! Des paléontologues ont acquis cette surprenante conviction en observant une similitude entre un os avec lequel les poissons ventilent leurs branchies et le « stapes » – une pièce osseuse de l'oreille moyenne – chez certains tétrapodes primitifs. Il semble donc que pour ces vertébrés quadrupèdes, descendants directs des premières créatures aquatiques sorties de l'eau il y a 360 millions d'années, « l'oreille moyenne assurait primitivement une partie du mécanisme respiratoire », explique Jennifer Clark, l'un des auteurs de cette découverte (*La Recherche*, juin 1990).

Cette hypothèse n'étonne pas les spécialistes. Tous les vertébrés sont « construits selon un même plan d'organisation », constate Bernard Séret, ichtyologiste à l'Institut de recherche en développement (IRD) et au Muséum national d'histoire naturelle. Et, au niveau de leurs branchies, l'« oreille » interne des poissons ressemble beaucoup à la nôtre. On y trouve le même type de plan labyrinthique. Mais elle leur

l'« ouïe » des poissons sont nombruses.

A commencer par le tympan, « vestige de branchie » qui sépare le conduit auditif externe de l'oreille moyenne. Cette dernière communique avec le système respiratoire (en l'occurrence la bouche) par la trompe d'Eustache, particularité qui permet aux plongeurs – en soufflant narines bouchées – d'équilibrer la pression des deux côtés de leur tympan pour éviter qu'il n'éclate quand ils s'enfoncent sous l'eau. Le tympan est relié à l'oreille interne par la chaîne des osselets, qui transmet les vibrations à des cellules sensibles dites « ciliées ».

Ces dernières, qui baignent dans le liquide endolympatique, se trouvent soit dans les canaux vestibulaires – elles participent alors à l'équilibrage du corps par rapport à son environnement, comme chez les poissons –, soit dans la cochlée, où elles servent à l'audition (*Promenade autour de la cochlée*: site Internet <http://www.iurc.montp.inserm.fr/cric/audition/>).

de sa sophistication, les chercheurs ont longtemps considéré l'oreille humaine comme « un petit truc vibratoire », raconte Rémy Pujol. Cette approche purement physique a verrouillé les recherches pendant une vingtaine d'années », jusqu'à ce que les neurobiologistes s'intéressent enfin à ce sens. « Une nouvelle conception de l'audition » en a résulté « à partir du milieu des années 80 ». On sait aujourd'hui, affirme Rémy Pujol, que « l'oreille, c'est avant tout le cerveau qui est derrière ». La meilleure preuve en est sans doute, selon lui, que la plupart des mammifères (à l'exception, peut-être, de la chauve-souris et de la taupe) possèdent – sur le plan physico-chimique – un système auditif similaire.

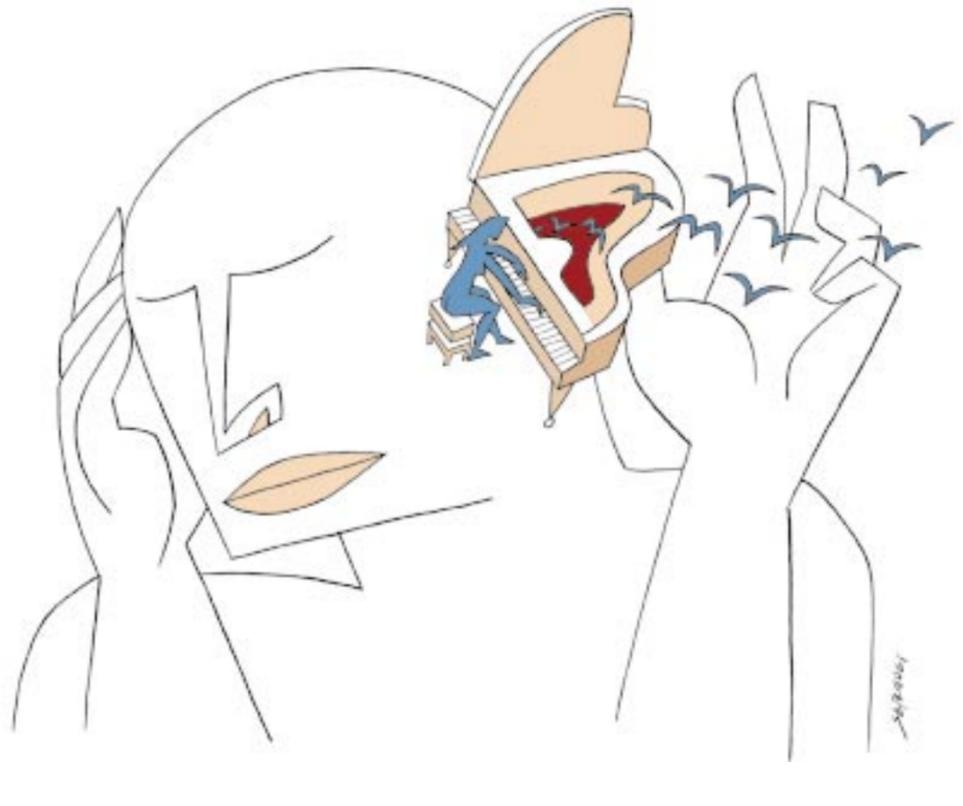
« MATRICE »

« Les différences viennent du traitement du signal par le cerveau. » Ce dernier « fait ce qu'on lui demande de faire », et les performances auditives découlent assez directement des stimuli qu'il subit, après la naissance, de l'apprentissage. Dans le règne animal, l'évolution a pérennisé et amplifié les résultats de cet entraînement (parallèlement à une adaptation du déroulé de la cochlée). Si les animaux vivant sous terre perçoivent les sons très graves, c'est sans doute parce que les aigus se propagent très peu dans le sol. En revanche, les dauphins, qui communiquent par ultrasons, entendent jusqu'à 100 000 Hz.

L'oreille humaine est sensible aux fréquences comprises entre 20 et 20 000 Hz, les plus utiles pour la vie quotidienne, avec un « bonus » autour de 1 000-2 000 Hz qui correspond à la voix. « A cette fréquence, souligne Rémy Pujol, vous serez capable de percevoir parfaitement les mots prononcés, et en particulier votre prénom, parmi un brouhaha intense. » De la même manière, lors d'une conversation tenue dans un environnement particulièrement bruyant (café, rue très passante), votre cerveau sera parfaitement capable d'extraire les paroles de votre interlocuteur de la bouillie sonore qui inonde vos oreilles.

C'est ainsi que, d'organe consacré en partie à la respiration, l'oreille est devenue pour nous, au fil de l'évolution, le récepteur du langage, de la musique et de la culture. Il ne faut sans doute pas chercher plus loin l'origine de certains mythes. « L'oreille a souvent été assimilée à une matrice que viendrait enssemencer le verbe », écrivent les auteurs de *l'Alphabet des cinq sens*, Jean-Didier Bagot, Christine Ehm, Roberto Casati, Jérôme Dokic et Elisabeth Pacherie (éditions Flammarion - comité Colbert, 1998, 120 p., 63 F). *Condamnée par le concile de Nicée, la thèse selon laquelle le Saint-Esprit aurait enssemencé Marie en pénétrant dans son oreille sous la forme d'une colombe a donné lieu à une riche iconographie au Moyen Age. (...) Selon un mythe du Dahomey, c'est à la place des oreilles que le dieu Mawu avait d'abord disposé les organes sexuels féminins. »*

Jean-Paul Dufour



Au fond des mers, à l'écoute du « monde du silence »

ON LES APPELLE les « oreilles d'or » mais, modestes, ils préfèrent la dénomination officielle d'« analystes classificateurs ». Ces navigateurs sont peut-être l'équivalent moderne de ces pisteurs indiens des bandes dessinées de notre enfance qu'une brindille brisée dans le lointain faisait sursauter. Leur terrain de chasse ? Le fond des mers. Leur gibier, des sous-marins et des navires qu'ils sont capables de repérer, à des dizaines de kilomètres de distance.

La mer, ils s'y déplacent mentalement. Assis à leur pupitre huit heures par jour, écouteurs vissés sur les oreilles, ils imaginent, depuis le carré d'un submersible nucléaire aveugle, l'environnement dont ils perçoivent le bruissement recueilli par des micros ultrasensibles. Un monde étonnamment bruyant. « Le battement des nageoires des bancs composés de milliers de crevettes provoque un crépitement continu », raconte le maître principal Noël Cornu. Elles sortent la nuit, à la recherche du plancton, suivies des dauphins ou des cachalots, que Noël Cornu et ses collègues n'ont aucune peine à repérer. « Certaines baleines, qui émettent des sons très graves (à 70 hertz), peuvent être entendues à 1 500 km de distance », assure-t-il.

Et puis soudain, léger changement, une faible pulsation régu-

lière se fait entendre. Très vite, le diagnostic tombe : nom du bâtiment, nationalité, type (croiseur, porte-avions, navire de commerce, sous-marin), nombre de pales des hélices... avarie éventuelle. En cas d'hésitation, l'ordinateur vient à la rescousse : « l'analyse spectrale » du son permet de lever le doute par comparaison des courbes affichées sur l'écran. Les collègues de l'US Navy se fient aveuglément à la machine, pas les Français : « nous travaillons en moyenne à 70 % en audio ».

RECONNAÎTRE UN SOUS-MARIN RUSSE

Des surdoués de l'audition ? Pas vraiment, assure Noël Cornu, « on ne nous fait même pas passer de tests audiométriques. Nous n'avons pas, au départ, une acuité auditive exceptionnelle. Cela n'a rien à voir avec l'oreille absolue de certains musiciens, par exemple. Je parlerais plutôt d'une mémoire auditive sur-développée ». Enfant, il pouvait, se souvenir-il, « reconnaître à l'oreille une 2 CV dans une file de voitures ». Exercice à la portée de bien des gamins, mais qui peut devenir une vocation puis un don lorsqu'on le cultive. « A l'école de la Marine, lors de cours de présentation, une oreille d'or nous faisait écouter des bandes. J'étais fasciné par ce type capable de reconnaître le porte-avions Foch à 20 kilomètres ! »

Musiciens et « idiots-savants »

Les neurophysiologistes traquent le siège de l'oreille absolue, qui confère à certains musiciens la capacité de reconnaître une note, ou de la chanter, en dehors de tout contexte mélodique. Ils ont constaté, en 1995, que chez ces individus une région du lobe temporal gauche, le planum, est plus volumineuse, alors qu'ils pensaient que l'hémisphère droit était prépondérant dans la perception des mélodies et des fréquences. En 1998, une équipe canadienne a découvert qu'une portion du cortex frontal gauche était activée lorsqu'on demandait à ces sujets de reconnaître une note isolée, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle l'oreille absolue serait liée à la capacité d'associer arbitrairement, et verbalement, un son et sa dénomination (do, ré, mi...).

Est-elle innée ou acquise ? Elle est plus fréquente chez les musiciens qui ont débuté leur apprentissage avant sept ans, ce qui suggère l'existence d'une « période critique ». Le neurologue Oliver Sacks rappelle que cette faculté, rare dans la population (une personne sur dix mille), est présente chez un autiste sur vingt, et rapproche l'oreille absolue d'autres dons rencontrés chez certains « idiots-savants ».

EN CAS D'ÉCHEC

Une précaution qui permettrait à ces enfants de disposer quand même, en cas d'échec de l'adaptation à l'implant, d'un mode de communication permettant d'assurer leur développement cognitif et leur équilibre psychoaffectif (*Le Monde* du 15 décembre 1994). Avec le recul, Rémy Pujol, directeur du laboratoire de neurologie de l'audition (Inserm) à Montpel-

lier, estime aujourd'hui qu'il serait « criminel » de refuser ces implants aux enfants sourds de naissance, car cela donne à leur cerveau « l'occasion formidable d'acquiescer un nouveau code » et ne les empêche nullement d'apprendre le langage des signes comme le recommande le Comité d'éthique. Pour eux, dit-il, « c'est un plus ». En revanche, prévient-il – et « c'est là qu'était, selon lui, le malentendu » – ce type de prothèse est « totalement inadapté » pour les adultes sourds de naissance, dont le cerveau, qui « n'a jamais eu de message auditif », s'est parfaitement adapté et « se débrouille très bien avec un autre type de message »...

Rien n'est jamais acquis. L'entraînement est permanent. « Nous ne voyageons jamais sans notre valise bourrée de cassettes. Six mois d'arrêt et vous tombez immédiatement au stade d'« oreille de bronze » ! » Avec la pratique, pourtant, l'ouïe s'affine. « A force d'écouter des sons très faibles, nous parvenons à discriminer de minuscules réductions ou variations de fréquences qui échappent totalement à des personnes non entraînées. Les toubibs se sont penchés sur notre cas, mais ils ne comprennent pas. »

Sans doute une illustration de la conviction des scientifiques pour qui l'audition est en grande partie une question de neurones. Des neurones qui, en l'occurrence, sont spécialisés dans la reconnaissance des sons navals. Car, Noël Cornu est formel, cette acuité auditive particulière ne lui est d'aucun secours dans la vie courante. Aucun avantage. « J'aime la musique, mais je serais incapable d'accorder un piano. » Aucun inconvénient, non plus. « Quand j'étais un peu plus jeune, j'allais en boîte de nuit écouter du hard rock sans problème. »

Sa seule contrainte : « Jamais de Walkman. Ça détruit l'oreille. » Nul besoin d'accélérer l'effet des années. « A partir d'un certain âge, l'acuité auditive se dégrade naturellement dans les hautes fréquences. Mais, avec la pratique, on peut compenser. Au moins jusqu'à quarante ans. Après... »

J.-P. D.

LA SEMAINE PROCHAINE
Le toucher

La rançon de l'efficacité

L'audition est l'un des premiers sens à s'altérer avec l'âge. Cela tient à ce que les cellules ciliées – les « capteurs » du nerf auditif – ne se régénèrent pas quand elles sont détruites. Leur nombre, 16 000, est, de surcroît, étonnamment réduit en comparaison, par exemple, des millions de photorécepteurs qui tapissent la rétine. Circonstance aggravante : elles sont extrêmement fragiles : certains médicaments ou des sons trop élevés (générés, par exemple, par un baladeur trop longtemps écouté à trop forte puissance) peuvent les détériorer irrémédiablement. Cette fragilité, affirme Rémy Pujol, est la rançon de la spécialisation acquise au fil de l'évolution. « Chez les oiseaux, les cellules ciliées se renouvellent. Mais, en contrepartie, leur système auditif est plus primitif et moins performant que le nôtre, explique-t-il. Ils ne perçoivent les sons qu'entre 4 000 et 5 000 Hz et, surtout, discriminent beaucoup moins les fréquences. »

sert beaucoup plus à s'équilibrer qu'à entendre. Leur sens de l'« ouïe » est, en fait, à mi-chemin entre audition et toucher. Ils perçoivent les vibrations de l'eau par l'intermédiaire du système acoustico-latéral (*Le Monde* du 11 juin 1997), une ligne qui court tout au long de leur corps, ramifiée au niveau de la tête et équipée de pores.

Ce dispositif sensoriel original permet aux poissons de détecter tous les déplacements du fluide qui les entoure et, donc, les mouvements des êtres qui s'y meuvent. Il leur est très utile, notamment, pour nager en banc. Mais il ne peut fonctionner que dans un fluide incompressible comme l'eau. Dans l'air, éminemment compressible, il fallait un autre système. Notre oreille est-elle le résultat, en ligne directe, d'une évolution de celle des poissons ? La question n'est pas tranchée. Il n'en reste pas moins que « le sens de l'audition a commencé à évoluer quand les vertébrés sont sortis de l'eau et ont éprouvé le besoin de communiquer entre eux et de surveiller leur environnement pour se défendre », estime Rémy Pujol, directeur du Laboratoire de neurologie de l'audition (Inserm) à Montpellier.

Les analogies – que Rémy Pujol qualifie d'« archives de l'évolution » – entre notre oreille et

Merveille de la nature, la cochlée se présente comme une sorte de colimaçon osseux dont le conduit est coupé en deux dans le sens longitudinal par une membrane. C'est l'Américain d'origine hongroise Georg von Békésy (1899-1972) qui mit en évidence son rôle d'« analyste de fréquence » ; ce qui lui valut le prix Nobel de médecine 1961.

« PRÉAMPLI TUNER »

Il démontra que la membrane centrale – dite « basilaire » – de cette étonnante « caisse de résonance » entre en vibration en des points bien précis répartis sur toute sa longueur, correspondant chacun à une fréquence sonore donnée. C'est ainsi qu'un son de 20 000 hertz (le plus aigu perçu par l'oreille humaine) fera vibrer la membrane là où elle est la plus fine, tout à l'entrée de la cochlée, alors que la partie du fond du colimaçon, la plus épaisse, ne réagira qu'aux sons les plus graves (20 Hz). Quelque 16 000 cellules ciliées sont réparties sur toute la longueur de cette membrane. Noyées dans l'endolymphe, elles y jouent le rôle d'une sorte de « préampli tuner », filtrant et amplifiant l'énergie transmise par la membrane, avant – par un processus électrochimique – de la transformer en courant à destination des neurones.

Sans doute fascinés par l'étendu

Les prothèses modernes contestées par les tenants de la langue des signes

IL AMUSE plus souvent qu'il n'inspire la pitié. Qui n'a jamais souri devant une personne âgée penchée vers son interlocuteur, la main en corne à l'oreille ; ou ajustant, l'air soucieux, le volume de son Sonotone. Le sort des malentendants n'est pourtant guère enviable. Les prothèses auditives ne font qu'augmenter la puissance du son frappant l'oreille. Elles n'améliorent pas la discrimination des fréquences qui baisse avec la rarefaction des cellules ciliées, détruites par le vieillissement, les traumatismes ou la maladie.

Quand l'oreille interne ne fonctionne plus du tout, ce genre d'appareil n'est d'aucun secours. La seule solution « technique » possible est alors l'implant cochléaire.

Cet appareil court-circuite totalement toute la partie physico-chimique de l'oreille. Il est composé d'un récepteur interne, implanté sous la peau derrière le pavillon de l'oreille, qui comprend une antenne réceptrice et un certain nombre d'électrodes (8 à 22) placées directement dans la cochlée où elles stimulent directement le nerf auditif. Un boîtier externe (porté dans la poche) transforme en signaux électriques complexes les sons captés par un microphone émetteur placé sur un contour d'oreille.

DISPARITION D'UNE « CULTURE »

L'implant cochléaire ne restitue évidemment pas une audition normale. Il nécessite une « rééduca-

tion logopédique » qui peut durer un à deux ans chez l'adulte (plus longtemps chez l'enfant) destinée à apprendre au cerveau à reconnaître et à traiter ces stimuli qui, sont, pour lui, d'un type totalement nouveau. La plasticité du cerveau humain est telle que cela fonctionne généralement assez bien.

Une technique qui pourtant inquiète les sourds profonds ou de naissance qui, depuis plus d'un siècle, pallient leur handicap par l'apprentissage de la langue des signes et peuvent ainsi parfaitement communiquer soit entre eux soit avec des entendants ayant pris la peine d'acquiescer ce langage gestuel. Certains craignent en effet que la généralisation des implants

cochléaires, surtout chez les jeunes enfants, n'entraîne, à terme, la disparition « d'une culture sourde fondée sur cette langue des signes pratiquée en France par 50 000 à 60 000 sourds et par 100 000 à 150 000 entendants ». En 1993, l'association Sourds en colère, soutenue par la comédienne Emmanuelle Laborit, mais aussi par des médecins, sociologues linguistes, psychologues et éducateurs spécialisés, a rassemblé sur ce thème un millier de manifestants dans les rues de Paris.

Saisi pour avis, le Comité d'éthique a considéré, en décembre 1994, qu'un « recul suffisamment long a permis d'apprécier l'efficacité de cette prothèse » chez l'adulte. Mais il a estimé, en revanche, que ce n'était pas le cas

chez les enfants sourds implantés avant l'âge où s'élabore le langage. Il a donc recommandé « d'assurer le développement psychique et social de ces enfants en associant l'apprentissage de la langue des signes, dont l'efficacité dans ce domaine est connue, aux implants cochléaires ».

EN CAS D'ÉCHEC

Une précaution qui permettrait à ces enfants de disposer quand même, en cas d'échec de l'adaptation à l'implant, d'un mode de communication permettant d'assurer leur développement cognitif et leur équilibre psychoaffectif (*Le Monde* du 15 décembre 1994).

Avec le recul, Rémy Pujol, directeur du laboratoire de neurologie de l'audition (Inserm) à Montpel-

J.-P. D.

Les déboires d'un peuple issu du rêve

Barbara Glowczewski, ethnologue au CNRS, témoigne de l'aggravation de la condition sociale des Aborigènes d'Australie. Depuis 1979, elle étudie leur culture et leurs mythes

LES FAITS sont là. Têtus. Plus de deux cents ans après la colonisation de l'Australie par les Britanniques, les Aborigènes (du latin : *ab origine*), premiers habitants de cette île-continent, sont encore les laissés-pour-compte de la société australienne.

« Malgré quelques acquis, comme l'obtention de la citoyenneté australienne en 1967, et le Native Title Act en 1993, qui permet en théorie à tous les Aborigènes de revendiquer leurs terres sacrées, la tendance est à la régression, et la condition sociale s'est plutôt aggravée », explique Barbara Glowczewski, ethnologue au laboratoire d'anthropologie sociale (CNRS, Collège de France, Ecole des hautes études en sciences sociales).

« Même si certains groupes s'en sortent mieux que d'autres, la situation devient très conflictuelle, et l'on entre dans une nouvelle phase de combat politique » précise-t-elle. Un combat qui prend de l'ampleur à l'approche des prochains Jeux olympiques de Sydney, car les Aborigènes entendent bien utiliser cette tribune pour exprimer leur mécontentement. Barbara Glowczewski est le témoin privilégié de ces changements.

Depuis 1979, elle étudie leur culture et leurs mythes, principalement chez les Warlpiri – un groupe implanté dans le désert du Territoire du Nord – dont elle a fait le thème de sa thèse, présentée en 1981 sous la houlette de Maurice Godelier. Depuis 1991, elle a élargi sa recherche à d'autres groupes du nord-est de l'Australie. Avocate fervente de ces populations, Barbara Glowczewski a même été jusqu'à lier davantage sa vie à cette communauté

en épousant Wayne Barker, un descendant des Aborigènes de la côte nord.

Rien ne semblait prédisposer cette blonde ethnologue à plonger dans le désert australien, pour s'intéresser aux Aborigènes et prendre fait et cause pour eux. Née en 1957 à Varsovie, Barbara Glowczewski est arrivée en France avec sa famille en 1961. Après l'obtention d'un bac économique, elle entreprend des études d'ethnologie à la faculté de Jussieu (Paris VII), « pour comprendre comment les sociétés s'organisent et voient le monde ».

GARDIENNES SPIRITUELLES

Mais pourquoi l'Australie et ses habitants ? Parce que « les Aborigènes me semblaient étrangement familiers. Leur rapport à l'espace et au temps m'évoquait des dérivés imaginaires qui m'habitaient », explique-t-elle dans *Les Rêveurs du désert* (Actes Sud). De plus, « à l'époque, il n'y avait rien de disponible en français sur les Aborigènes, à l'exception des travaux de Karel Kupta, peintre et chercheur, qui a travaillé sur les populations de la terre d'Arnhem au nord de l'Australie ».

« En lisant des écrits sur l'Australie, j'ai eu envie d'aller dans le désert. Mais je me suis aperçue que jusque dans les années 1970, la plupart des travaux sur les groupes du désert avaient tendance à exclure les femmes de l'ensemble des mythes. » Les anthropologues de l'époque pensaient en effet que seuls les hommes étaient dépositaires de ce savoir, car ils possédaient les objets sacrés.

Son diplôme d'ethnologue en poche, Barbara Glowczewski s'em-



FRANCESCA NOCIVELLI

Barbara Glowczewski démêle l'écheveau des mythes fondés sur le rêve.

barque pour l'Australie, pour aller vivre dans la communauté Warlpiri de Lajamanu – forte de 500 membres – qui a récupéré une partie de ses terres après un long procès. Une fois passé l'obstacle de l'apprentissage de la langue et conquise la confiance des femmes, gardiennes spirituelles de la terre, la jeune femme a réussi à démêler l'écheveau des mythes fondés sur le rêve (*Jukurpa* en warlpiri) qui gouvernent la vie des Aborigènes.

Un rêve qui n'a rien à voir avec celui que nous connaissons. C'est un « espace-temps virtuel » dans lequel tout ce qui existe sur terre a été créé au départ par des héros totémiques qui sont soit des plantes,

soit des animaux, soit encore des représentations de la pluie ou du feu. « En se déplaçant, ces ancêtres ont laissé de nombreuses traces de leur passage sous la forme de collines, de rochers, de trous d'eau. C'est pour cela que les Aborigènes disent que la terre est leur livre », explique Barbara Glowczewski. Les gens qui existent sont donc l'incarnation, les héros de ces mythes. Mais il faut absolument qu'ils pratiquent des rites « pour réanimer les principes de ces rêves, virtualités de vie et de forme ».

Faute d'être entretenu, ce savoir séculaire et cette identité risquent de se perdre avec le temps. C'est dans cet esprit que les Warlpiri ont accepté que Barbara Glowczewski

réalise un CD-Rom sur leurs rêves et leurs ancêtres. Ce document, appelé *Yapa, art rituel du désert australien*, a été réalisé en collaboration avec cinquante artistes et conteurs, dans le cadre d'une convention passée entre le CNRS et le Laboratoire d'informatique appliquée de l'Institut de recherche pour le développement.

Seules conditions imposées par les Warlpiri : ne fournir que certaines informations – les autres étant secrètes – et respecter le tabou qui consiste à ne pas présenter le nom et l'image d'un mort. Ce CD-Rom, pour lequel ils ont obtenu un droit d'auteur, est destiné en priorité aux élèves de l'école de Lajamanu, mais sa diffusion vers d'autres lieux culturels, comme par exemple le Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie de Paris, est bien sûr prévue.

Tout cela participe d'un grand mouvement des Aborigènes australiens pour obtenir une reconnaissance de leur identité et un droit moral sur les objets rituels, les peintures acryliques et les œuvres d'art installées dans différents musées, dont ils sont les auteurs. « Comme ils n'ont pas de souveraineté nationale, ils mettent en avant ce qui est inaliénable dans leurs traditions, afin d'authentifier leur culture et affirmer leur contrôle sur sa représentation » précise Barbara Glowczewski. Dans ce contexte, plusieurs groupes aborigènes ont demandé à des musées la restitution d'objets rituels en leur possession.

Bien d'autres initiatives sont en cours, centrées sur le multimédia et Internet, qui indiquent que, malgré leurs handicaps, les Aborigènes, comme les autres minorités ethniques, s'organisent avec les nouveaux médias pour défendre leurs droits et leur mémoire.

C. Ga.

Christiane Galus

Un « balai-laser » pour nettoyer l'orbite de la station spatiale

UN BALAI-LASER de l'espace, capable de « nettoyer » le chemin avant le passage de la Station spatiale internationale (ISS), sera testé lors d'une mission de la navette américaine programmée pour 2003. Cet engin « high tech », baptisé *Projet Orion*, est financé conjointement par la NASA et l'US Air Force. Comme le précise la revue *New Scientist* du 19 août, cet instrument devrait permettre d'éliminer de la trajectoire de la station tous les débris d'une taille comprise entre 1 et 10 cm, pour un coût évalué à 200 millions de dollars. Les objets d'une taille inférieure à 1 cm ne posent pas de problèmes, car la paroi de la station est conçue pour leur résister. Les corps d'une taille supérieure à 10 cm non plus, car ils peuvent être détectés par les contrôleurs au sol, et évités par l'équipage. Les débris de taille intermédiaire sont donc les plus dangereux, car leurs impacts risquent d'entraîner une pluie de particules susceptibles de percer les parois de la station. Si un tel système de nettoyage préventif n'est pas mis au point, estime la NASA, la station spatiale a entre une et dix chances d'être perforée par un corps étranger au cours des dix prochaines années.

DÉPÊCHES

■ **INFORMATIQUE : IBM investit** dans les sciences de la vie. La multinationale américaine a annoncé, mercredi 16 août, la création d'un fonds d'investissement de 100 millions de dollars destiné à aider les entreprises de biotechnologie et de pharmacie à interagir sur ordinateur les multiples données concernant le génome humain. La compréhension des fonctions liées aux gènes et aux protéines devrait permettre le diagnostic des maladies et le développement de nouveaux médicaments pour les traiter. IBM a aussi l'intention de créer une filiale spécialisée dans les sciences de la vie. Le groupe souhaite être présent sur le marché des technologies de l'information en relation avec les sciences de la vie. Les prévisions indiquent qu'il devrait passer de 3,5 milliards de dollars actuellement à 9 milliards en 2003. – (Reuters).

■ **ANIMAUX : au Brésil**, l'hiver austral a vu débarquer sur les plages de l'Etat de Rio des animaux marins généralement cantonnés aux latitudes plus froides de l'Uruguay et du Paraguay. Depuis le 7 juillet, 146 pingouins ont été dénombrés sur le littoral, ainsi que des dauphins, des baleines – dont une de 6 m de long – et même un éléphant de mer, a affirmé à la presse, mercredi 16 août, un océanographe de Rio. David Zee attribue cette « invasion » à « la fin du phénomène climatique El Niño – qui provoquait un réchauffement des eaux du Pacifique –, lequel a duré de 1996 à 1999 ». – (AFP)

Les premiers Australiens, originaires d'Asie, seraient arrivés il y a 50 000 ans

PÉRIODIQUEMENT, des communiqués très médiatiques laissent entendre que la présence humaine en Australie serait beaucoup plus ancienne qu'on ne le pense. Il y a deux ans, des chercheurs australiens ont ainsi fixé à 120 000 ans l'âge de petites cupules gravées dans des fragments de roches trouvés sur le site de Jinnium (territoire du Nord). Malheureusement pour eux, des mesures plus précises sur des grains de quartz ont révélé un âge de seulement 20 000 ans.

« Actuellement, explique Florent Déroit, paléo-anthropologue au laboratoire de préhistoire du Musée national d'histoire naturelle, la majorité des chercheurs s'accorde pour estimer que l'âge des plus anciennes populations australiennes tourne autour de 50 000 ans. » Pour arriver à ce chiffre, les experts se sont appuyés sur la datation d'un squelette masculin, trouvé en 1974 dans la région du lac Mungo (Nouvelle-Galles-du-Sud). Ces restes, les plus anciens connus pour le continent australien, seraient vieux de 62 000 ans, à 6 000 ans près. Les autres, vestiges mis au jour dans d'autres sites, n'ont qu'entre 9 000 et 26 000 ans. D'une manière générale, le manque de restes humains anciens « rend très difficile une chronologie très ciblée du peuplement du continent »,

constate le préhistorien. La date de 50 000 ans se fonde aussi sur la datation par thermoluminescence de couches sableuses contenant des outils lithiques (en pierre) trouvés sur le site de Malakunanja, au pied des plateaux d'Arnhem (nord de l'Australie). Cette datation a donné un âge compris entre 50 000 et 60 000 ans, ainsi que celle (entre 45 000 et 53 000 ans) fournie pour des dépôts récifaux contenant des outils lithiques, situés à Huon Peninsula, en Papouasie - Nouvelle-Guinée, au nord de l'Australie.

PAS D'« HOMO SAPIENS »

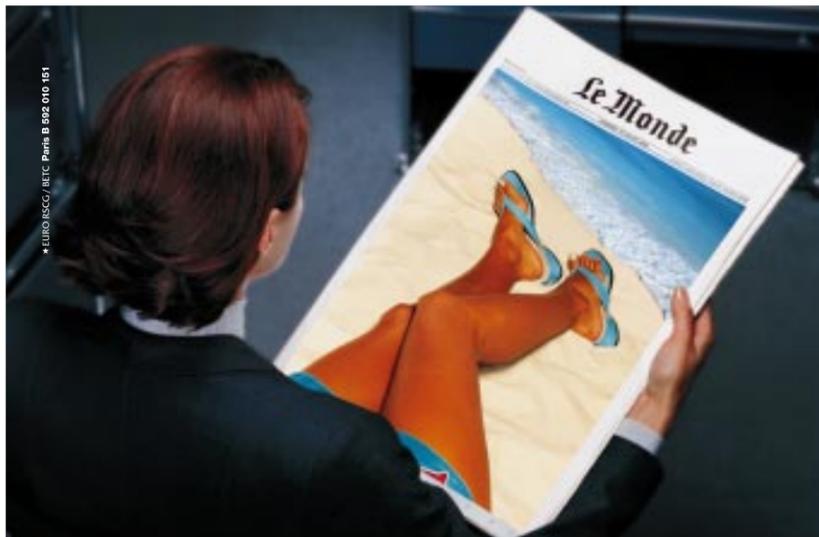
Toutes ces données laissent à penser que l'homme est arrivé en Australie en venant de l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Thaïlande, Malaisie et Indonésie), après avoir fait une étape par l'archipel indonésien. La date de 50 000 ans correspond assez bien à une période glaciaire, au cours de laquelle le niveau marin s'est abaissé d'une centaine de mètres. Les hommes pouvaient alors circuler sur un vaste ensemble continental, le Sahul, formé de l'Australie, de la Nouvelle-Guinée et de la Tasmanie. Malgré la baisse du niveau de l'eau, il restait quand même des bras de mer importants à traverser entre le Sahul et le Sud-Est asiatique.

L'hypothèse du peuplement de l'Australie par une filière asiatique bute cependant sur une très grande interrogation. « On n'a trouvé dans cette région aucun reste d'Homo sapiens de plus de 50 000 ans. Par contre, en Indonésie et à Java, les paléontologues ont mis au jour des restes d'Homo erectus dont l'âge varie de 1,5 million d'années à 100, 200 000 ans. Cette absence d'Homo sapiens fossile dans la région constitue une véritable énigme scientifique », précise Florent Déroit.

Deux hypothèses tentent d'expliquer ce phénomène. Pour les uns, les premiers Australiens, des *Homo sapiens*, seraient les descendants directs d'*Homo erectus* indonésiens qui auraient évolué en *sapiens*. Pour les autres, l'évolution d'*Homo erectus* en *Homo sapiens* se serait produite uniquement dans le berceau africain. Ces populations d'*Homo sapiens* d'origine africaine auraient alors remplacé les vieilles populations d'*Homo erectus* indonésiennes et seraient arrivées ensuite en Australie. Dans ce dernier cas de figure, cela signifierait qu'*Homo erectus* était capable de traverser des bras de mer et qu'il pourrait être le plus ancien navigateur connu.

C. Ga.

Christiane Galus



Voyage dans les folies Internet, par Daniel Schneidermann.

Du lundi 21 août au samedi 2 septembre.

Il a tout fait : les ventes aux enchères pour acheter un scooter, l'amour à distance avec une E-Friend australienne, les sites révisionnistes les plus nauséux, l'initiation au Pokémon et la traque aux pirates du Web. Par chance, il en est revenu.

Douze épisodes cocasses, graves, irritants, surprenants, c'est selon, d'une exploration pas comme les autres.

Et sur tout.lemonde.fr, entretien avec Daniel Schneidermann.

Le quotidien qui sort du quotidien.

Le Monde [de l'été]

De la pluie ou des orages

SAMEDI. Une zone dépressionnaire est située de la mer du Nord à la France et dirige un flux de sud-ouest sur notre pays avec de l'air doux et instable. Une limite pluvio-orageuse plus marquée évoluera du Massif Central au Nord-Est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les ondées du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 21 à 25 degrés.

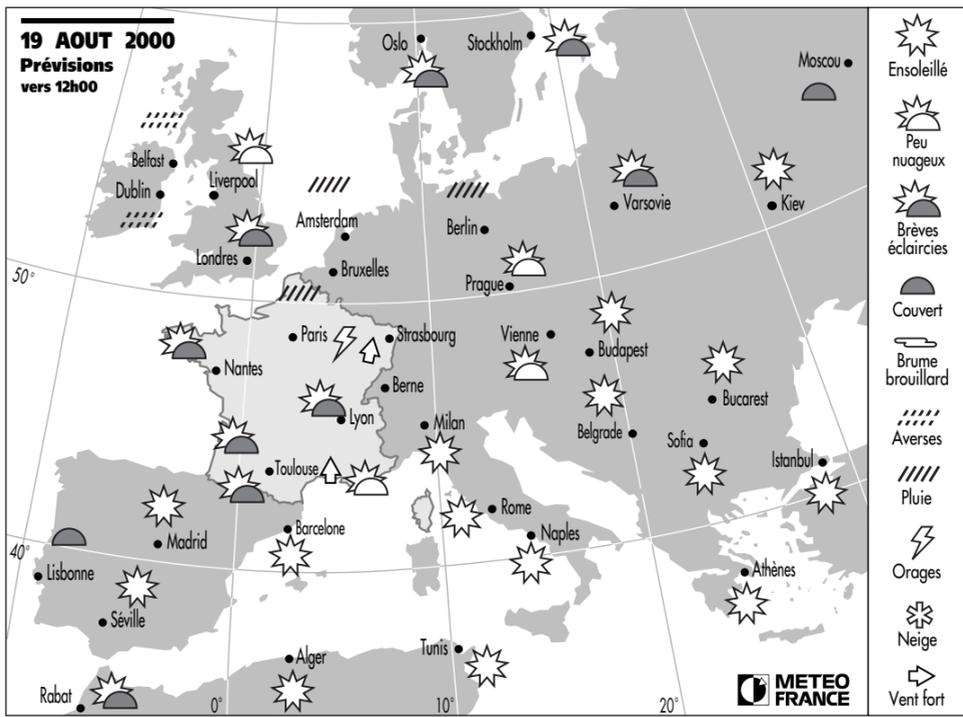
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des pluies faibles locales. Il fera de 22 à 25 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera très nuageux avec des pluies modérées par moments et des orages. Les températures maximales avoisineront 24 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les passages nuageux seront nombreux et le temps sera lourd, avec quelques ondées locales et des orages sur le relief. Le thermomètre marquera de 27 à 31 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, le ciel sera voilé, avec quelques ondées orageuses l'après-midi sur le nord de la région. Ailleurs, le ciel restera très nuageux, avec des ondées et des orages. Il fera de 27 à 32 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions, avec des températures maximales proches de 30 à 35 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Pas de vacances cet été? Réservez dès maintenant vos vacances de Septembre sur ebookers.fr

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

ACL met clé-ebookers
© 2000 ebookers.com pic. Licence L07500047

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOÛT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

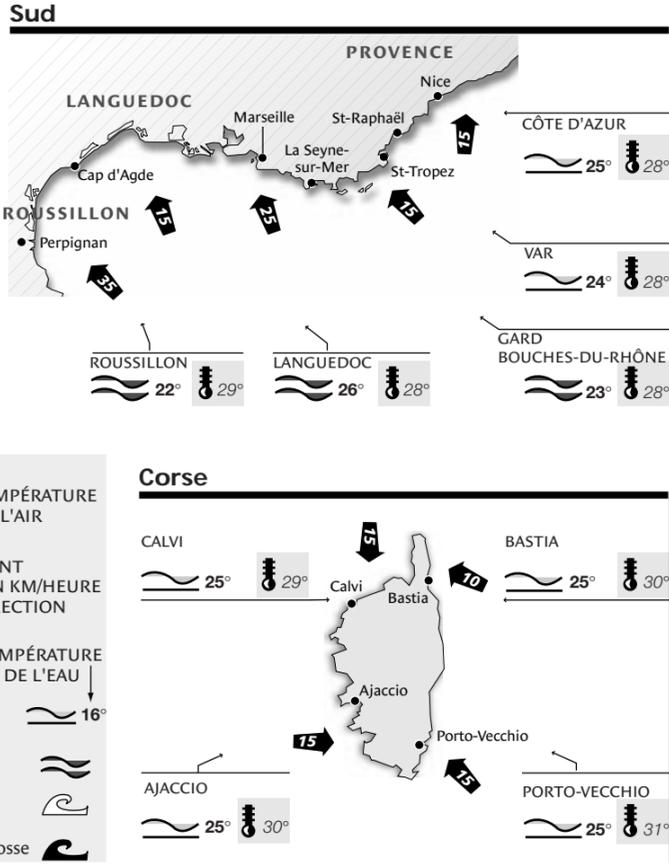
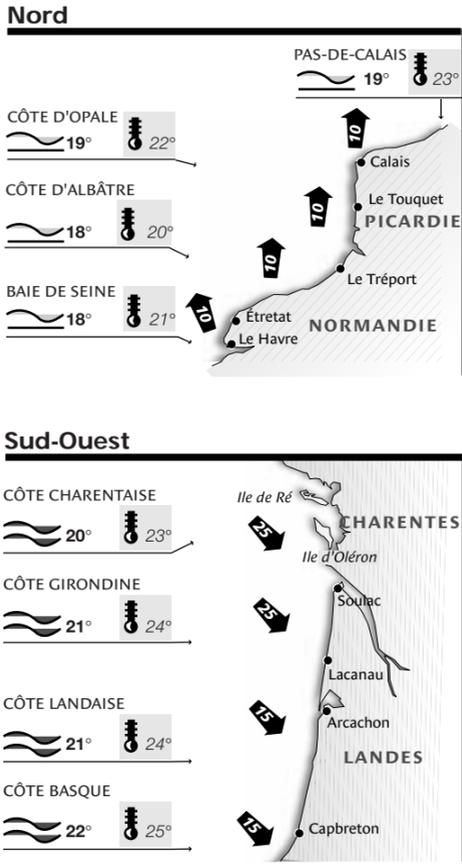
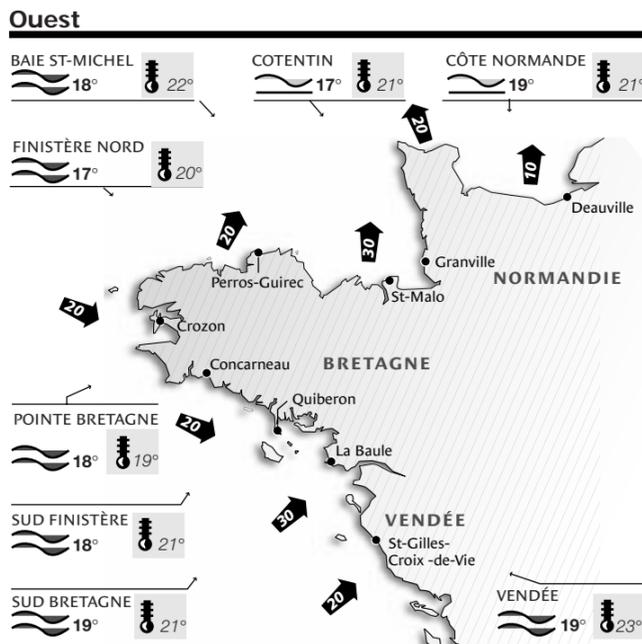
FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	20/30 S	NANCY	16/25 P
BIARRITZ	19/26 S	NANTES	15/24 N
BORDEAUX	18/28 N	NICE	23/29 S
BOURGES	15/27 C	PARIS	17/25 N
BREST	13/20 N	PAU	19/26 N
CAEN	15/19 C	PERPIGNAN	22/30 S
CHERBOURG	14/21 N	RENNES	14/23 N
CLERMONT-F.	18/29 P	ST-ETIENNE	18/26 N
DIJON	20/27 C	STRASBOURG	20/28 P
GRENOBLE	20/31 N	TOULOUSE	22/30 N
LILLE	15/22 P	TOURS	17/26 C
LIMOGES	19/25 N		
LYON	20/31 N		
MARSEILLE	23/32 S		

PAPEETE	19/26 S	KIEV	18/28 S	VENISE	22/31 S	LE CAIRE	23/33 S
POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	17/25 C	VIENNE	19/36 S	NAIROBI	15/25 C
ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	13/18 S	AMÉRIQUES	17/30 S	PRETORIA	11/22 S
		LONDRES	14/22 N	BRASILIA	19/36 S	RABAT	20/26 N
		BELFAST	18/22 P	BUENOS AIR.	10/19 C	TUNIS	24/38 S
		AMSTERDAM	13/21 P	CARACAS	26/32 S		
		ATHENES	25/32 S	CHICAGO	14/23 S		
		BARCELONE	23/27 S	LIMA	16/19 C		
		BELGRADE	10/17 P	LOS ANGELES	17/24 S		
		BERLIN	20/37 S	MEXICO	10/23 S		
		BERNE	15/29 S	MONTREAL	14/19 S		
		BRUXELLES	15/23 P	NEW YORK	18/25 S		
		BUCAREST	17/35 S	SAN FRANCISCO	12/19 S		
		BUDAPEST	20/38 S	SANTIAGO/CHI	4/20 C		
		COPENHAGUE	13/17 C	SEVILLE	19/32 S		
		DUBLIN	11/18 P	ST-PETERSB.	14/19 P		
		FRANCFORT	18/24 N	STOCKHOLM	11/20 N		
		GENEVE	18/31 S	TENERIFE	11/18 P		
		HELSINKI	11/18 P	VARSOVIE	17/32 N		
		ISTANBUL	23/30 S				

Sur les plages

Le 18 août 2000 vers 12 heures

Sur les côtes méditerranéennes le temps est ensoleillé, un peu lourd l'après-midi avec quelques orages. Ailleurs le ciel est souvent nuageux. Des averses ou des orages se produisent sur la Bretagne, le Cotentin et la côte aquitaine.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 198

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. S'il ne manque pas d'audace, il faut parfois le repousser. - II. Conquérant musulman. Mise à l'écart. - III. Boîte à musiques populaires. Cité antique. - IV. Hubert Robert est le plus connu. Sigle de communication. - V. Pour les spectacles en salle chez les Grecs. Qui n'a demandé aucun effort. - VI. Dans les traditions. Membre de la famille. Commun en Méditerranée. - VII. Vinaigre au sommet. Fait parts égaux. - VIII. Bien fatigué. Descend rapide-

ment. Franchis le pas. - IX. Moulure en saillie. Sociable. - X. Grande page d'histoire. Met à l'abri.

VERTICALEMENT

1. Complique tout dès qu'on la sort de son sac. - 2. Mis en sac, ils compliquent tout. Pris en sortant. - 3. Dame cochonne. Pour suspendre. - 4. Exerçons un pouvoir absolu. - 5. Futures fleurs bleues. - 6. Pour le ramasser, il faut le couper. Lâche ou seulement faible. - 7. A priori, elle n'a pas besoin de

travailler. - 8. Très affaibli. Pris en connaissance. - 9. Conjonction. Peut passer six mois à dormir. - 10. Quittent la mer pour pondre en eau douce. Capucin. - 11. Pratique pour faire la preuve. Homme de cœur. - 12. Pense faire avancer les choses sous les mauvais coups.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 197

HORIZONTALEMENT

I. Guillotineur. - II. Laideron. - III. Illuminé. Fès. - IV. Laurel. Sceau. - V. Insérés. Or. - VI. Gâtée. Pet. Et. - VII. NF. Perla - VIII. Inentamé. Ait. - IX. Liée. Délais. - X. Inséparables.

VERTICALEMENT

1. Guili-guili. - 2. Lana. Nin. - 3. Illustrées. - 4. Laurée. Née. - 5. Limèrent. - 6. Odile. Fada. - 7. Ten. Sp. Mer. - 8. Ires. Epela. - 9. Nô. Cote. AB. - 10. Enfer. Rail. - 11. Ea. Elise. - 12. Résultat.

PHILATÉLIE

Dominique Sarraute, photographe industrielle d'art

LES PHOTOS de Dominique Sarraute, régulièrement exposées au Musée d'art moderne de Paris depuis 1976, élèvent au rang d'œuvre d'art boulons, filetages, boîtes de boisson ou fibres optiques... Des objets industriels ou fonctionnels auxquels la photographe consacre ses recherches depuis vingt-cinq ans, après s'être essayée à la peinture.

Objets en l'occurrence usuels, les timbres-poste sur la Coupe du monde de football de Louis Briat ou le *Mont-Saint-Michel* du même auteur, ou la *Cérés* d'Aurélié Baras et son hologramme, émise l'an dernier à l'occasion de l'exposition *Phillexfrance 99*, ont récemment inspiré Dominique Sarraute. « *L'objet doit être parfaitement exact, aussitôt reconnaissable, mais comme recréé, doté d'une nouvelle vie* », précise-t-elle.

Travaillant pour La Poste depuis près de deux ans, elle s'est bien sûr intéressée au timbre, ses photos ne



La « Cérés » d'Aurélié Baras et son hologramme vue par l'objectif de Dominique Sarraute.

renvoyant qu'à l'objet lui-même, sans intervention extérieure, selon une technique rigoureuse : « *Tout est fait en une seule prise de vue. Sans aide de l'informatique.* » Une série de cartes postales a ensuite vu le jour, donnant une large publicité à ses travaux.

Dans un second temps, Dominique Sarraute s'est attaquée au feuillet sur le sport de la série « *Le Siècle au fil du timbre* » réalisée par Claude Andréotto, émise le 15 avril.

Elle est parvenue à donner un volume étonnant aux timbres sur Carl Lewis, Marcel Cerdan, Charles Lindbergh, Jean-Claude Killy et les vainqueurs de la Coupe du monde de football passés sous son objectif, qui semblent en même temps dématérialisés et animés d'une vie propre.

Enfin, La Poste l'a conviée à effectuer un reportage photo à l'imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires, à Périgueux. Le fruit de son étonnant travail - acheté en totalité par La Poste - a été projeté en avant-première au personnel, fin avril. Une façon de ne plus voir de la même façon molettes, presses, rotatives et poinçons... sur des tirages de près de 1 mètre carré.

Pierre Jullien

★ Dominique Sarraute, La Galerie, 10, rue Vivienne, Paris-2° (tél. : 01-40-15-62-60).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde
PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION

avec Le Monde
DATÉ DIM./LUN.

CINÉMA Le succès de la carte d'abonnement UGC Illimité, confirmé chaque jour, et la formule similaire proposée par Pathé bouleversent le marché français du

cinéma en salles. ● LES EXPLOITANTS indépendants, les réalisateurs, les producteurs et le ministère de la culture, fermement opposés à ces abonnements, se préparent à

d'après négociations avec les grands circuits, qui se targuent de préserver la diversité de l'offre. ● A NANTES, où la guerre des abonnements annuels est ouverte entre UGC et Pa-

thé, le paysage local est déstabilisé et les cinémas indépendants s'inquiètent pour leur survie. ● MICHEL SAINT JEAN, producteur et distributeur du film français *Harry, un ami*

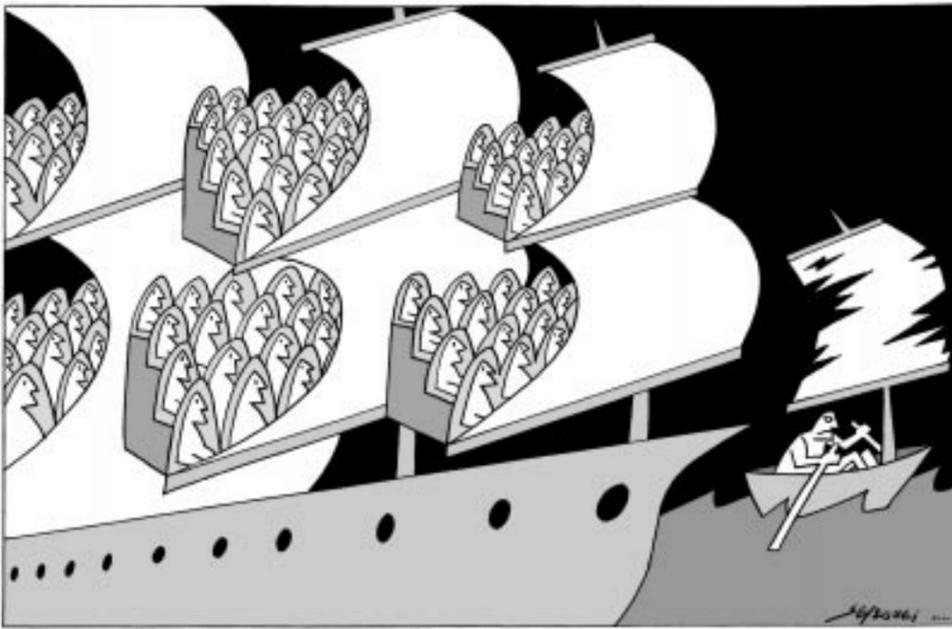
qui vous veut du bien, sorti le 15 août, veut croire que ces cartes inciteront leurs acheteurs à « aller voir des films pour lesquels ils n'auraient pas payé 50 francs ».

Le succès des cartes d'abonnement au cinéma avive la polémique

Alors qu'UGC table sur cent mille cartes vendues avant la fin du mois d'août, les sanctions brandies par les ministères, l'apocalypse prédite par les indépendants et le triomphalisme des grands circuits préfigurent les âpres négociations qui devraient s'ouvrir à la rentrée

EN CETTE fin d'été, on pourrait croire que le cinéma français prépare sa nuit des longs couteaux. Les grands circuits de salles s'affrontent à coups de cartes d'abonnement. UGC, qui a pris une longueur d'avance au printemps et a repris la commercialisation de ses cartes le 26 juillet, voit le succès de son abonnement annuel se confirmer chaque jour. Sans s'en vanter, le distributeur espère atteindre le chiffre de 100 000 cartes d'ici à la fin du mois d'août. Pathé a déjà riposté dans l'agglomération nantaise, et Gaumont devrait annoncer, début septembre, sa riposte à la politique commerciale d'UGC, promise depuis le mois de mai par son président, Nicolas Seydoux.

L'arrivée de ces abonnements est en train de bouleverser le marché cinématographique français, déjà chamboulé par la prolifération des multiplexes et l'augmentation sans fin du nombre de films proposés aux spectateurs. D'un côté, certains réalisateurs ou producteurs et des exploitants indépendants soutenus par le ministère de la culture dénoncent les effets nuisibles de la carte d'abonnement. Le Centre national de la cinématographie (CNC), qui dépend du ministère de la culture, a engagé des procédures de sanction contre UGC et Pathé. Pendant ce temps, les associations professionnelles prédisent un paysage de fin du monde cinématographique dans lequel les grands circuits laisse-



raient pratiquement les spectateurs entrer gratuitement dans les salles pour mieux vendre bâtonnets glacés et t-shirts à l'effigie des stars. En face, les circuits, emmenés par UGC, se targuent à la fois d'augmenter la fréquentation globale, de préserver la diversité des films offerts au public et donc d'assurer la pérennité de la production de films en France.

Quelque part entre ces proclamations s'est engagée une partie de poker. Les sanctions brandies par les ministères, l'apocalypse prédite par les indépendants, les affirmations triomphalistes des grands circuits sont les donnes d'ouverture d'âpres négociations qui s'ouvriront dans les semaines à venir.

L'un des enjeux majeurs de ces

discussions sera de mesurer l'effet des abonnements sur le marché français du cinéma en salle. On dispose déjà d'une première étude, menée par le CNC à Paris, lors de la première période de commercialisation de la carte UGC Illimité. Ce document tendrait à montrer que la part de marché d'UGC a augmenté de 8 % pendant les huit semaines

- du 10 mai au 21 juin - correspondant au premier pic de commercialisation de la carte. Ces chiffres donnent raison à ceux qui voient dans les formules d'abonnement une arme destinée d'abord à la guerre entre concurrents et non un instrument pour attirer de nouveaux spectateurs au cinéma.

PART DE MARCHÉ ACCRUE

Un argument que confirme Laurent Hébert, de l'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs, par ailleurs gérant du Cinéma des cinéastes, une salle du XVIII^e arrondissement de Paris. Il a comparé trois types de sorties avant et après l'introduction de la carte : grosse production américaine ; film grand public français ; film d'auteur, sortis dans un nombre à peu près équivalent de salles, et ayant attiré à peu près autant de spectateurs en première semaine. Chaque fois, la part de marché d'UGC s'est considérablement accrue : pour la sortie de *La Fin des temps*, avec Arnold Schwarzenegger, UGC réalisait 20,3 % des entrées. Pour *Gladiator*, projeté après la commercialisation de la carte, la part d'UGC passe à 24,2 %. Entre *La Bûche*, de Danièle Thomson, sorti le 24 novembre 1999, et *Meilleur espoir féminin*, de Gérard Jugnot, présenté six mois plus tard, UGC passe de 14,6 % des entrées à 22,6 %. Et pour les petits films, le circuit double presque sa part, passant de 27,8 % à 47,8 % (ici, les exemples

retenus sont *Nos vies heureuses*, de Jacques Maillot, sorti en décembre 1999, et *La Bastella*, d'Edouard Baer, sorti le 7 juin).

Si arbitraire soit-il, ce dernier exemple est propre à semer la terreur chez les exploitants indépendants : il donne en effet raison aux promoteurs des abonnements annuels, qui voient dans leur formule un moyen d'attirer les spectateurs vers des films pour lesquels ils ne paieraient pas un billet plein tarif. Le corollaire de cette démarche est la désertion des salles indépendantes qui ont fait d'une programmation originale leur fonds de commerce.

Chez UGC, on conteste les chiffres du CNC, en faisant valoir que la part de marché de la firme avait commencé d'augmenter avant même la mise en circulation des cartes. Et l'on rappelle que, par la voix de son président, Guy Verecchia, UGC avait proposé aux exploitants indépendants de s'associer à l'opération cartes, une offre toujours valable.

C'est que l'unanimité opposée par les exploitants indépendants, les réalisateurs et producteurs et le ministère aux abonnements illimités cache de profondes divergences. Plus que les salles indépendantes, qui proposent une programmation spécifique - réédition de classiques, cinématographies non européennes -, ce sont les circuits moyens qui sont menacés par l'agressivité des trois grands du secteur.

Les producteurs et distributeurs s'inquiètent quant à eux de leur rémunération. Jusqu'au lancement des cartes d'abonnement, leur part - environ 40 % du prix du billet - était calculée sur la base de chaque billet vendu. UGC a décidé unilatéralement de calculer la part distributeur sur la base de 33 F (5,03 €) le ticket (un chiffre assez proche du prix moyen du billet tel qu'il se pratique en France) à chaque fois qu'une entrée est acquise par le biais d'un abonnement. Ce chiffre satisfait nombre de distributeurs, c'est d'ailleurs celui que Pathé a retenu lorsque la firme au coq a décidé de lancer sa propre carte d'abonnement dans l'agglomération nantaise.

Pour l'instant, rien ne garantit ce niveau de rémunération. Ce sera probablement l'un des grands thèmes des discussions qui s'engageront sous l'égide du ministère de la culture.

Plus de films, plus de salles, autant de spectateurs

● **Le nombre de sorties** est en augmentation constante et rapide depuis 1990, avec une accélération nette depuis deux ans. Entre 1990 et 1997, on est passé de 370 à 394 nouveaux films. En 1999, 525 nouveautés ont été diffusées. Cette augmentation touche d'abord les films français (36 sorties supplémentaires en 1999), puis américains (plus 20 titres). ● **Les multiplexes** ont permis d'absorber une bonne partie de cette offre supplémentaire. Le nombre d'écrans abrités dans ces complexes est passé de 284 à 574 entre 1996 et 1998, leur part de marché passant de 6,3 % à 12,1 %. En 1998, 38,64 millions de spectateurs ont vu un film en multiplexe. Leur ouverture, ainsi que le maintien de salles soutenues par les collectivités locales, explique que le nombre

total de fauteuils de cinéma en France soit passé, de 1992 à 1998, de 931 206 à 989 581.

● **Le nombre de spectateurs** reste relativement stable si on le compare aux variations du nombre des films et des salles. Après avoir touché son étiage en 1992, avec 116 millions, il est remonté jusqu'à 1998. Pour l'année *Titanic*, 170,57 millions de spectateurs ont fréquenté les salles françaises. Un chiffre qui est retombé à 155,53 millions en 1999, une baisse partiellement comblée en 2000 grâce entre autres au succès de *Taxi 2*.

● **La part de la production française** dans la consommation de cinéma oscille depuis une décennie entre 27 et 37 % (32 % en 1999), inversement proportionnelle à la part de marché du cinéma américain.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL SAINT JEAN

1 Vous avez produit et vous distribuez *Harry, un ami qui vous veut du bien*. Quels sont les premiers résultats ?

A Paris et dans sa périphérie, 22 500 personnes ont vu le film le jour de sa sortie [le dernier grand succès français, *Jet Set*, avait attiré 18 000 spectateurs]. C'était le pari du 15 août, qui reposait sur un constat citoyen : ce jour-là tout est fermé, les piscines, les restaurants, les boutiques ; que faire d'autre sinon aller au cinéma ? Nous étions de plus le seul film nouveau, nous avons concentré 100 % des envies de cinéma. C'est un hold-up réussi.

2 *Harry* est sorti alors qu'UGC vient de reprendre la commercialisation de sa carte d'abonnement annuel. En tant que distributeur, en avez-vous ressenti les effets ?

Dès qu'un film crée l'événement, ce qui est le cas de *Harry*, la carte UGC dynamise l'exploitation. Pour notre film, les salles UGC ont fait d'excellents résultats, avec probablement une forte proportion de détenteurs de cartes d'abonnement. Mais il semble - il est encore tôt pour le dire avec certitude - que le très fort démarrage

de *X Men*, sorti le lendemain, repose encore plus massivement sur les cartes UGC. C'est un phénomène qu'on ne peut ni accepter ni rejeter d'une manière simpliste. Du point de vue des distributeurs, le niveau de rémunération établi par UGC est satisfaisant. Mais les salles concurrentes souffrent terriblement. On ne sait pas encore quelle sera l'attitude des détenteurs de cartes : vont-ils se concentrer sur les gros films ? Je fais le pari naïf suivant : si les gens achètent cette carte à l'année, ils vont avoir tendance à aller voir des films pour lesquels ils n'auraient pas payé 50 F.

3 Les abonnements annuels laisseraient-ils leur chance aux petits films ?

Ce qui va se passer de la mi-septembre à la fin de l'année ne relèvera plus de la programmation mais de la boucherie, avec quinze films par semaine. On travaille dans une perspective consumériste, la rotation des films est si rapide que les exploitants ne peuvent plus faire de choix éditoriaux ou artistiques. Mais à Paris, par exemple, les salles conservent une identité très forte. Nous sortons bientôt *Yi Yi*, d'Edouard Yang, au Champs-Élysées ; on ne le verra pas à l'UGC Normandie, mais au Balzac.

Propos recueillis par
Thomas Sotinel

T. S.

La ville de Jacques Demy, laboratoire grandeur nature

NANTES
correspondance

Philippe Hervouet, directeur du Katorza, savoure la performance. Après quatre semaines d'interruption, le cinéma affichait en avant-première, mardi 15 août, *Harry, un ami qui vous veut du bien*. Malgré « un répondant tombé en carafe durant les vacances », 161 entrées payantes ont été enregistrées. Un chiffre à comparer avec les 98 spectateurs comptabilisés la veille par UGC Ciné-Cité pour le même film.

Egalement à l'affiche du Katorza, une rétrospective François Truffaut. Depuis son rachat en 1995 par le groupe rennais Soredic, ce complexe (900 places) de centre-ville occupe le créneau d'art et essai et s'affirme comme le lieu de la révélation à Nantes. Des relations nouées avec le centre international de langues de l'université, sont nés les festivals du cinéma russe, arabe, lusophone, italien... En mars, celui de Barcelone a ainsi attiré 6 000 personnes en quinze jours. Et chaque année, au mois de novembre, quatre de ses six écrans accueillent les sélections du festival des Trois Continents, des frères Jalladeau. Sorties en version originale, cycles en liaison avec l'opéra, rencontres avec les réalisateurs et les acteurs, projections réservées au jeune public complètent la démarche. « Nous mettons le paquet afin d'offrir une

programmation attrayante à des Nantais gâtés par la diversité cinématographique et tarifaire », confie Philippe Hervouet.

La décision de Pathé de lancer ici, après UGC, sa carte d'abonnement annuel fait craindre à tous les exploitants une nouvelle guerre des prix. Comme celle de l'été 1996, après l'ouverture concomitante d'UGC Ciné-Cité (12 salles, 2 460 places) et de Pathé-Atlantis (14 écrans, 2 900 places) à Saint-Herblain, en périphérie de Nantes. A coups de publipostages massifs, les deux multiplexes, construits à deux cents mètres l'un de l'autre, proposaient des séances à 20 francs, voire moins. En janvier 1997, ce fut au tour de l'UGC Apollo, implanté en centre-ville, de lancer sa formule « tout à dix francs ». Ses sept salles programment des films sortis depuis au moins six mois. Et le succès est là. En 1999, le total de ses entrées s'éleva à 660 000, contre à peine 200 000 en 1996. Pourtant, le concept n'a pas trouvé d'écho en France.

De son côté, le Concorde, situé dans un quartier populaire et seul opérateur indépendant, résiste tant bien que mal. Avec un ticket à 27 francs, quelques exclusivités comme *Les Deux Glaneurs* et *la Glaneuse*, d'Agnès Varda, et les reprises lui assurent environ 90 000 entrées annuelles.

Globalement, la fréquentation des salles obscures de la ville du cinéaste Jacques Demy n'est pas mauvaise. Près de trois millions de billets ont été vendus en 1999, en recul de 7 % par rapport à 1998 - une année record -, alors que la baisse nationale atteint 9 %. « Depuis deux ans, la situation s'était plutôt calmée », souligne Jean-François Porcher, directeur du Gaumont (14 écrans, 1 950 places), situé lui aussi en centre-ville. « Les offres de Pathé et d'UGC viennent déstabiliser un marché qui avait réussi localement à s'équilibrer. »

« APPAUVRISSMENT CULTUREL »

Officiellement, il n'est pas question de répondre aux concurrents sur ce terrain. Difficile pourtant d'imaginer Gaumont rester longtemps inactif, d'autant qu'en dépit de sa position de leader avec 750 000 entrées, le multiplexe est encore loin du million d'entrées qu'il s'est fixé comme objectif. Chez les deux autres majors, l'heure est à la discrétion. Impossible notamment d'établir un premier bilan des offres illimitées. Seul élément tangible en cette veille de 15 août : les guichets spécifiques, installés dans leur hall d'accueil sont déserts. Marie-Odile Von Théobald, directrice de Pathé-Atlantis, évoque « une réponse faite dans l'urgence. On ne pouvait pas attendre plus longtemps, notre clientèle

nous demandait un produit similaire. Et un abonné chez un concurrent est un client perdu pour nous ».

« Nous ne communiquons pas sur ce sujet », indique pour sa part Alexis Guillaume, assistant du directeur d'UGC Ciné-Cité. Avant de concéder du bout des lèvres : « Notre carte a pour objectif d'étaler la fréquentation sur toute l'année. En même temps, elle incite le cinéphile à dépasser ses centres d'intérêt habituels. » Un point de vue à l'opposé de celui défendu par Philippe Hervouet : « Ces offres ne sont pas illimitées mais, au contraire, limitées à la programmation du lieu. Si tout le monde ne voit que les toiles qui y sont présentées, nous nous dirigeons vers un appauvrissement culturel, une uniformisation de la consommation cinématographique. Ce problème ne peut pas se réduire à une querelle tarifaire. »

Le débat n'est pas près d'être clos : un nouveau multiplexe de 2 000 places, à proximité du Bouffay, le cœur historique de Nantes, se profile à l'horizon 2002. Le projet, voulu par la municipalité, intéresse le groupe Soredic, qui fermerait le Katorza. Gaumont avoue suivre le dossier de près. Des grandes manœuvres auxquelles assistent, impuissantes, les salles associatives de l'agglomération.

Jacques Lebrigand

www.citylights.com

LE MIME
MARCEL MARCEAU

Les grands classiques et les premiers adieux de Bip
avec Gyongyi Biro et Alexander Neander

AIR FRANCE
NOSTALGIE

L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
28, bd des Capucines • 75009 PARIS

19-24 SEPTEMBRE
DU MARDI AU SAMEDI A 20 H 30 ET LE DIMANCHE A 17 H

Locations : au théâtre et par téléphone au 01 47 42 25 49 (Service collectifs : 01 55 27 10 20)
FNAC • VIRGIN MEGASTORE • AGENCES • 3615 OLYMPIA • 3615 FNAC
Renseignements : 01 42 36 43 43

fonds de soutien
subventionné par la Mairie de Paris

Wyclef Jean, le sabre dans une main, la Bible dans l'autre

Le guitariste des Fugees, valeur sûre du hip-hop, sort un deuxième album solo

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Wyclef Jean vit en permanence pour la musique, jamais autant à l'aise que dans un studio d'enregistrement, sur une scène, ou aux manettes de la production. Du coup, au Rihga Royal Hotel, près de Central Park West, le chanteur et guitariste, devenu l'une des vedettes du hip-hop avec les Fugees, ne feint pas la bonhomie qui devrait accompagner l'exercice promotionnel pour la parution de *The Ecleptic*. Il fait le compte des séances photographiques, des réponses de plus en plus lasses. Avec lui, des proches, des connaissances, rien d'une garde rapprochée des méchants garçons du rap. Pas de bagues ou de colliers de trois tonnes pour Wyclef Jean, coiffure rasta et costumes bien coupés. Et tant pis si la concurrence, plus occupée à soigner son image que sa musique, trouve tout cela un peu trop propre sur soi, plus pop et soul que gangsta rap.

Les bonnes ventes du premier album solo de Wyclef Jean (*The Carnival*) indiquent qu'il est une valeur sûre du hip-hop et que la « dispute » avec le patron de Sony Music, mise en scène au début de son nouveau disque, est l'un de ces intermédiaires dont sont truffés les disques de rap, même si Wyclef Jean veut surtout y voir « un témoignage sur la réalité de ce métier et sur toute cette énergie passée à faire respecter notre créativité ». Sans en rajouter pourtant dans la complainte de la malheureuse star sous la coupe des méchants industriels. « C'est un jeu sérieux, il y a beaucoup d'argent derrière. Chacun sait où est sa place. Moi, c'est de composer de la musique, transcrire mes idées sur bande. Eux doivent la commercialiser. »

The Carnival était un livre ouvert sur les influences musicales (une fête reggae, salsa, pop, tambours vaudou, soul...) et le quotidien de Wyclef Jean, qui a grandi dans l'un des pays les plus pauvres de la planète. Des ghettos de Haïti, Wyclef Jean est passé à ceux de Brooklyn. *The Ecleptic* raconte la suite de ce parcours avec des rythmes plus urbains, une voix mieux posée, ma-

ture, un sens du décor musical plus élaboré et sans perdre son sens du clin d'œil, une gravité assumée. « *Je me considère comme un conteur d'histoires, pas comme un poète, un écrivain ou un leader avec des messages calibrés. Je raconte le regard méprisant et hypocrite du Perfect Gentleman sur les filles dans les bars à strip-tease ; le harcèlement policier quand tu es noir, que tu as du succès, et puis des histoires d'amour d'aujourd'hui. Je suis de plus en plus attentif à la clarté des paroles de mes chansons. Elles doivent être évidentes, précises, logiques.* »

A ces tranches de vie, avec passage obligé sur l'apologie rigolarde de l'usage de la marijuana, Wyclef Jean ajoute quelques dédicaces à

De Haïti à Brooklyn

Petit-fils d'un maître vaudou à Haïti, fils d'un prêtre d'une église haïtienne du quartier de Brooklyn, Wyclef Jean, né le 17 octobre 1969 à La Croix-des-Bouquets à Haïti, a son nom associé à ceux de Lauryn Hill et de Prakazrel Michel au sein des Fugees depuis 1988. Leur disque, *The Score*, paru en 1996, s'est écoulé à près de quinze millions d'exemplaires dans le monde à ce jour. A l'évidence, la major du disque Sony Music aimerait bien que ce succès ait une suite. A l'évidence, Wyclef Jean, le principal responsable du son Fugees n'est pas aussi pressé. D'où, au début de *The Ecleptic*, une conversation téléphonique entre le chanteur et Tommy Mottola, grand patron de Sony Music aux Etats-Unis, furieux d'apprendre qu'il n'aurait à mettre dans les bacs que le second opus solo de Wyclef Jean.

ses inspirateurs, Sly and the Family Stone, Jimi Hendrix, Carlos Santana, Bob Marley. Surtout il oscille entre le rappel de sa *street credibility* – l'expérience de la rue dont se gargarise le milieu hip-hop – au travers de rap fluides et percutants (*It Doesn't Matter* sur les mirages du succès) et la mise en avant de fêlures, d'une intimité amoureuse (911 avec la chanteuse Mary J. Blige) ou spirituelle. Comme sur la pochette intérieure du disque, un sabre dans une main, la Bible dans l'autre. « Quand j'étais gamin, je voyais la vie misérable autour de moi, les injustices, le racisme. Alors j'interrogeais ma mère. Pourquoi ? Et elle me répondait simplement que certaines choses sont ainsi. Et ça me suffisait. Dans un monde de colère, c'est à nous d'abord d'être en paix avec



DENIS CHAPOUILLE

« J'ai passé plus de temps à ne rien avoir qu'à être riche, sans que cela change ma façon de voir. »

nous-mêmes. J'ai passé plus de temps à ne rien avoir qu'à être riche, sans que cela change ma façon de voir. »

Une paix intérieure écornée à l'occasion. Wyclef Jean peut faire le coup de poing – voire le coup de machette comme il en a récemment été accusé – lorsque cela est nécessaire. En plein débat sur le contrôle des armes aux Etats-Unis, il serait plutôt proche de la National Rifle Association et des défenseurs du second amendement – le droit pour tout citoyen de posséder et de por-

Unis, qui fait parvenir sur place des médicaments, des vêtements et participe à des programmes de développement. « Lors de la cérémonie des Grammy Awards, j'ai levé le drapeau haïtien pour montrer à mon pays que je n'avais pas oublié mes racines. Et lorsque nous sommes allés à Port-au-Prince avec les Fugees, j'avais tous mes repères. »

FAVORISER LES MÉLANGES

Mais sur l'activité artistique de la communauté haïtienne aux Etats-Unis, Wyclef Jean ne s'avance pas trop. « Ils font leur truc et moi le mien. » Son truc, c'est toujours de favoriser les mélanges – si la tonalité d'ensemble de *The Ecleptic* est plus dure, la sono mondiale y est encore mise à l'épreuve – et d'aller chercher des collaborations apparemment contre nature (un dub sur le célèbre *The Gambler*, du chanteur country Kenny Rogers) ou des reprises comme *Wish You Were Here*, de Pink Floyd devenu le symbole du groupe planant réservé à la classe moyenne blanche.

Et quand bien même Wyclef Jean voudrait oublier le quotidien du ghetto, celui-ci le rattrape vite. Le 4 février 1999, un jeune immigré guinéen, Amadou Diallo, était abattu dans le Bronx par quatre policiers en civil. Quarante et une balles furent tirées, dix-neuf l'ont touché. Lors de l'instruction, la bavure apparut flagrante. Un an après, le 25 février, les policiers étaient acquittés. Avec le Sénégalais Youssou N'Dour, Wyclef Jean lui rend hommage dans *Diallo*, une chanson que la fausse nonchalance reggae rend d'autant plus poignante. Un forme d'hymne à reprendre en chœur qui pourrait rejoindre les *George Jackson*, de Bob Dylan, *Biko*, de Peter Gabriel, ou *American Skin (41 Shots)* que Bruce Springsteen avait déjà consacré à Amadou Diallo (*Le Monde* du 15 juin).

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

Jacques Vidal Quartet

Phrasé impeccable, élégance des gestes, choix intelligent de ses compagnons qui ont pour lui toute la grâce et la générosité que son talent appelle... le contrebassiste de jazz Jacques Vidal a tout pour lui. Il n'en fait pas étalage, cherche avant tout à donner à sa musique une expression enjouée et naturelle. Il sera entouré de Florin Niculescu (violon), Frédéric Sylvestre (guitare) et Simon Goubert (batterie), quelques-uns des fidèles qui ont participé à l'enregistrement de l'un des plus beaux recueils de musique entendus ces dernières années : *Ramblin'*, paru chez Shaï (*Le Monde* du 25 septembre 1999). *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}.* Le 19 août, 21 heures. De 60 F à 120 F. Tél. : 01-40-26-46-60.

CHASSEPIERRE (Belgique)

La Voix de l'autre

La Fête des artistes de Chassepierre, en Belgique, est

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Etoffe des héros

de Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 3 h 10, v.o.). *Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e.* Tél. : 01-43-29-44-40. *Publicis Champs-Élysées, 129, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e.* Tél. : 01-40-30-30-31.

Un tramway nommé désir

d'Elia Kazan (Etats-Unis, 1952, 2 h 10, v.o.). *Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e.* Tél. : 01-43-29-79-89.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air :

Les grands espaces

La Fille de Ryan, de David Lean (Grande-Bretagne, 1970, 3 h 10). Le 19 août, 22 heures. *Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris-19^e.* Tél. : 08-03-30-63-06.

Cinémathèque française

Belle of the Yukon, de William A. Steiner (Etats-Unis, 1944, 1 h 24, v.o.). Le 19 août, 16 h 30. *Le Meurtrier diabolique*, de William Castle (Etats-Unis, 1963, 1 h 33, v.o.). Le 19 août, 19 heures. *Des monstres attaquent la ville*, de Gordon Douglas (Etats-Unis, 1953, 1 h 34, v.o.). Le 19 août, 21 heures. *Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e.* Tél. : 01-56-26-01-01. *La Légende du grand judo*, d'Akira Kurosawa (Japon, 1943, 1 h 18, v.o.). Le 19 août, 16 h 30.

Le Filet, d'Emilio Fernandez (Mexique, 1953, 1 h 20, v.o.). Le 19 août, 19 heures. *Les Joueurs d'échecs*, de Satyajit Ray (Inde, 1977, 1 h 56, v.o.). Le 19 août, 21 h 30.

Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-1^{er}. Tél. : 01-56-26-01-01.

Censure et cinéma

La Religieuse, de Jacques Rivette (France, 1966). *Le Saint-Germain-des-Prés, 22, rue Guillaume-Apollinaire, Paris-6^e.* Tél. : 01-42-22-87-23.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

Quatuor Trombonissimo

Œuvres de Speer, Praetorius, Bach, Scheidt, Josquin des Prés, Gabrieli, Krol, Müller-Wieland, Tomasi, Luis. *Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e.* Le 19 août, 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. *Entrée libre.*

La Camerata de France

Bach, Neruda, Massenet, Torelli, Sarasate, Telemann. *Parc Floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris-12^e.* Le 19 août, 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

Alain Kremski (piano)

Couperin, Satie, Séverac, Debussy, Kremski. *Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e.* Le 19 août, 21 heures, jusqu'au 2 septembre. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.

Quatuor Rosamonde

Mozart, Rousset, Fauré. Emmanuel Stroser (piano). *Orangerie, parc de Sceaux (92). RER Bourg-la-Reine.* Le 19 août, 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. *Location Fnac, De 100 F à 140 F.*

Atelier chorégraphique, dirigé par Susan Buige

Parcours chorégraphique. *Asnières-sur-Oise (95). Abbaye de Royaumont. Le 19 août, 17 heures.* Tél. : 01-34-68-05-50. *Entrée libre*

depuis vingt-sept ans un Festival international des arts de la rue. Parmi la centaine de troupes venues de tous les coins du monde (Chrome et Bedlam Oz d'Australie, David Cassel du Canada, Le Caresseur public et le Théâtre de l'Unité de France, Jane Allan de Grande-Bretagne, d'autres d'Israël et, bien sûr, de Belgique), on retrouve la Compagnie Nö, déjà présente cet été à Vitry (94), lors de « Nous n'irons pas à Avignon ». Nö revient sur scène avec une création, *La Voix de l'autre*. Une corde est l'élément cardinal de cette chorégraphie de Christel Foucault, mise en scène et interprétée par Jutta Knödler sur une musique de Pierre-Yves Rogin. Du dialogue entre la cordeliste et la corde lisse et de l'échange entre la musique et l'extérieur naît l'émotion. *Festival international des arts de la rue, rue Sainte-Anne, 2, B-6820 Florenville (Belgique). Le 19 août.* De 150 FB (25 FF) à 250 FB (40 FF). Tél. : (32) 61-31-45-68. E-mail : chassepierre.fete@skynet.be

Valery Gergiev magnifie « La Dame de Pique » à Salzbourg

LA DAME DE PIQUE, de Piotr Illytch Tchaïkovski. Avec Plácido Domingo (Hermann), Galina Gorchakova (Lisa), Larissa Diadkova (la Comtesse), Orchestre et chœur du Théâtre Marinski (Kirov) de Saint-Petersbourg, Valery Gergiev (direction). Festival de Salzbourg, Grosses Festspielhaus, le 16 août. Tél. : 00-43-662-80-45-579. Internet : www.salzburgfestival.at

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Il y a des soirs où la critique se pose des questions. Par exemple : pourquoi tout le monde applaudit autour de lui, alors qu'il n'a entendu que défauts, manque de concentration, d'inspiration ? Après quelques expériences de la sorte, la critique se demande si sa

spécialisation de « mélomane professionnel » ne l'invite pas davantage à la méfiance et au retrait de points de permis de faire la musique (de conduire, pour les chefs d'orchestre) qu'à l'abandon à la musique. Pourtant, certains soirs, le critique « s'oublie » ; comme les autres, il applaudit et crie « bravo ! ». S'abandonne-t-il ? Non, c'est que la musique l'emporte comme une drogue, lui et ses voisins (le soir du 16 août, à Salzbourg : un confrère, une dame très chic en perles, un petit monsieur japonais, un jeune homme aux joues roses qui accompagne son papa, un étudiant qui a trouvé un fauteuil pas cher). A l'entracte, ils ont tous le regard hagard et ravi.

La musique est simplement érotiquement plus forte certains soirs. Cela tient à une qualité d'électricité, de découpe du silence. C'est un

micro-climat qui n'échappe à personne, comme il n'échappe dès lors à personne ce qu'est un « grand soir » et ce qu'est la grande jouissance – toute simple, pas donneuse de leçons – de n'en point douter.

COMME DES DIEUX

Ce soir, au Grosses Festspielhaus, le chef russe Valery Gergiev dirige *La Dame de Pique* de Tchaïkovski, en version de concert, avec sa légendaire troupe du Kirov/Théâtre Marinski. Plácido Domingo chante Hermann et fête ce soir les vingt-cinq ans de sa première apparition au Festival de Salzbourg. Il y a des stars dans la salle, Renée Fleming, en relâche de *Don Giovanni* (que dirige Gergiev), Thomas Hampson... Ils sont là pour leur ami et collègue, pour la musique aussi – on finirait presque

pour lui le poste inédit de premier chef invité, et Rotterdam, où il est le patron de l'Orchestre symphonique. Les tournées du Kirov, ses multiples et lourdes productions mises en scène ou non, en achèveraient plus d'un. Pas Gergiev. De surcroît, il accepte des invitations d'orchestres du monde entier, qui se l'arrachent.

On pourrait craindre pour Gergiev que ce rythme ne l'use. Rien ne l'arrête, disent ses proches. L'argent ? Peut-être, mais il est notable qu'il est souvent réinvesti dans l'institution pétersbourgeoise, qui, comme lui, compense le manque à gagner russe par ses tournées à l'étranger. Mais, lorsqu'il est dans la fosse, Gergiev n'est plus dans l'aviation, dans un autre fuseau horaire. Il est là, d'une présence habitée jusqu'à l'excès (il faut le voir diriger de face, ou à la télévision !), mais au service de la musique. Et, les grands soirs, cela

donne de résultats musicaux époustouflants, très nettement au-dessus de la moyenne des hauts moments que la vie musicale internationale réserve.

Loin de se cantonner dans la musique russe (à laquelle s'identifie sa collection de disques pour Philips Classics), Gergiev est un musicien capable de donner le meilleur dans Verdi, dans Wagner et dans d'autres répertoires encore, à l'opéra comme au concert. Seule la musique classique (Mozart, Haydn) semble lui échapper stylistiquement. Ou gaeons qu'il veuille en faire autre chose. Cet été, à Salzbourg, son Mozart est décrit par beaucoup comme exotique au possible, mais fascinant. D'ailleurs, réinventer un Mozart qui ne soit pas « mozartien » n'est-il pas la marque des très grands ?

R. Ma.

Renaud Machart

La décision de Londres sur le clonage humain condamnée par Berlin et le Vatican

L'Union européenne se prononcera le 15 novembre

AU LENDEMAIN de la prise de position du gouvernement britannique en faveur de la création, par clonage, d'embryons humains à des fins thérapeutiques, le Vatican a condamné cette initiative en des termes très sévères. « Cette décision ne peut que provoquer l'indignation de ceux qui respectent la valeur et le droit fondamental à la vie », écrit le Père Gino Concetti, théologien, dans l'*Osservatore Romano* daté du 17 août. Pour le Vatican, la décision du gouvernement de Tony Blair est « immorale » et va « à l'encontre du droit et de la justice ». Cette condamnation est prononcée en dépit du fait que Londres réaffirme, pour l'heure, l'interdiction du clonage reproductif. « Cette interdiction sera-t-elle toujours en vigueur ? », s'interroge le journal du Vatican, qui estime en substance que l'autorisation donnée au clonage thérapeutique pourrait n'être que l'étape précédant l'avènement du clonage humain mis en œuvre à des fins reproductives. L'Eglise catholique estime que la vie commence au moment de la fécondation de l'ovule par un spermatozoïde et que le clonage thérapeutique conduit, en pratique, à créer une vie avant de la détruire. Le Vatican condamne de la même manière le concept britannique de « pré-embryon » et le seuil des 14 jours avant lequel un embryon humain pourrait ne pas être regardé et respecté comme tel. Pour l'*Osserva-*

tore Romano, « un humain est une personne avant 14 jours et après 14 jours ».

Le même jour, la décision britannique a été également condamnée par un représentant du gouvernement allemand. A Berlin, Andrea Fischer, écologiste et ministre de la santé, s'est dite opposée en prin-

peser le pour et le contre face à un possible danger. Et il y a précisément grand danger si nous permettons que les embryons deviennent du matériel pour les scientifiques. »

Selon M^{me} Fischer, si l'on s'engage dans la voie du clonage thérapeutique, le « besoin d'embryons » ne fera que croître « et la

décision de Londres. Elle a rappelé que la loi allemande « pose des règles très strictes » et « stipule que la culture d'embryons à des fins de manipulation n'est pas autorisée » et a jugé que toute modification devrait aller dans le sens d'un renforcement dans cet esprit.

« TOURNANT CAPITAL »

« La décision britannique marque un tournant capital dans l'orientation des recherches sur l'embryon humain », a déclaré au Monde Noëlle Lenoir, présidente du groupe d'éthique de l'Union européenne. Notre groupe s'est saisi de cette question à la suite d'un débat au Parlement européen organisé en mars dernier. Plusieurs interrogations essentielles sont soulevées. Est-il acceptable de faire de l'embryon la source de cellules à destinée thérapeutique ? Les perspectives de traitement sont-elles suffisamment exceptionnelles pour autoriser de telles pratiques ? Le groupe de M^{me} Lenoir, qui rendra son avis le 15 novembre, devra aussi répondre à une question essentielle : dans quelles conditions ces dernières pourraient-elles faire l'objet de brevets dès lors qu'une directive européenne de 1998 prohibe expressément la délivrance de brevets sur des inventions comportant l'utilisation industrielle ou commerciale d'embryons humains ?

Jean-Yves Nau

Trois otages malaisiens ont été libérés dans l'île de Jolo

Une « rançon modeste » aurait été versée

TROIS otages malaisiens, qui figuraient parmi les trente et une personnes toujours détenues par des rebelles musulmans sur l'île de Jolo, dans le sud des Philippines, ont été libérés, vendredi 18 août, par leurs ravisseurs. Ils ont été remis à l'émissaire d'un homme d'affaires local, Lee Peng Wee, qui avait déjà obtenu la libération de six autres Malaisiens, captifs des rebelles du groupe Abu Sayyaf, at-on indiqué de source proche des négociateurs. D'après cette source, « une rançon modeste a été versée ».

Les trois otages libérés devaient être transférés par hélicoptère ou par bateau à Zamboanga, à quelque 150 km de Jolo.

ASILE POLITIQUE

Après leur remise en liberté, le négociateur gouvernemental philippin, Roberto Aventajado, a déclaré à la radio DZMM qu'il n'était pas exclu que les autres otages soient libérés par petits groupes. « Même si nous sommes convenus que tous les otages seront libérés, il est possible que quatre d'entre eux

soient libérés d'abord, puis trois, ou alors les neuf otages étrangers de Sipadan seraient libérés ensemble mais les trois journalistes français viendront plus tard », a-t-il dit. La veille, il avait indiqué que le règlement était tributaire de la libération de trois journalistes français et de trois Malaisiens. Les trois journalistes français de la chaîne de télévision France 2 sont détenus par un groupe rebelle différent de celui qui retient les autres otages.

Par ailleurs, d'après des responsables philippins cités vendredi par la presse de Manille, Ghalib Andang, alias le « commandant Robot », et Mujib Susukan, les deux principaux dirigeants de l'organisation islamiste Abu Sayyaf, auraient demandé l'asile politique à la Libye. Ils craignaient d'être tués par les militaires une fois leurs prisonniers libérés. M. Aventajado a démenti qu'une demande d'asile ait été abordée lors des pourparlers. En Libye, des familles d'otages et des représentants des gouvernements concernés ignorent totalement quand les leurs seront libérés. — (AFP/Reuters.)

Explosion dans le bâtiment des partis politiques à Pristina

PRISTINA. Une explosion s'est produite, vendredi 18 août vers 9 h 30, dans le bâtiment qui abrite les sièges des partis politiques à Pristina, le chef-lieu du Kosovo, faisant un blessé léger. L'explosion aurait principalement détruit le bureau du parti bosniaque SDA (nationaliste musulman), situé au premier étage de ce bâtiment placé sous l'égide de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE). L'OSCE supervise les élections municipales prévues pour le 28 octobre au Kosovo. Bernard Kouchner, l'administrateur de l'ONU dans la province yougoslave, s'est immédiatement rendu sur les lieux de l'explosion. « Certains sont des ennemis de la démocratie, c'est-à-dire des élections », a-t-il déclaré, suggérant que l'explosion ne serait pas accidentelle. — (AFP/Reuters.)

L'OTAN aurait surestimé les victimes des forces serbes au Kosovo

LONDRES. L'OTAN a surestimé de beaucoup le nombre d'Albanais du Kosovo tués par les forces serbes au moment de la guerre contre Belgrade en mars 1999, rapporte le quotidien britannique *The Guardian* dans son édition de vendredi 18 août. Citant des responsables de l'OTAN et du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, le quotidien écrit que le nombre des victimes de la répression serbe approche sans doute les 3 000, soit beaucoup moins que les 10 000 morts annoncées par l'OTAN au moment de ses bombardements contre la Serbie. « Le nombre définitif des corps découverts sera inférieur à 10 000 et se situera sans doute entre 2 et 3 000 », indique Paul Risley, un porte-parole du TPI cité par le quotidien. Les experts du TPI travaillant au Kosovo ont découvert, en trois mois cet hiver, 680 corps répartis sur 150 sites, auxquels il faut ajouter les 2 018 dépouilles découvertes l'an dernier dans 195 sites, note le *Guardian*.

Le Néo-Zélandais Peter Blake quitte la Cousteau Society

DERNIER VAINQUEUR de la coupe de l'America, le Néo-Zélandais Peter Blake vient de démissionner des fonctions de responsable des expéditions qu'il occupait depuis 1997 à la Cousteau Society. Il était en profond désaccord avec la philosophie de la fondation, créée en 1973 par l'océanographe français, rapporte le quotidien néo-zélandais *New Zealand Herald* du vendredi 18 août. Le navigateur souhaitait faire porter les efforts de la Cousteau Society, chargée de protéger l'environnement marin, sur les eaux du globe, tandis que Francine Cousteau, la veuve du Commandant, présidente de la Cousteau Society, préférerait investir dans des projets plus terrestres. Sir Peter Blake avait été nommé responsable des expéditions de la Cousteau Society par le commandant Cousteau, décédé en juin de la même année. A ce titre, il devait diriger la *Calipso II*, le navire de recherche océanographique futuriste qui doit succéder à la *Calipso*, mais qui n'est pas encore construit, faute d'avoir recueilli les 200 millions de francs nécessaires. — (AFP)

Français et Britanniques n'envisagent pas, à ce jour, la mort du Concorde

LE MINISTRE des transports, Jean-Claude Gayssot, refuse de désespérer du Concorde. En dépit du retrait du certificat de navigabilité qui cloûe la flotte franco-anglaise d'avions supersoniques au sol pour une durée indéterminée, M. Gayssot se veut optimiste. « Ce n'est pas la mort du Concorde, et j'ajoute que ce n'est pas la mort du supersonique », a-t-il déclaré, jeudi 17 août sur Europe 1. Il s'est également prononcé en faveur d'« une nouvelle génération de supersoniques ». Un programme européen d'études avait été lancé en 1994, regroupant Allemands, Français et Britanniques, pour l'éventuelle construction d'un nouvel appareil de 250 places, alors

que le modèle désormais interdit de vol ne pouvait en accueillir que cent. Le coût d'un tel programme, évalué à au moins 15 milliards de francs, rien que pour le développement, pourrait cependant dissuader les opérateurs. Et l'industrie aéronautique européenne a donné la priorité à la construction d'un Airbus gros porteur, l'A3XX, qui doit entrer en service fin 2005, et mobilise déjà la somme de 10, 7 milliards de francs.

Jeudi 17 août, la réunion des responsables des aviations civiles et britanniques, censée mettre au point une stratégie commune sur les mesures de sécurité à appliquer au Concorde, s'est achevée sans dé-

claration officielle des participants. Selon une source du ministère des transports britanniques, l'arrêt définitif de l'appareil supersonique n'a pour le moment pas été envisagée. Les deux parties travaillent à « une solution permettant au Concorde de reprendre son service en toute sécurité », a précisé cette source à Londres. Une nouvelle réunion franco-britannique est prévue dans une quinzaine de jours à Paris.

Par ailleurs, la question de l'indemnisation des familles des victimes de la catastrophe qui a fait 113 morts, le 25 juillet, a été relancée par des avocats allemands : ils ont réclamé 300 millions d'euros de dommages et intérêts à Air France.

aussi, avait pris sa défense, en estimant « intolérable » cette lourde condamnation. Luc Guyau, président de la FNSEA, était allé jusqu'à parler, le 22 juin, d'un climat de « répression policière qui s'abat sur le syndicalisme (...), avec d'impuissance de responsables politiques qui s'en remettent à la justice plutôt que de résoudre les problèmes agricoles ». Pour le président du CNJA, Jean Luc Duval, qui s'était dit « indigné par cette erreur judiciaire », les pouvoirs publics « ont voulu intimider les Français avec des sanctions exemplaires ». La FNSEA s'est déclarée « satisfaite » de la décision du juge et a rappelé que, pour elle, M. Cappelletti était « innocent ».

Au moment où commence la campagne pour les prochaines élections aux chambres d'agriculture (janvier 2001), les syndicats majoritaires, FNSEA et CNJA, ont en outre cherché, avec des fortunes diverses, à exploiter au mieux le cas Cappelletti pour tenter de montrer qu'ils étaient capables, plus que d'autres syndicats rivaux, de représenter les intérêts des paysans et défendre la place des corps intermédiaires. L'incarcération du paysan, en effet, a coïncidé avec la préparation du procès de José Bové et d'autres responsables de la Confédération paysanne à Millau, le 30 juin, qui avait donné lieu à une très intense mobilisation médiatique et provoqué un large appui populaire.

François Grosrichard

La libération de Jean-Pierre Cappelletti satisfait la FNSEA

JEAN-PIERRE CAPPELLETI, un agriculteur de l'Eure, qui, après une manifestation, le 14 juin, avait été condamné et incarcéré, devait être remis en liberté vendredi 18 août après-midi. Le juge d'application des peines avait décidé la veille sa mise en liberté conditionnelle. Convaincu de « violence volontaire avec arme » sur personne dépositaire de l'ordre public, en l'espèce un CRS d'une compagnie déployée lors de la manifestation d'Evreux, il avait été condamné par le tribunal correctionnel de cette ville, siégeant en comparution immédiate, à huit mois de prison dont quatre ferme, et incarcéré. Les juges lui avaient reproché d'avoir tiré avec un pistolet à pétard utilisé pour éloigner les corbeaux en direction des forces de l'ordre, ce qu'il niait. Il avait aussi été privé pendant deux ans de ses droits civils, civiques et familiaux.

INTENSE MOBILISATION

Le 10 août, la cour d'appel de Rouen avait confirmé la condamnation de l'agriculteur, âgé de cinquante-trois ans. Depuis deux mois, l'« affaire Cappelletti » a provoqué une intense mobilisation de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), ainsi que de leurs sections départementales qui ont organisé des manifestations sur le terrain, en Normandie, mais aussi dans l'Est ou le Sud-Est. La Coordination rurale, elle

Pascal Ceaux

Tirage du Monde daté vendredi 18 août 2000 : 512 199 exemplaires.

1-3

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Haendel. Ariodante.

Guerriers heureux. On ressort fasciné à l'écoute d'un tel embrasement sonore. Cet opéra de Haendel est d'une richesse sans fin : richesse mélodique, richesses instrumentale et vocale. Le bonheur de jouer et de dépoussiérer la partition est perceptible dans les intrigues et les complots qui voient l'amour triompher. Anne-Sophie von Otter, Lynne Dawson, Ewa Podles sont lumineuses de présence et de sensualité. Quant aux Musiciens du Louvre, n'espérez pas de leur part un instant de répit ! Si vous aimez le mouvement, l'engagement musical sans réserve, la plastique des sonorités anciennes, précipitez-vous : cet Ariodante respire le grand large !

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro".

Le Monde



DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 18 AOÛT 2000

POÉSIE

Epopées du moindre instant ou stances de l'humeur vagabonde : panorama de William Cliff à Michelle Grangaud, en passant par Jean-Christophe Bailly, Michel Bulteau, Matthieu Messagier... page 26



CÉSAR AIRA
page 27



L'ADOLESCENCE
page 29

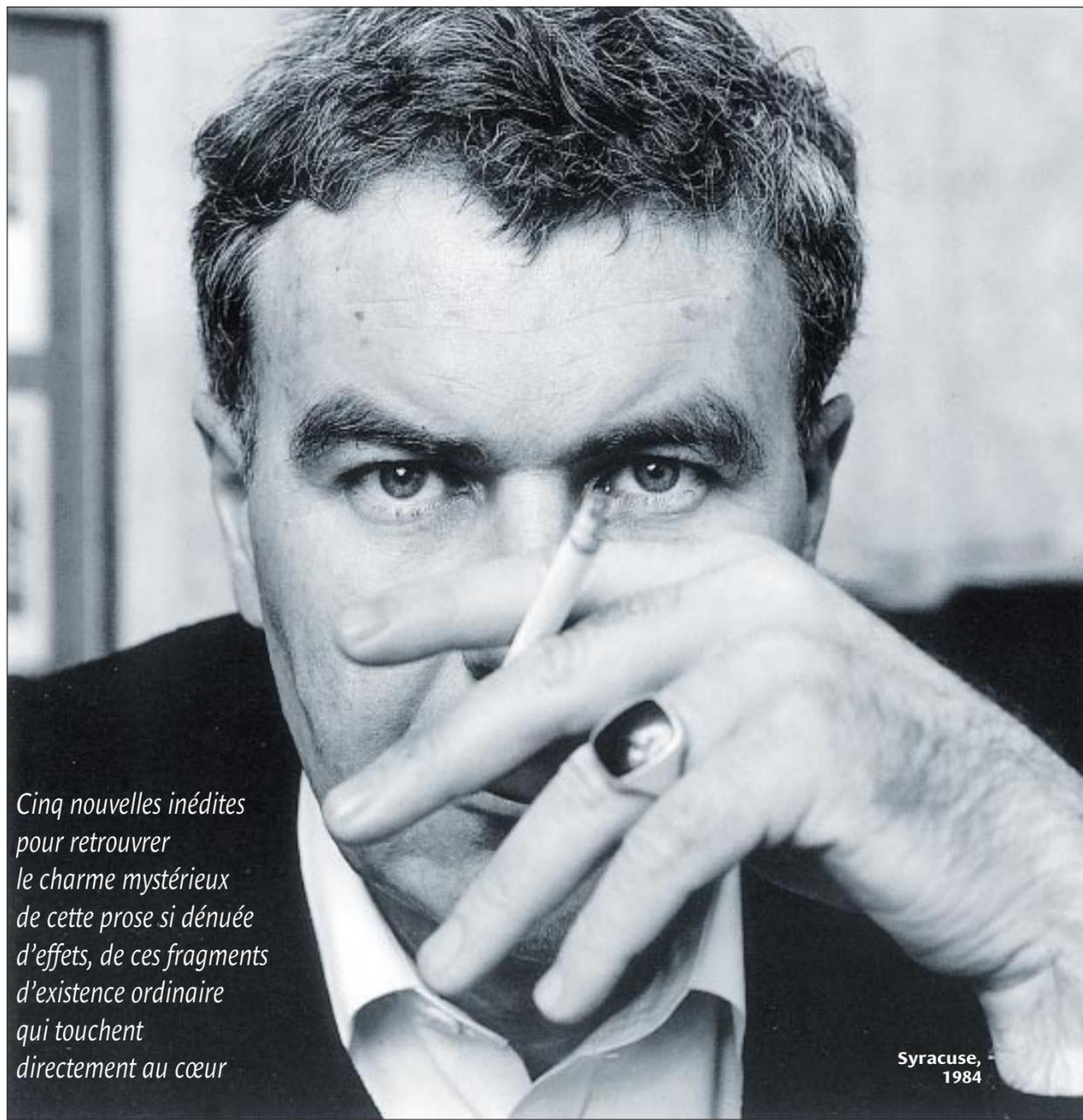
MOYAN
page 30



Par une sinistre politesse du sort, la vie de Raymond Carver aura épousé la devise qu'il s'était assignée dans l'ordre littéraire : « Entrer, sortir, ne pas s'attarder. » Ne pas s'attarder, en effet. Mort au mois d'août 1988, quelques semaines tout juste après l'anniversaire de ses cinquante ans, ce grand nouvelliste, dont Robert Altman a utilisé les textes pour son film *Short Cuts*, laissait derrière lui le miracle d'une œuvre exceptionnellement brève, lisse et profondément intrigante. Cela et aussi plus d'héritiers, réels ou autoproclamés, qu'aucun autre écrivain nord-américain de sa génération. Posté à l'entrée des années 80 comme une involontaire figure de proue, Carver n'avait pourtant pas cultivé le mythe de l'écrivain d'avant-garde. Ses textes, pour lapidaires et singuliers qu'ils fussent, ne prétendaient pas repousser les frontières de la modernité. Mais la force de cette prose aux contours apparemment si limpides a cependant durablement marqué l'esprit de ses contemporains.

Pour certains, l'influence de Carver était d'ordre littéraire et intellectuel, sans relation d'asservissement formel. Ainsi du romancier Richard Ford, l'un des amis de Raymond Carver, qui peut aussi être considéré comme son disciple – doublé d'un écrivain d'envergure. Ou de Jay McInerney, auteur à succès d'un certain talent, qui s'est beaucoup réclamé de l'amitié du prestigieux aîné dont il fut l'élève, à l'époque où Carver dirigeait des ateliers d'écriture. Quant au jeune Bret Easton Ellis – l'auteur, notamment, du sulfureux *American Psycho* (Robert Laffont) –, il s'est bruyamment affirmé une parenté littéraire avec Raymond Carver, peut-être pour s'affubler d'un vernis de respectabilité après avoir créé le scandale. Mais ceux-là, du moins, produisent des textes personnels, ce qui ne fut pas le cas de tous. Car la prose carverienne engendra d'obscurs émules, si nombreux qu'on ne peut les compter. Comme dans le cas de Duras, la simplicité de la forme joua le rôle d'un véritable leurre littéraire pour ceux qui cherchaient une brèche par où se faufiler dans l'univers de la fiction.

C'est qu'à première vue, la modestie paraît gouverner de bout en bout les histoires de Carver. Dans leurs sujets, d'abord, qui saisissent avant tout des morceaux de vies ordinaires. Les personnages ? M. et Mme Tout-le-Monde, de préférence privés de toute position sociale un tant soit peu reluisante. Les nouvelles semblent attraper au vol des fragments de ces existences, au moment précis où celles-ci enregistrent des changements. Des couples se déchirent, des copains partent en virée, des inconnus se rencontrent et se quittent, laissant le lecteur au milieu du gué. Pas de révolutions, non, mais des séismes de faible amplitude, dont les secousses portent pourtant très loin. Car tel est le talent de Carver et son originalité – celle-là même qui le met hors de portée des imitateurs : placer son lecteur dans un état d'étonnante empathie avec des personnages et des situations totalement inscrits dans le quotidien d'une Amérique dont la couleur n'est ni le gris



Cinq nouvelles inédites pour retrouver le charme mystérieux de cette prose si dénuée d'effets, de ces fragments d'existence ordinaire qui touchent directement au cœur

Syracuse, 1984

BOB ADELMAN « A CARVER COUNTRY »

extrait
J'ai passé une nuit au poste et ça m'a suffi, dit Nick. C'est là que j'ai arrêté de boire. En fait, j'étais dans une cellule spéciale pour poivrots. Le lendemain matin, un médecin s'est pointé – il s'appelait le Dr. Forester – et il nous a convoqués l'un après l'autre dans son cabinet de consultation pour nous examiner. Il nous a braqué sa loupiote dans les yeux, nous a demandé de tendre la main, paume vers le haut, nous a tâté le pouls, nous a ausculté le cœur. Ensuite il nous a un peu sonné les cloches en nous disant qu'on avait tort de boire comme ça et nous a annoncé qu'on serait libérés à onze heures. « Docteur, je lui ai dit, vous ne pourriez pas me laisser partir plus tôt ? – Pourquoi êtes-vous si pressé ? m'a-t-il répondu. – Je dois être à l'église à onze heures, je lui ai dit. Pour me marier. »
– Qu'est-ce qu'il t'a répondu ? a demandé Carol.
– Il m'a dit : « Allez, fichez-moi le camp. Mais n'oubliez jamais ce qui vient de vous arriver, vu ? » Et je ne l'ai jamais oublié. Je me suis arrêté de boire. Même cet après-midi-là, à mon mariage, je n'ai rien bu. Pas une goutte. C'était fini pour moi. J'avais trop peur. Des fois il suffit d'un truc comme ça, d'une espèce d'électrochoc, pour se ressaisir.
Qu'est-ce que vous voulez voir ?
« Vandales », p. 61-62

Carver devint auteur de nouvelles par nécessité. De fait, la forme courte était la seule compatible avec les différents petits métiers – pompiste, chauffeur ou concierge, par exemple – qu'il devait exercer pour faire face au rôle de père dans lequel il s'était imprudemment engouffré à l'âge de dix-neuf ans. Le succès venu, sous forme de ventes et de différentes récompenses littéraires, Carver s'en tint à ces textes brefs, où se résumait sa profonde perception de ce qui fait l'humanité des individus.

Les cinq nouvelles regroupées sous le titre *Qu'est-ce que vous voulez voir ?* par sa veuve, la poète Tess Gallagher, portent toutes la marque de cette sensibilité que l'on pourrait presque rapprocher d'une forme de compassion. Un seul de ces textes, « Appelle si tu as besoin de moi », a pourtant réellement été terminé par l'auteur. Les autres, retrouvés par sa femme ou par des amis, sont des ébauches. Ce qui n'est pas sans importance, dans le cas d'un auteur extraordinairement perfectionniste, qui réécrivait plusieurs fois chacun de ses textes. D'où la légère déception de son excellent traducteur français, François Lasquin, pour qui les nouvelles inachevées sont « comme un soufflé qui retombe. » Là encore, la simplicité du texte n'est qu'un miroir aux alouettes. « Les textes les plus concis sont les plus difficiles à traduire », explique François Lasquin. Dans leur ensemble, ces nouvelles n'en donnent pas moins un aperçu complémentaire et souvent lumineux du talent tout en trompe-l'œil de Raymond Carver.

QU'EST-CE QUE VOUS VOULEZ VOIR ? de Raymond Carver. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lasquin, L'Olivier, 134 p., 95 F [14,48 €].

Raymond Carver en fait des histoires

ni le rose, mais une teinte variable, à mi-chemin entre la déprime et la joie, la mesquinerie et la miséricorde.

Cette forme de réalisme sans effet de manche se retrouve dans les principaux recueils de Carver, qu'il s'agisse des *Vitamines du bonheur* (Mazarine, 1985, et Livre de poche), de *Parlez-moi d'amour* (Mazarine, 1986, et Livre de poche), de *Tais-toi je t'en prie* (Mazarine, 1987, et Livre de poche) et de *Trois roses jaunes* (Payot, 1989, et Gallimard, « Folio »). « En matière de récit, j'ai un goût marqué pour les

recettes traditionnelles, déclarait Carver dans l'excellent recueil de nouvelles, poèmes, préfaces, essais et critiques intitulé *N'en faites pas une histoire* (L'Olivier, 1994) (...) *Je ne*

Raphaëlle Rérolle

m'intéresse pas trop aux nouvelles dans lesquelles la technique prend le pas sur le reste, où les choses se révèlent au petit bonheur, où les personnages sont à peine dessinés et où l'action se ramène à peu de choses ou ne vise qu'à vous confirmer dans

vos vision noire et pessimiste d'un monde détraqué. »

A l'unisson de ses sujets, le style de Carver est étrangement humble, presque effacé. Ce sont des phrases qui se juxtaposent, filant sans faire de vagues vers un dénouement qui n'en est pas un. Avec ses mots ordinaires, ses répétitions de verbes élémentaires (être, dire, faire), Carver maîtrise pourtant avec beaucoup d'art la progression dramatique. Mais d'où vient le charme mystérieux de cette prose si dénuée d'ef-

fets ? D'où vient que le lecteur se sente absorbé par ces propos dépourvus de fioritures, de mots d'esprit ? Mystère. Une énigme aussi coriace que celle de l'homme lui-même, sur qui les critiques ont souvent longuement épilogué (faute de percevoir le secret d'une magie d'apparence si prosaïque ?).

Il faut dire que la trajectoire de Ray Carver a de quoi surprendre. Issu d'un milieu prolétaire, fils d'alcoolique et alcoolique lui-même jusqu'à son sevrage, en 1977 (l'une des dates les plus importantes de sa vie et l'acte dont il se disait le plus fier),

César Aira dans l'envers des larmes

Deux romans pour découvrir un écrivain argentin encore peu connu en France, deux fables, picaresque ou philosophique, pour approcher le mystère de l'écriture à travers les questions de la douleur, de l'amour, de la virilité et de la beauté

LES LARMES

(El Llanto)
de César Aira.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Michel Lafon,
éd. André Dimanche, 80 p.,
75 F (11,43 €).

LA GUERRE DES GYMNASES

(La Guerra de los gimnasios)
de César Aira.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Michel Lafon,
éd. André Dimanche, 120 p.,
89 F (13,57 €).

Plus de dix ans après la première parution française de deux de ses nombreux textes (*Les Brebis* et *La Rose*, chez Maurice Nadeau, 1988), César Aira reste très mal connu. Un texte publié aux éditions Arcane (*Nouvelles du petit Maroc*), deux volumes accueillis chez Gallimard dans la « Nouvelle Croix du Sud » (*Canto castrato*, 1992, et *Ema, la captive*, 1994) n'ont pas réellement levé l'anonymat sur un des écrivains argentins les plus prolifiques et, à coup sûr, les plus imaginatifs. Quelques mois seulement après qu'a été soutenue, à Grenoble, la première thèse consacrée ici à cet écrivain, André Dimanche entreprend la publication intégrale de l'œuvre récente d'Aira. Un pari louable et courageux malgré l'absence étrange de la moindre référence aux publications précédentes, comme si aucun des textes jusqu'aujourd'hui proposés ne méritait la moindre mention.

Cependant, cette négligence pèse peu, au vu de la découverte qui attend le lecteur des *Larmes* et de *La Guerre des gymnases*. Deux textes dissemblables, mais complémentaires, qui approchent le profond mystère de l'écriture et du récit. Tous deux s'apparentent pourtant à la fable. Picaresque et



GILLES LUNEAU/DES ÉCRIVAINS DANS LA VILLE

déliquant pour *La Guerre des gymnases*, plus philosophique pour *Les Larmes*, avec, par le prisme du fantastique, la même expression d'une manifeste poétique qu'Aira parviendrait enfin à livrer.

Est-ce lui qui parle derrière le narrateur des *Larmes*, achevé en 1990, alors qu'il vient d'atteindre la quarantaine ? « Je suis écrivain, poète, essayiste. A l'approche des quarante ans, ma carrière aboutissait à une impasse qui semblait définitive. Avec quatorze livres publiés, (...) je m'étais créé une solide réputation, dans des cercles restreints, qui s'amenuisaient encore au fil des jours. C'était comme la propagation des ondes d'une pierre qu'on lance dans un étang, mais à l'envers. Je finis par craindre, non sans raison, de voir les ondes, diminuant de rayon, franchir le seuil de leur transformation, et la pierre sauter hors de l'eau pour revenir dans ma main, où elle resterait comme un

« La perspicacité qui m'inspire partage mes espaces intérieurs avec la douleur, la fatigue, l'inutilité et la peur de la mort »

éternel objet de contemplation, vide de sens. »

Force est donc de réagir. Et le voilà qui pleure, pour la première fois depuis l'enfance, rattrapé par une tristesse qui le terrasse. Pour dépasser ce désarroi qui l'annihile, il retrace l'histoire de ses larmes, don perdu et soudain recouvré, alors que sa femme, Claudia, l'a quitté et qu'il tente de s'arracher à l'engourdissement de la paresse qui le cloue devant son téléviseur, l'em-

prisonne dans son appartement de Buenos Aires, où le temps joue au lurre de l'inversion. « C'est la dernière heure de l'après-midi, et il fait froid, évidemment. Les saisons, comme j'aurais pu m'y attendre, étaient inversées. A Buenos Aires, c'était le printemps, ici l'automne. Et en même temps, elles n'étaient pas inversées, parce que le printemps et l'automne sont la même chose, mais en sens inverse. Soudain, un rayon de soleil filtre entre les nuages, et les anges d'or se mettent à briller... »

L'ange capable de retourner le sort, c'est Tomàs, son fils. « Il est blond, mince, beau comme un ange, et il a les yeux grands ouverts. Je vois en eux toute la dimension de mon malheur, mais je la vois à l'envers, comme du bonheur. Ma désolation se révèle sans fondement, je reste sans arguments. (...) Je ne veux pas qu'il voie que j'ai pleuré. Il ne le verra pas. Il ne le saura

jamais, parce que je ne le lui dirai pas. Et même s'il le découvre, il ne saura jamais pourquoi. Jamais ! Cette idée me produit un tel soulagement que, pour la première fois, mes larmes reculent, elles s'enroulent dans le secret qui les a fait naître, définitivement. » Le long monologue peut se clore sur cet apaisement, pourtant improbable. « La perspicacité qui m'inspire partage mes espaces intérieurs avec la douleur, la fatigue, l'inutilité et la peur de la mort. » Or les larmes, ici, naissent de la peur, et étudier leur lumière, leur source un temps tarie, jaillissement entravé par le poids de l'immuable, c'est mener un travail d'écriture, qu'Aira poursuit avec la désopilante *Guerre des gymnases*.

Jeune premier populaire des séries télé, Ferdie Calvino ne se voit vraiment que « nu, ou couvert de larmes ». Une double occasion des plus fréquentes, en fait, puisque, venu au gymnase Chin Fu pour se forger un corps capable d'inspirer « la peur chez les hommes et le désir chez les femmes », Ferdie va devenir l'enjeu d'un affrontement sans merci avec l'établissement concurrent, Hokkama. De cette « guerre à l'envers », puisqu'elle produit, en place de mutilés et de cadavres, « les plus beaux corps du monde », Aira fait une fable (mais qui coïncide avec la réalité d'une façon stupéfiante). Le gymnase, terrain d'affrontement, est aussi, paradoxalement, un terrain d'armistice, puisque les histoires s'y résolvent en « routine ». Ferdie « savait peu de choses de la vie mais suffisamment pour savoir combien il était incommode d'avoir à produire ses propres histoires. Il fallait en permanence accoucher d'un style, d'une manière personnelle ». En s'attaquant aux tarautants questions de l'amour, de la virilité, de la beauté, et donc de l'écriture, César Aira parvient à remporter son propre combat.

Philippe-Jean Catinchi

Le fil noir

AMY ET ISABELLE

(Amy and Isabelle)
d'Elisabeth Strout.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Suzanne V. Mayoux,
Plon, 366 p., 129 F (19,66 €).

Une fille, une mère. Amy et Isabelle. Il n'y a pas si longtemps, tout allait bien. Elles cohabitaient facilement, partageant les tâches quotidiennes, parlant peu sans doute, car ni l'une ni l'autre n'est encline aux confidences, mais tout allait bien. Quelques soucis d'argent bien sûr, des collants qui filent, des devoirs à faire. Rien de bien grave. Et puis tout a changé. Amy est tombée amoureuse de son prof de maths. Il est parti. Elle rêve. Isabelle a réagi avec une violence imprévisible. A présent, il y a entre elles « un fil noir » qui les lie, chargé d'agacement, de défiance, de haine même, parfois. Cela pourrait n'être qu'une de ces histoires mère-fille, où la première ne supporte pas, ou mal, le passage à l'âge adulte de la seconde.

Mais Elisabeth Strout ne manque ni d'humour ni d'adresse. Tout se passe lors d'une de ces vagues de chaleur où le ciel n'est jamais bleu mais ressemble à un « bandage de gaze crasseuse ». On a signalé quelque part dans l'Etat - la Nouvelle-Angleterre -, l'apparition de deux ovnis, et, plus terrifiant, la disparition d'une petite fille de douze ans. Ces événements alimentent les conversations des femmes du secrétaire de la fabrique où Isabelle tient le rôle de secrétaire particulière du patron, et où Amy fait un remplacement d'été. Et puis, il y a aussi Stacy, sa meilleure copine, qui, elle, vit dans les quartiers chics avec des parents adoptifs qui se veulent modernes et ouverts. Et ce sont tous ces personnages secondaires, tous ces fils qui s'entrecroisent qui font d'*Amy et Isabelle* un roman vif et sympathique.

Martine Silber

Salvador sans salut

Un siècle de déchirures, par la romancière d'origine portoricaine Sandra Benítez

TERRES AMÈRES

(Bitter Grounds)
de Sandra Benítez.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Nicole Hibert,
Albin Michel, 518 p.,
140 F (21,34 €).

Folle inconscience, machiavélique défi ou fatale erreur du destin ? Jamais en tout cas pays n'aura porté un nom aussi obscène : Salvador, « sauveur ». Les Salvadoriens sont aujourd'hui sept millions ; six millions se débattent dans ce qui est le plus petit territoire d'Amérique centrale, les autres vivent en exil. Il n'y aurait donc rien d'indécemment à rebaptiser « Sauve-qui-peut » ce pays, théâtre du deuxième roman de Sandra Benítez.

D'origine portoricaine, cet écrivain, née en 1941, est l'une des voix, de plus en plus nombreuses dans la littérature nord-américaine, à utiliser la langue anglaise pour exprimer et faire entendre leur latinité. Mais alors que la plupart de ses collègues partent de leur propre expérience, dont le dénominateur commun est le tiraillement entre deux cultures, Sandra Benítez se place, avec *Terres amères*, sur un terrain plus historique, en prenant pour cadre les événements épouvantables qu'a vécus le Salvador au XX^e siècle.

Le roman débute en 1932, avec la « tuerie » qui coûta la vie à trente mille paysans indiens, pour se suspendre en 1977, à la veille d'une guerre civile (1980-1992) chiffrée en dizaines de milliers de morts et centaines de milliers d'exilés. Entre ces deux dates, nous assistons au règne féroce de quelques familles de latifundistes, à la guerre contre le Honduras, à de timides réformes agraires, à l'apparition des « escadrons de la mort », à l'assassinat de prêtres partisans de la théologie de la libération, à la naissance de la guérilla.

Jean-Louis Aragon

Livraisons

● LA MODE EN 1830. Langage et société : Ecrits de jeunesse,

d'Algirdas Julien Greimas

L'idée a quelque chose de réjouissant, que les « fashion victims » professionnels, qui écrivent sur la mode dans les journaux ou en parlent à la télévision, puissent se sentir contraints, après avoir dû parcourir, déconcertés, le *Système de la mode* de Roland Barthes, de remonter aux origines de cette étude savante en lisant l'édition superbement érudite des premiers écrits sémiotiques d'A.J. Greimas. Seuls les sémioticiens de métier savaient, depuis le colloque de Cerisy organisé en 1983 autour de l'œuvre du maître, et en sa présence, que ses deux thèses de doctorat d'Etat, soutenues en 1948 et réalisées sous la direction de l'historien de la langue Charles Bruneau, portaient sur « La mode en 1830 » et constituaient un « Essai de description du vocabulaire vestimentaire d'après les journaux de mode de l'époque », la thèse secondaire portant sur « Quelques reflets de la vie sociale en 1830 » à travers le lexique de ces mêmes journaux. Dans une indispensable préface à ces textes et aux articles théoriques sur l'actualité de Saussure (1956) et sur la question des « indéfinis » (1963) qui leur ont été ajoutés par les éditeurs scientifiques du volume, T.F. Broden et F. Ravoux-Kirkpatrick, Michel Arrivé retrace le parcours qui mène A.J. Greimas d'une étude lexicologique, accomplie d'un point de vue historique et sociologique, à la refondation de la sémiotique saussurienne, pour l'intégrer de plein droit dans les sciences humaines. Il est toujours passionnant de voir une pensée se construire, et l'ambition scientifique de Greimas, ses avancées comme ses butées, rendaient la publication de ses textes originaux indispensable (préface de Michel Arrivé, PUF, « Formes sémiotiques », 420 p., 248 F [37,81 €]).

● GENÈSES DU « JE ». Manuscrits et autobiographies, collectif

sous la direction de Philippe Lejeune et Catherine Viollet. Les treize études rassemblées dans ce volume constituent une nouveauté pour les études de genèse consacrées à ce genre dont la mode ne cesse de s'étendre, l'autobiographie. Les auteurs traitent en effet tous, plus ou moins directement, cette question : y a-t-il, dès la mise en chantier d'un projet autobiographique, une spécificité de cette aventure de langage qui consiste à dire « Je » pour parler de soi ? Les règles personnelles, mais aussi les contraintes sociales et les règles propres au récit (comment commencer, comment finir ?) apparaissent de façon plus problématique dans les brouillons autobiographiques et les journaux intimes. Pour la nouveauté des corpus, on retiendra particulièrement la mise en rapport d'un des carnets intimes inédits de Simone de Beauvoir (1928-1929) avec les *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958), par Barbara Klaw, et l'examen des problèmes de l'autocensure dans les avant-textes de *Montauk* de Max Frisch (1975), par Ruth Vogel (CNRS Editions, 246 p., 180 F [27,44 €]).

● RÉCITS DE VIE ET MÉDIAS, collectif sous la direction

de Philippe Lejeune

Du cahier à l'ordinateur en passant par la bande dessinée, la photographie, le cinéma ou l'émission radiophonique, l'expression personnelle et ses supports nouveaux sont ici étudiés par des spécialistes de l'autobiographie et des récits de vie, sous la direction du maître des études autocéstrées, Philippe Lejeune, qui s'apprete à publier au Seuil *Cher écran*, une analyse du journal personnel sur ordinateur (RITM 20, PubliDix, université de Paris-X, 236 p., 100 F [15,24 €]).

● CHATEAUBRIAND ET « L'HOMME AUX SONGES ».

L'initiation à la poésie dans les « Mémoires d'outre-tombe », de Jean-Christophe Cavallin. Les *Mémoires d'outre-tombe* sont déjà aux deux tiers écrits quand Chateaubriand conçoit le grand dessein de transformer ces Mémoires d'un individu en une épopée allégorique de l'homme, selon le principe de la « palingénésie sociale » de Pierre-Simon Ballanche, pour qui l'histoire du genre humain consiste en « une suite d'initiations mystérieuses et pénibles, chaque initiation précédée d'une épreuve et toute

épreuve infligée comme une expiation ». L'essayiste, ici, suit et analyse avec finesse le cycle initiatique que Chateaubriand figure dans son chef-d'œuvre sous les traits de mythes féminins grâce auxquels se développe sa faculté d'« homme aux songes » qui s'est vu inoculer la poésie par la Sylphide (PUF, « Ecrivains », 244 p., 149 F [22,71 €]).

● VALÉRY À L'EXTRÊME. Les au-delà de la raison, de Ned Bastet. L'auteur est un des « valéryens » les plus actifs et les mieux armés pour comprendre cet « illustre inconnu » qu'est devenu Paul Valéry pour les lecteurs contemporains. Ned Bastet a de son œuvre une connaissance que l'on pourrait dire « de l'intérieur », car il insiste sur la part encore largement secrète de cette production multiforme où ne cessent de s'affronter, aux deux extrêmes, la rationalité rigoureuse de l'intellect destructeur et l'aspiration sans bornes d'un Désir que Valéry lui-même avait su résumer d'une phrase : « Je pense en rationaliste archi-pur. Je sens en mystique. » L'universalité valéryenne de la quête d'un Moi consumé dans le Monde devient, sous la plume de Ned Bastet, de plus en plus singulière (L'Harmattan, 490 p., 230 F [35,06 €]).

● OÙ EN EST LA THÉORIE LITTÉRAIRE ?

Textuel, n° 37. Vaste question, à laquelle ce numéro de revue, qui prend les dimensions et la substance d'un essai collectif, apporte une utile perspective générale. Il s'agit moins d'un bilan que d'un ensemble de réflexions, émanant, pour la plupart, d'enseignants-chercheurs en littérature française à l'université Paris-VII (G. Benrekassa, M. Buffat, J.-P. Courtois, J.-L. Diaz, F. Gaillard, E. Grossman, J. Kristeva, E. Marty, Y. Seit), renforcés de collègues d'autres universités (A. Compagnon, P. Macherey, G. Molinié, J. Rose, A. Viala, M. Warner). Un ensemble qui expose les problèmes de l'heure en critique littéraire : la question de la langue théorique, de la pensée littéraire, de l'exception française dans les études littéraires, de la génétique, de la sémiotique, de la vérité, de l'herméneutique, de la science, de la philosophie, de l'histoire littéraire. Questions toujours vitales, mais devenues moins passionnelles que dans les années 60-70 (textes réunis par Julia Kristeva et Evelyne Grossman, Paris-VII-Denis-Diderot, 228 p., 95 F [14,48 €]).

M. Ct.

● CORRESPONDANCE 1936-1945, de Jean Paulhan et Marcel Arland. L'un connaissait toutes les subtilités du commerce intellectuel, s'empressait de ne pas conclure, usait d'une ironie souveraine rarement salie de malveillance, exerçant, à la tête de *La NRF*, une autorité pour ainsi dire naturelle. L'autre était raide, toujours mal-aimé, un peu « décalé » et manquant gravement de discernement durant les périodes - la guerre, l'Occupation - qui en réclamaient tant. Mais sur ce point comme sur d'autres l'énorme ascendant de Paulhan sur son cadet Arland saura tenir ce dernier, comme l'écrivit Jean-Jacques Didier, éditeur de cette correspondance, de « l'irréparable ». Cela étant dit, et malgré quelques grosses bourdes critiques, Marcel Arland reste un lecteur sensible et cultivé, épris de classicisme, excellent styliste lui-même. Cette correspondance, hélas limitée dans le temps, est passionnante aussi bien pour ce qui regarde le caractère des deux amis que pour l'histoire de *La NRF*, et donc de la littérature de cette époque (Gallimard, « Cahiers de *La NRF* », 400 p., 140 F [21,34 €]). Dans la même collection, signalons également une autre correspondance de Paulhan - avec Giono cette fois, auquel ne le liait pas une amitié aussi forte (édition établie par Pierre Citron, 156 p., 140 F [21,34 €]) - et le volume contenant les actes du deuxième colloque de Cerisy, en 1998 (le premier avait eu lieu en 1973), sur Jean Paulhan, dirigé par Claude-Pierre Pérez en août 1998 : *Paulhan : le clair et l'obscur* (386 p., 130 F [19,82 €]).

● LES CHEMINS DE L'ABSOLU, ouvrage collectif. Ce volume rassemble les actes du colloque Jean Grenier, qui s'est tenu à Saint-Brieuc en novembre 1998, à l'occasion du centenaire de la naissance du maître d'Albert Camus, auteur notamment des *Grèves* et d'*Inspirations méditerranéennes* (ouvrage publié par la mairie de Saint-Brieuc, Hôtel de Ville, BP 2365, 22023 Saint-Brieuc Cedex I, 168 p., 130 F [19,82 €]).

P. K.

New York, ville-capital

François Weil retrace l'histoire d'un comptoir commercial devenu cité du profit

HISTOIRE DE NEW YORK de François Weil.
Fayard, 378 p., 150 F (22,87 €).

L'histoire de New York se confond avec la passionnante ascension d'un petit comptoir spécialisé dans le commerce de la fourrure, devenu ville mythique d'abord aux yeux des Européens, puis des candidats à l'émigration de la Terre entière. Les fondateurs de la ville née au printemps 1626 et appelée d'abord Nouvelle-Amsterdam sont des employés de la compagnie hollandaise des Indes occidentales, créée en 1621. Cinq ans plus tard, la compagnie achète l'île de Manhattan aux Amérindiens « pour une valeur de soixante florins ». Lorsque Londres s'empare de La Nouvelle-Amsterdam en 1664 et la rebaptise New York, en hommage à son nouveau maître, le duc d'York, la colonie constitue déjà un rouage essentiel du commerce international entre l'Europe, l'Afrique et le Nouveau Monde.

Dans son *Histoire de New York*, François Weil, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), réussit parfaitement à retracer les débuts économiques et commerciaux du port et la pérennisation de cette activité à l'origine du destin de la ville, dont l'essor économique connaît un fabuleux coup d'accélérateur au début du XIX^e siècle. Le lecteur suivra donc avec intérêt l'agrandissement du port et de la métropole – Manhattan est entièrement lotie en 1900 –, la digestion des villes environnantes – Brooklyn et New York ont fusionné en 1898 –, le développement des petites industries au cœur de la ville et des plus importantes à sa périphérie, car la grandeur de New York est avant tout capitaliste.

Les gratte-ciel qui apparaissent

vers 1890 rentabilisent le sol de la ville et deviennent au cours du premier tiers du XX^e siècle « *le mode d'expression favori du capitalisme triomphant* ». Les grandes compagnies gravent leur nom toujours plus haut dans le ciel dans une évidente course aux profits qu'autorisent la location des millions de mètres carrés de bureaux ainsi créés et une non moins évidente envie d'exposer leur réussite et leur puissance.

Satisfaction de soi et étalage de richesse ne sont pas une nouveauté à New York. Spéculateurs, magnats de l'industrie et de la finance, une fois fortune faite, s'installent sur les bords de l'Hudson à la fin du XIX^e siècle. François Weil s'intéresse hélas peu à cette aristocratie de l'argent qui détermine pourtant les nouvelles normes du goût, de la bienséance et de la respectabilité dans une ville exclusivement tournée vers le profit. En 1899, le sociologue Thorstein Veblen a nommé son mode de vie « *la culture pécuniaire* », dont l'arrogance et le caractère outrancier explosent alors sur la V^e Avenue, entre la 42^e et la 72^e Rue, préfigurant ce que sera la société de consommation *made in USA* au sortir de la seconde guerre mondiale.

On peut aussi reprocher à l'auteur de se sentir plus à l'aise dans la lecture historique ancienne de la ville et de négliger quelque peu la lecture contemporaine. Par exemple, la question des tensions raciales à l'œuvre, qui se manifeste par des pogroms anti-Noirs notamment en 1935 et 1943 à Harlem. Harlem, le quartier noir laissé en friche et par les responsables politiques et... par l'auteur. Dommage, car il fait lui aussi partie intégrante du mythe et du décor, de son envers plutôt sur lequel un autre ouvrage reste encore à écrire ou à traduire.

Marie Agnès Combesque

DES « BEURETTES » AUX DESCENDANTES D'IMMIGRANTS NORD-AFRICAINS

de Nacira Guénif Souillamas.
Grasset/Le Monde,
« Partage du savoir »,
360 p., 148 F (22,56 €).

Les filles d'immigrés nord-africains sont souvent perçues d'une manière extrêmement réductrice : soit elles figurent le symbole promoteur d'une assimilation à la société française par opposition à leurs frères et à leurs parents, soit elles passent pour les victimes impuissantes d'un modèle familial patriarcal aussi archaïque que liberticide. Nacira Guénif Souillamas, sociologue, à partir d'une recherche basée sur des entretiens avec ces filles d'immigrés, démonte ces schémas trop simplificateurs et met au jour des parcours individuels placés sous le signe de l'ambivalence. Ce faisant, elle opère une découpante déconstruction des catégories dans lesquelles on enferme les immigrants nord-africains et leur descendance. Elle questionne également la notion d'intégration dont elle montre les limites et les effets pervers.

Dans un long développement théorique qui forme la première partie de cet ouvrage, l'auteur s'attache aux « *injonctions paradoxales* » auxquelles ces jeunes femmes sont confrontées : les acteurs institutionnels (notamment l'école) leur demandent de « *s'émanciper de la culture totalisante et oppressives de leur famille* », tandis que les parents leur enjoignent de se conformer à une tradition qui les assigne à « *une identité sexuée limitative et contraignante* ». Dans les deux cas, il s'agit de leur imposer des comportements normatifs.

Mais si le poids de la famille sur les filles d'immigrés fait partie des lieux communs, l'impact de la pression « *assimilationniste* » est plus

Femmes sous influences

Nacira Guénif Souillamas analyse l'ambivalence des parcours des filles d'immigrés nord-africains, entre poids des traditions et injonction à l'émancipation



BRUNO HADJIHEDJING

rarement admis. Or, selon la sociologue, cette injonction traduit surtout des préjugés : elle « *accrédite une vision européocentrée des cultures allogènes, dont les accents déprécateurs ont une troublante ressemblance avec les visées civilisatrices de la colonisation* ». De plus, « *cette injonction dissimule un rappel insidieux à une différence traitée comme une essence. Dans chaque invitation à l'émancipation, s'inscrit en filigrane le renvoi à la culture dépréciée dont les filles ne parviendraient pas à se défaire* ». Exiger des filles d'immigrés qu'elles soient aux avant-postes de l'émancipation et de l'intégration, ce n'est jamais que les assigner à une destinée où le fait d'être femme et d'origine étrangère est perçu comme une condition indépassable... Cette sommation est d'autant plus inopérante que la société n'offre pas à ces femmes, le plus souvent issues de milieux populaires,

les moyens matériels d'une autonomie sociale et financière.

Nacira Guénif Souillamas remet également en cause le mythe de femmes tiraillées par une « *double culture* », notion qui selon elle masque avant tout la délégitimation de la culture arabo-musulmane (rarement perçue dans sa diversité) par la culture dominante. Il lui paraît plus pertinent d'analyser le vécu des descendantes d'immigrants nord-africains à l'aune de trois registres de domination, domination sexuée, culturelle et sociale : femme, immigrée et jeune.

Étayée par des extraits d'entretiens, la deuxième partie de cet essai montre que les réponses individuelles à ces dominations sont réti- vées à toute tentative de généralisation. « *Artisanats de libertés tempérées* », les filles d'immigrés adoptent des stratégies fluctuantes, tendues vers l'acquisition de leur indé-

pendance, tout en pratiquant une « *autolimitation* » de cette revendication. Ainsi parviennent-elles à se démarquer à la fois de l'injonction émancipatrice et des prescriptions familiales. L'une des illustrations les plus frappantes de cette ambiguïté apparaît dans les entretiens qui abordent la question du mariage et des rapports entre frères et sœurs. Les contraintes familiales apparemment différentes qui pèsent sur les filles et les garçons sont en fait assez semblables, et la marge de manœuvre des filles, entre mariage forcé et choix affectif, est plus lâche qu'il n'y paraît.

Cet essai, bien que difficile d'accès par l'abus d'un vocabulaire trop soumis au lexique sociologique, est un apport capital à une meilleure connaissance des aspirations des femmes descendantes des familles immigrées.

Eric Lamien

Le Congo entre Léopold et Lumumba

A travers le microcosme de l'ethnie des Batetela, Thomas Turner analyse les processus qui ont conditionné l'histoire du pays depuis le début du siècle

ETHNOGÉNÈSE ET NATIONALISME EN AFRIQUE CENTRALE

Aux racines de Patrice Lumumba de Thomas Turner.
L'Harmattan, 456 p.,
250 F (38,11 €).

Thomas Turner, politologue américain, a passé sa vie à étudier l'ethnie congolaise des Batetela. Dans ce gros ouvrage, directement écrit en français, son *opus magnum* sur les Batetela, Turner nous présente non seulement un siècle d'histoire congolaise mais aussi une réflexion touffue, complexe et passionnante sur ce serpent de mer des études africaines qu'est l'ethnie, ou, pour parler comme les Anglo-Saxons et comme les Africains eux-mêmes, la tribu. Décrivant les conflits africains actuels, les journalistes ne cessent de se référer à la « *politique ethnique* », les diplomates s'inquiètent des « *troubles ethniques* », des conférences dénoncent les effets de la « *discrimination ethnique* », mais au fond personne ne sait exactement ce qu'est une ethnie.

Le problème vient en partie du fait que depuis le XIX^e siècle, l'étude des peuples dits « primitifs », dont les sociétés étaient structurées par le phénomène ethnique, a été la province quasi exclusive des ethnologues. Ceux-ci ont mis au jour une masse impressionnante de données tant matérielles que culturelles. Mais ils ont aussi – involontairement – propagé une certaine vision de ce qu'est une ethnie : une sorte d'atome social insécable, défini par sa langue, ses coutumes, ses cultes et ses artefacts matériels, et que l'expression structurelle de certains invariants humains plaçait hors du champ tumultueux de l'histoire.

Les ethnologues aimaient leurs ethnies et ils voulaient les protéger tant des assauts brutaux du monde extérieur que des transformations

plus sournises de la modernisation. Comme l'avait déjà pressenti Victor Segalen, ils ne pouvaient évidemment qu'échouer. Devant les ravages de la modernité différentielle qui assiérait les « *primitifs* », certains, comme le grand philosophe Claude Lévi-Strauss, finirent par préférer éviter d'aller voir sur place ce qui se passait et bâtirent des œuvres immenses dans la quietude de leur cabinet, loin des souillures du monde réel.

ÉCHEVEAU COMPLEXE

Ce n'est pas le cas chez Turner, dont les Batetela sont redoutablement concrets. Pour lui, il est indubitable que « *les ethnies ont une histoire* » et il présente celle de « *ses* » Batetela avec une précision à la fois systématique (il recense tous les écrits qui leur ont été consacrés depuis 1913) et détachée qui lui permet le luxe intellectuel de ne pas se précipiter sur un critère causatif du phénomène ethnique. Toute son habileté consiste à dérouler un écheveau complexe où la géographie, les mouvements de population, la langue, les aléas de l'histoire, les généalogies réelles ou fantasmées s'entretissent pour produire une population réelle et non pas une épure anthropologique. Turner est particulièrement passionnant lorsqu'il montre la relation entre les politiques administratives coloniales et l'existence même des ethnies. Loin des rêves essentialistes des ethnologues, les Batetela – et leurs voisins – se regroupent, se disent, s'évaluent, se divisent au gré des visions souvent préconçues de ces administrateurs ou des missionnaires.

Or les Batetela sont l'ethnie de Patrice Lumumba. Loin des hagiographies révolutionnaires ou des pamphlets dénonciateurs, on découvre ici Lumumba-le-Mutetela, un politicien habile qui veut un Congo unitaire mais qui sait en même temps jouer avec maestria de l'ethnopolitique, instrument paradoxal

mais incontournable de sa vision trans-ethnique dans le contexte de 1960. Turner suit pas à pas le développement politique et intellectuel du petit postier de Kisangani devenu un tribun nationaliste, bâtissant le premier parti politique du pays, capturant l'imaginaire de ses compatriotes sans distinction d'ethnie mais sous-estimant finalement le danger des rivalités internationales, dans lesquelles il s'engage en pleine guerre froide, sans réaliser la portée de ses actes. Ni « *produit* » de son ethnie ni tribun révolutionnaire désincarné, Lumumba est montré dans sa complexité politique et humaine, au sein de ses limites historiques. Au-delà de son assassinat, Turner nous fournit une histoire détaillée de la rébellion des années 1963-1965 dans l'est du Congo, non seulement au niveau factuel, mais au niveau des interprétations politiques, sociales et magiques.

C'est ainsi qu'on se rend compte que derrière les récits des violences, dont le souvenir perdure encore aujourd'hui, se trouve tout un énorme psychodrame dans lequel la violence rentrée de l'imaginaire congolais depuis la période du roi Léopold ressort de manière aussi anarchique qu'irrépressible, faisant souvent des victimes « *à retardement* » qui payent de leur vie les traumatismes sanglants du siècle précédent.

Un mot d'avertissement cependant : il faut parfois s'accrocher. Une vie entière passée parmi les Batetela vous les rend aussi familiers que les pêcheurs de Concarneau pour un érudit breton, ce qui ne sera évidemment pas le cas de tous les lecteurs. Mais le voyage en vaut la peine et le travail de Thomas Turner permet de saisir, à travers le microcosme d'une ethnie, les processus qui ont conditionné l'histoire de l'énorme Congo depuis que le roi Léopold en « *fit cadeau* » à la Belgique en 1908.

Gérard Prunier
(Chargé de recherches au CNRS)

Dr Livingstone, I presume ?

De Mungo Park à Savorgnan de Brazza, une passionnante anthologie des récits des explorateurs européens de l'Afrique au XIX^e siècle

VOYAGES DE DÉCOUVERTES EN AFRIQUE

Anthologie 1790-1890

établie, préfacée et commentée par Alain Ricard.
Robert Laffont, « Bouquins »,
1 110 p., 179 F (27,29 €)

Qui n'a pas, peu ou prou, en mémoire l'aventure du chirurgien écossais Mungo Park parti déterminer le sens du cours du fleuve Niger, la folle épopée de Richard Burton, officier érudit et découvreur infatigable en quête des sources du Nil – et son affrontement avec John Speke –, la pénétration française en Afrique centrale avec l'avancée congolaise de Pierre Savorgnan de Brazza, héros de l'école de Jules Ferry, ou la maladroite reconnaissance à Ugigi, sur le lac Tanganyika, du missionnaire David Livingstone, champion de l'anti-esclavagisme, par le reporter américain Henry Morton Stanley (et l'embarassé « *Dr Livingstone, I presume... ?* », appelé à immortaliser ce scoop) ?

Geste héroïque ou mise en coupe réglée, l'exploration de l'Afrique intérieure fut incontestablement l'une des plus grandes affaires du XIX^e siècle européen. Et moins d'un siècle sépare la naissance de l'African Association, fondée à Londres en 1788, qui arrête un programme d'exploration scientifique, et le partage diplomatique de l'espace conquis à la Conférence de Berlin (1884), qui sonne le glas de l'ère des aventuriers savants pour inaugurer celle des mercenaires coloniaux et des missionnaires du commerce.

Pourtant, derrière la légende tenace, noire ou dorée, d'un siècle d'expéditions africaines, il y a une vérité littéraire dont on peine à mesurer l'importance. Le plus souvent envoyés comme en mission sur une terre réputée hostile à l'Européen – la côte de l'Afrique de

l'Ouest est alors, en raison des fièvres et de la malaria qui déciment les établissements, présentée comme « *le tombeau de l'homme blanc* » –, les savants aventuriers ont en effet produit des relations de voyage, aussi nécessaires à la poursuite de la « *découverte* », chacun lisant scrupuleusement ses devanciers, qu'à la validation d'explorations souvent contestées. Au terme de « *découverte* », qui cautionne la vision hégémonique du Vieux Continent, on pourra du reste préférer celui de « *reconnaissance* », moins pour le clin d'œil à Stanley que pour l'humilité qu'il suggère, contre-feu à l'arrogante satisfaction des Européens.

ENTREPRISE COLLECTIVE

Tous les récits ne se valent pas, bien sûr, précis presque techniques, divagations érudites, envolées lyriques, considérations stratégiques et indices ethnologiques se croisant allègrement, que l'explorateur écrive lui-même ou que son expérience soit rapportée par un tiers, témoin ou dépositaire d'une aventure mémorable. Jusqu'à la plus lointaine récupération romanesque : Jules Verne ne sous-titre-t-il pas *Cinq semaines en ballon* (1862) – premier opus, déjà édité par Hetzel, de ce qui allait devenir très vite les « *Voyages extraordinaires* » – « *Voyage de découverte en Afrique* » ?

Pourtant, ce corpus incroyablement varié est mal servi par l'édition française, sinon dans la formidable collection de poche de La Découverte. Mais même là, si la perspective épistémologique dépasse intelligemment la sempiternelle interrogation : « *Ces grands témoins sont-ils fréquentables ?* », la confrontation manquant. Cartes à l'appui, avec quelques illustrations bien choisies et un répertoire biographique des voyageurs aussi curieux que commode, Alain Ricard a relevé le défi et osé le regard synthétique.

A lire attentivement la passionnante anthologie qu'il a concoc-tée, le bon explorateur africain doit être patient, compétent (informé et responsable), hardi et généreux, d'un contact amical avec les autochtones, de quelque rang social soit-il. Et de présenter le professeur allemand Heinrich Barth, fin connaisseur de l'islam qui remonta le Niger et confirma la qualité des observations du Français René Caillié, comme le « *prototype le plus accompli* » de ces aventuriers engagés dans un projet politico-scientifique qui commandait l'exposé littéraire. S'il ne lui manquait qu'« *un brin d'humour* », que dire des 43 autres voyageurs rencontrés au cours de ce siècle d'expéditions dans un continent investi pour consommer son partage entre puissances européennes ?

L'étonnante galerie composée autour de quatre destinations qui représentent autant d'angles d'attaque – le Niger, le Zambèze, le Nil et le Congo, soit les fleuves qui alimentent l'imaginaire de tous ces *conquistadores* modernes – permet de mesurer à quel point c'est l'entreprise collective qui donne son sens à l'investigation. Des fragments où le regard anthropologique comme les indices linguistiques sont privilégiés, mais ne nous privent pas d'innombrables péripéties romanesques : Mungo Park déjoué par des bandits et recueilli, malade, par un chef de village mahométan ; Dixon Denham tombant dans une embuscade tendue par les Peuls ; John Lander mesurant l'effroi causé par une éclipse dont il prophétise, almanach en main, le terme exact...

Alfred Bardey, homme intrépide et clairvoyant qui engagea Rimbaud et l'envoya à Harar, résuma au mieux les seules clés d'un comportement juste envers les indigènes : « *confiance, optimisme, solidarité* ». Un programme qui ne fut que très relativement adopté.

Ph.-J. C.

L'invention de l'adolescence

La notion de cet âge de transition se construit socialement au lendemain de la Révolution : Agnès Thiercé retrace l'histoire de sa perception jusqu'en 1914, entre pédagogie de la méfiance et études psychologiques

Robert Misrahi,
le sillon
du bonheur

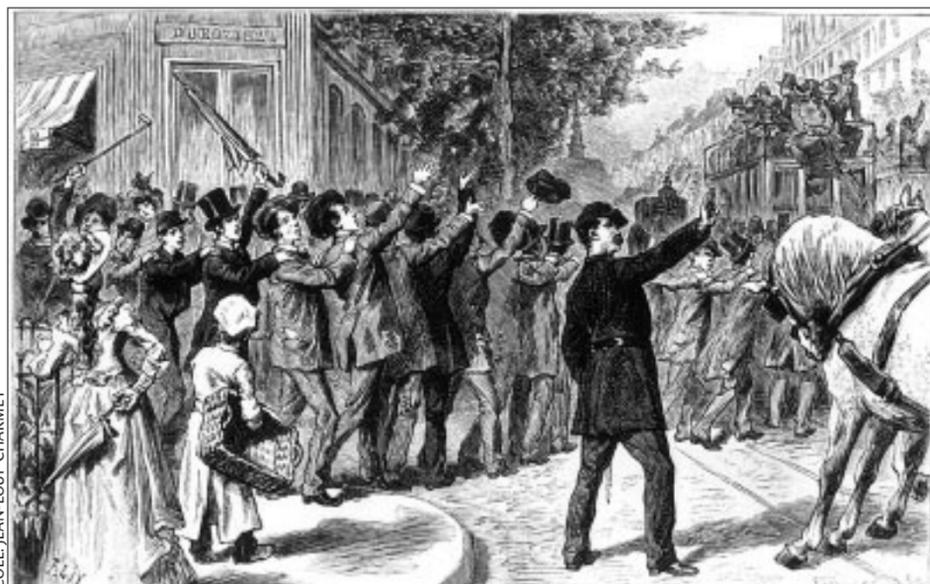
HISTOIRE DE L'ADOLESCENCE ET DES ADOLESCENTS (1850-1914)

d'Agnès Thiercé.
Belin, « Histoire
de l'éducation »,
334 p., 120 F (18,29 €).

L'adolescence est une construction sociale. La notion s'élabore au lendemain de la Révolution, stimulée par l'attention portée à la découpe des âges de la vie et par la découverte de l'instabilité des êtres et des choses.

Rousseau avait souligné les dangers de la métamorphose pubertaire, moment critique d'une seconde naissance. Le XIX^e siècle ressasse cette mise en garde. L'adolescence se définit dès lors par la fermentation, le bouillonnement, la surabondance du sang, de la sève et donc des passions. Chateaubriand contribue à imposer l'association de cet âge de la vie à la tempête et à l'orage. L'adolescent apparaît aussi gauche, inachevé. En lui, la nature hésite. Oublieux de Dieu et de sa mère, il est la proie de désirs obscurs. Cet âge de l'exces, du trop-plein intérieur, est tenaillé par un insatiable besoin de sentir. Les bornes de l'adolescence masculine varient. La première communion et, plus tard, le certificat d'études ou la première cigarette, le conseil de révision, le baccalauréat, l'entrée dans le monde constituent autant de rites de passage, selon l'appartenance sociale.

En ce temps d'émergence, l'adolescence ne concerne guère que les garçons de l'élite enfermés dans les collèges. A l'intention de cet âge de fougue, de fureur et d'ivresse se réaménage une pédagogie de la méfiance. Il convient avant tout de réfréner les élans, de prolonger l'innocence en préservant autant que possible des contacts avec l'autre sexe ; de diluer,



Un monôme au boulevard Saint-Michel, Paris, 1890 (dessin de F. Lix)

en quelque sorte, la crise dans la durée par l'isolement, par le culte des humanités, en attendant la pratique du sport. La « phobie du dehors », la crainte de la rue et de l'influence des externes, le refus des sorties, caractérisent cette pédagogie, hantée, en outre, par la peur de la vacuité du temps. A cette contention, les adolescents des collèges répondent par la duplicité, le chahut, la révolte. Agnès Thiercé, qui suit cette histoire, se consacre, dans la même perspective, à celle des barricades de collégiens. Certains adolescents se réfugient dans la rêverie, d'autres s'adonnent à la poésie, d'autres encore se livrent aux plaisirs des affinités électives.

« Adolescence », affirme le Larousse du XIX^e siècle, « ne se dit guère qu'en parlant des garçons ». Pour les filles, la date décisive est celle des premières règles ; c'est la puberté qui ordonne les représen-

tations. La menstruation est régulatrice. La jeune fille, dès lors, est « déjà femme ; elle est presque mère » ; ce qui lui confère l'harmonie des formes, l'élégance, la grâce du regard, une réserve et une modestie qui contrastent avec la turbulence, l'insubordination, l'irritabilité de l'adolescent. Certes, la puberté féminine peut mal tourner. A partir de ce moment, affirme ainsi Auguste Cancon en 1869, « l'hystérie est en puissance chez toutes les femmes ».

LA PEUR DE LA CRIMINALITÉ

Entre 1890 et 1914, la notion contemporaine d'adolescence se constitue. Les autorités de la III^e République prennent conscience de l'abandon des adolescents des milieux populaires et du risque que cela implique. Il s'agit donc d'encadrer ces jeunes gens. Les cours d'adultes, transformés dans ce but, les patronages laïques, les

associations d'anciens élèves, mais aussi des maisons spécialisées, des fêtes de l'adolescence répondent à l'anxiété de la criminalité juvénile.

L'essentiel n'en reste pas moins l'émergence d'un discours scientifique sur l'adolescence. La psychologie expérimentale – avant la sociologie – en fait un de ses objets de prédilection. Les Etats-Unis inaugurent ces études, sous l'impulsion de Granville Stanley Hall. Outre-Atlantique, des équipes de chercheurs professionnels voient en l'adolescence un révélateur qui permet de « découvrir, en raccourci, l'histoire de l'espèce ». L'« âge ingrat », période de tumulte, ne fait que reproduire le moment qui a, dans l'histoire de l'humanité, précédé l'apparition de la civilisation.

La psychologie de l'adolescence à la française se révèle moins ambiguë. Elle est le monopole de

pédagogues. Certes, elle croise, elle aussi, les théories de l'hérédité, mais elle s'emploie surtout à dédramatiser un âge de l'existence jusqu'alors jugé critique. Les psychologues français voient en l'adolescence un temps de féconde indtermination, un processus et non un état. Elle est moment d'organisation, d'affirmation, d'enrichissement de la personnalité, de découverte de soi et de l'autre. Pierre Mendouze, auteur de l'ouvrage essentiel *L'Ame de l'adolescent* (1909), souligne le goût de celui-ci pour les mots, la réflexion, les connaissances abstraites, les joutes oratoires, la lecture. Ce qui, mieux que tout, prouve l'historicité des représentations de cet âge de la vie.

Toute quête généalogique risque de conduire à surestimer l'emprise de la notion étudiée, dans sa phase d'émergence. Le livre d'Agnès Thiercé n'échappe pas à ce danger. En outre, le lecteur cerne mal l'extension sociale d'une adolescence longtemps dominée par la figure de la puberté et incluse dans la catégorie plus vaste de la « jeunesse » ; d'autant que rares sont les discours émanant des adolescents eux-mêmes. Or, comme le souligne un professeur de Lyon en 1911, « beaucoup d'adolescents ne se reconnaissent pas dans l'image qu'on leur offre ». Mais Agnès Thiercé fait preuve d'une grande lucidité. Elle ne cherche pas à cacher que son objet s'extrait lentement et difficilement de sa gangue ; que cette page d'histoire culturelle est faite d'inertie, de recouvrements plus que de ruptures nettes, et que la peur inspirée par l'adolescence chemine sottement, quels que soient les efforts des psychologues et des pédagogues pour souligner les promesses de cet âge de transition. En bref, son livre est de ceux qui aident à se départir des idées simples et des certitudes hâtives.

Alain Corbin

UN COMBAT PHILOSOPHIQUE

Pour une éthique de la joie
de Robert Misrahi
et Nicolas Martin.
Ed. Le Bord de l'eau (12, allée
Bastard, BP 61, 33360 Lastrène),
192 p., 100 F (15,24 €).

« Je peux le dire tout simplement comme je le sens ? — Allez-y ! ». Face à face, Robert Misrahi, l'auteur de *La Jouissance d'être*, prêt à froter sa philosophie de la joie aux enjeux contemporains les plus concrets, et Nicolas Martin, journaliste. Riche chassé-croisé qui, certes, n'évite pas toujours redites et coquetteries langagières, mais ne s'en inscrit que davantage dans une tradition d'oralité où concepts et arguments s'enrichissent d'être entrecroisés. Bousculé par un compagnon de route qui le connaît assez pour pointer ses possibles errements, Misrahi n'hésite pas à rebrousse chemin, par exemple lorsqu'il comprend que l'analyse de la crise kosovare *via* le concept spinoziste d'état de nature l'entraîne vers des sentiers bien hasardeux...

A soixante-six ans, Robert Misrahi revient donc sur son parcours intellectuel (« *l'inspiration spinoziste et la méthode de Husserl* ») et le relie à son itinéraire biographique ; car c'est sans doute aussi d'une précoce expérience du malheur (l'intermède de sa mère psychotique, la déportation d'une partie de sa famille) qu'est née sa philosophie du bonheur, cette « doctrine de liberté » depuis laquelle il prend position sur la psychanalyse, l'euthanasie ou la démocratie. En finir avec les « définitions partielles et partiales » qui mutilent le Sujet de sa dimension désirante pour le réduire à une pure conscience de soi, tel était dès l'origine le sillon de Misrahi, lui dont tout le travail de philosophe consiste à réconcilier éthique et désir, pour permettre à l'homme de « tisser les moyens réflexifs du progrès ».

Jean Birnbaum

Le philosophe des classes moyennes

On a tout dit de la politique aristotélicienne, le pire et le meilleur. Michel-Pierre Edmond se propose, quant à lui, d'en revenir à ce qu'Aristote a vraiment voulu dire. Pas si simple

ARISTOTE : LA POLITIQUE DES CITOYENS ET LA CONTINGENCE

de Michel-Pierre Edmond.
Payot, 194 p., 110 F (16,77 €).

Quel intérêt peut-il y avoir à méditer, aujourd'hui, les textes politiques d'Aristote ? La question n'est pas neuve, mais il faut avoir un certain courage pour la poser – tant les textes en question ont la réputation, justifiée, d'être ardue, et celle, plus discutable, de faire l'éloge d'un système aujourd'hui disparu, celui de la « cité-Etat ». Michel-Pierre Edmond a eu ce courage. Après avoir offert, dans un travail paru il y a une dizaine d'années, son interprétation personnelle de la *République* de Platon (1), il nous invite maintenant à relire l'autre œuvre majeure de la philosophie antique, une œuvre que les premiers disciples d'Aristote appelèrent *Les Politiques* – et que nous préférons, depuis deux siècles, nommer *La Politique*, petite déformation qui n'est pas innocente.

Pour mesurer la difficulté de l'entreprise, il faut commencer par se rappeler que *La Politique* (va pour le singulier !) n'a jamais ressemblé, ni de près ni de loin, à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui d'un « traité ». Il s'agit de paroles emportées par le vent, de notes de « cours » prises au vol par les élèves du philosophe, collationnées par on ne sait qui, et pieusement recopiées, pendant des siècles, par des moines somnolents, avec, à chaque nouvelle copie, de nouvelles fautes – que les traductions successives sont loin d'avoir toutes débarrassées. Autant dire que, dans le texte en question, rien n'est sûr : ni le plan général, ni le découpage en chapitres et en paragraphes, ni les définitions données par Aristote de ses concepts de base. Ni même,

pour être franc, l'intention générale du président à l'ensemble du « cours » – dont on ne sait toujours pas s'il s'adresse à de futurs princes, ou à des citoyens ordinaires.

De ces difficultés, Michel-Pierre Edmond est parfaitement conscient. Il n'ignore pas que les incohérences fourmillent, aussi bien à l'intérieur de *La Politique* qu'entre celle-ci et les quelques milliers de pages qui nous restent d'Aristote. Il ne se fait pas non plus d'illusions sur les arrière-pensées du philosophe, qui fut à la fois le précepteur d'un célèbre tyran, Alexandre le Grand, un adversaire plus ou moins déclaré de la démocratie (du moins sous la

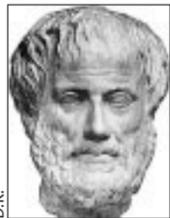
mulation de quelques grandes idées qui, selon Edmond, sont au cœur de *La Politique*. Aristote, d'après lui, serait le premier à avoir observé que, dans n'importe quelle espèce de régime politique (y compris dans la démocratie), la réalité du pouvoir réside toujours entre les mains d'un tout petit nombre d'hommes. Ne serait-ce que parce que les autres ont mieux à faire, et qu'ils n'ont ni le temps, ni l'envie de consacrer leurs journées à cette occupation rébarbative : la gestion des affaires publiques. Malheureusement, même s'ils sont portés au-devant de la scène par le désir des autres ou par le jeu normal des institutions, ces quelques hommes qui

de gérer les caprices du ciel, ainsi que le prouve le rapprochement universel, à la télévision, entre journal et météo). Enfin, si Aristote reconnaît avec raison, dans la tyrannie, la dérive inévitable de tout régime politique, il est aussi le premier à indiquer que le plus efficace remède à semblable dérive consiste à renforcer l'influence exercée par la classe « moyenne ». Ni trop pauvre, ni trop riche, cette classe qui, par définition, vit dans la « contingence » est en effet la seule qui veuille vraiment la concorde civile. Elle est la seule, par conséquent, qui soit en mesure d'exercer sur les hommes au pouvoir une influence bénéfique, en leur rappelant que leur mission consiste avant tout à répondre, sans excès ni retard, aux attentes de leurs concitoyens.

Aristote voit-il si loin ? Ou bien est-ce Edmond qui, chez Aristote, trouve plus de modernité qu'il n'y en a vraiment ? Le simple fait que ce livre invite à poser la question plaide en faveur de sa thèse principale : oui, sans doute, il est utile de relire les textes politiques du philosophe grec. Cette relecture pourrait même être l'une des choses les plus urgentes à faire, ces jours-ci, pour tous ceux qui continuent à croire que l'homme est un « animal politique ». La formule, après tout, est d'Aristote, pas de Platon. Et bien qu'elle soit devenue tellement usée qu'on ne voit plus toujours ce qu'elle veut dire, elle n'en garde pas moins son potentiel révolutionnaire : c'est parce que l'homme est un animal politique que les classes moyennes, endormies devant leur télévision, feraient bien de se réveiller, et de se souvenir que c'est d'elles que dépend, aujourd'hui comme il y a vingt-cinq siècles, le salut de la cité.

Christian Delacampagne

(1) *Platon, le philosophe-roi*, Payot, 1991.



« Comme on (...) demandait [à Aristote] en quoi l'emportent ceux qui sont instruits sur les incultes, "d'autant, dit-il, que les vivants sur les morts". L'éducation, disait-il, est dans le succès un ornement, dans l'adversité un refuge. Ceux des parents qui ont donné une éducation à leurs enfants sont plus honorables que ceux qui les ont simplement engendrés, car les uns leur ont permis de vivre, mais les autres, de bien vivre. A qui se vantait d'être originaire d'une grande cité, "ce n'est pas de cela, dit-il, qu'il faut considérer, mais qui est digne d'une grande patrie". » *Vies et Doctrines des philosophes illustres* (Livre V), de Diogène Laërce. Édition de Marie-Odile Goulet-Cazé (« La Pochothèque », 1999).

forme que celle-ci revêtait à Athènes) et l'auteur d'une peu glorieuse justification de l'esclavage par la « nature des choses » qui n'a pas son équivalent dans la littérature grecque. Edmond n'en croit pas moins – et cette « foi », qu'on dirait inspirée par l'enseignement de Leo Strauss, a quelque chose de roboratif – qu'il est toujours possible de comprendre Aristote comme il se comprenait lui-même. Et qu'il est évident, pour quiconque veut se donner la peine d'en ressaisir le mouvement, que sa pensée est toujours vivante.

La preuve ? Elle tient dans la for-

détiennent le pouvoir ont, sous toutes les latitudes, tendance à l'exercer en fonction de leur seul intérêt ou de celui de leur parti. Ils ont tendance, en d'autres termes, à se comporter en tyrans, c'est-à-dire à alimenter la « guerre civile » qui (comme Aristote l'aurait donc vu deux mille ans avant Machiavel) menace en permanence de ravager la société.

Car, note fort justement Edmond, « le temps est toujours à la guerre civile, comme on dit, quand il ne pleut pas, que le temps est à la pluie » (l'art de la politique ayant beaucoup à voir avec celui

Livraisons

● L'ÉTOILE DU MATIN. Surréalisme et marxisme, de Michael Löwy

Michael Löwy retrouve le ton fougueux et la radicalité subversive des surréalistes pour faire vibrer cet « état d'insoumission, de négativité, de révolte, qui puise sa force positive érotique et poétique dans les profondeurs cristallines de l'inconscient, dans les abîmes insomniables du désir, dans le puits magique du principe de plaisir, dans les musiques incandescentes de l'imagination ». Ses études sur Breton, Naville, Benjamin ou Debord restituent les « affinités électives » entre le surréalisme, un certain marxisme libertaire et le romantisme révolutionnaire. Cet ouvrage passionné est illustré d'œuvres récentes des amis surréalistes de Michael Löwy dans divers pays (éd. Syllepse, 126 p., 80 F [12,20 €]).

● CHARLES FOURIER, LE JEU DES PASSIONS. Actualité d'une pensée utopique, de Patrick Tacussel

Redécouvert avec enthousiasme par les surréalistes, étudié par les spécialistes de la pensée utopique, Charles Fourier n'avait guère, jusqu'ici, suscité l'attention des sociologues. C'est désormais chose faite : fin lecteur de cet auteur visionnaire, l'auteur entendant prouver que « l'acuité de ses descriptions ou la finesse de ses typologies ne sont pas inférieures à celles des maîtres des sciences humaines ». Une démonstration érudite et passionnée de l'actualité de la pensée sociale fouriériste (DDB, 252 p., 150 F [22,87 €]).

● GENS DE PAROLE. Langage, poésie et politique en pays touareg, de Dominique Casajus

Les Touaregs se définissent eux-mêmes comme « gens de parole » et l'ethnologue qui les a longtemps fréquentés a le souci du mot juste pour restituer au mieux la richesse et la variété de leur univers langagier. Dominique Casajus donne à entendre avec subtilité les conversations échangées sous la tente, la parole « pénombreuse » et ponctuée de silences de ses hôtes, la poésie qui dit leur solitude, la préoccupation du « bien-parler » considérée comme l'apanage des nobles et, enfin, la langue du Coran qui les unit à tous les autres musulmans. Il montre combien cet art de dire est à la fois très poétique et très politique (La Découverte, 190 p., 120 F [18,29 €]).

● LA SOCIOLOGIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE, sous la direction de Jean-Michel Berthelot

Dans la profusion des ouvrages destinés en priorité aux étudiants et offrant un tableau de la sociologie contemporaine, celui-ci, sans prétendre à une illusoire exhaustivité, a le mérite d'être résolument pluraliste, ouvert aux diverses écoles. « Grands courants » et « grands domaines » y sont présentés avec clarté par des spécialistes incontestés. On peut cependant se demander si le cadre national demeure aujourd'hui pertinent pour comprendre une discipline qui s'est tardivement, mais fort heureusement, enrichie des apports étrangers (PUF, 274 p., 138 F [21,04 €]). Du même auteur, signalement également *Sociologie*, une anthologie des textes fondamentaux sur l'épistémologie sociologique (DeBoeck Université, 480 p., 220 F [33,54 €]).

● L'ÉGALITÉ DES CHANCES. Analyses, évolutions, perspectives, sous la direction de Geneviève Koubi et Gilles J. Guglielmi

Face à l'égalité des droits d'un côté, et à la perpétuation des inégalités économiques et sociales de l'autre, la notion d'« égalité des chances » a pris de plus en plus d'importance. Le mérite de cet ouvrage est précisément de déconstruire cette généreuse mais un peu trompeuse évidence en posant des questions déroutantes. Par exemple : la notion de chances peut-elle fonder en droit des mesures destinées à corriger les inégalités et justifier des politiques de discrimination positives ? N'est-on pas en passe d'introduire, sous couvert de justice, un discutable « principe de différence » ? Ne promet-on pas ainsi l'illusion libérale d'un « droit à la carte » ? (La Découverte, 268 p., 179 F [27,29 €]).

N. L.



YANN LAYMA

Dans les rues de Pékin, juillet 2000

Mo Yan, la Chine entre les lignes

On voulait le découvrir dans son ancre, scruter ses rayons de livres, jauger ses piles de journaux et lorgner par sa fenêtre. On voulait juste humer le décor qui s'offre à lui quand il écrit, quand il rougit ses pages de champs de sorgho ou quand il les noircit de mines de charbon. Mo Yan s'était excusé poliment. Il habite une résidence de l'Armée populaire de libération (APL) dont l'accès est interdit aux étrangers. Ce fut donc le Coffee Shop d'un froid hôtel de l'avenue Tiananmen, non loin du lac Beihai. Quand on a traversé le patio dallé de carreaux glissants, il était déjà là, sagement attablé devant un verre d'eau minérale.

Au premier abord, on ne voit que ses joues. Des joues enrobant d'amples mâchoires. Mo Yan est un maf-

Frédéric Bobin

flu. Il ne l'a jamais franchement aimé, ce physique, lui soupçonnant quelque laideté, et là est sans doute le secret de son art. Puisque les disharmonies de la vie le forcèrent à un exil permanent, étranger à lui-même et au monde, il s'apaisa dans une écriture torrentielle, éruptive jusqu'au fantastique. Il dut sa notoriété à la saga du *Sorgho rouge* (traduit en français sous le titre du *Clan du sorgho*), évocation épique de la résistance de son village du Shandong sous l'occupation japonaise. Publiée en 1986, cette geste des paysans de Gaomi connut un énorme retentissement en Chine populaire, mais aussi à Hongkong et à Taïwan. Elle fut portée à l'écran par le réalisateur Zhang Yimou, qui en moissonna un Ours d'or au Festival de Berlin.

Loin des récits du patriotisme officiel, ce *Clan du sorgho* – le premier des cinq volumes du « Cycle du sorgho » – est d'abord une plongée dans le carré de la mémoire de Mo Yan, une contrée sauvage et mystérieuse, nimbée de brumes de marais, hantée de brigands et d'anguilles. Mo Yan y déploie son écriture hypersensorielle, riche d'eau et de lumière, d'éclats et de scintillements, de souffles et de craquements, de parfums entêtants. Cette lande exsude de telles vapeurs d'ivresse que même le sang des martyrs « pue l'alcool de sorgho » ! Surtout, il y a le rôle central de l'enfant,

silencieux mais dont le regard ahuri dévoile la folie du monde. Mo Yan éprouve là, dans ces champs inondés, une technique du conte qui traverse toute son œuvre.

S'il n'a pas renouvelé les succès d'audience du *Clan du sorgho*, il a gagné depuis en audace. Il s'est imposé comme l'un des romanciers les plus originaux dans la Chine d'aujourd'hui.

« Une enfance malheureuse est la meilleure école pour devenir un écrivain ». Il n'est pas le premier à le dire mais il le pense très fort.

Son histoire personnelle est là. A l'instar des enfants autistes de ses contes, Mo Yan s'est longtemps claquémuré dans la contemplation muette des choses. Que dire quand le monde est si absurde ? Né en 1955 à Gaomi (Shandong), Guan Moye – son vrai nom – souffrit très jeune de la faim. C'était l'époque des ravages du Grand Bond en avant. Il se souvient avoir mangé des écorces d'arbre jusqu'à en « dénuder le tronc ». Il croqua aussi du charbon, qu'il trouva bon. Un jour que l'estomac le tourmentait trop, il vola un navet dans le champ de la commune populaire. On le surprit en plein forfait. On le traîna sur la place du village devant le portrait de Mao, où il dut sacrifier à une séance d'autocritique avant d'être battu par son père.

Puis la révolution culturelle (1966-1968) éclata, qui approfondit son exil. Classé dans la catégorie des « mauvais éléments » – son grand-oncle avait été propriétaire foncier –, il devint un pestiféré. Rejeté de l'école, il apprit à courber la tête et à ne jamais desserrer les dents. « A l'époque, un seul mot d'un enfant pouvait coûter très cher à sa famille. Je ne voulais surtout pas poser des problèmes à mes parents. »

Il n'avait nul ami en dehors de Mongol, un buffle aux longs poils qu'il accompagnait brouter au bord de la rivière. Mongol était bien l'unique être au monde à qui il causait. Il l'interrogeait sur la qualité des herbes.

C'est en hommage à cette parole emmurée que l'écrivain s'est choisi plus tard un nom de plume : Mo Yan ou « Ne pas dire ». Jeune adulte, il venait alors d'entrer dans l'armée. « Sans l'armée, je ne serais jamais devenu écrivain, dit-il. C'est l'armée qui m'a formé et donné ma chance. » Il devient professeur de marxisme-léninisme dans une usine électromagnétique du Hebei, près de Pékin. Puis il s'installe dans

la capitale, où il suit les cours de l'Institut de littérature de l'APL. Tout va alors très vite. Il se lance dans l'écriture car il y voit un moyen de lever quelques sous. Son ambition est plus que modeste : il rêve seulement de s'acheter une montre pour épater les filles de retour au village. Il ignorait qu'il venait d'ouvrir les écluses. Les émotions si longtemps endiguées se libèrent. La plume s'emballe. Aujourd'hui, il a écrit plus de quarante romans et une cinquantaine de nouvelles.

Auteur fécond, il est surtout un esprit inclassable. Au début des années 80, il a raté le train de la « littérature des cicatrices », courant de jeunes auteurs témoignant, sur le mode de la dénonciation, de leur expérience douloureuse sous la révolution culturelle. « Je venais juste d'entrer dans l'armée et j'étais très en retard dans ma formation, se souvient-il. J'en étais encore à l'idée que la littérature était au service du Parti. » Quand il publie sa saga familiale du *Clan du sorgho*, il colle à ce moment-là à l'air du temps : la vogue est à la « recherche des racines », à la redécouverte des souches régionales occultées par des décennies de dogmatisme.

Mais Mo Yan rejette toute affiliation à une école. Il se laisse guider par sa seule intuition, brouillant les pistes, mêlant magie et réalisme, l'intime et le social, cassant la linéarité du récit, enfournant un roman dans le roman. Il admire Faulkner, Garcia Marquez et Kafka (auteurs fétiches du Chine) tout en vénérant Lu Xun – et n'en finit pas de puiser dans les tourments de son enfance aphone. Il récuse autant la naïveté du roman politique que les facilités du roman commercial. Il abhorre

l'auteur porte-parole mais ne dédaigne pas la critique sociale trempée dans l'expérience subjective. « Il faut d'abord partir de soi, de ses émotions et souffrances personnelles. Si elles correspondent à celles de la population, alors très bien, l'auteur devient forcément une sorte de porte-parole. Mais il n'est pas souhaitable de chercher intentionnellement à le devenir. »

Son statut d'écrivain de l'armée ne l'a jamais empêché de frayer avec l'hérésie. Il a eu des démêlés avec la censure. Son roman *Opulente poitrine, grosses fesses* (1995) a été interdit. Il voulait en faire un hommage à sa mère, cette mère protectrice qui allaita jusqu'à l'âge de cinq ans en pleine famine et qui vola, elle aussi, des grains. Elle les avalait dans les champs pour les revomir plus tard – baguettes fichées dans la gorge ! – dans une cuvette d'eau de la cuisine. Mêlant la petite et la grande histoire, *Opulente poitrine, grosses fesses* campe le personnage d'une mère qui donna le sein jusqu'à douze ans à son fils, lequel devint plus tard frappé d'impuissance sexuelle à la seule vue d'une poitrine de femme.

Mais ce qui choqua le plus les commissaires de la langue fut sa réécriture de l'histoire officielle, celle de la guerre civile. La mère eut sept filles. Adultes, elles se marièrent, l'une avec un Japonais, l'autre avec un membre du Kuomintang (KMT), la troisième avec un cadre du Parti communiste, etc. Tollé ! Mo Yan décrit avec bienveillance le genre nationaliste tandis que le communiste apparaît peu sympathique.

Des vétérans envoyèrent une pétition outrée à la Commission militaire centrale. Le livre fut retiré

Les censeurs, « ces hommes au museau de chien et aux yeux d'aigle qui, une loupe à la main, flairent dans les œuvres les "mots sales" », n'ont pas interdit son très subversif « *Pays de l'alcool* » : « Ils ne l'ont peut-être même pas lu. C'est un phénomène inexplicable en Chine. Certains livres sont interdits, d'autres non, sans que l'on comprenne pourquoi... »

de la vente, ce qui n'empêche pas des copies pirates de circuler. Mo Yan fut sommé de signer une lettre d'autocritique dans laquelle il admet avoir attenté au « matérialisme historique » et avoir été « intoxiqué par les idées vicieuses du capitalisme ». Simple formalité sans importance. Il annonce qu'il récidivera.

De cette déconvenue, Mo Yan ne conclut pas que la création littéraire est menacée en Chine. « Avec la réforme économique et l'essor d'Internet, il y a un courant difficile à entraver. » Si *Opulente poitrine, grosses fesses* a été interdit, c'est que le roman a attiré l'attention après avoir été couronné d'un prix littéraire au Yunnan. Publicité, récompense financière, jalousies et controverse... « Sans le bruit autour de ce prix, le livre n'aurait peut-être pas été repéré par la censure. » Mo Yan en veut pour preuve le sort qu'a connu son très subversif roman *Le Pays de l'alcool*, où il met en scène des dirigeants locaux du Parti croquant des garçonnets rôtis.

Ecrit dans la foulée de la répression du soulèvement étudiant de Tiananmen (juin 1989), avec lequel

Drôle de bonhomme. Il a connu, enfant, les ravages du Grand Bond en avant et de la révolution culturelle, puis il est devenu écrivain... grâce à l'Armée populaire de libération. Inclassable, prolifique, il prend, dans ses romans, beaucoup de libertés avec l'histoire officielle, sans jamais attaquer de front le régime. Son nom de plume, « Mo Yan », veut dire : « Ne pas dire ». Mo Yan ou l'art de la parole par effraction...

Mo Yan avait sympathisé à une distance raisonnable (« comme tous mes collègues de l'Institut Lu-Xun de l'armée »), cette peinture de la glotonnerie cannibale se veut un réquisitoire contre, dit-il, « la corruption des cadres qui a atteint un point extrême dans la Chine d'aujourd'hui ». On trouve aussi dans le roman une phrase assassine contre les censeurs, « hommes au museau de chien et aux yeux d'aigle qui, une loupe à la main, flairent dans les œuvres les "mots sales" » et déversent sur le déviant « leur bile puante ».

Or *Le Pays de l'alcool* n'est pas interdit en Chine. Les revues littéraires l'ont certes refusé, embarrassées par la témérité de l'intrigue, mais une maison d'édition du Hunan l'a accepté en 1993. Et une autre de Hainan vient de le rééditer. Mo Yan pense avoir déjoué la vigilance des « yeux d'aigle » en ayant eu recours à des procédés de fiction – romans enchâssés dans le roman, écriture fantastique – le protégeant de tout procès anti-Parti. « Ils ne l'ont d'ailleurs peut-être même pas lu. C'est un phénomène inexplicable en Chine. Certains livres sont interdits, d'autres non, sans que l'on comprenne trop pourquoi ». Salué à l'étranger, *Le Pays de l'alcool* est passé inaperçu en Chine. Peut-être faut-il lui souhaiter un durable silence.

Mo Yan a pris sa retraite de l'armée il y a trois ans. « Je me sens maintenant un peu plus libre. » Il a rejoint le département Télévision d'un journal juridique. On lui commande des téléfilms pédagogiques ayant vocation à instiller dans l'opinion l'esprit civique. Dans le scénario qu'il vient d'achever, la police met la main sur un gang de jeunes violeurs. Déchirant dilemme : le magistrat instructeur (veuf) file une tendre idylle avec la mère (veuve) du chef des voyous. Comment trancher entre l'affection et la loi ? Mo Yan sourit de ses joues charnues : « La loi finira toujours pas triompher. C'est de la propagande. » Voilà pour l'écriture alimentaire.

Quant aux choses sérieuses, il planche sur son futur roman. Il s'agira d'une fresque historique mettant en scène un maître de l'opéra du Shandong (« Opéra chat ») devenu chef de la rébellion des Boxers (1900). L'insurgé est tué au combat. Et il réapparaît sous la forme d'un personnage d'opéra. Mo Yan ou l'art des métamorphoses, des effractions et des jeux de miroir. Cet homme-là va exténuer des brigades entières d'« yeux d'aigle ».